

UNIVERSITÉ PARIS 1 – PANTHÉON-SORBONNE  
UFR 03 Histoire de l'Art et Archéologie  
École doctorale d'Archéologie

**THESE**

pour obtenir le grade de Docteur de l'université  
Discipline : Archéologie

présentée par Marianne Altit-Morvillez  
et soutenue le 12 septembre 2014

**EMILE ESPERANDIEU (1857-1939) UN ARCHEOLOGUE  
ENTRE INSTITUTION MILITAIRE ET MONDE ACADEMIQUE**

vol. II Annexes

Sous la direction de M. Alain Schnapp

**JURY**

M. Alain Schnapp	professeur à l'Université de Paris I - Panthéon Sorbonne, directeur de thèse
Mme Corinne Bonnet	professeur à l'Université de Toulouse II - Le Mirail, rapporteur
M. Michel Reddé	directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, rapporteur
M. Allard Mees	Conservateur en chef du Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mainz
M. Sylvestre Clap	Conservateur des Archives municipales et du Palais du Roure d'Avignon

## SOMMAIRE DU VOLUME II

<b>GRAPHIQUES ET CARTES .....</b>	<b>5</b>
fig. 1 : Carte de la carrière militaire d'Espérandieu .....	6
fig. 2 : Volume de la correspondance passive d'Espérandieu 1883-1938 .....	7
fig. 3 : Répartition du nombre de correspondants par département .....	8
fig. 4 : Nombre de correspondants étrangers .....	9
fig. 5 : Nombre de lettres par correspondant étranger .....	10
fig. 6 : Volume de la correspondance du Recueil des bas-reliefs .....	11
<b>ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>12</b>
fig. 7 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , exemple de reprise de gravure ancienne .....	13
fig. 8 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , exemple de faux, stèle du musée de Dôle .....	13
fig. 9 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , taille des clichés .....	14
fig. 10 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , comparaison gravure - photographie d'Apollon .....	14
fig. 11 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , comparaison gravure – photographie de Neptune .....	15
fig. 12 : Restitution de la colonne d'Yzeures .....	16
fig. 13 : Restitution du dieu-cavalier de Luxeuil .....	16
fig. 14 : Alésia, inauguration de la statue de Vercingétorix le 27 août 1865 .....	17
fig. 15 : Alésia, carte postale commémorant la réunion du 18 septembre 1905 .....	17
fig. 16 : Alésia, réception d'hôtes de marque à la gare des Laumes-Alésia .....	18
fig. 17 : Alésia, la caravane du Touring-club en 1908 .....	18
fig. 18 : Alésia, la Commission des fouilles et les ouvriers .....	19
fig. 19 : Alésia, plan des fouilles en 1909 .....	19
fig. 20 : Alésia, le chantier de fouilles .....	20
fig. 21 : Alésia, la couverture de tuiles pour protéger les structures .....	20
fig. 22 : Alésia, carte postale du libraire Deroye .....	21
fig. 23 : Alésia, carte postale éditée par Espérandieu, « Hygie » .....	21
fig. 24 : Alésia, tranchée coupant les « fossés de César » .....	22

fig. 25 : Alésia, schéma stratigraphique d'un « fossé de César » .....	22
fig. 26 : Alésia, schéma indicatif des anciennes tranchées du XIX <sup>e</sup> s. ....	22
fig. 27 : Alésia, le « monument à trois absides » .....	23
fig. 28 : Alésia, emplacement des « huttes gauloises » .....	23
fig. 29 : Alésia, plan des fouilles de la Croix-Saint-Charles en 1910 .....	24
fig. 30 : Alésia, Croix-Saint-Charles, piscine du « temple de Moritasgus » .....	25
fig. 31 : Alésia, Croix-Saint-Charles, le rempart, la maceria, la voie gauloise .....	25
fig. 32 : Alésia, le « sanctuaire dolménique » .....	26
fig. 33 : Alésia, un « four de boulanger » .....	26

#### **CORRESPONDANCE PASSIVE D'ESPERANDIEU ..... 27**

Jules d'ARBAUMONT .....	30
Paul d'ARBOIS DE JUBAINVILLE .....	31
Auguste AUDOLLENT .....	32
Paul AVENEAU DE LA GRANCIERE .....	35
Ernest BABELON .....	38
Charles BAYET .....	45
Maurice BESNIER .....	48
Joseph BIROT .....	50
Adrien BLANCHET .....	53
Oscar BOHN .....	57
Raoul BOUILLEROT .....	60
Joseph BUCHE .....	65
Amédée CAGNAT .....	66
René CAGNAT .....	67
Henri CHABEUF .....	84
Roger CLEMENT .....	87
Henry COROT .....	98
D <sup>R</sup> COUGNENC .....	109
Père Camille de LA CROIX .....	110
Franz CUMONT .....	111
Joseph DECHELETTE .....	115
Père Louis DELATTRE .....	127

DEROYE .....	136
Hermann DIELS .....	138
Marcel DIEULAFOY .....	139
Friedrich DREXEL.....	140
Julien FEUVRIER.....	141
Victor GUERIN.....	145
Antoine HERON DE VILLEFOSSE .....	146
Otto HIRSCHFELD .....	156
André JOUBIN.....	158
Camille JULLIAN .....	159
Johann Baptist KEUNE.....	166
Herbert KOCH .....	169
Emil KRÜGER.....	170
Raymond LANTIER .....	172
Louis MATRUCHOT .....	174
MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.....	179
Paul MONCEAUX .....	181
Robert MOWAT .....	182
MUSEE DU LOUVRE .....	185
J. MYARD .....	186
ESPERANDIEU à MYARD .....	186
Alexandre PAPIER.....	188
Pierre PARIS.....	195
Léon PAYAN.....	196
Victor PERNET .....	198
D <sup>r</sup> PISSOT .....	203
Julien POINSSOT .....	204
Bernhard RATHGEN.....	208
Adolphe J. REINACH.....	210
Salomon REINACH.....	214
RENE-JEAN .....	219
Seymour de RICCI.....	220
Pierre-René ROLAND-MARCEL.....	224

Bernard ROY .....	225
René SAUVAGE .....	227
Johannes SCHMIDT.....	228
D <sup>r</sup> Adrien SIMON .....	230
Abbé Henri THEDENAT .....	237
Michel THIRIA.....	238
Jules TOUTAIN.....	239
Otto TSCHUMI .....	241
André VAYSON de PRADENNE .....	242
Léon de VESLY .....	243

**CORRESPONDANCE ACTIVE D'ESPERANDIEU ..... 244**

Joseph DECHELETTE .....	245
Père Louis DELATTRE.....	261
Albert GRENIER.....	263
André JOUBIN.....	265
Camille JULLIAN .....	267
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE .....	270
Salomon REINACH.....	272
Pierre-René ROLAND-MARCEL.....	288

**CORRESPONDANCE CONSERVEE AUX ARCHIVES NATIONALES..... 290**

DOSSIER RECUEIL DES BAS-RELIEFS, AN F 17/176.....	291
DOSSIER ALESIA, AN F 17/ 17263.....	295

**SOUVENIRS D'E. ESPERANDIEU ..... 298**

## GRAPHIQUES ET CARTES

fig. 1 : Carte de la carrière militaire d'Espérandieu.....	6
fig. 2 : Volume de la correspondance passive d'Espérandieu 1883-1938.....	7
fig. 3 : Répartition du nombre de correspondants par département.....	8
fig. 4 : Nombre de correspondants étrangers.....	9
fig. 5 : Nombre de lettres par correspondant étranger.....	10
fig. 6 : Volume de la correspondance du Recueil des bas-reliefs.....	11

fig. 1 : Carte de la carrière militaire d'Espérandieu

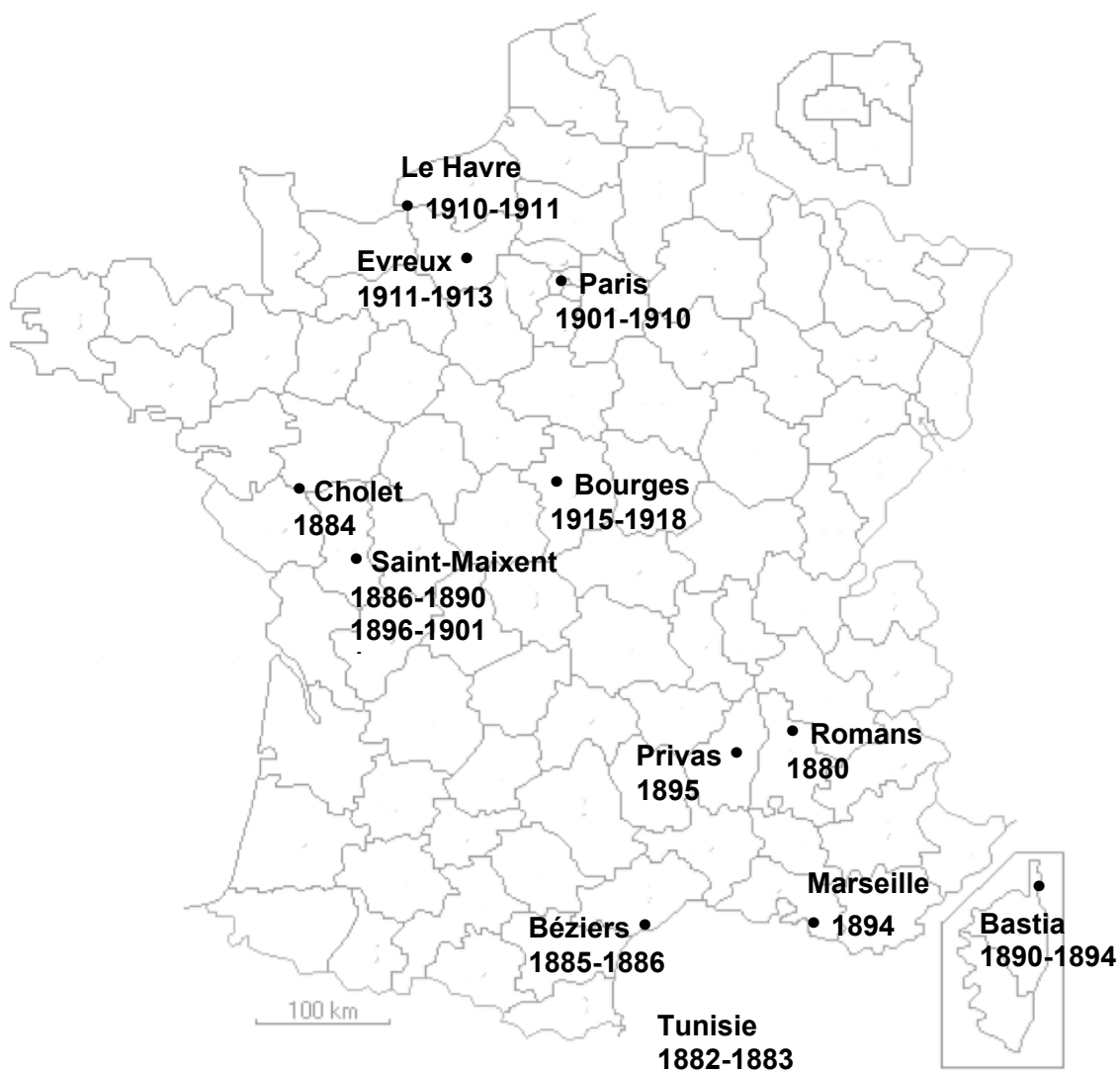


fig. 2 : Volume de la correspondance passive d'Espérandieu 1883-1938

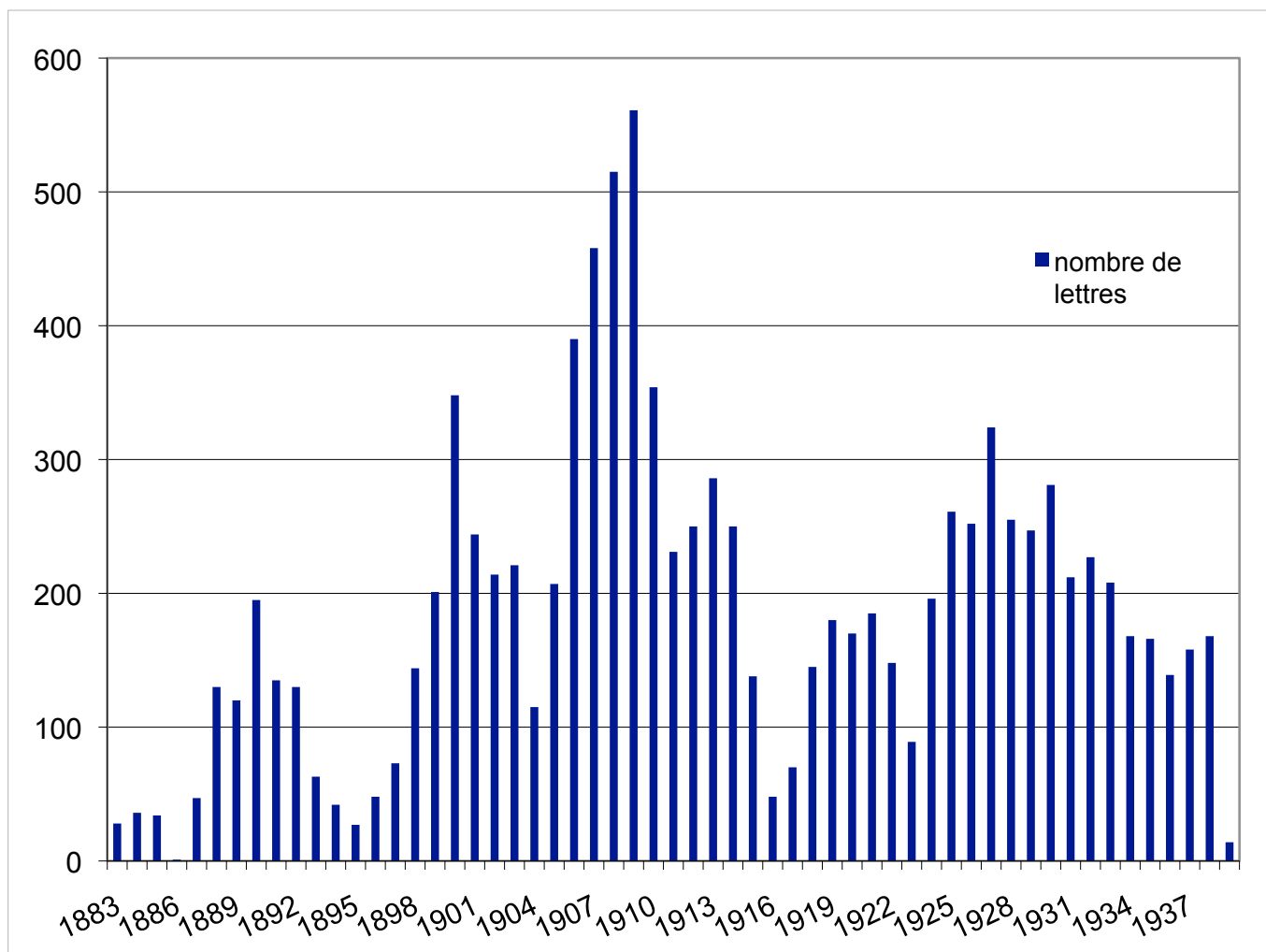




fig. 3 : Répartition du nombre de correspondants par département

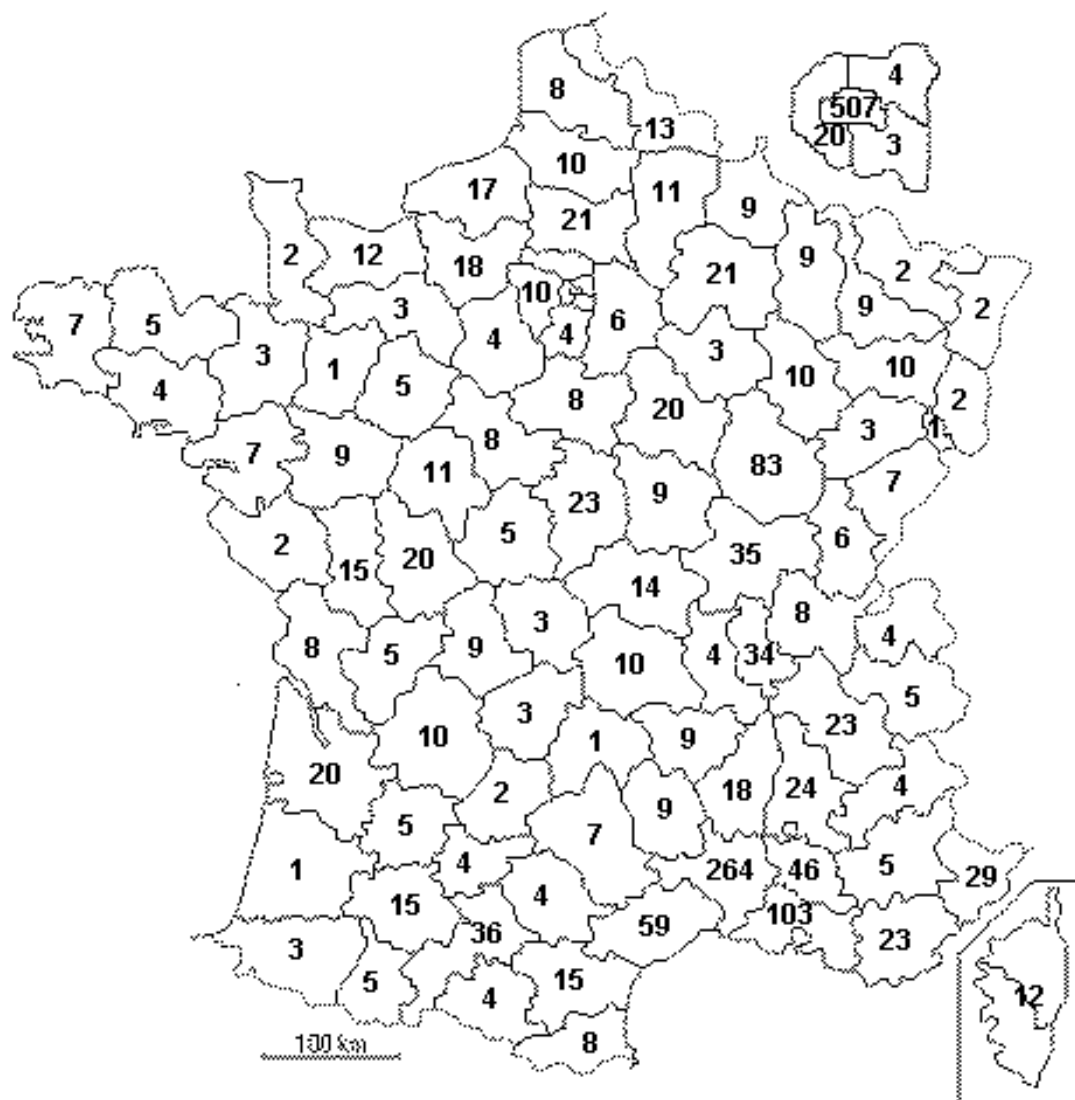
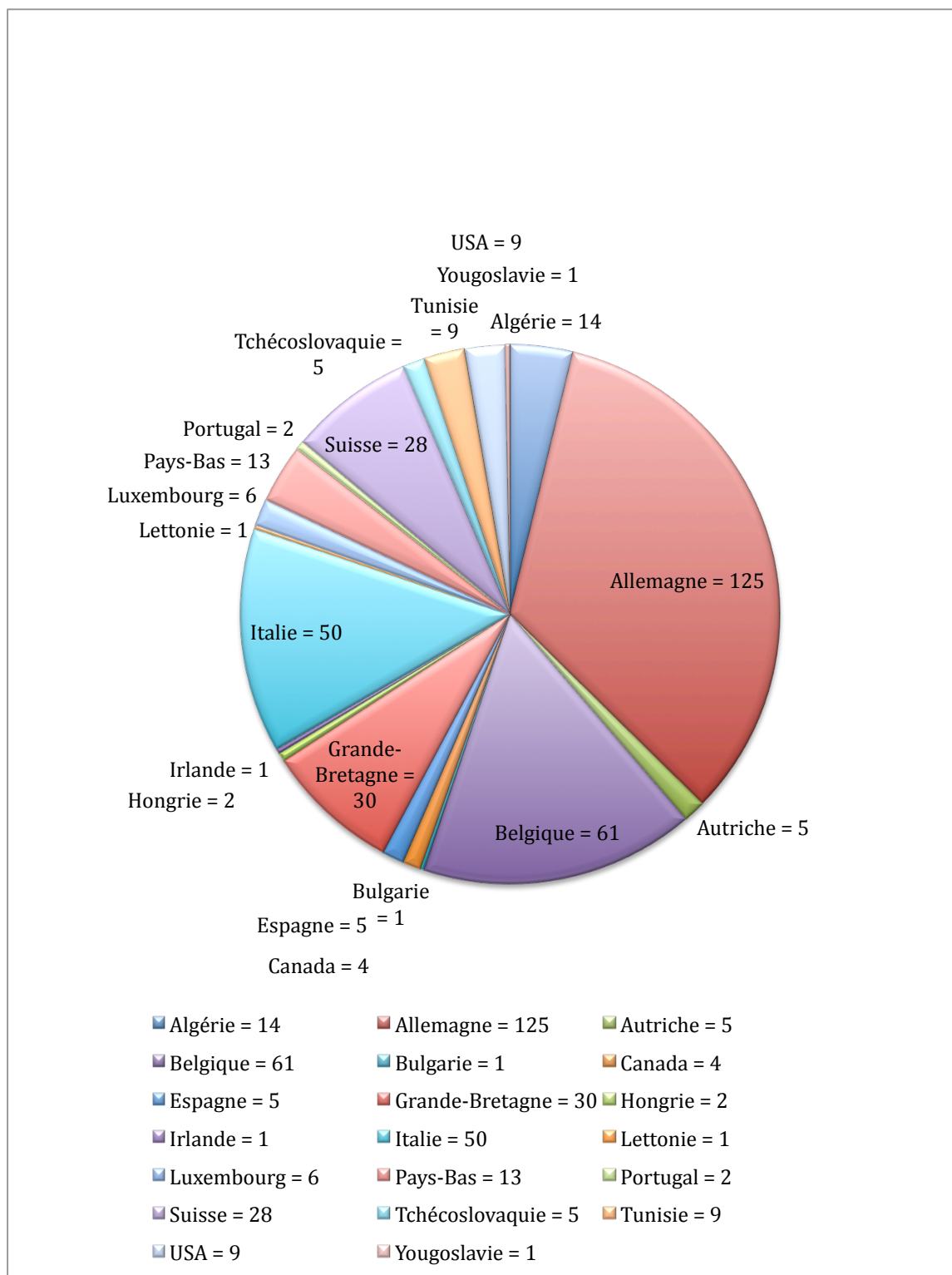


fig. 4 : Nombre de correspondants étrangers



**fig. 5 : Nombre de lettres par correspondant étranger**

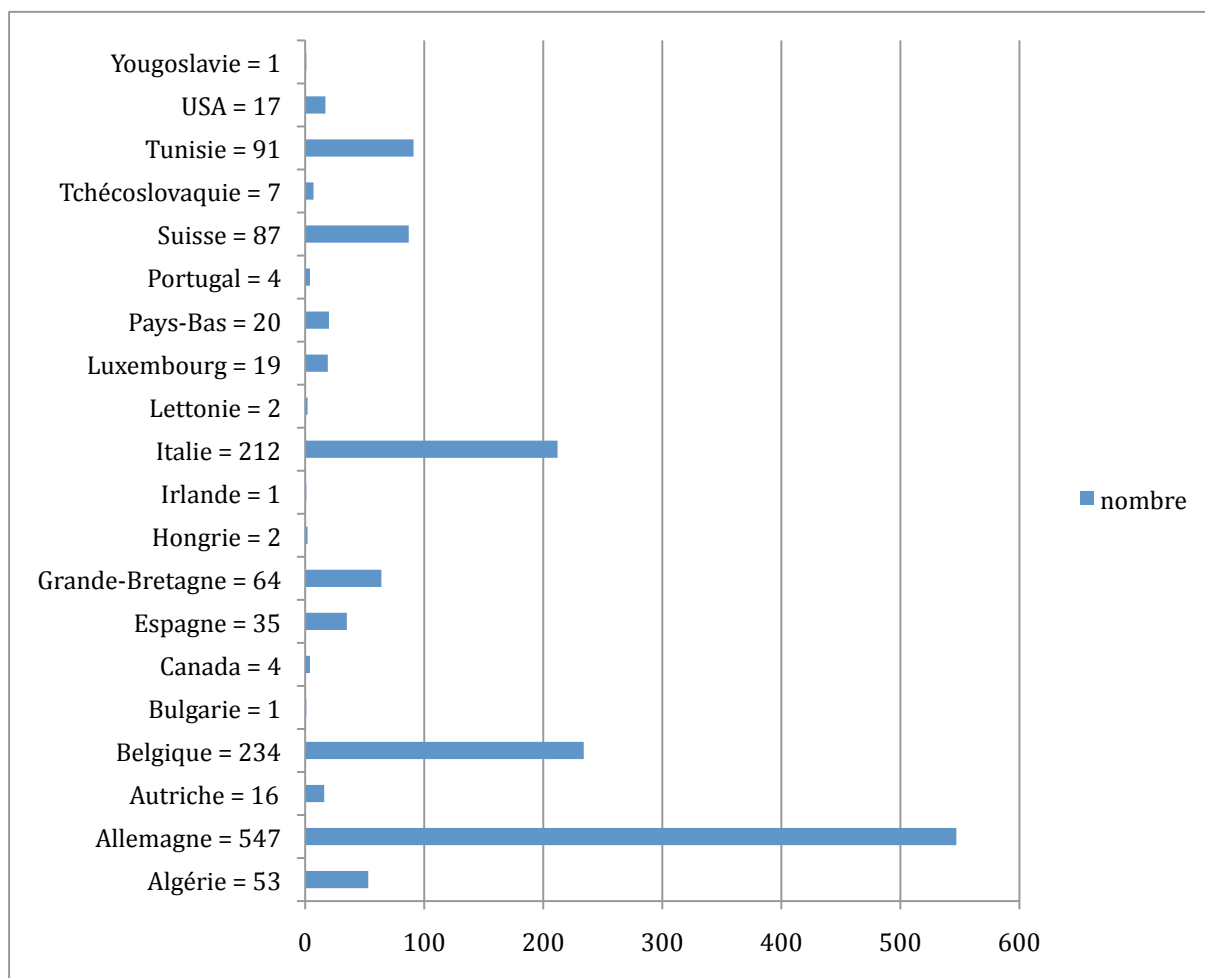
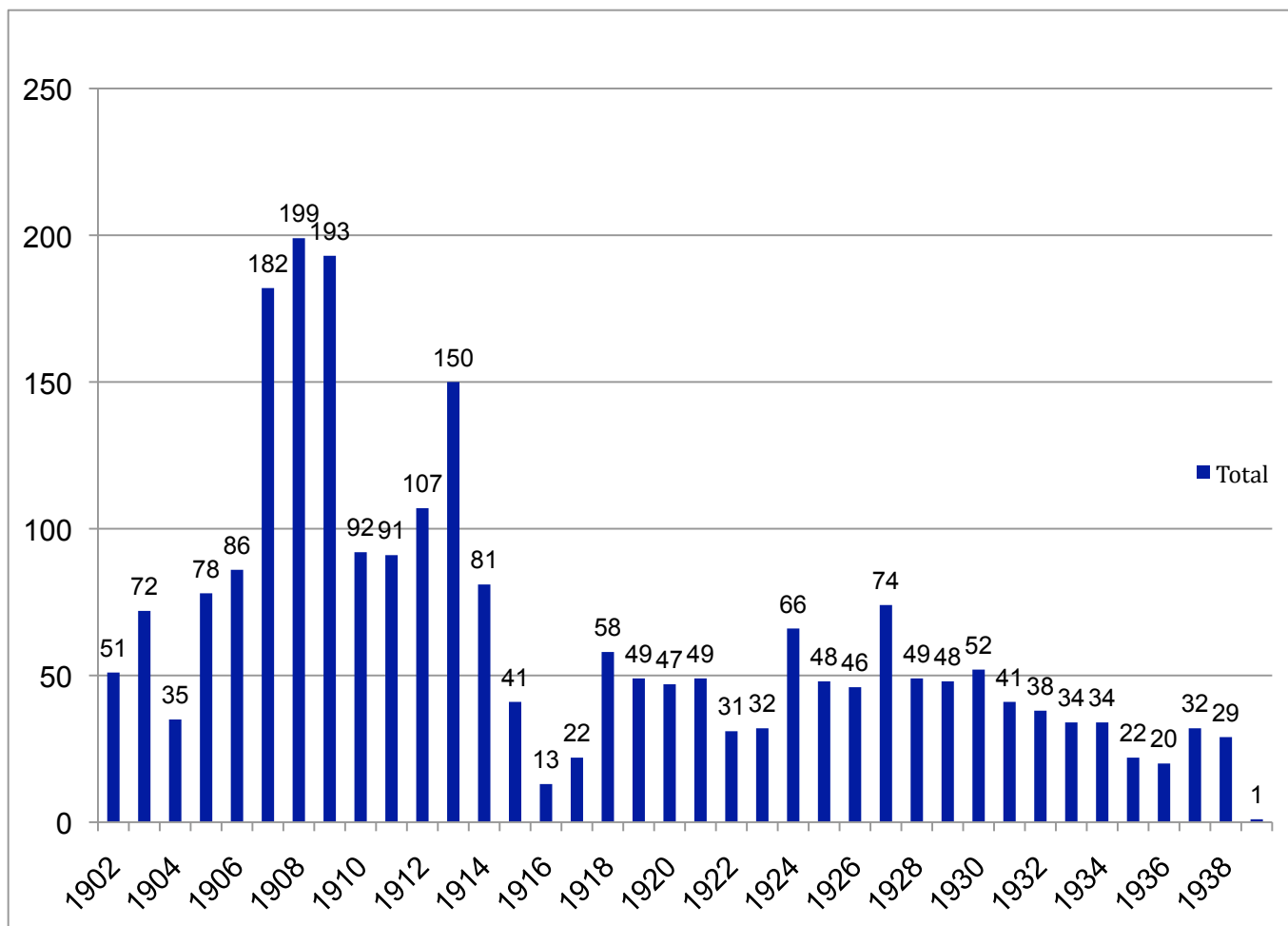


fig. 6 : Volume de la correspondance du *Recueil des bas-reliefs*



## ILLUSTRATIONS

fig. 7 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , exemple de reprise de gravure ancienne .....	13
fig. 8 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , exemple de faux, stèle du musée de Dôle.....	13
fig. 9 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , taille des clichés.....	14
fig. 10 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , comparaison gravure - photographie d'Apollon .....	14
fig. 11 : <i>Recueil des bas-reliefs</i> , comparaison gravure – photographie de Neptune .....	15
fig. 12 : Restitution de la colonne d'Yzeures .....	16
fig. 13 : Restitution du dieu-cavalier de Luxeuil.....	16
fig. 14 : Alésia, inauguration de la statue de Vercingétorix le 27 août 1865.....	17
fig. 15 : Alésia, carte postale commémorant la réunion du 18 septembre 1905.....	17
fig. 16 : Alésia, réception d'hôtes de marque à la gare des Laumes-Alésia .....	18
fig. 17 : Alésia, la caravane du Touring-club en 1908 .....	18
fig. 18 : Alésia, la Commission des fouilles et les ouvriers .....	19
fig. 19 : Alésia, plan des fouilles en 1909 .....	19
fig. 20 : Alésia, le chantier de fouilles.....	20
fig. 21 : Alésia, la couverture de tuiles pour protéger les structures .....	20
fig. 22 : Alésia, carte postale du libraire Deroye.....	21
fig. 23 : Alésia, carte postale éditée par Espérandieu, « Hygie » .....	21
fig. 24 : Alésia, tranchée coupant les « fossés de César ».....	22
fig. 25 : Alésia, schéma stratigraphique d'un « fossé de César » .....	22
fig. 26 : Alésia, schéma indicatif des anciennes tranchées du XIX <sup>e</sup> s. ....	22
fig. 27 : Alésia, le « monument à trois absides » .....	23
fig. 28 : Alésia, emplacement des « huttes gauloises ».....	23
fig. 29 : Alésia, plan des fouilles de la Croix-Saint-Charles en 1910 .....	24
fig. 30 : Alésia, Croix-Saint-Charles, piscine du « temple de Moritasgus ».....	25
fig. 31 : Alésia, Croix-Saint-Charles, le rempart, la maceria, la voie gauloise.....	25
fig. 32 : Alésia, le « sanctuaire dolménique ».....	26
fig. 33 : Alésia, un « four de boulanger ».....	26

fig. 7 : *Recueil des bas-reliefs*, exemple de reprise de gravure ancienne

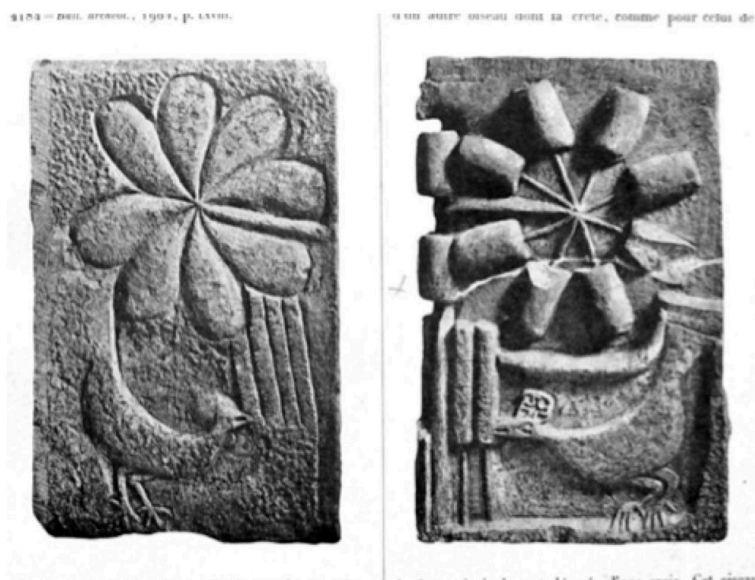


Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs*, t.III, Lyonnaise, n°1738



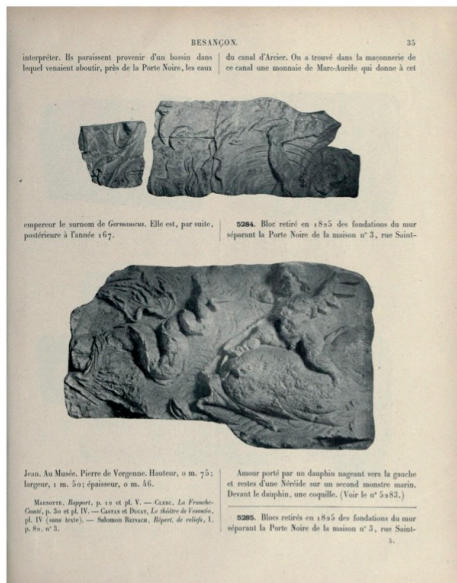
A. de Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon* reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs, Perrin, Lyon, 1854, p.32.

fig. 8 : *Recueil des bas-reliefs*, exemple de faux, stèle du musée de Dôle



*Recueil des bas-reliefs*, t. VII, n°5302, 5303, p. 43.

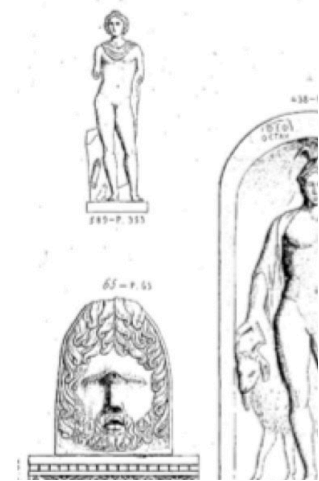
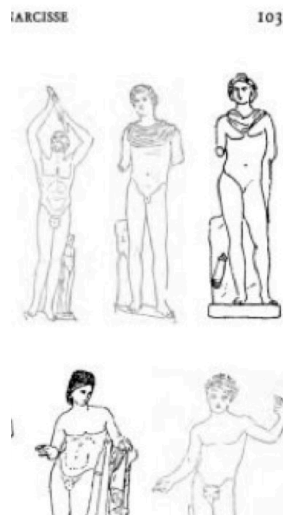
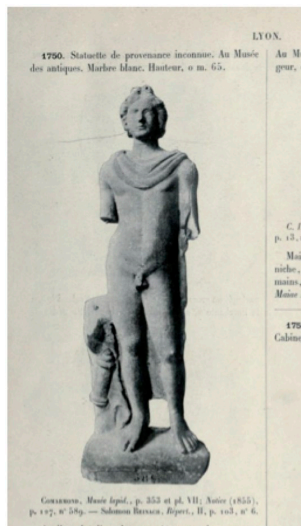
fig. 9 : *Recueil des bas-reliefs*, taille des clichés



Base RBR-Nesp :  
<http://mms.h.univ-aix.fr/archivesrbr/07-5284.jpg>  
Plaque photographique d'Espérandieu

*Recueil des bas-reliefs*, t. VII, n° 5284, p. 35.  
Amour porté par un dauphin.

fig. 10 : *Recueil des bas-reliefs*, comparaison gravure - photographie d'Apollon

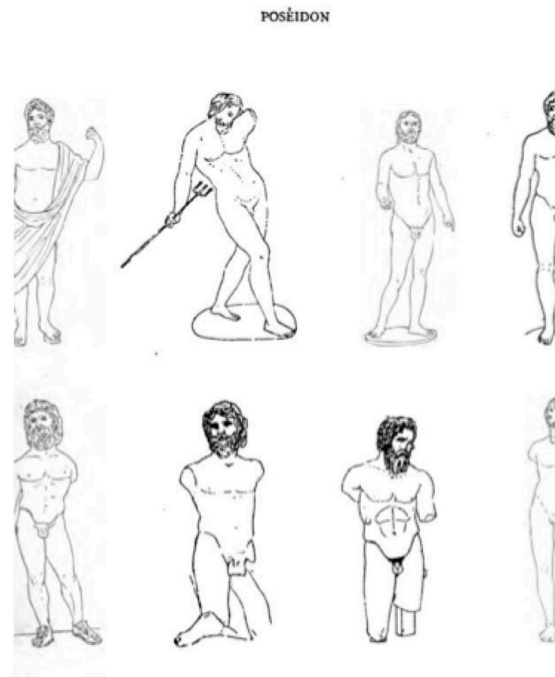


*Recueil des bas-reliefs*, t. III, Lyonnaise, n° 1750, p. 15

S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, v. I, p. 103, n° 6

A. Comarmond, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon : épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, 1846-1854

fig. 11 : *Recueil des bas-reliefs*, comparaison gravure – photographie de Neptune

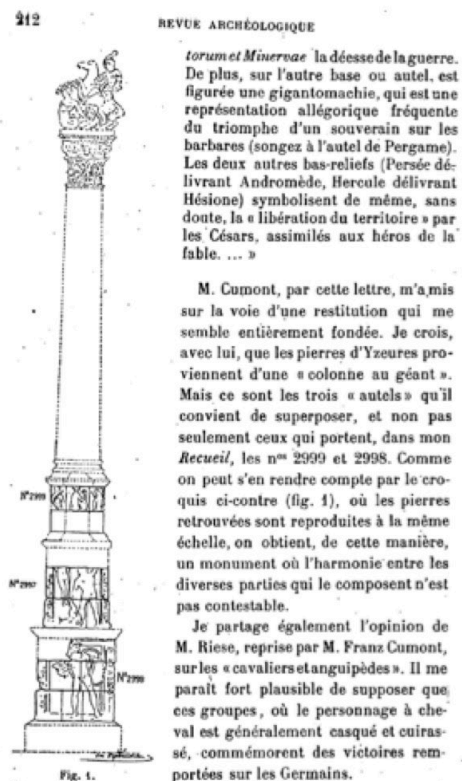


*Recueil des bas-reliefs*, t. III, Lyonnaise, n° 1746, p. 13.

S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, v. I, n° 3 : dessin Neptune debout.



fig. 12 : Restitution de la colonne d'Yzeures



REVUE ARCHÉOLOGIQUE

*torum et Minervae* la déesse de la guerre. De plus, sur l'autre base ou autel, est figurée une gigantomachie, qui est une représentation allégorique fréquente du triomphe d'un souverain sur les barbares (songez à l'autel de Pergame). Les deux autres bas-reliefs (Persée délivrant Andromède, Hercule délivrant Hésione) symbolisent de même, sans doute, la « libération du territoire » par les Césars, assimilés aux héros de la fable. ... »

M. Cumont, par cette lettre, m'a mis sur la voie d'une restitution qui me semble entièrement fondée. Je crois, avec lui, que les pierres d'Yzeures proviennent d'une « colonne au géant ». Mais ce sont les trois « autels » qu'il convient de superposer, et non pas seulement ceux qui portent, dans mon *Recueil*, les n<sup>os</sup> 2999 et 2998. Comme on peut s'en rendre compte par le croquis ci-contre (fig. 1), où les pierres retrouvées sont reproduites à la même échelle, on obtient, de cette manière, un monument où l'harmonie entre les diverses parties qui le composent n'est pas contestable.

Je partage également l'opinion de M. Riese, reprise par M. Franz Cumont, sur les « cavaliers et anguipèdes ». Il me paraît fort plausible de supposer que ces groupes, où le personnage à cheval est généralement casqué et cuirassé, commémorent des victoires remportées sur les Germains.

E. Espérandieu, « La colonne d'Yzeures », *Revue archéologique* 1912, 2, p.211-215.

fig. 13 : Restitution du dieu-cavalier de Luxeuil

M. Quicherat a remarqué [à Luxeuil, dans la maison Nozo, autrefois habitée par un médecin-inspecteur de l'établissement thermal] une tête de cheval sculptée, en pierre, plus forte que nature, qui lui a paru provenir d'un curieux



Fig. 1. - Groupe de Luxeuil. Dessin tiré de Caylus.

monument découvert en 1755, et dont Caylus a donné le dessin. C'était un cavalier qui avait une roue de char passée dans le bras gauche. Son cheval

d'homme. On a trouvé près de ce groupe quelques fragments d'autres figures qu'on a pensé lui avoir appartenues... ».

Il résulte donc, sans erreur possible, des documents repro-



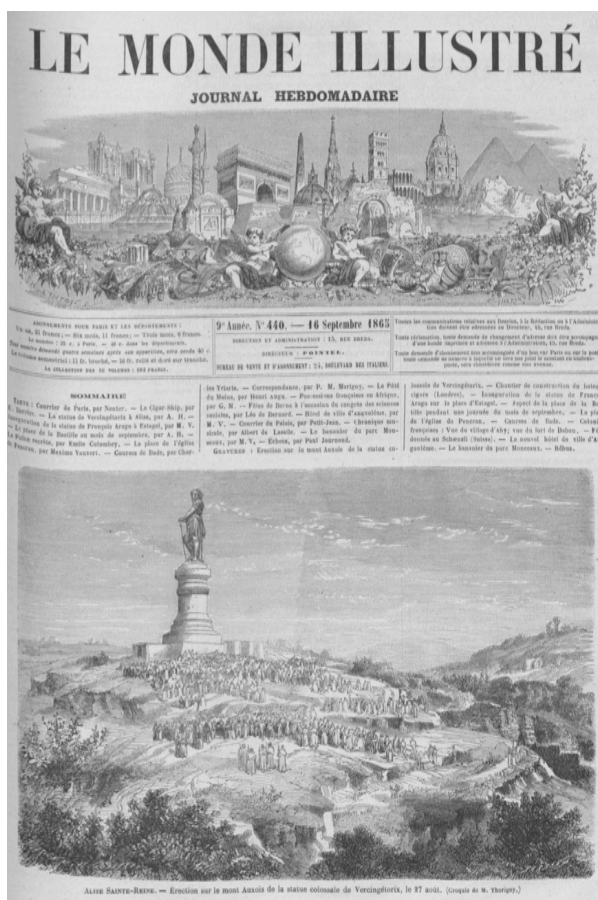
Fig. 2. - Groupe de Luxeuil. Restitution proposée.

duits que le pied gauche antérieur du cheval pesait bien sur une tête humaine, mais que celle-ci n'adhérait pas au sol. Dès

E. Espérandieu, « Le dieu-cavalier de Luxeuil », *Revue archéologique* 1917, I, p. 72-86.

**fig. 14 : Alésia, inauguration de la statue de Vercingétorix le 27 août 1865**

*Le monde illustré*, 16 sept. 1865.



**fig. 15 : Alésia, carte postale commémorant la réunion du 18 septembre 1905**

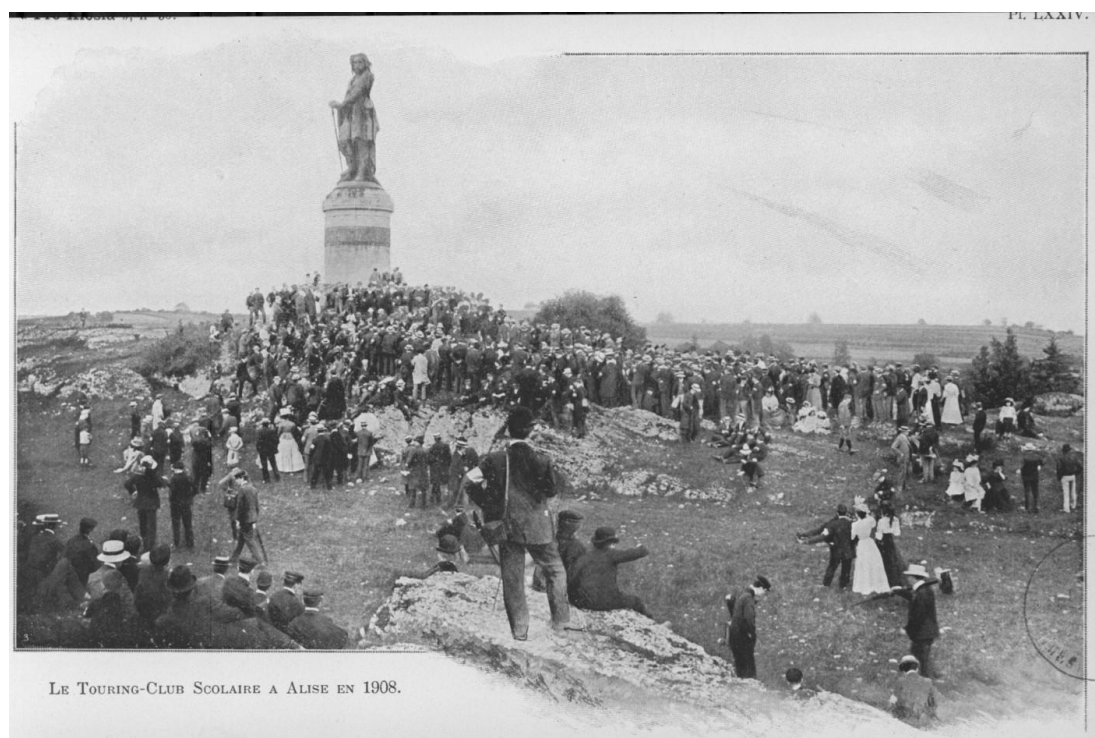


**fig. 16 : Alésia, réception d'hôtes de marque à la gare des Laumes-Alésia**



Carte postale, éditeur Lambert, avant 1914.

**fig. 17 : Alésia, la caravane du Touring-club en 1908**



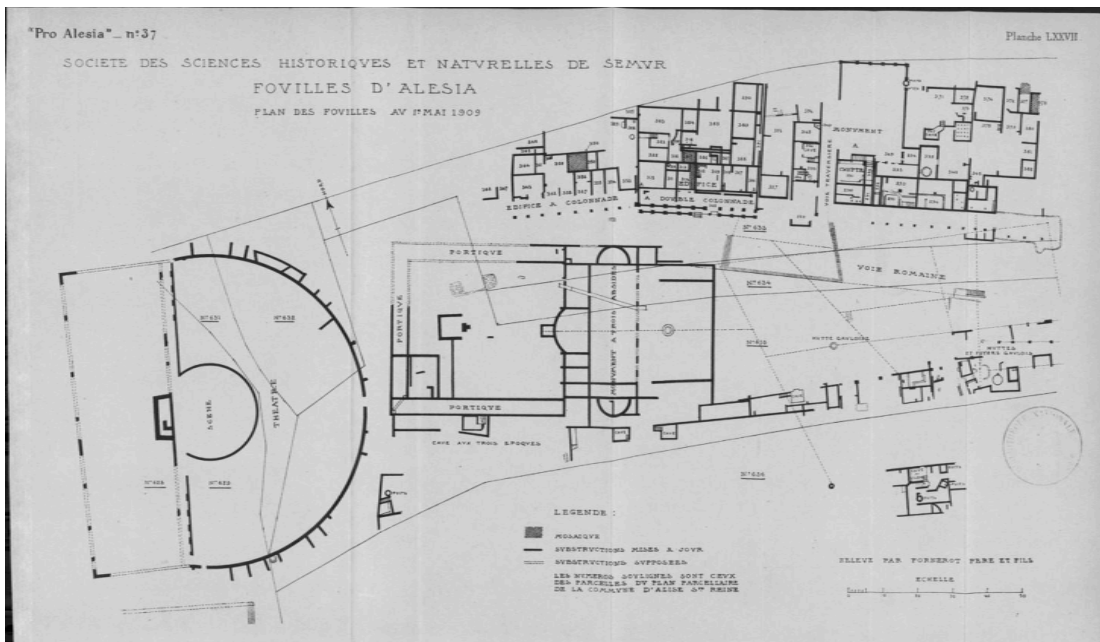
*Pro Alesia*, juin 1909, pl. LXXIV.

fig. 18 : Alésia, la Commission des fouilles et les ouvriers



Carte postale, 1906 ou 1907.

fig. 19 : Alésia, plan des fouilles en 1909



Pro Alesia, juillet 1909, pl.LXXVII.

fig. 20 : Alésia, le chantier de fouilles



Carte postale, vers 1907.

fig. 21 : Alésia, la couverture de tuiles pour protéger les structures



Carte postale *Pro Alésia* avec textes explicatifs.

fig. 22 : Alésia, carte postale du libraire Deroye



Titre :

Arrivée de Vergasilaun et de son armée sur la crête du mont Réa

L'armée de secours est arrivée ; elle avait eu déjà deux engagements sans résultats avec l'armée romaine. Une action générale était nécessaire. Les chefs gaulois comprennent que le point faible des lignes est sur les pentes du Réa : l'attaque en est confiée à un corps de 60000 hommes pris dans les contingents les plus braves ; Vergasilaun en reçoit le commandement. Partant à six heures du soir, il descend dans la vallée de la Brenne par le ravin à l'est de Grignon, suit cette vallée jusqu'à la

ferme de Flacey et remonte le ru d'Eruge ; arrive avant l'aube en arrière des crêtes qui le débordent à la vue des Romains, il y fait reposer son armée et attend en silence l'heure fixée. A MIDI, IL PARAIT BRUSQUEMENT AU SOMMET DES PENTES, il va se précipiter à l'attaque des lignes comprises entre le mont Réa et le ruisseau du Rabutin. La défection de Comm, des Eduens Eporédorix et Viridomar, transforma en désastre une lutte qui s'annonçait victorieuse.

fig. 23 : Alésia, carte postale éditée par Espérandieu, « Hygie »



Verso de la carte :

Fouilles d'Alésia  
faites au lieu dit la « Croix-St-Charles »  
par le Commandant Espérandieu  
et le Docteur Eperly  
1<sup>re</sup> série

3. Tête diadémée et couronnée d'épis, et main gauche tenant un serpent d'une statue d'Hygie ou de Démeter. La tête qui paraît inspirée d'un original grec, est remarquable par sa polychromie ; une couche de peinture blanche couvre tout le visage, le diadème est vert, la couronne d'épis est jaune, les cheveux sont rouges. La main gauche tenant un serpent porte aussi des traces de coloration. Ces débris proviennent d'une piscine, où ils tombèrent, quand les temples des sources d'Alise furent dévastés, probablement vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle (Voir la carte postale n°2)

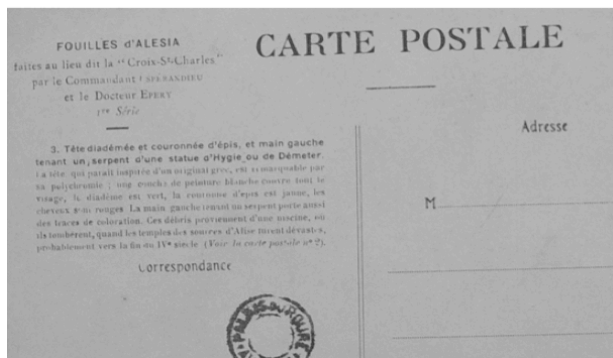
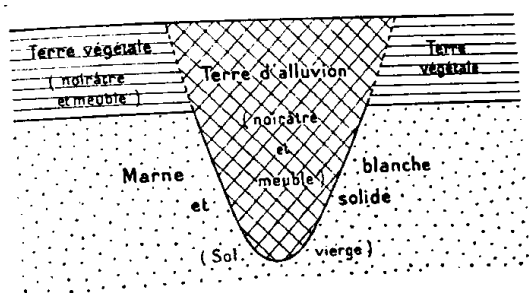


fig. 24 : Alésia, tranchée coupant les « fossés de César »



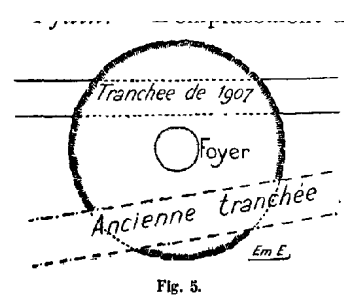
*Pro Alesia*, fév.-mars 1908, pl. XXXIX, p.369.

fig. 25 : Alésia, schéma stratigraphique d'un « fossé de César »



Coupe théorique du sol, du sous-sol et d'un fossé de César, dans la plaine de cette partie de la plaine des Laumes, le sol comprend cette partie de quarante centimètres à un mètre; V. Pernet, « Notes sur Alise et ses environs. II- Les fouilles de Napoléon III », *Pro Alesia*, 1907, p.123.

fig. 26 : Alésia, schéma indicatif des anciennes tranchées du XIX<sup>e</sup> s.



« Journal de fouilles 1907 », *BSSS*, t.36, fig.5, p.264.

**fig. 27 : Alésia, le « monument à trois absides »**



E. Espérandieu, « Rapport de fouilles de 1906 », Bulletin de la Société des sciences de Semur, 1906, pl. XX.

**fig. 28 : Alésia, emplacement des « huttes gauloises »**



*Pro Alesia*, 1909-1910, pl.CX.



fig. 29 : Alésia, plan des fouilles de la Croix-Saint-Charles en 1910

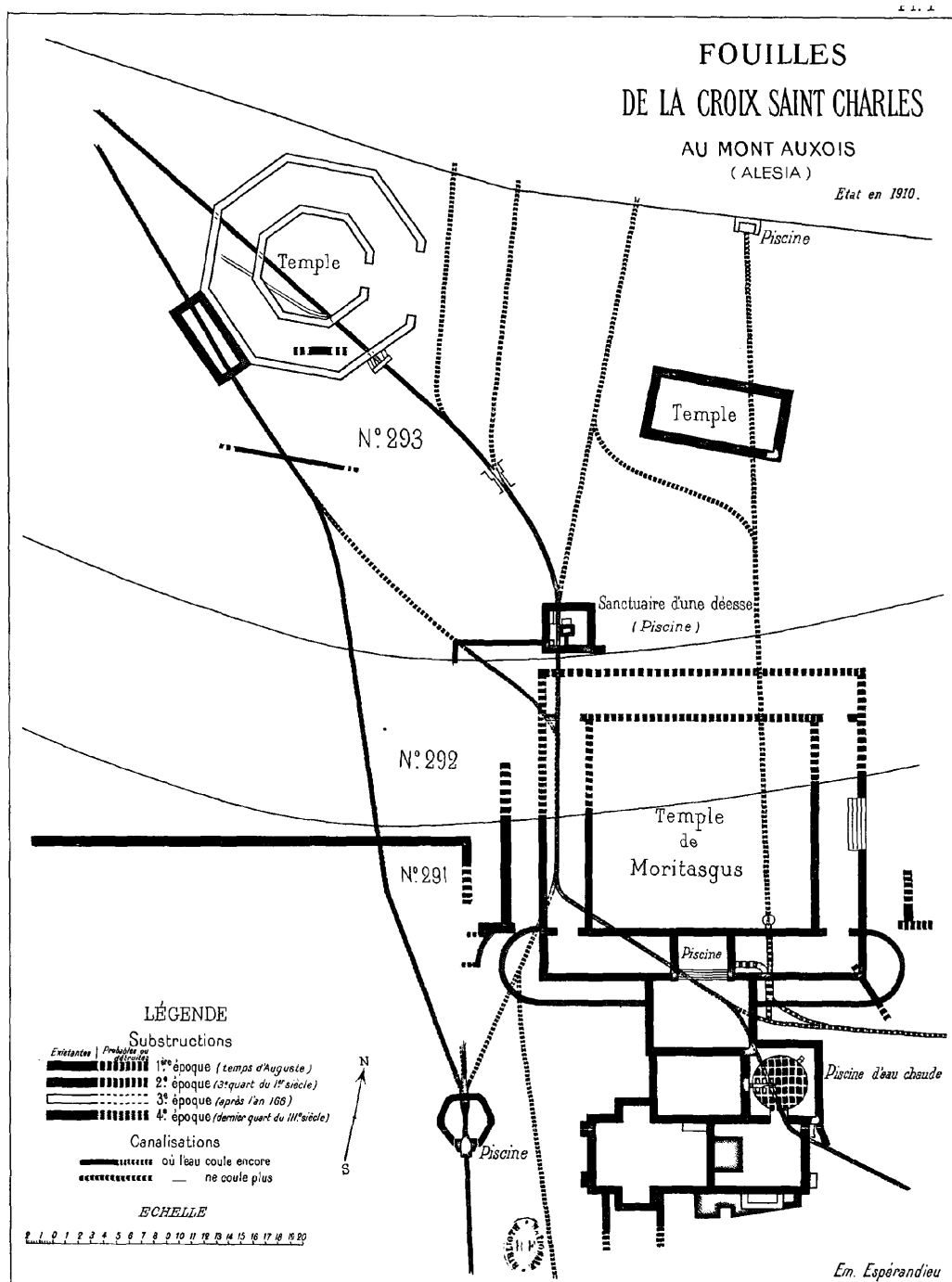
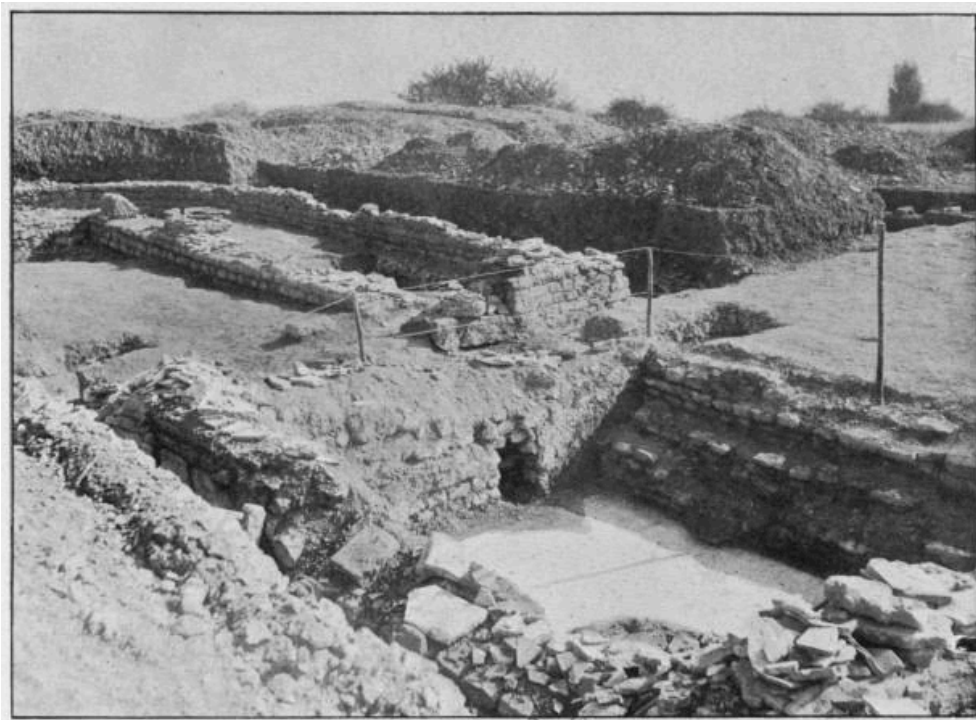


fig. 30 : Alésia, Croix-Saint-Charles, piscine du « temple de Moritasgus »



CACO, 1912, pl. II.

fig. 31 : Alésia, Croix-Saint-Charles, le rempart, la maceria, la voie gauloise

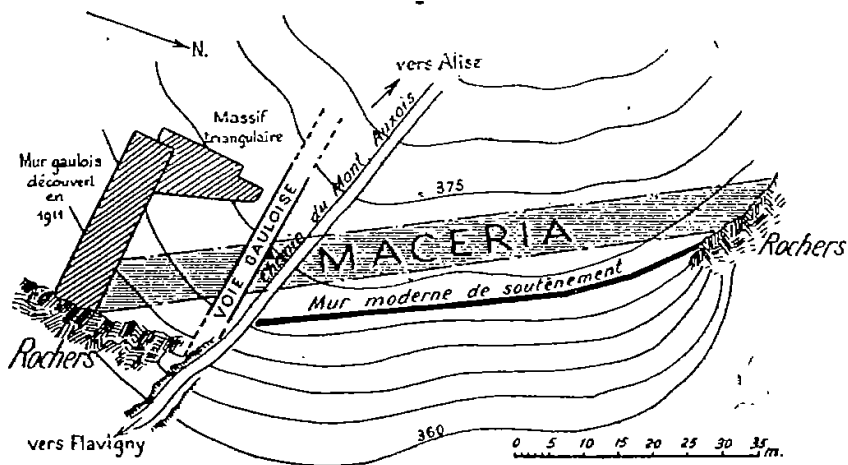


Fig. 2. — Mont Auxois.  
Plan du mur gaulois, de la voie gauloise et de la maceria.

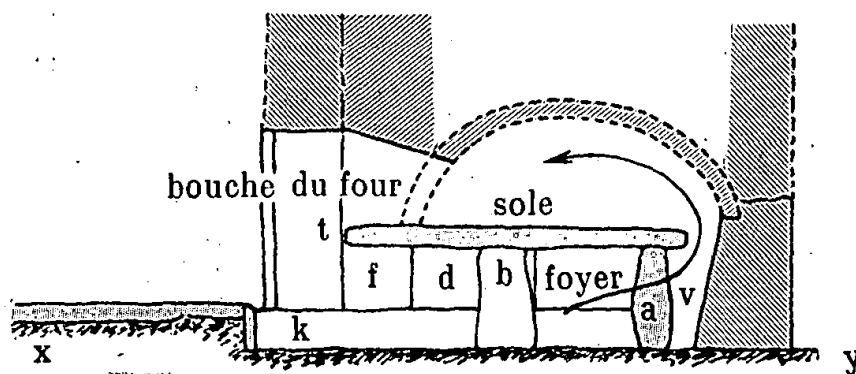
Bulletin archéologique, p.176.

fig. 32 : Alésia, le « sanctuaire dolménique »



Cella du « sanctuaire dolménique », *Bulletin archéologique* 1913, pl. XLII.

fig. 33 : Alésia, un « four de boulanger »



*Revue archéologique*, 1913, p. 354.

## CORRESPONDANCE PASSIVE D'ESPERANDIEU

### Lettres classées par nom de correspondant

Jules d'ARBAUMONT.....	30
Paul d'ARBOIS DE JUBAINVILLE.....	31
Auguste AUDOLLENT .....	32
Paul AVENEAU DE LA GRANCIERE .....	35
Ernest BABELON .....	38
Charles BAYET.....	45
Maurice BESNIER.....	48
Joseph BIROT.....	50
Adrien BLANCHET .....	53
Oscar BOHN.....	57
Raoul BOUILLEROT .....	60
Joseph BUCHE.....	65
Amédée CAGNAT .....	66
René CAGNAT .....	67
Henri CHABEUF .....	84
Roger CLEMENT .....	87
Henry COROT.....	98
D <sup>R</sup> COUGNENC .....	109
Père Camille de LA CROIX .....	110
Franz CUMONT .....	111
Joseph DECHELETTE .....	115

Père Louis DELATTRE.....	127
DEROYE .....	136
Hermann DIELS.....	138
Marcel DIEULAFOY .....	139
Friedrich DREXEL.....	140
Julien FEUVRIER.....	141
Victor GUERIN.....	145
Antoine HERON DE VILLEFOSSE .....	146
Otto HIRSCHFELD .....	156
André JOUBIN.....	158
Camille JULLIAN .....	159
Johann Baptist KEUNE .....	166
Herbert KOCH .....	169
Emil KRÜGER.....	170
Raymond LANTIER .....	172
Louis MATRUCHOT .....	174
MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.....	179
Paul MONCEAUX .....	181
Robert MOWAT .....	182
MUSEE DU LOUVRE .....	185
J. MYARD .....	186
ESPERANDIEU à MYARD .....	186
Alexandre PAPIER.....	188
Pierre PARIS.....	195
Léon PAYAN.....	196
Victor PERNET .....	198
D <sup>r</sup> PISSOT .....	203
Julien POINSSOT .....	204
Bernhard RATHGEN.....	208
Adolphe J. REINACH.....	210
Salomon REINACH.....	214
RENE-JEAN .....	219
Seymour de RICCI.....	220

Pierre-René ROLAND-MARCEL.....	224
Bernard ROY .....	225
René SAUVAGE.....	227
Johannes SCHMIDT.....	228
D <sup>r</sup> Adrien SIMON .....	230
Abbé Henri THEDENAT .....	237
Michel THIRIA.....	238
Jules TOUTAIN.....	239
Otto TSCHUMI .....	241
André VAYSON de PRADENNE .....	242
Léon de VESLY .....	243

Lettre de  
**Jules d'ARBAUMONT**

Monsieur et très honoré confrère,

Je vous envoie, en même temps que ce billet, une petite boîte contenant l'empreinte en cire des quatre inscriptions de notre cachet. Celui-ci mesure en largeur sur chaque côté 0m053, en épaisseur 0m015. Rien sur les plats. Sur l'épreuve que je vous retourne, j'ai ajouté à la bibliographie le titre et le numéro de notre catalogue. Je crois cette indication utile.

Le D<sup>r</sup> Marchand se rappelle très bien avoir envoyé, il y a quelques années, l'empreinte de son cachet à un officier alors en garnison en Corse. Mais le souvenir de son nom paraissait être sorti de sa mémoire. Aussitôt la réponse reçue au sujet du cachet trouvé à Bolard, je m'empresserai de vous la communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré confrère, la nouvelle assurance de mes sentiments très distingués.

J. d'Arbaumont<sup>1</sup>

Dijon, ce 29 mai 1893

PS : au dernier moment, je reçois la lettre du docteur. Voici : 1) cachet trouvé en 1845, figuré et décrit dans l'Histoire de Nuits de M. Vienne, aujourd'hui au petit musée municipal de cette ville. 2) cachet possédé par M. Boudin qui l'a brisé en le laissant tomber de la fenêtre dans la rue. Décrit par M. Bigarne, de Beaunes dans son histoire des Kalètes-Edves<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Vol. 1, note 214, p. 61.

<sup>2</sup> Ch. BIGARNE, *Étude sur l'origine, la religion et les monuments des Kalètes-Edves*, Beaune, 1868.

Lettre de  
**Paul d'ARBOIS DE JUBAINVILLE**

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts  
Département de la Moselle  
Archives départementales, communales et hospitalières

Metz, le 18 juin 1924

< de la main d'Espérandieu > : R/ 21

Monsieur,

Je vous envoie quelques pages d'un court mémoire qui va paraître dans l'annuaire 1924 de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine. La description d'une stèle vous intéressera, elle vous plaira par la défense de Monsieur Keune qu'avec quelques autres bons Français nous avons défendu ici de notre mieux contre les attaques injustifiées de Messins qui se sont fait un tremplin d'un ombrageux chauvinisme et n'ont cherché qu'à assouvir de basses rancunes ou à tirer profit de l'expulsion de qui les gênait.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

P. d'Arbois de Jubainville<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Vol. 1, note 194, p. 132.



Lettres de  
**Auguste AUDOLLENT**

Guéret, 26 juin 1927

Cher Confrère et Ami,

Comme vous je suis absolument convaincu de l'honnêteté des fouilles de Glozel. Ma pensée entière la voici : ou je suis aveugle, ou il n'y a aucun doute à avoir sur cette découverte. Or je crois y voir encore à peu près clair, bien que le déchiffrement des tabellae ait beaucoup fatigué mes yeux. C'est vous dire que j'écarte sans hésiter toute idée de supercherie.

Oui, il y a – surtout il y avait – à Clermont d'adroits faussaires. Plusieurs ont essayé de me tromper à diverses reprises. Mais je les crois incapables d'imaginer ce que nous avons constaté à Glozel ; j'ai des preuves de leur ignorance quant à l'antiquité.

Et puis, supposons la fraude. Comment feraient-ils parvenir leurs produits à Emile Fradin dans ce minuscule hameau de Glozel, sans qu'on s'en aperçût ? Comment lui, les introduirait-il en cachette dans ce sol non remanié (Breuil l'a bien établi), dans cette tombe dont la boue – nous l'avons constaté l'un et l'autre – était parfaitement intacte ?

Rappelez-vous enfin l'origine des fouilles, découverte fortuite, que les envoyés de la Société d'émulation de Moulins avaient jugée de nul intérêt. Rien de sensationnel dans ce début. C'est le contraire qui a lieu d'habitude en cas de fraude.

Enfin, j'ai appris l'autre jour à Vichy que la police avait surveillé le jeune Fradin, sans rien remarquer de suspect. Et puis, pour qui connaît les paysans, est-il admissible que le voisinage des Fradin n'ait formulé aucune accusation s'il soupçonnait quoi que ce soit d'anormal ?

Voilà mes raisons de croire ; elles me paraissent très solides. En tout cas, si, par le plus extraordinaire des hasards, nous étions dupés, Jullian le serait beaucoup plus que nous, puisqu'il attribue un sens à des choses qui n'en auraient pas.

J'ai fait hier à Clermont la recherche que vous m'aviez demandée dans la Revue d'Auvergne : il n'y a rien en 1909. Je continuerai à mon retour, c'est-à-dire dans huit ou dix

jours. Car, après la surveillance du baccalauréat à Guéret, je dois me rendre à Paris pour la session du Conseil Supérieur de l'I.P.<sup>4</sup>.

Bien cordialement à vous.

Aug. Audollent<sup>5</sup>

Votre brochure sur le Pont du Gard est des plus instructives. Merci encore de me l'avoir donnée.

---

Université de Clermont

Faculté des Lettres

Clermont-Ferrand, le 20 novembre 1927

Mon cher Confrère et Ami,

Je vous adresse en bonnes feuilles l'article que j'ai livré, il y a plus de trois mois, au Correspondant, et qu'il vient de se décider à faire paraître enfin ! Ce n'est pas très présentable, mais c'est tout ce que je possède en ce moment.

Vous avez pu voir dans les Débats du 14 novembre la seconde rectification que j'ai faite à la note de Dussaud (p.43). Nous sommes tout à fait d'accord. Mais ce n'est pas une sinécure de réfuter toutes les erreurs de ces Messieurs.

Je suis content de me rencontrer encore pleinement avec vous dans mon « argument de bon sens ». L'interprétation de la 1<sup>e</sup> tablette par Jullian est au contraire un défi au bon sens. Naturellement un thuriféraire a surgi aussitôt. Mais les conclusions de celui-ci – c'est Dussaud, que je veux dire – n'ont, à mon avis, ni queue, ni tête.

A quand le coup d'encensoir de Begouen ?

Et dire que si quelqu'un se trompe plus que n'importe qui, dans cette affaire, c'est Jullian ! Car, ou bien les objets sont authentiques, comme nous le croyons vous et moi, et ils n'ont rien de gallo-romains ; ou bien ils sont faux, et alors il aura attribué un sens à ce qui n'en a aucun.

---

<sup>4</sup> Conseil supérieur de l'Instruction publique.

<sup>5</sup> Vol. 1, note 309, p. 214.

Le plus curieux, c'est que Dussaud m'écrivait, il y a quinze jours : « en n'acceptant pas le gallo-romain, ni les lectures de M. Jullian, vous avez rendu un grand service. Vos avis particulièrement compétents sur ce point ont déterminé pour une grande part l'abandon d'une théorie magique séduisante ». Aujourd'hui, c'est un autre air de flûte. Il faut bien avoir toujours raison.

Savez-vous quelque chose sur les constatations de la Commission ? Ce rapport préparé par chacun de ses membres isolément ne me dit rien qui vaille. Toutes les influences ou pressions peuvent s'exercer.

Bien amicalement à vous.

Aug. Audollent

Lettres de  
**Paul AVENEAU DE LA GRANCIERE**

Vannes, 25 avril 1900

Monsieur et très honoré Confrère,

J'ai lu avec un vif plaisir les très intéressants renseignements que vous avez eu l'extrême bonté de me donner sur les marques de potiers romains que je vous avais communiquées. Merci mille et mille (*sic*) ; grâce à vous le rapport qui sera présenté à la Soc. polymathique sera accompagné de notes du plus haut intérêt.

Si vous voulez bien me le permettre, je vais soumettre à votre profonde érudition les nouvelles estampilles suivantes :

FELIX

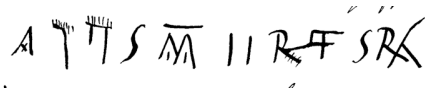
MANV en lettres cursives

NONVS

CEL IXIO

La marque VLICC OF a été rencontrée à Corseul. Peut-être faudrait-il lire Ulicc(i) of(ficina). Parmi les poteries plus communes, j'ai aussi à vous signaler un vase – un bol en terre grise – sur lequel nous avons relevé un graffite très bien conservé. Ce graffite est absolument authentique. M. du Chatellier n'en connaît qu'un seul en Bretagne sur un vase trouvé à Carhaix, et il n'en garantit pas l'authenticité.

Voici la réduction de notre graffite :



Voici ce que nous avons lu :

A t e s m e r t S R L

Je vais calquer l'inscription et vous l'envoyer ci-jointe. La lecture sera ainsi plus sûre.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> P. AVENEAU DE LA GRANCIERE, « Fouilles au nouveau cimetière de Vannes (1899-1900). Découverte d'un graffite sur un vase », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1900, p.33-40.

J'ai encore à vous soumettre un petit vase en poterie noire, avec ornementation et inscriptions en barbotine blanchâtre. Voici l'inscription :

ACAI O

Ce petit vase dont voici la figure a été trouvé au cimetière gallo-romain de Vannes en 1877 avec de nombreuses urnes funéraires. Il n'a jamais été étudié.

Mais j'abuse de votre grande obligeance et je vous prie de bien m'excuser.

Je vous remercie infiniment du très intéressant exemplaire de la Revue épigraphique que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer. C'est avec grand plaisir que je vais m'occuper de vous recruter des abonnés. Je suis déjà certain de vous avoir l'abonnement de la Soc. polymathique. Vous pouvez compter sur moi.

Et maintenant, Monsieur et cher Confrère, veuillez encore bien m'excuser si j'abuse autant de votre temps si précieux et croire à l'expression de mes sentiments les plus sympathiques et dévoués.

Aveneau de la Grancière<sup>7</sup>

---

Vannes, 24 juin 1901

< de la main d'Espérandieu > : R 4 sept 1901

Cher Monsieur,

Veuillez m'excuser, je vous prie, si, bien malgré moi, j'ai tardé à répondre à votre gracieux petit mot. J'étais à la campagne pour quelques jours seulement. J'en arrive et je m'empresse, avec plaisir, de vous envoyer quelques-uns de mes derniers pauvres petits travaux. Vous verrez que plusieurs doivent leur existence aux renseignements que vous m'avez donnés si gracieusement et aussi à vos notes elles-mêmes.

Je profite de la circonstance pour recourir encore à votre inépuisable obligeance, et je vous envoie ci-joint la photographie d'un objet en terre cuite jaunâtre, à couverture grise, que je crois être un moule à monnaies, trouvé il y a quelques mois au cours des travaux du nouveau cimetière dont je vous ai déjà parlé.

On distingue encore une femme assise, une autre debout et drapée, une tête radiée, etc.

---

<sup>7</sup> Vol. 1, note 323, p. 84.

Est-ce un moule authentique ou plutôt celui d'un faux-monnayeur ou bien encore un jouet d'enfant ? Je ne sais trop qu'en penser. Tous les renseignements que vous voudrez bien me donner à ce sujet seront bien accueillis. Quels sont aussi les ouvrages à consulter ?

Veillez agréer, cher Monsieur, avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments très dévoués et très sympathiques.

Aveneau de la Grancière

Je me permets aussi de vous demander un petit renseignement, cher Monsieur. Puis-je prétendre, sans trop de témérité à l'honneur d'être admis membre associé-correspondant à la Société des Antiquaires de France. Je serais fort honoré de faire partie de cette savante compagnie et, si mes humbles travaux m'y autorisent un peu, je vous serais reconnaissant de m'indiquer la marche à suivre. Au besoin, si j'osais, je vous demanderais de bien vouloir appuyer ma demande. Bien entendu, si la chose est impossible, veuillez me le dire bien franchement.

Bien à vous

A. de la G.

Lettres de  
**Ernest BABELON**

8 octobre

< de la main d'Espérandieu > : 4 nov 88

Cher Monsieur,

Il y a quelques jours environ, je vous ai expédié par la poste en double exemplaire l'épreuve de votre tirage à part<sup>8</sup> de la Revue numismatique. Si vous avez reçu cette épreuve, il vous suffit de l'envoyer à l'imprimeur M. Rougier 1 rue Cassette Paris, avec votre bon à tirer et le chiffre du tirage. Si vous n'aviez pas reçu cette épreuve, c'est que la poste l'aurait égarée, et vous auriez l'obligeance d'en prévenir l'imprimeur qui vous en ferait parvenir un duplicata.

Vous recevrez aussi prochainement, si vous ne l'avez déjà, un certain nombre de bonnes feuilles de votre article. Les bonnes feuilles sont données gratuitement à tous les collaborateurs de la Revue et sont indépendantes des tirages à part qu'ils peuvent commander à leurs frais.

Lorsque votre tirage à part sera exécuté (il est temps encore de le commander), je me ferai un plaisir de vous faire parvenir les clichés pour que mon excellent ami Berthelé puisse les placer dans les colonnes de la Revue Poitevine.

Agréez, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments bien cordialement dévoués

Ernest Babelon<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> « Notes sur quelques monnaies découvertes à Poitiers par le R. P. C. de la Croix », *Revue numismatique*, 1888, p. 470-475.

<sup>9</sup> Vol. 1, note 213, p. 61.

25 décembre 1900

Mon cher ami,

Nous n'avons pas réussi à vous faire élire dans les nombreux scrutins qui se sont succédés vendredi, et je le regrette bien vivement. Cet échec tient à ce que plusieurs de nos amis étaient depuis longtemps déjà engagés envers d'autres candidats ; mais les voilà rendus libres à présent et j'espère qu'à la prochaine occasion, votre candidature triomphera.

D'ailleurs, pour un insuccès, il n'a pas été sans gloire et vous avez réuni un très grand nombre de suffrages : je ne me rappelle plus le chiffre exact, que vous devez connaître d'ailleurs. Il est rare qu'une première candidature réussisse même à grouper autant de voix. Cela est de bon augure. Dans tous les cas vous pouvez compter sur moi, et je ferai tous mes efforts pour que vous soyez un des premiers nommés. J'admire votre activité scientifique et les services que vous rendez à l'épigrapie auraient dû vous faire élire correspondant de l'Académie depuis longtemps déjà.

Veillez agréer, mon cher ami, avec mes vœux pour votre élection en 1901, l'assurance de mes sentiments bien sympathiques et tout dévoués

E Babelon

---

Mardi, 30 mai 05

Mon cher ami,

Je ne sais comment vous remercier du magnifique volume que vous avez eu l'aimable pensée de m'envoyer : nous avons enfin le recueil définitif et complet avec savant commentaire de tous les cachets d'oculistes. Je n'ose pas louer l'auteur ; je me contenterai de lui dire toute ma gratitude.

Vous savez que j'ai acheté pour le Cabinet des médailles toute la collection des cachets de M. Mowat. Si vous connaissez ailleurs d'autres cachets à vendre, je serais très heureux d'en enrichir encore le Cabinet des médailles qui se trouve déjà avoir la plus riche série. Je crois qu'il y a avantage scientifique à grouper dans un même musée les monuments



de même nature. Si donc vous pouvez faire la chasse en faveur du Cabinet des médailles, je contracterai vis à vis de vous une nouvelle dette de reconnaissance.

Merci encore, cher ami, et bien cordialement à vous

E. Babelon

---

Jeudi soir

< sans date, restitué 1906 >

Mon cher ami,

J'apprends par un journal que M. Ferrero se prépare à donner à Paris une grande conférence sur Alesia (*sic*).

Qu'est-ce à dire ? Comment cet étranger peut-il sans vous et sans le D<sup>f</sup> Simon donner cette conférence ? Serait-ce la raison pour laquelle je n'ai pas encore reçu de réponse de M. Liard au sujet de l'amphithéâtre Richelieu ?

Eclairez-moi, je vous prie, et tout à vous bien cordialement

E. Babelon

---

Société française des fouilles archéologiques

Paris le lundi matin 19 nov 1906

Mon cher ami,

J'ai écrit hier matin dimanche : 1° à M. Matruchot pour lui dire que votre conférence n'aurait pas lieu à la Sorbonne et que vous vous effaciez devant lui ; 2° à M. Liard, recteur de l'Académie de Paris pour lui dire qu'apprenant que M. Matruchot avait formé le projet de conférencier à la Sorbonne sur Alesia (*sic*), je retirais la demande que j'avais fait (*sic*) en votre nom. Je ne sais pas si mes lettres sont parties hier matin, le service de la poste ne fonctionnant à peu près plus, je crois, le dimanche. Toujours est-il que mes lettres se sont croisées avec celle-ci (qui est ci-contre et que je vous communique en vous priant de me la

rendre à notre première entrevue). Cette lettre vous donne l'amphithéâtre Richelieu pour le 20 décembre, au prix de 50 francs.

Mais voilà du fait de mes deux lettres d'hier un imbroglio fantastique que je vous prie de débrouiller aujourd'hui, en allant à la Sorbonne exposer l'affaire et en prévenant derechef M. Matruchot. S'il en est temps encore ayez l'obligeance d'aller dire à la Sorbonne que ma lettre d'hier est nulle et non avenue et que nous acceptons l'amphithéâtre Richelieu pour le 20 décembre.

Quant à M. Matruchot, le mieux serait évidemment qu'il s'entende avec vous, pour ne pas redonner en janvier dans le même amphithéâtre Richelieu une autre conférence sur Alesia. Nous inviterons tous les amis de l'Université en même temps que nos membres ; mais la conférence du 20, tout en portant vos deux noms, serait donnée sous le patronage exclusif de la Société des fouilles. Si cet arrangement peut convenir à M. Matruchot, il pourra naturellement, à son gré, faire ultérieurement une conférence seule : cela ne nous regardera plus. Mais je désirerais beaucoup que vous puissiez vous entendre sur les bases que je viens de vous indiquer. Tâchez donc de négocier aujourd'hui ou demain au plus tard avec la Sorbonne et avec M. Matruchot : je ne m'en mêlerai pas pour ne pas créer de nouvelles complications.

Je remarque que la lettre ci-contre de la Sorbonne est datée du 16 ; je ne l'ai reçue qu'hier soir dimanche. Mais dans les bureaux de la Sorbonne on doit croire que la lettre que j'ai écrite hier est une réponse à cette lettre du 16, ce qui n'est pas ; j'ai cru répondre avant que M. Liard ait statué sur ma demande.

Bien cordialement à vous

En hâte

E Babelon

---

Société française des fouilles archéologiques

Paris, le vendredi 23 nov 1906

Mon cher ami,

Je viens de m'entendre avec l'administration de la Société de Géographie. Il est entendu que votre conférence sur Alesia aura lieu à la Société de Géographie, 184 Boulevard St Germain

Le mercredi 12 décembre 1906

A 8 h  $\frac{3}{4}$  du soir

Pour les projections, il faut vous entendre avec l'opérateur de la Société de Géographie, le successeur de Molteni qui a un monopole à la Société de Géographie, est très bon marché, connaît bien le local et est parfaitement outillé. Ayez donc l'obligeance de passer à la Société de Géographie ; le concierge est au courant et vous donnera l'adresse de l'opérateur avec qui vous aurez à vous entendre ; il n'y a peut-être pas de temps à perdre.

J'attends votre note sur les fouilles pour notre Bulletin.

J'écris au D<sup>r</sup> Simon.

Tout à vous bien cordialement

E. Babelon

---

Paris, le 7 octobre 1909

Mon cher ami,

Au reçu de votre lettre, j'ai fait de nouvelles démarches auprès de l'administration pour demander un tour de faveur à l'adresse de la proposition que j'ai envoyée il y a de longs mois : on m'a promis que cette acquisition des cachets d'oculistes serait réglée ce mois-ci. Dans ce cas, vous toucherez en novembre. Mais cela ne me regarde plus : j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir de conservateur ; les règlements financiers se passent au-dessus et en dehors de moi. J'espère que vous aurez satisfaction dans les délais qui m'ont été indiqués.

Quant à une subvention de la Société des fouilles pour vos recherches à Alise, je transmettrai votre demande et vos belles photographies au Comité central de notre Société

lors de notre prochaine réunion fin octobre. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis tout et entièrement acquis à votre œuvre et que je désire vous aider de tout cœur. Mais nous n'avons que peu d'argent en caisse en ce moment ; je crains une objection de ce côté. Vous savez que nous allons avoir notre loterie et que l'année prochaine nous aurons des fonds. Patientez donc un peu ; volez de vos propres ailes, cette année, si nous ne pouvons encore rien ; mais dans un an je me crois autorisé à vous dire que vous pourrez largement compter sur nous. N'en dites rien. La chose sera d'autant plus aisée que la Société de Semur sera dans une déconfiture complète et qu'on ne pourra pas accuser notre Société de vouloir lui faire concurrence. Elle lui succédera purement et simplement par votre intermédiaire.

Nous reparlerons de tout cela à votre retour à Paris. En attendant, croyez, cher ami, à mes sentiments cordialement dévoués.

E. Babelon

---

Paris, le 29 janvier 1910

Deux fois merci, mon cher ami, de votre télégramme que je reçois à l'instant et aussi pour les renseignements si complets et si détaillés que vous avez pris la peine de m'envoyer au sujet du service militaire de mon fils.

J'aurais répondu plus tôt à votre aimable lettre sans les événements qui sont survenus depuis huit jours.

Quant à l'hospitalité que votre bonne amitié songe à m'offrir, rassurez-vous, je n'en ai pas besoin. Je n'ai pas encore l'eau chez moi, sauf dans la cave qui est pleine. Il y a de l'eau dans les deux bouts de la rue de Verneuil, mais pas dans ma maison que je gagne sur des tréteaux ou en barque.

Quel désastre ! Que de gens sans ressources ! Que de malheureux à secourir ! N'était ce lamentable côté de la situation, le spectacle des quartiers inondés est très curieux, et unique. Ces passerelles installées sur des tréteaux dans les rues inondées, ces échelles qui descendent du premier étage dans la rue, ces fournisseurs qui vont en barque ravitailler leur clientèle ! Hier la séance de l'Académie des Inscriptions offrait un aspect particulièrement

pittoresque, bien qu'elle ne se tînt pas dans la cour où nous aurions pu donner une fête vénitienne ou une naumachie en faveur des sinistrés.

Je pense qu'enfin le cauchemar va cesser : il fait beau et on annonce partout la décroissance des eaux.

Je suis tout à fait touché de votre si amicale proposition et en même temps, je ne vous le dissimule point, très heureux de n'avoir pas à l'accepter. Ma femme, à qui je vais tout à l'heure communiquer votre télégramme, sera elle aussi, j'en suis sûr, très particulièrement sensible.

Veillez agréer, mon cher ami, l'assurance de mes sentiments reconnaissants et cordialement dévoués.

E. Babelon

Lettre de  
**Charles BAYET**

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts  
Direction de l'Enseignement supérieur  
5<sup>e</sup> Bureau

Paris, le 19 janvier 1903

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que sur la proposition de la Commission des Musées, j'ai décidé, en principe, la publication d'un « Recueil Général des bas-reliefs de la Gaule romaine » et je vous ai chargé de la préparation de cet important ouvrage, c'est-à-dire de la réunion des documents, photographies, dessins, etc, qui devront y prendre place. La question de la publication ne se posera que plus tard, mais vous pouvez être certain qu'elle ne se fera pas sans votre concours, si l'œuvre que vous allez entreprendre donne toute satisfaction à la Commission qui sera appelée à la juger.

Pour cette préparation, vous serez obligé de faire des voyages, d'entretenir une correspondance afin d'obtenir les photographies et autres documents qui vous seront nécessaires, de dépouiller les archives du Musée de Saint-Germain, les portefeuilles de Montfaucon et de Millin à la Bibliothèque nationale, les papiers de Peiresc et d'autres savants des siècles passés. Ce travail exigera non seulement du temps mais entraînera aussi des frais ; vous devez vous entourer de collaborateurs que vous choisirez à votre convenance, et que vous rétribuerez comme vous le croirez légitime sur les fonds mis à votre disposition par mon Département. Une somme de 2500 FF est prévue à cet effet pour 1903. Il est entendu que les auxiliaires que vous choisirez ne seront pas engagés pour toute la durée du travail, qu'ils ne connaîtront que vous et ne relèveront en aucune façon de mes services.

L'ordonnement des sommes qui vous seront nécessaires ne sera fait que sur l'avis de M. Salomon Reinach, qui fixera, d'un commun accord avec vous, les indemnités à

répartir. Les travaux à rémunérer devront toujours être achevés avant le 31 décembre, afin que les dépenses en soient liquidées en temps voulu.

Il est désirable que tout le travail préparatoire soit terminé dans un délai maximum de trois années. Vous aurez à réunir et à classer des photographies d'après les bas-reliefs gallo-romains (en entendant la Gaule dans le sens le plus large, celui de César) ; vous laisserez de côté les bas-reliefs chrétiens publiés par M. Le Blant, mais vous recueillerez ceux qu'il n'a pas connus. La limite chronologique doit être la même que celle qu'a adoptée le Corpus de Berlin, c'est-à-dire le VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. Les bas-reliefs et les chapiteaux sculptés de l'époque romane ne devront pas figurer dans le recueil.

Les photographies de bas-reliefs n'étant pas suffisantes pour atteindre le but proposé, il conviendra de les étudier ou de les faire étudier sur place, de noter les dimensions, la nature de la pierre ou du marbre, l'épaisseur et l'état de la tranche, les trous de scellements, etc. Les descriptions des bas-reliefs de Wurtemberg, dans l'ouvrage de MM. Haug et Sixt, peuvent être considérés comme des modèles ; il est souhaitable toutefois que le texte ne soit pas trop étendu et que vous vous dispensiez d'interprétations qui sont du ressort des monographies archéologiques. Ce qu'il importe de donner surtout, ce sont des descriptions très précises et de bonnes images ; quant à l'interprétation des sujets représentés, elle ne sera indiquée que très brièvement.

Pour ne pas compliquer inutilement la préparation du Recueil des Bas-reliefs, je vous engage également à ne pas chercher à épuiser, pour chaque monument, la série des références bibliographiques. Il faut, à cet égard, distinguer entre les monuments existants et ceux qui ont disparu. Pour ces derniers, ou pour ceux dont il ne subsiste que des dessins, ou des descriptions, la moindre mention antérieure à la disparition de l'original, est, il est vrai, intéressante ; mais à quoi bon énumérer tant de références pour un monument dont on connaît la provenance et que l'on a sous les yeux ? En cette matière, il faut savoir se borner, et j'insiste d'autant plus sur ce point, que les publications archéologiques et épigraphiques contemporaines exagèrent souvent la documentation, sans rien ajouter de substantiel à l'information.

Quel que soit le soin apporté dans la reproduction photographique des bas-reliefs, il est presque inévitable, en raison des inégalités de l'éclairage, que tous les détails ne viennent pas sur l'épreuve avec la même clarté. Il sera donc toujours nécessaire de retoucher

les photographies à la gouache, avant de les reproduire par les procédés de la similigravure. Pour effectuer ce travail dans de bonnes conditions, l'éditeur devra donc disposer en même temps d'un dessin soigné qui accompagnera la photographie. Je vous conseille donc de ne pas vous contenter de photographier ou faire photographier les monuments, ajoutant d'ailleurs que les dessins destinés à fournir des renseignements complémentaires n'ont nullement besoin d'offrir un caractère artistique ; il suffit que les détails, en particulier les attributs des figures, y soient indiqués exactement.

L'ordre à adopter pour la publication de l'ouvrage, étant celui du « Corpus Inscriptionum Latinarum », j'attacherais du prix à ce que, dans le travail de préparation, vous vous conformiez au même ordre, et que le dépouillement commençât par les Alpes Maritimes pour continuer par la Narbonnaise et finir par les Germanies. Quand vos travaux vous conduiront dans les parties de la Gaule qui sont en dehors de notre territoire, je m'emploierai volontiers à vous en faciliter l'accomplissement en vous procurant des lettres de recommandation pour nos Représentants dans les pays voisins.

Votre temps devant être absorbé par les recherches multiples autant que délicates que vous allez entreprendre, j'entends vous laisser toute liberté pour l'employer au mieux des intérêts qui vous sont confiés et je ne vous demande pas de m'adresser des rapports réguliers. Désireux toutefois que la Commission des Musées suive la marche de vos travaux, vous voudrez bien tenir exactement M. Salomon Reinach au courant de leur état d'avancement.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

Pour le Ministre et par autorisation

Le Directeur de l'Enseignement supérieur

Ch. Bayet<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup> Vol. 1, note 51, p. 109.



Lettre de  
**Maurice BESNIER**

Caen, 28 mai 1912

< de la main d'Espérandieu > : R 30 mai

Mon Commandant,

Je m'excuse de vous avoir fait attendre ma réponse, mais un de mes enfants est sur le point d'être opéré de l'appendicite et j'ai été trop occupé et préoccupé ces jours derniers pour vous écrire plus tôt.

Je n'ai fait, sur le texte de la circulaire que vous m'avez communiquée et que je vous retourne, que des corrections de pure forme.

Permettez-moi, d'autre part, d'appeler votre attention sur les deux points suivants :

1° la circulaire a été imprimée au Puy chez Peyrilles. Avez-vous arrêté définitivement avec M. Leroux le choix d'un imprimeur pour la Revue épigraphique? Je sais que M. Cagnat tient extrêmement à ce que son Année épigraphique continue à être imprimée chez Burdin, qui s'en acquitte, à son entière satisfaction, depuis 1887. Vous savez combien on a de peine à obtenir une impression convenable en caractères épigraphiques. Il serait dangereux de faire de nouvelles expériences. M. Cagnat n'y est pas disposé : il me l'a dit et écrit plusieurs fois.

2° dans la première lettre qu'il m'a adressée au sujet de la Revue projetée, M. Ad<olphe> J. Reinach m'a proposé de lui-même de rémunérer ma collaboration ; dans une conversation que nous avons eue ensemble cet hiver il a même fixé un chiffre qu'il soumettrait à M. Leroux : 400 fr. par an. Depuis, il m'a annoncé que M. Leroux faisait des difficultés et n'était disposé qu'à accorder des frais de correspondance à partager entre les divers promoteurs de la publication. J'ai répondu que je désirais être assuré d'avoir personnellement une somme fixe annuelle, pour m'indemniser du temps et du travail que j'aurais à consacrer à la Revue, au détriment d'autres tâches. Il y a de cela deux mois. Je n'ai plus entendu parler de rien.

Je prends la liberté de vous soumettre cette question, en votre qualité de directeur de la revue. M. Cagnat en a parlé de son côté à M. Leroux. Il me semble que ma demande n'a rien d'excessif. C'est d'accord avec M. Cagnat que je vous la renouvelle ; la fusion de l'Année épigraphique avec la Revue épigraphique n'est possible qu'à cette condition. Il importe donc que ce point soit tranché avant d'imprimer les circulaires.

Je compte sur votre aimable intervention pour décider M. Leroux. Je serais heureux d'obtenir gain de cause grâce à vous et de pouvoir, sous votre direction, apporter mon concours à l'œuvre intéressante et utile que vous entreprenez.

Veillez agréer, je vous prie, mon Commandant, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Maurice Besnier<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Vol. 1, note 352, p. 88.

Lettre de  
**Joseph BIROT**

Lyon, 5 avril 1909

Très Honoré et très cher Confrère,

Enfin, j'ai pu profiter de quelques loisirs laissés au médecin par la grippe qui a atteint cette année plus ou moins certainement toutes les familles de Lyon. Mais d'autre part, il a fallu que j'attende une heure à peu près passable pour aller au musée. Et pour y photographier, il faut choisir le jour où les salles ne sont pas ouvertes au public, où ce n'est pas jour de balayage ou jour de repos hebdomadaire.

Enfin, j'ai pu terminer mes opérations tant bien que mal et vous envoie aujourd'hui à peu près tout ce que vous me demandez. S'il est des clichés qui laissent à désirer, dites-le moi, je les referai et vous enverrai quatre exemplaires. Mais les objets sous les arcades du cloître sont bien difficiles à faire venir, les sculptures ne se voient pas.

Mais procédons avec ordre et méthode :

1° Réponses aux desiderata bibliographiques

1) F. Artaud, Discours sur les médailles d'Auguste ..., Lyon 1820, in 4°, figures, 1820, in 4° de 28 pages et 39 pages de notes.

2) Revue du Lyonnais, t V, 3<sup>e</sup> série, 1868,

3) Arnould Locard, Notes sur une tombe romaine, Lyon 1882, in 8°, 16 pages et 2 héliogravures

4) Vous me demandez ensuite quelle est la hauteur du masque du cyclope (Dissard Catal. p.202, n°8 – salle du haut) ? Vous trouverez la réponse dans le catalogue :  $H = 0,95 - 1 = 0,83$ .

Le n°8 du catalogue n'est pas un cyclope mais un masque, un larve. Le cyclope n'est pas catalogué : il est à droite au fond de la même salle. Je vous envoie à tout hasard celui que m'indique le catalogue et que vous paraissez demandeur dans vos lettres.

2° Photographies demandées

Autel trouvé à Hostel, près de Vieu en Valromey.

L'ouvrage de Sirand n'est pas à la bibliothèque du Palais des Beaux-Arts. Mais M. Dissard en a un exemplaire, et après m'avoir fait voir le dessin représenté au n°1 de la pl. XII du t. II, il m'a conseillé de ne pas en faire la photographie. Le dessin a été fait par Sirand, et est inexact et insuffisant. Il vous a donné le conseil de faire photographier cet autel d'un Sylvain par une personne de Belley, car il a vu cet autel dans le vestibule, croit-il, du petit séminaire, Desjardins, l'architecte à qui appartient Hostel, en ayant fait don à Belley – ou bien demander au fils Desjardins, Paul Desjardins, 28 rue d'Enghein à Lyon, architecte adjoint des monuments historiques, s'il n'aurait pas en sa possession une photo de cet autel<sup>12</sup>.

Sarcophage de l'île Ste Barbe - Génies des Saisons

Je vous envoie une photo que j'ai prise en 1899 de la porte romane de l'ancien cloître de l'église St Martin et St Loup et à droite et à gauche sculptures romaines et romanes, dont celle que vous demandez. Si vous ne pouvez utiliser le sarcophage de cette photo à cause de sa petitesse, dites-le moi. Voici la belle saison et j'irai prendre en plus grand l'objet en question.

Je vous envoie à la suite les photos de :

2° La course de chars – Catalogue p. 202, n° 6. Arcade n° VII<sup>13</sup>

3° < illisible > du jardin du cloître – Angle NE- fouilles faites sur chemin de la Favorite

4° Le couvercle du sarcophage de Crixsius Antonius, Catalogue p. 168, n° 297, Arcade XVIII<sup>14</sup>

5° L'inscription du cataphractaire, Catalogue p. 145, n° 86, arcade LIX<sup>15</sup>

6° La statue de bronze Jupiter ou Neptune, Catalogue p. 217, n° 49, salle du haut<sup>16</sup>

7° Masque larve trouvé aux Massues, Catalogue p. 202, n° 8, salle du haut<sup>17</sup>

8° Le moulage en plâtre signalé par Locard, trouvé à Trion, Allmer et Dissard, p. 230<sup>18</sup>

<sup>12</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 1811, p. 48.

<sup>13</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 1778, p. 31.

<sup>14</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 1774, p. 29.

<sup>15</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 1780, p. 32.

<sup>16</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, peut-être le n° 1746, p. 13.

<sup>17</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 1792, p. 38.

Je vous envoie 2 exemplaires, vous choisirez celui que vous préférez.

Et je crois que j'ai répondu à toutes vos demandes. Il est bien entendu que si parmi les photos, il en est qui ne soient pas satisfaisantes, je m'empresserai d'en tirer un nouveau cliché. J'ai tiré les épreuves aussi noires qu'il m'a été possible, je ne sais si vous les trouverez convenables.

En relisant, après travail fait, votre lettre, je découvre que vous m'aviez donné les dimensions approximatives des photos : je m'aperçois que l'autel qui devait avoir de 8 à 12 n'en a que la moitié ! Quant au couvercle de sarcophage de Crixsius vous m'aviez indiqué 6 à 7 c de Haut, or mon appareil 13x18 ne me permet pas de donner cette dimension à l'objet qui est trop long (et très difficile à faire venir en photo). Quant aux autres, elles sont dans les dimensions requises.

Je compte bien aller cette année au Congrès d'Avignon où nous aurions (*sic*) le plaisir de nous rencontrer.

Comment vouliez-vous sur le plateau d'Alesia, faire la connaissance de cent congressistes qui se trouvaient groupés autour de vous ? Vous nous aviez intéressé (*sic*) au plus au point (sans jeu de mot, car monté sur le banc et au sommet de la montagne, vous nous dominiez) et nos applaudissements vous ont témoigné le plaisir que vous nous avez fait.

Veillez agréer, bien cher Monsieur, l'expression de mes sentiments bien distingués, et bien sympathiques,

J. F. Birot<sup>19</sup>

Excusez les griffonnages et ratures de ma lettre qui est franchement peu présentable.

---

<sup>18</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 1786, p. 35.

<sup>19</sup> Vol. 1, note 93, p. 117.

Lettre de  
**Adrien BLANCHET**

14 janvier 1912

< de la main d'Espérandieu > : R 15 janvier

Mon cher ami,

J'ai bien reçu du Ministère votre tome IV, qui sera aussi utile que les trois précédents. Je vous dois de vifs remerciements puisque c'est sans doute vous qui m'avez mis sur votre liste.

Permettez à ma vieille amitié de vous présenter maintenant quelques remarques, surtout pour des questions qui me touchent un peu.

N° 3136, p. 218. Vous paraissez d'un avis différent de celui de Babelon et Blanchet à cause des raccords ! Mais il ne saurait y avoir de critérium de ce genre : on connaît des bronzes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui ont aussi des raccords « à l'antique ». C'est ce qu'ignorent en général les archéologues qui ne s'occupent que de l'antiquité.

J'ai toujours la même opinion sur le buste de St Eustache et je l'ai dit encore en 1911, dans le Bull. de la Société de l'Histoire de Paris (une des Société dont je suis président).

Pour le 3137, vous avez omis de faire remarquer ce que j'avais dit au sujet de la cassure symétrique des blocs 1 et 2 de votre p. 218. Vous dites p. 221 qu'il faudrait admettre le emploi collectif. Où est la difficulté ? N'avez-vous pas les blocs du temple d'Yzeures, dans votre même tome IV ?

p. 259, n° 3207. Le bas-relief de Luxeuil n'est pas le seul de ce genre. Voy. ma note dans le Bull. Soc. Antiq. France, 1902, p. 210 (Anguipède de Hanau).

J'aurais bien des remarques à vous faire au sujet de plusieurs numéros. Je ne comprends pas, par exemple, la présence des n° 2927 et 2928, dans un recueil de monuments de la Gaule romaine. Avec ce système-là, vous serez obligé d'insérer tous les bas-reliefs funéraires attiques, qui dorment dans les Musées départementaux.

En passant, je vous signale que les 2 fragments de votre n° 3455 ont été publiés déjà par Mowat dans le Bull. de la Soc. des Antiquaires de France, 1897, p. 115-118, 2 fig.

Pardonnez ces critiques, qui vous prouvent au moins que j'ai examiné votre travail. Mais je n'oublie pas que la critique est facile ...

Il me reste à vous souhaiter de bons succès ; j'y mets une petite restriction, car je ne saurais être un surhomme et il faut bien que je pense à moi-même. Vous savez que je n'ai jamais eu l'intention de vous barrer la route, puisque j'avais déjà écrit ma lettre de candidature au moment de l'élection de février 1909.

Bien cordialement à vous

Adrien Blanchet<sup>20</sup>

---

Paris, 7 mai 1927

Mon cher Confrère et ami,

J'ai attendu, pour vous écrire, d'avoir commencé à organiser mon « chantier<sup>21</sup> ». Je sais que vous avez mis obligeamment vos fiches à la disposition de la future commission qui doit, paraît-il, me choisir comme directeur de la publication française. En y joignant mes propres fiches, cela fera évidemment déjà un fond solide. Mais j'ai jugé nécessaire de faire travailler des « régionaux » et, pour le moment, j'en ai quelques uns qui me donneront le dépouillement de 17 départements du Midi, de la frontière italienne au golfe de Gascogne.

Avec cela nous devons être presque complets.

J'ai pensé que vous pourriez me rendre le service de me fournir plus spécialement les départements du Gard (naturellement) de la Lozère et de l'Ardèche. Avec votre adhésion et deux autres que j'attends encore, la Provincia ou Gallia Narbonnensis et la Novempopulanie pourront être menées de front et prêtes en peu d'années.

Je garantis le remboursement des frais de poste et de bureau à mes correspondants. C'est pour ne pas créer d'exception que je vous envoie un timbre. Il ne s'agit pas d'affaires personnelles, mais d'une entreprise nationale, à mon avis, qui doit être considérée à part.

---

<sup>20</sup> Vol. 1, note 255, p. 143.

<sup>21</sup> Il veut parler de la *Forma Orbis Romani*.

Je sais que vous avez beaucoup avancé votre révision des inscriptions ; je vous signale pour le cas où vous l'auriez oubliée, ma note sur une inscription de Vence, présumée inédite.

Bien cordialement à vous

Adrien Blanchet

PS. Vous pouvez croire que si j'ai accepté ce poste central, c'est plutôt par dévouement à la « chose » publique, car vous devez penser que je ne m'amuserai pas tous les jours. Rien que la correspondance avec une quarantaine de travailleurs, épars sur la France !!

---

Paris, 14 mai 1927

Mon cher ami,

Lorsqu'on m'a parlé du projet, qui devenait brûlant, à cause de la question posée à Bruxelles (« la France se charge-t-elle de la partie Gaule ? »), on m'a dit que le défi devait être relevé, et qu'il fallait un directeur à Paris. C'est pour cette raison que j'ai accepté, pour rendre service du point de vue national. J'ignorais quelles promesses Homolle avait pu faire en son propre nom et je n'avais pas trouvé trace du projet dans les Ctes Rdus.

Je tiens à ce que vous puissiez être persuadé que je n'ai jamais brigué ce poste peu enviable de directeur d'un travail pour lequel je prévois 40 à 50 collaborateurs. Ce rôle ingrat, cette tâche extrêmement lourde, ne peuvent m'apporter autre chose que des ennuis. Quant aux bénéfices, je sais que quelqu'un de Paris a déjà dit : « il veut la rosette ! » A l'âge où j'ai eu le ruban, je n'ai guère d'espoir d'avoir la rosette. Etant donné le délai nécessaire j'aurai alors de 68 à 70 ans. Irai-je jusque là ?

Donc ce n'est sûrement pas cela qui m'a guidé, mais bien le désir de rendre service à mon pays. Remarquez que j'ai fort bien pensé à vous, mais je savais que vous vous occupiez d'une révision du Corpus. Je ne pensais donc pas que vous aviez l'intention de vous occuper aussi de la Carte archéol.



Vous avez peut-être, et sûrement des occupations absorbantes à Nîmes ; mais en Province, on ne se doute guère de ce qu'est la vie de Paris. De l'Institut même, vous n'avez que le côté agréable car vous n'appartenez à aucune commission et vous ne faites aucun rapport. Dans l'Annuaire de l'I<nstitut> vous ne pouvez prendre qu'une petite idée des Commissions de l'Ac. des I-BL. Je suis de 11 de ces C<ommissions>, et vous n'avez pas idée des heures qu'elles mangent. Mais revenons à la Forma. Je prends bonne note de votre promesse pour le Gard. Quand vous le pourrez, envoyez-moi ; mais vous subordonnez l'achèvement du Gard, que je croyais terminé dans vos cartons, à celui des Inscr. t. XII. Il me sera difficile d'accepter un délai de ce genre (??) pour que le reste puisse marcher. J'entends que vous ne tenez guère à l'Ardèche et à la Lozère. Est-ce bien ainsi qu'il faut comprendre ? Je sais bien qu'il y aura des difficultés avec ma phalange de collaborateurs ; mais j'en ai déjà une quinzaine qui montrent une grande bonne volonté, et dont plusieurs ont des fonctions officielles absorbantes cependant.

Bien amicalement à vous

Adrien Blanchet

Lettres de  
**Oscar BOHN**

< lettre en français >

Berlin 30 octobre 1900

Très honoré Monsieur !

Agréez l'assurance de ma plus sincère reconnaissance de votre offre généreuse. Vous rendez un service au Corpus, si vous aviez la bonté de m'envoyer votre Revue illustre.

Je prends la liberté à l'occasion de votre lettre aimable, de faire quelques remarques sur le sigle d'amphore :

HOEPIORF<sup>22</sup>

Je ne connais rien semblable (*sic*) ni parmi les amphores de la Gaule et de la Germanie (déjà mis sous presse par moi : Corpus XIII 3<sup>e</sup> partie n. 10002, 1-648), ni parmi celles qui sont données à Rome (Corpus XV, 2558-3583), quoique la plupart des sigles d'amphores gaulois ou germaniques se trouve aussi à Rome.

L'interprétation de ces sigles est pleine de difficulté, parce qu'un grand nombre est composé des noms abrégés. Les points sont omis très souvent. A cause de cela je doute de la lecture Hoepiorum, gentilice nouveau.

Il y a des sigles : HO (C. XII 5683, 124) et PCHO (C. XIII, 3, 10002, 147 et XV, 2749) ; ce sont deux éléments qui se trouvent aussi dans le nouveau. Les lettres suivantes indiquent peut-être le nom d'esclave. Je propose<sup>23</sup> sous toute réserve la lecture :

= ph ?

H ( ) O ( ) EPIOR (us) F (erit)

Ou H ( ) OE ( ) DIOR (atus) F (erit)

= d ?

si M. Camoreyt ne s'offense pas de mon doute car il dit « caractères nettement lisibles » – je vous prie d'avoir la bonté de me trouver un estampage de ce sigle.

<sup>22</sup> *Revue épigraphique* n° 98, juill-sept. 1900, p. 125.

<sup>23</sup> *Revue épigraphique* n° 99, oct-déc. 1900, p. 144

J'ai sous <la> main les planches I et II du dernier numéro de la Revue (envoi de M. de Ricci à Paris), pas le texte. Il y a deux autres sigles, dont je ne connais pas un pendant : les 8 et 9. Le premier est très lisible jusqu'à la fin : † ? ; l'autre est très douteux. Je serais réjoui d'en avoir aussi des estampages.

Je serais très heureux de vous rendre un service réciproque.

Agréez, monsieur, l'expression de mon parfait dévouement et remerciement réitéré.

O. Bohn<sup>24</sup>

---

< lettre en français >

Steglitz le 21 sept 1902

Cher Ami,

Vous n'avez rien à me remercier, parce qu'il était pour moi un mobile officium de renoncer en votre faveur à la publication des cachets d'oculistes. Votre nom est si lié avec cette partie de l'instrumentum, que vous êtes le seul, à qui ce travail appartient. Je serai fier de voir mon nom conjoint à votre sur le livre du Corpus.

Permettez-moi de profiter de cette occasion en vous priant de vouloir écrire pour moi à Avignon. Il s'agit du graffito publié par vous au musée Calvet, p. 224 trouvé à Naix. je connais le fac-similé, que M. Maxe-Werly en a donné aux Mém. de Bar-le-Duc 1885 p. 122, mais il ne suffit pas. Il y a une partie des traits indéchiffrables. Vous avez des relations excellentes avec M. le directeur du musée Calvet<sup>25</sup>. Voulez-vous prier ce monsieur de ma part, de m'envoyer un moulage de plâtre et d'y ajouter quelques renseignements sur la forme du vase, où le titre se trouve (sur la panse ? sous le fond ?). Vous dites qu'il est tracé avant cuisson, dans les autres publications n'en est rien dit. Mais le caractère des lettres ne permet aucune autre explication.

Je travaille depuis plusieurs mois aux graffiti. L'édition offre beaucoup de difficultés. Mais il est un travail très intéressant ; si j'aurais en tout cas des copies assez bonnes !

---

<sup>24</sup> Vol. 1, note 335, p. 85.

<sup>25</sup> De 1890 à 1906, le conservateur est Léon-Honoré Labande avec qui Espérandieu a effectivement une correspondance.

Par l'entremise de M. Jos. Déchelette j'ai reçu un original et un estampage d'un graffito\* de la collection de M. Kuhn à Marcillat surtout inédits. Si vous avez d'autres graffiti dans votre recueil provenant de la même collection, je vous prie de me les envoyer tantôt ; les marques ne sont pas pressantes.

Je vous remercie cordialement pour l'amabilité que vous m'avez montrée en m'offrant votre hospitalité. Je l'accepterai avec beaucoup de plaisir, quand je serai en état de réaliser mon projet.

Votre affectionné

O. Bohn

\* 1, ...draucus ferit ; 2, duas a paullino

ret.

Ret.

---

< lettre en français >

Berlin, le 12 décembre 1902

Cher Ami,

M. Hirschfeld et M. Mommsen ont consenti que votre travail sera inséré dans le mien, quand le manuscrit aura été tout fini.

Pouvez-vous fixer un terme ? Si je ne me trompe pas, vous avez déjà répondu à cette question. Mais par un hasard malheureux votre dernière lettre s'est égarée dans mes papiers. Je ne peux la retrouver au moment.

Je vous prie de m'adresser une lettre, que je présenterai alors à M. Hirschfeld. Il s'ensuivra de votre réponse, quels chapitres je ferai imprimer encore. Nous n'en avons pris une décision. Mais rien ne presse. J'ai trois feuilles sous presse ; le manuscrit de deux ou trois autres est dans l'imprimerie ; autant de manuscrit (*sic*) est chez moi. Je ne vois pas que l'*instrumentum argillarum* aura été achevé en moins de deux-trois mois.

Dans l'espoir que votre travail marche bien et vous êtes toujours en bonne santé.

Je suis votre ami sincère

O. Bohn

Lettres de  
**Raoul BOUILLEROT**

Dijon, le 27 janvier 1906

Monsieur le Commandant et cher Confrère,

Mon collaborateur et confrère à la Commission des Antiquités de la Côte d'Or, M. le Vicomte de Truchis, corresp<sup>t</sup> des Antiquaires de France, vient de me donner, pour le prochain n° de la Revue Préhistorique de l'Est de la France, un excellent article relatif aux fouilles du Mont-Auxois et surtout à l'étude des substructions mises à jour.

Sa compétence à ce dernier point de vue étant indiscutable, je serais très heureux de publier cette étude. Mais elle serait bien plus intéressante encore si elle était appuyée de quelques illustrations.

Le 12<sup>xbre</sup> dernier, je vous ai vu prendre des clichés, en compagnie de notre excellent ami Corot. S'il n'y avait urgence, pour ne pas trop retarder la publication du n°, j'aurais prié Corot de vous demander en mon nom ces clichés ; mais, pour la raison ci-dessus, je me permets de m'adresser directement à vous.

Dès que le n° aura paru, je tiendrai à votre disposition, si cela peut vous être agréable, les clichés simili, ou bien on pourrait en faire des cartes postales qui seraient vendues au bénéfice des fouilles.

Quand verrons-nous ce brave Corot diriger les fouilles d'Alise ? C'est ce que nous réclamons tous ... C'est ce que nous ne verrons peut-être pas, si vous et M. Héron de Villefosse ne vous y employez avec énergie.

Je vous serais vivement obligé de me le dire le plus tôt possible si vous pouvez réserver à ma demande un accueil favorable, afin que je puisse faire photograver sans retard.

Veillez croire, Monsieur, à tous mes remerciements à l'avance, et agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Raoul Bouillerot<sup>26</sup>

Directeur de la Revue Préhistorique de l'Est

---

<sup>26</sup> Vol. 1, note 43, p. 167.

Dijon, 6 7<sup>bre</sup> 1906

Cher Commandant et Confrère,

Je m'empresse de vous remercier des deux intéressants numéros de la Revue Epigraphique que vous avez bien voulu m'adresser et de vous informer que je fais envoyer immédiatement à votre imprimeur, à Vienne, le cliché que M. Héron de Villefosse m'a prêté avec tant d'obligeance.

Merci de bien vouloir penser à mon neveu. Je lui écris d'aller vous voir vendredi au ministère et de vous expliquer son cas. Je vous serai vivement reconnaissant de ce que vous pourrez faire pour lui.

Je suis allé à Alise le 19 août et j'ai eu le regret d'apprendre que vous étiez parti le matin même pour Paris. Par contre, je suis tombé en arrêt devant le secteur fouillé avec méthode et avec science derrière le théâtre, ce qui change de tous les trous faits jusqu'alors.

Deux choses m'ont frappé : le remplissage du théâtre, fait de pierres brutes, non ouvrées, et qui ne proviennent pas de la ruine de l'édifice, ni des édifices voisins. Le monument n'aurait-il pas été détruit pendant sa construction même, alors que sa façade seule était achevée et que son hémicycle était en voie de construction ? Simple hypothèse que je vous soumets.

En second lieu, je ne m'explique pas la rareté du mobilier proprement dit dans un foyer d'occupation si intense et caractérisé par un tel amoncellement de poteries. Et pas d'inscriptions !

N'aurait-on pas par hasard, refouillé en partie les terrains déjà remués par la Commission des Antiquités de la Côte d'Or, et où les fouilles avaient été si fructueuses en 1820, 1840, etc. Je le crains, car c'est bien là le fameux cimetière St Père d'où provient l'inscription in Alisiia et d'autres, ainsi que les principaux objets que nous possédons ici.

Nous parlerons de cela le 13 7<sup>bre</sup> prochain, car j'ai l'espoir de vous rencontrer à Alise, où j'irai, sauf empêchement absolument majeur.

Veillez agréer, mon cher Commandant et Confrère, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Raoul Bouillerot

Je vous présenterai mon ami Drioton, conservateur du musée de Dijon, qui vous communiquera un fragment d'inscription trouvé dans un bâtiment légionnaire (VIII<sup>e</sup> Augusta<sup>27</sup>) près Dijon. Il y est question d'un MEDICVS ... le Major de la 8<sup>e</sup> Légion ? M. de Ricci l'a vue et l'a trouvée intéressante. On découvrira peut-être le reste.

---

Fontaine-les-Dijon

14 août 1908

Mon cher Commandant,

Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été heureux de la « prise de plume » de l'ami Corot et de celle de Chabeuf, et surtout du Compte rendu du Comité des travaux historiques, qui a donné une verte leçon à la Société de Semur.

Je n'ai pas voulu prendre part au débat, pour ménager les intérêts de la Revue Préhistorique, et parce que je me défie de moi-même et du mordant que j'eusse apporté certainement dans la question. J'allais proposer de descendre Vercingétorix de son piédestal et d'y placer ce pauvre père Pernet, qu'on couvrait de ridicule et qu'on assommait à coups d'encensoir absolument idiots. Je ne crois pas qu'il mérite un traitement semblable et un tel pavé de l'ours.

Tout est bien qui finit bien et, puisque vous revenez à Alise – en triomphateur – vous m'y reverrez.

Je vous adresse sous ce pli une mauvaise épreuve d'une stèle trouvée « en Baulard<sup>28</sup> », à Nuits-Saint-Georges. Le canton de vignes situé dans la plaine, en dessous de Nuits, dans une boucle du Muzin, est le Nuits gallo-romain et mérovingien, extrêmement riche en vestiges de ces deux époques. Toutes les découvertes qui y ont été faites jusqu'à ce jour, et

---

<sup>27</sup> Camp de la VIII<sup>e</sup> légion à Mirebeau-sur-Bèze.

<sup>28</sup> Aujourd'hui orthographié Les Bolards.

elles sont nombreuses, ont été fortuites. Les vignes sont de valeur, et aucun propriétaire ne consent à laisser pratiquer des fouilles. C'est inouï cependant ce qu'on y a déjà trouvé. On distingue encore des rues pavées et le centre était très important.

La stèle en question a été découverte il y a un certain nombre d'années, avec d'autres qui ont été remises en terre. Elle appartient à un de mes amis et je voudrais la publier. L'épreuve ci-contre la réduit à peu près au 1/6.

La « Fortunata » qu'elle représente est intéressante. Je ne suis pas documenté ni expert dans l'archéologie gallo-romaine et je n'aime pas à me mêler de ce que je ne connais pas.

Aussi ai-je pensé à mettre à la fois votre science et votre obligeance à contribution et à vous demander de bien vouloir honorer la Revue Préhistorique d'un article sur cette Fortunata<sup>29</sup>.

Ce serait toutefois assez pressé, car je voudrais le faire paraître dans le n° qui est sous presse.

J'ai déniché à Dijon une collection magnifique, allant du paléolithique à l'époque barbare et dont le propriétaire refusait la publication à St-Germain (notamment à Alex. Bertrand<sup>30</sup>) depuis 25 ans. Le tout provient de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de Saône et Loire et de l'Yonne. J'ai obtenu l'autorisation de publier tout cela et nous allons commencer en janvier prochain. Il y en a au moins pour un an. La collection est estimée de 2 à 300 000 ff, et Déchelette, à qui je l'ai fait voir, en a été stupéfait, car il y a des pièces uniques.

Cela demande à être traité de main de maître, et j'ai pensé qu'il était bon de demander à des sommités qualifiées de traiter chacune des questions et des civilisations. L'abbé Parat et le D<sup>r</sup> Brûlard se chargeront du paléolithique et du néolithique de l'Yonne ; mon fils étudie spécialement l'époque du bronze et je le chargerai de cette partie, pour lui mettre le pied à l'étrier ; M. Déchelette traitera la question des tumulus hallstattiens ; je ne suis pas fixé pour l'époque de la Tène ; pour le gallo-romain je me permettrai de compter sur vous. Il y a des pièces magnifiques : un bronze d'Hercule, un casque orné de serpents, etc etc.

Le propriétaire, M. Millon, Conseiller à la Cour, est absent jusqu'au 15 9bre. Après son retour, je vous demanderai de bien vouloir venir jusqu'à Dijon et nous verrons ensemble

---

<sup>29</sup> Espérandieu ne fera pas l'article.

<sup>30</sup> Alexandre Bertrand (1820-1902) fondateur et premier conservateur du musée des antiquités nationales à Saint-Germain.



cette collection – qui vaut plus d’un musée – et vous aurez le temps de préparer à loisir avec les photographies des objets en mains, l’étude qui concerne le gallo-romain.

Nous en ferons un tirage spécial, qui certainement sera apprécié des archéologues.

Inutile de vous dire que cela n’a rien de la brocante. L’origine de toutes les pièces est exactement connue, avec renseignements à l’appui. Ce sont des matériaux de premier ordre, qui dormaient dans un coin, inconnus, par la simple volonté de leur possesseur. Vous jugerez vous-même de leur importance.

Je vous remercie donc sincèrement à l’avance des quelques pages que vous voudrez bien m’envoyer, – le plus tôt qu’il vous sera possible – sur la Fortunata de Nuits, en attendant que votre haute érudition puisse s’appliquer plus brillamment à l’étude de la collection Millon<sup>31</sup>.

Veillez croire, mon cher Commandant, à ma gratitude et à mon sincère et entier dévouement.

Raoul Bouillerot

---

<sup>31</sup> Espérandieu ne participera pas à la publication de la collection ; aux collaborateurs annoncés dans cette lettre, s’ajoute C. Drioton et J. Déchelette prend en charge la partie gallo-romaine. J. DECHELETTE (dir.), *La collection Million, antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, Paris, 1913.

Lettre de  
**Joseph BUCHE**

Lyon, le 29 avril 1900

< de la main d'Espérandieu > R 30 avril

Mon Capitaine,

J'ai adressé à Mlle Allmer et à Mme Grimard un exemplaire de ma notice sur Allmer et je vous en adresse deux par le même courrier.

Vos louanges me sont allé (*sic*) au cœur. Nulle approbation ne pouvait m'être plus précieuse. Je vous en remercie donc en bonne et cordiale confraternité.

Très ému par ce que vous m'avez dit et que j'ignorais de la fosse commune qui après cinq ans recevra les restes de cet homme de génie, j'ai tâté l'opinion des personnages influents à Lyon. Mon opinion est qu'avec de la peine mais sûrement on obtiendra une concession. Vous pouvez compter sur mon concours absolu si peu puissant qu'il soit. – Mais en causant avec M. Dissard, je me suis aperçu qu'il avait déjà un projet de formé. Allmer aurait manifesté à plusieurs reprises le désir de reposer à Vienne. M. Bizot, M. Savigné, M. de Terrebase, et M. Dissard ont déjà commencé des démarches dans ce sens et leur succès n'est pas douteux. Par conséquent si leur projet vous agrée et si vous croyez qu'il soit d'accord avec la volonté d'Allmer nous ne pouvons que nous y associer. – Mais s'il en était autrement il serait bon de ne pas les laisser s'engager à fond. Voici leurs raisons : Allmer est beaucoup plus connu à Vienne qu'à Lyon ; le conseil municipal sera très flatté d'organiser une cérémonie en l'honneur du savant resté très populaire ; le prix de la concession perpétuelle à Vienne est minime, il est exorbitant à Lyon ; à Vienne les occasions de concessions sont rares, à Lyon elles sont assez fréquentes ; enfin à Vienne les amis d'Allmer sont influents, à Lyon ils le sont peu. C'est exact en gros. Mais, je vous le répète si vous avez un motif de choisir Lyon le succès n'est pas douteux, s'il est un peu plus difficile à obtenir.

Je vous prie, mon Capitaine, d'agréer avec mes remerciements l'expression de mes sentiments de vive et cordiale sympathie.

Joseph Buche<sup>32</sup>

---

<sup>32</sup> Vol. 1, note 293, p. 77.

Lettre de  
**Amédée CAGNAT**

Paris, le 31 Octobre 1901

Vous voudrez bien m'excuser, mon capitaine, si je vous écris sur une carte postale, mais je pense qu'il est préférable que vous receviez ma réponse le plus tôt possible. J'ai appris avec beaucoup de regret l'accident arrivé à cette bonne Gergovie. Je pense qu'il est préférable de la laisser se rétablir le plus tôt possible, et qu'il ne serait même pas sage de la monter encore blessée. Il sera bien temps de la mener promener quand il ne restera plus trace de sa chute. A mon grand regret je n'irai donc pas demain à Clamart. Je vous remercie encore beaucoup de votre obligeance de vouloir bien me prêter votre cheval, et je vous prie d'accepter mes hommages les plus respectueux.

A. Cagnat<sup>33</sup>

---

<sup>33</sup> Fils de René Cagnat.

Lettres de  
**René CAGNAT**

< Lettre classée dans le dossier ms E239 >

Douai, 27 Juin 1885

Monsieur,

Vous trouverez mes Explorations en Tunisie chez Thorin, 7 rue de Médicis – Paris. Je regrette de n'en avoir plus d'exemplaires disponibles ; je vous les aurais offerts avec plaisir.

J'ai consacré une petite note à votre Epigraphie du Kef dans le prochain numéro du Bulletin épigr. ou dans le suivant ; elle ne peut pas être bien longue, puisque ce n'est que la réunion de fascicules dont il avait déjà été rendu compte dans la même revue<sup>34</sup>.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

R. Cagnat<sup>35</sup>

---

Jeudi 14/II 89

Cher Monsieur,

Deux mots en réponse à votre bonne lettre. Je ne crois pas au chiffre I avant Belgarum ; d'abord parce que tribunus n'est pas une raison suffisante, attendu que lorsqu'il n'a existé qu'une seule cohorte, au début, elle a eu son tribunus, et n'a pris le n° I que lors de la création de la II<sup>e</sup>. J'ai toujours supposé que le texte de Saintes était antérieur à cette création. En second lieu, donnez-vous la peine de calquer, comme je l'ai fait, sur la photographie les différents fragments du texte, assemblez et vous verrez qu'il n'y a du tout,

---

<sup>34</sup> *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1884, n° 6, p. 323.

<sup>35</sup> Vol. 1, note 61, p. 17.

du tout la place pour I avec les deux points ou blancs qui devraient suivre et précéder. Le chiffre I est plus gênant que nous ne le dites<sup>36</sup>.

Nous parlions avec M. Mommsen, qui est à Paris, de vous hier ; et nous déplorions ensemble que vous fussiez où vous êtes au lieu d'être dans un bureau arabe ou dans quelque poste de recrutement en Algérie. Nous aurions tant besoin d'avoir là des correspondants zélés et instruits. Le cœur ne vous dira-t-il pas quelque jour de vous algérianiser ? Il y a une fonction à prendre dans le Dépt de Constantine.

Bien à vous

R. Cagnat

---

Paris, 24 janv. 90

Cher Monsieur,

Je vous suis bien reconnaissant de la communication que vous avez bien voulu me faire du Bullett. Dalmat. Vous avez parfaitement remarqué que je ne l'ai point dépouillé, parce qu'il ne m'est pas tombé sous la main. Je n'ai pas cherché d'ailleurs à me le procurer, ce qui aurait été assez facile, parce que tout ce qui y paraît d'important est repris dans le Mitteilungen de Vienne. Néanmoins si vous y trouviez autre chose que des textes comme ceux que contient le n° de Déc. 89, je serais heureux que vous vouliez bien me le communiquer.

Je suis fier d'avoir, par mon exemple, fait naître la revue des documents chrétiens que vous vous proposez de faire<sup>37</sup>. J'ai déjà trouvé un imitateur pour le grec ; en voici un autre pour le chrétien, Bravo ! Seulement vous ne savez pas quelle besogne vous prenez là ; vous le verrez. Naturellement je suis tout prêt à vous venir en aide en faisant mes dépouillements à la richissime bibliothèque de l'Université ; mais je voudrais savoir quelle revue allemande vous recevez afin de ne pas faire double emploi (je suis surchargé de besogne en ce moment

---

<sup>36</sup> Il s'agit de la préparation de l'article « Note sur des inscriptions romaines découverte à Saintes par M. le chanoine Julien Laferrière », *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente inférieure*, t. X, 1889, p. 131-149.

<sup>37</sup> Espérandieu, « Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne », *Revue de l'Art chrétien*, 1891-1894.

et pour quelques années). Une chose m'étonne cependant dans votre entreprise, c'est que vous croyiez pouvoir la mener à bonne fin loin des bibliothèques de Paris.

Je salue d'avance vos inscriptions des Lemovices. Je pense que vous verrez bientôt mon compte rendu sur celles des Santons : il est à l'impression. Je vous y reproche un peu votre plan, c'est-à-dire, la façon dont vous avez conçu le livre comme une suite d'articles successifs sans lien entre eux. C'est faire trop d'honneur à des textes épigraphiques que de les traiter de la sorte. Il y a là un changement à introduire dans nos habitudes. Je dis nos, car nous sommes tous coupables de ne pas avoir déjà rompu avec cette vieille tradition qui remonte à Borghesi et qui ne convient plus à une science mûre. Un livre comme le vôtre, comme celui de Jullian, comme ceux d'Allmer devraient être composés de deux parties : 1° un travail sur l'histoire, la vie, etc de la cité des Santons, ou des Bituriges, ou des Lyonnais d'après les textes des auteurs et les inscriptions ; 2° en appendice les inscriptions, qui ne sont que des documents. Nous avons, jusqu'à présent, l'habitude de tout mélanger et de tout dire au hasard des inscriptions qui se succédaient. Je crois qu'il est temps de nous réformer. Vous verrez ce que vous pouvez faire de votre côté, à ce sujet.

HARPAG AD LIPP est une faute de copie pour HARPAS AD LIPP = Harpaston ad lippitudines. Vous trouverez un collyre Arpaston ad recentes lippitudines dans les cachets de Villefosse et Thédénat, p.95, mais défiez-vous du commentaire où les auteurs ont traité trop cavalièrement le grec et ses exigences. J'en ai parlé en 1882 ou 1885 dans la Revue critique.

Aurons-nous le plaisir de vous voir à Paris cette année avant le mois de juillet ?

Bien à vous

R. Cagnat

---

Paris, 22/II 90

Cher Monsieur,

Je reçois à l'instant les extraits que vous avez bien voulu faire à mon intention du Bullett. Dalmat. Ne vous donnez pas la peine à l'avenir de recopier les textes, c'est trop de temps passé ; indiquez moi qu'il y a lieu de consulter le numéro et j'irai le chercher à une

bibliothèque. Quant au Bulletin d'Oran, je le reçois. Il est inutile dans vous donner l'ennui de me le signaler.

Je vous serai reconnaissant d'appeler mon attention, en particulier, sur les publications des Société françaises locales que nous avons très difficilement entre les mains. Jamais elles ne daignent rien m'envoyer et quand je leur écris comme j'ai fait il y a deux ans, à M. Buhot de Kersers<sup>38</sup>, elles ne me répondent pas.

Vous avez bien fait d'acquérir le Korrespondenzblatt d. West. Zeitschrift; c'est un des meilleurs périodiques allemands.

Je suis heureux, cher Monsieur, d'avoir pu parler de votre livre, plus heureux encore de ne pas vous avoir chagriné en en parlant, comme je l'ai fait. Si je me suis montré ainsi, c'est que la concession que vous avez faite et que, d'après votre dernière lettre, vous pensez devoir être faite à l'ignorance provinciale, me paraît destinée à stériliser nos études en province.

Il y a pour 10% d'excellents manuels d'antiquité romaine, soit français, soit allemands. Pourquoi les érudits des départements qui achètent un tas de bêtises sur la pieuse partie de leur pays, ne s'en munissent-ils pas ? Et pourquoi vous, qui pouvez faire des choses bonnes et vraiment scientifiques, noircissez-vous du papier pour leur éviter cet achat et cette lecture ?

C'est à nous, cher Monsieur, de diriger les études archéologiques dans le sens où nous pensons qu'il est de le faire, et non de nous laisser diriger par des ignorants. Pour moi, je suis décidé à pousser ma croisade en ce sens.

Remarquez bien que, lorsque les Chartistes publient des textes du moyen-âge, ils n'épilignent pas ainsi sur chaque mot. La spécialité est réservée à l'épigraphie, ce qui la déconsidère auprès des gens d'ici, nombreux et posés, qui veulent voir manier des idées et non des mots, ce en quoi ils ont raison.

Bien à vous

R. Cagnat

---

<sup>38</sup> Alphonse Louis Marie Buhot de Kersers (1835-1897), historien, archéologue et numismate, membre du CTHS, fondateur et président de la Société des antiquaires du Centre.

Paris, 23 mai 98

Mon cher Capitaine,

Votre ambition est parfaitement légitime et j'ai déjà pensé, depuis longtemps, que nous ferions de vous quelque jour un correspondant. Le tout est de savoir si le moment est venu. Nous avons, en effet, augmenté de dix le nombre des correspondants ; mais en même temps, nous avons décidé en comité secret – les journaux n'en disent donc rien – que la promotion serait répartie entre les cinq années prochaines, soit une moyenne de deux par an. Or je connais au moins quatre candidats dont l'affaire est dans le sac et qui passeront assurément cette année ou la suivante. Nous avons pensé, en outre, à présenter, M. de Villefosse et moi, le vénérable M. Poulle<sup>39</sup> avant tout autre. Par conséquent nous ne pouvons pas nous occuper de vous en ce moment. J'ai préféré vous en avertir sans retard, non pour changer votre état d'âme, mais pour le modifier. Il me semble qu'il faudrait attendre pour mettre votre nom en avant que M. Allmer ait fait une place dans l'épigraphie de la Gaule.

Quant à votre note je ne puis pas la présenter vendredi prochain, parce que d'abord nous avons une élection et puis parce que j'ai promis à Besnier de communiquer un texte très important qu'il vient de trouver à Lambèse et à Gsell de lire une longue note de lui que j'ai depuis deux mois. Voulez-vous attendre ou préférez-vous l'hospitalité des Antiquaires ? ou enfin voulez-vous que je remette le papier à de Villefosse qui pourra prendre la parole le même jour que moi ou à peu près ?

Vous voyez, mon cher Capitaine, que vous n'avez pas en moi, en ce moment, un protecteur bien complaisant. Vous savez assez mon amitié pour n'attribuer mes hésitations qu'à l'impossibilité où je me vois de vous satisfaire comme je le voudrais.

Bien à vous

R. Cagnat

---

<sup>39</sup> Alexandre Poulle (1824-1902), directeur de l'enregistrement des domaines en Algérie, membre correspondant de l'Académie des inscriptions (en 1898), membre non résidant du CTHS, président de la Société archéologique du département de Constantine.



31 décembre 1898

Mon cher Capitaine,

Je suis tout à fait de votre avis sur la nécessité de ne rien publier en commun avant que nous ayons pu nous entendre de vive voix sur le plan à suivre et les documents à publier. Nommé ou non à Saint Cyr, je vous verrai bien cette année quelque part, et nous jaserons. Rien ne presse. Mais le principe est arrêté entre nous ; c'est signé. Vous et moi réfléchissons chacun de notre côté et recueillons tous les documents que nous pourrons. Si par hasard, vous allez à Rome, tâchez de vous y procurer des photographies de bas-reliefs ou des statues qui rentreraient dans notre sujet<sup>40</sup>.

J'ai déjà écrit à M. Schmidt pour lui communiquer mes rectifications et les vôtres ; mais je regrette que vous ne passiez pas par moi pour tout ce qui concerne le Corpus d'Afrique ; vous voyez que cela offre des inconvénients. Il y en a d'autres encore, que vous ne soupçonnez pas. Je félicite M. Allmer du choix qu'il a fait en vous confiant la continuation de sa Revue ; vous êtes le seul qui puissiez faire la concentration (*sic*) en France parce que vous n'avez pas de position officielle et que vous n'êtes pas à Paris. Nous passons pour vouloir absorber les productions et les découvertes de provinciaux pour nous en faire des plumes et des galons ; et M. Allmer en est persuadé tout le premier. Il a donc très bien fait de vous choisir, actif et éveillé d'esprit comme vous êtes. Quant à vous, vous allez y laissez votre temps et votre tranquillité, vous attirer une suite d'ennuis et le reste ; mais vous rendrez service.

Je regrette beaucoup, cependant, que vous ayez transformé le titre de la revue et que vous recommenciez l'œuvre de Mowat. Une revue du Midi de la France ou même de la France entière était et est utile ; elle n'existait pas assez développée pour éviter la dispersion dans toutes les petites revues de province. Mais une revue épigraphique générale ne fera que nuire et voici pourquoi. Vous n'arriverez jamais à tout absorber pour plusieurs raisons, mais vous donnerez à ceux qui ne savent pas au juste où envoyer leur prise la tentation de ne pas la diriger où il serait utile qu'elle allât. Ainsi, pour l'Afrique, nous essayons de faire la concentration, pour la commodité des travailleurs, dans le Bulletin du Comité. Vous allez

---

<sup>40</sup> Il semblerait qu'ils aient projeté de publier sur un sujet commun. Cependant, il n'y en a pas de trace actuellement dans les archives, ni dans la correspondance.

nous enlever des articles, et les travailleurs seront obligés de fureter dans les périodiques un peu plus qu'avant. De même des articles qui seraient à leur place dans des revues de droit, vous arriveront. Vous ferez un recueil hybride, au lieu de celui si net, si bien défini qu'Allmer avait créé.

J'ajoute que bientôt vous serez comme Mowat, sans articles suffisants et que vous serez obligé de faire de la copie vous-même. J'ai assisté à la confection du Bulletin de Mowat et j'y ai travaillé.

Réfléchissez bien à ce que vous allez faire ; en intéressant les travailleurs de province, vous pouvez obtenir un excellent résultat ; mais ils ne sont pas partageux et si vous embrassez trop, ils vous lâcheront.

Bonne chance, quoique vous fassiez et mes vœux pour 99.

---

Paris, 16 déc. 99

Cher Capitaine et ami,

Je répondrai scientifiquement § par § à votre bonne et aimable lettre.

J'attends avec impatience les inscriptions antiques du Musée Calvet. Je ferai la présentation aux Antiquaires.

Merci de votre offre relativement à la Revue épigraphique : je l'accepte sans cérémonie.

J'ai parlé à M. de Villefosse dès hier de votre embarras au sujet du développement à donner à la Revue. Nous sommes d'avis, si vous trouvez la chose possible, que vous joigniez aux quelques inscriptions qu'il vous sera loisible de réunir, un courrier archéologique de la Gaule ; c'est-à-dire une analyse aussi brève que vous voudrez de tous les articles ou livres relatifs à la Gaule romaine parus en France et à l'étranger, quelque chose comme le courrier d'Afrique de Gsell. Vous ne pouvez plus compter sur de longs articles purement épigraphiques – on n'en fait plus maintenant ; les découvertes paraissent partout et chacun tient à les garder pour la revue ou la société qui le touche ; vous ne pourrez vivre qu'en ramassant des miettes. En faisant ce que je vous suggère, vous rendrez un grand service. On a proposé au Ministère plusieurs fois d'entreprendre ce travail pour

toute la Gaule – ceci dit pour vous prouver que la chose sera bien vue – et toujours on a reculé. Vous, grâce à vos relations, grâce aux échanges que vous pouvez faire avec les Sociétés locales, vous arriverez à réaliser le projet – du moins je l’espère. Il est vrai que votre revue se nomme épigraphique; mais quand M. Allmer traduisait la Conscription de Mommsen, ou des articles d’Hirschfeld, il sortait de l’épigraphie pure. Et d’ailleurs, l’épigraphie ne peut plus aujourd’hui se séparer du reste. J’ai parlé aussi à M. H de V<sup>41</sup> de votre désir légitime d’arriver au titre de correspondant. Les présentations ont été faites déjà pour cette année. Nous sommes tout disposés l’un et l’autre à mettre votre nom en avant ; mais il faut d’abord préparer l’opinion, puis faire présenter le nom en dernière ligne et ce n’est guère qu’après deux ans ou trois souvent qu’on peut enlever le vote. Vous ferez bien d’en parler à Reinach pour l’an prochain. A la première occasion que vous trouverez. Je lui en dirai un mot de mon côté.

En tous cas, n’écrivez rien ; on ne fait pas de candidature pour cette situation à laquelle on ne se présente pas. C’est nous qui sommes censés choisir les plus dignes dans la foule des érudits silencieux. Parlez-en, de vive voix, le plus possible à vos amis.

Bien à vous

R. Cagnat

---

24 déc. < sans année, restitué 1910 >

Mon cher Commandant et ami,

Le jeune Reinach ayant lancé l’affaire que vous savez, je tiens à vous dire nettement et les faits et mon état d’âme.

Il m’a demandé de donner mon Année épig à votre revue refondue à côté de la sienne, en me proposant un tas de choses annexes.

Je lui ai répondu, par dépêche, que je voulais bien, en principe, mais que je désirais en parler avec lui devant Salomon. A cela, il n’a pas daigné répondre de son côté et est allé vous trouver, puis Leroux, en assurant que nous étions d’accord. – c’est exagéré.

---

<sup>41</sup> Héron de Villefosse.

Mais, dans son désir d'avoir un journal où il puisse déverser tout ce qu'il juge indispensable à la science, il prend ses désirs pour la réalité.

Donc je ne sais pas si nous sommes d'accord ; mais je sais bien ce que je ne veux pas :

1° je ne veux pas figurer comme directeur parce que la revue est à vous et que, de plus, je n'ai pas le temps de prendre, une fois de plus, une nouvelle direction. J'en ai assez comme cela.

2° je ne veux pas augmenter mon Année épig. pour la rapprocher de celle de M. Reinach. Elle restera ce qu'elle est, 60 à 70 pages par an ; en capitales, avec les inscriptions grecques intéressant les choses romaines.

3° je veux qu'elle paraisse dorénavant en deux fois, par semestre, en juillet et en janvier.

4° je me refuse à accepter un imprimeur qui n'a pas de caractères épigraphiques et de ligatures.

Ceci dit, je ne demande pas mieux que de vous donner ladite Année au lieu de la réserver à la Rev. arch. mais je trouve très souhaitable, ainsi que je l'ai dit à Salomon, que cette nouvelle revue, plutôt cette revue renouvelée devienne une annexe, une filiale, de la Revue archéologique.

Je considère, d'ailleurs, comme une chimère la propriété de cet organe – du moins pour ce qui concerne l'épigraphie latine. Mais ceci ne me regarde pas ; vous avez dû peser les chances de succès avec M. Reinach.

Vous entendez bien, mon cher Commandant, que si je vous écris tout ceci, c'est pour qu'il n'y ait pas de malentendu ultérieur, quoiqu'il advienne ; il me déplairait d'être, à votre égard, engagé par un tiers au delà de mes intentions ; et que vous puissiez croire que j'ai manqué à des promesses faites. En réalité, je n'en ai fait aucune ; j'ai subordonné mon consentement à une organisation qui reste à être définie.

Bien cordialement

R. Cagnat

---

27 janvier 1912

< de la main d'Espérandieu > : R 29

Mon cher Commandant,

Vous seriez tout à fait gentil de voir dans vos papiers quelles photos d'inscriptions vous possédez et de me les communiquer. J'en ai vu un certain nombre dans les quatre volumes parus de vos bas-reliefs ; au lieu de vous indiquer des numéros je préfère m'en remettre à votre amabilité. Je choisirai et vous renverrai le surplus. Vous savez que je vais faire un atlas de planches associé à mon Cours d'épigraphique<sup>42</sup>, je cherche des choses caractéristiques.

Amitiés et remerciements

R. Cagnat

Naturellement, il n'est pas utile que les dites inscriptions viennent de Gaule et figurent dans vos planches.

---

Paris, le 26 février 1912

Mon cher Commandant,

Merci de vos renseignements sur Gergovie<sup>43</sup> et de vos envois de toute sorte. Je vais rechercher le numéro de l'An. Ep. de 1910 et vous l'envoyer avec 1911 qui vient de paraître.

Puisque vous m'offrez de photographier de petits objets dans les musées, voici ce que je voudrais :

- Inscription sur poids – pas byzantine
- Inscription sur bague
- Cachet d'oculiste
- Tessère de gladiateur
- Tessère de jeu

---

<sup>42</sup> Il s'agit de la 4<sup>e</sup> édition qui paraîtra en 1914.

<sup>43</sup> Cagnat a demandé dans une lettre précédente des renseignements sur Gergovie pour prévoir des fouilles. Il semble qu'il n'ait pas donné suite.

- Tabula lusoria  
Bien affectueusement  
R. Cagnat

---

15 mars 1912

Mon cher Commandant,

Je vous envoie en communication la lettre que M. A<dolphe> J. Reinach m'a écrite et la réponse que je lui ai faite<sup>44</sup>. Peut-être aurais-je dû, tout simplement, en présence d'une telle inconscience, d'une telle outrecuidance, envoyer un refus pur et simple. A cause de Salomon, à cause de vous, je ne l'ai pas fait.

M. Reinach m'ayant écrit qu'il serait fait comme je le souhaitais, je vous donnerai ma revue des publications tant que la vie sera tenable chez vous. Mais j'entends n'avoir de relations qu'avec vous et Besnier. Je vous souhaite à tous deux bien du plaisir dans cette collaboration

Bien cordialement  
R. Cagnat

---

Lettre de A. J. Reinach à Cagnat  
< lettre recopiée par Espérandieu >  
10 mars 1912

Cher Monsieur,

Je vous envoie ci-joint le programme de la Revue épigraphique tel qu'il résulte de ma rédaction revue et signée par M. Espérandieu et par M. Besnier.

---

<sup>44</sup> Les deux lettres ont été recopiées par Espérandieu, et conservées épinglées ensemble. Elles sont retranscrites ici à la suite l'une de l'autre.

Je ne serai pas seulement heureux qu'il eut votre assentiment ; je suis obligé, pour la rédaction définitive, de vous demander de bien vouloir préciser vos vues sur un point qui nous intéresse.

J'avais cru comprendre que, une fois, la Revue constituée, vous céderiez entièrement à M. Besnier le soin de l'Année épigraphique qui y passe. Il n'en serait pas ainsi, d'après ce que m'écrit M. Besnier. Veuillez avoir l'obligeance de me faire savoir si, dans la formule proposée par M. Besnier sur la feuille épinglée, il faut maintenir ou faire disparaître votre nom ?

Il me paraît essentiel d'unifier les titres des deux bulletins annuels. Rien ne serait aussi ridicule que de présenter sous des titres différents, deux organes dont la publication et le rôle sont les mêmes. L'Année épigraphique ayant une légère priorité sur le Bulletin épigraphique et comme vous paraissez tenir à ce titre, qui a fait ses preuves, je proposerai donc de le lui conserver avec la simple adjonction de latine et, en supprimant l'inutile sous-titre. Nous aurions donc :

L'Année épigraphique et	L'Année épigraphique
<u>latine</u>	<u>grecque</u>

Comme vous le voyez, j'avais préféré la combinaison qui consacrerait le dernier fascicule de l'année aux deux Années épigraphiques, ce qui présente de grands avantages tant du point de vue du fond – la matière embrassée est aussi complète et égale pour chacune – que de la forme – je pense aux tirés à part pour les anciens abonnés.

J'espère que vous entrerez dans ces vues, et que cette lettre pourra être la dernière des missives trop nombreuses dont je vous importune à ce sujet.

Je suis pressé d'aboutir et j'ai, comme vous, autre chose à faire que de gaspiller du temps en correspondance.

En m'excusant encore d'abuser du vôtre, et en attendant une bonne et définitive réponse, agréez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

A. J. Reinach

---

Lettre de Cagnat à A. J. Reinach  
< lettre recopiée par Espérandieu >

Paris, le 12 mars 1912

Monsieur,

Vous avez raison, il faut en finir de cette correspondance toujours à recommencer. Afin qu'il n'y ait plus de doute possible dans votre esprit sur les conditions que j'ai toujours mises à vous donner ma Revue d'épigr., les voici :

Rien ne sera changé à la publication, ni comme méthode de rédaction, ni comme titre, ni comme date d'impression. C'est-à-dire 1° les inscriptions continueront à être données en capitales avec ligatures, s'il y a lieu en fac-similé ; et je joindrai comme par le passé, aux textes latins des textes grecs relatifs aux choses romaines ; tables annuelles spéciales.

2° la revue paraîtra en 2 ou 3 livraisons, plutôt deux : une à la fin de chaque semestre.

3° elle paraîtra sous le titre de Revue des public. épig. relatives à l'antiquité romaine, et le tirage à part, seul, continuera à porter, comme autrefois, le titre d'Année épigraphique ; non pas Année épigraphique latine, mais Année épigraphique tout court, titre qui est ma propriété littéraire, et que je tiens à garder sans aucun partage. Vous appelez votre bulletin comme vous voudrez, ceci ne me regarde pas.

Comme je veux donner un numéro en juin de cette année, je reste à la Revue archéologique en 1912 ; il ne faut donc pas compter sur ma copie pour un numéro qui paraîtrait en octobre.

Il sera dit très nettement dans la circulaire :

M. Cagnat a bien voulu, sur notre demande, renoncer à l'hospitalité que la Revue archéologique lui offre depuis 25 ans. Ce qui est la vérité pure. Si j'ai prêté l'oreille à vos propositions, c'est par pure amitié pour vos oncles ; je ne vois aucun intérêt pour moi à changer un état de chose dont je suis très satisfait et à me risquer dans une combinaison dont l'avenir n'est pas assuré. Et c'est pour cela que je tiens à rester ce que je suis, sans aucun changement.

---



9 février 1913

< de la main d'Espérandieu > : R 12

Mon cher ami,

Vous pouvez compter sur un article de moi pour votre premier numéro. J'ai justement fait ces jours-ci une trouvaille épigraphique qui vaut quelques pages. Quand voulez-vous cela – dernière limite.

Amitiés

R. Cagnat

S'il est trop tard pour le premier numéro, nous remettrons au second.

---

17 janvier < sans année, restitué 1915 >

Mon cher Commandant et ami,

Je réponds en deux mots à votre lettre.

D'abord pour la Revue épigraphique je suis en tous points d'accord avec vous. Il n'y a qu'une chose à faire en ce moment : terminer l'année par un numéro quelconque, celui qui est en cours, puis attendre. Nous verrons ce que nous ferons une fois la guerre finie. Il n'est pas douteux pour moi et pour mon fils qui l'a vu partir pour son équipée, que Ad<olphe> Reinach en officier de dragons, monté, seul dans un bois avec quelques hommes, a été tué. Mais Salomon ne veut pas le croire.

Pour la place de membre libre, rien à faire non plus avant la fin de la guerre.

Mon fils est à Fontainebleau à préparer des guerriers pour le printemps. Reste à savoir quelle sera la qualité des dits guerriers.

Cordiales amitiés

R. Cagnat

---

15 avril 1927

Cher Commandant et ami,

Je viens vous reparler du supplément aux inscriptions de Gaule, dont vous avez préparé les fiches, si je ne me trompe. J'appelle votre plus sérieuse attention sur la question. Lors de l'organisation de l'Union académique internationale, il a été décidé, sur la suggestion de M. Lanciani, que chaque pays « publierait à l'avenir, chacun dans les limites de son territoire national ou de ses dépendances extérieures, les inscriptions grecques et latines découvertes depuis l'apparition du dernier volume afférant du Corpus de Berlin. »

Or, jusqu'ici, nous n'avons rien fait pour la Gaule et si notre silence se prolongeait, ce serait du plus mauvais effet. Dans une des sessions précédentes, nos délégués ont essayé de sauver les apparences en mettant en avant les Inscriptions d'Afrique que nous avons fait paraître en 1925 avec M. Merlin et les Inscriptions de l'Algérie de M. Gsell, mais cela ne peut pas durer indéfiniment. Il a été déclaré, d'autre part, par nos délégués, que M. Jullian et vous, vous vous occupiez des Gaules ; et vous m'avez écrit, n'est-ce pas que vos fiches étaient avancées mais que vous aviez quelques vérifications à effectuer dans les musées. Pour notre dignité, il faut absolument sortir de ce provisoire et entrer dans la voie de la réalisation. Jullian est maintenant trop tiraillé par toutes ses occupations académiques pour assumer la réalisation matérielle de l'œuvre ; c'est à vous que la chose revient puisque vous avez, heureux mortel ! l'otium nécessaire à des travaux de longue haleine.

M. Pottier va aller en mai à Bruxelles pour la réunion annuelle de l'Union. Peut-il annoncer que vous êtes à l'œuvre et que la première partie (Narbonnaise) pourra être envoyée à l'impression sans trop tarder ? Si les révisions nécessaires, directement ou sur estampage, nécessitent quelques frais, nous demanderons à l'Institut de vous octroyer un crédit spécial.

Mais je fais appel à votre conscience de savant français et de membre de notre Académie pour que nous sortions de la fâcheuse somnolence où nous sommes plongés. Les autres pays travaillent et ont montré, à Bruxelles, aux délégués réunis les premiers résultats imprimés de leurs efforts. Nous ... rien que des mots – sauf le superbe Corpus vasorum de Pottier.

En même temps, M. Blanchet a pris en main la préparation d'une carte archéologique de la Gaule et, pour commencer, de la Narbonnaise. Les deux publications iraient de pair. Là aussi votre trésor de notes sera le bienvenu le cas échéant.

Si vous venez au congrès des Sociétés savantes, nous parlerons de l'affaire ; mais cette lettre suffira à vous montrer l'intérêt que nous y attachons.

Cordialement vôtre

R. Cagnat

---

16 janvier (1928)

Cher Confrère et ami,

J'ai terminé la lecture de vos fiches. D'abord je tiens à vous remercier de l'effort que vous avez fourni en si peu de temps pour aboutir. On ne pourra plus dire que nous nous désintéressons des inscriptions de notre pays et ce sera grâce à vous.

De loin en loin j'ai proposé au bas de vos fiches quelques corrections de détail que vous verrez au fur et à mesure de l'impression, que vous accueillerez ou négligerez selon votre gré. Mais il y en a deux que je tiens à vous signaler spécialement.

1° inscription de Camars < ? >. Vous la rééditez en entier pourquoi ? La seule correction sérieuse que vous avez apportée à la lecture du Corpus est le remplacement de DO par Ð. ceci peut se dire en une ligne. D'autre part vous avez proposé de nouveaux compléments ; je les tiens pour difficiles à admettre. Ils sont généralement peu conformes, me semble-t-il, au style épigraphique. A votre place, je ne republierais rien ; j'indiquerais seulement la correction de lecture à faire.

2° inscription de l'amphithéâtre d'Arles. Vous n'avez pas utilisé les lectures de M. Constans qui sont supérieures à celles de M. H de V<sup>45</sup>, très insuffisantes aujourd'hui. M. Constans les a publiées dans la Revue des Etudes anciennes une première fois en 1920, p.172, une seconde (avec lecture du texte) l'année 1925, p.29. La fiche est à rédiger de nouveau en entier.

---

<sup>45</sup> Héron de Villefosse.

Maintenant deux autres observations. Quand des lettres sont effacées sur la pierre vous les remplacez par des ///. Très bien. Mais si la pierre est manquante vous mettez des ..... Ce procédé a l'inconvénient de sembler décider de la largeur primitive du texte. J'aimerais beaucoup mieux des blancs purs et simples. Ex :

MINOS . DE . CA	et non	.....MINOS . DE . CA...
CVM . ORNA		.....CVM . ORNA.....
RESTIT		.....RESTIT.....
D		.....D.....

Autre chose. Il me semble que vous avez admis des inscriptions chrétiennes de date bien basse. Allons-nous mettre du mérovingien dans notre supplément, ou des textes qui sont antérieurs au X<sup>e</sup> siècle ? Il me semble qu'il faudrait s'arrêter à une date fixe appartenant vraiment aux temps romains, et pour les cas douteux, s'abstenir. Qu'en pensez-vous ?

Croyez, cher Confrère et ami, à mes sentiments les plus affectueux.

R. Cagnat

Lettres de  
**Henri CHABEUF**

Saint-Seine-L'Abbaye

Le 17 août 1906

Monsieur le Commandant et cher Confrère,

Je suis sincèrement affligé de voir la Société semuroise recommencer ses vocalises sur le thème *Martialis* etc. Il y a deux ans, à une réunion de touristes archéologues qui eut lieu au Mont-Auxois, M. Testart, vice-président, avait déjà proposé une interprétation abracadabrante qui nous fut communiquée en séance de la commission et nous fit sourire. Puis est venue la version Beretta, que la Société eut l'imprudence de faire sienne, et vous m'en annoncez une troisième plus cocasse encore que les autres<sup>46</sup> ? C'est trop et il m'est pénible de penser qu'une société bourguignonne, sur laquelle on peut dire que sont fixés en ce moment les yeux du monde de l'érudition, commette de tels impairs ; on ne les compte plus les gaffes accumulées depuis la mort de M. de Saint-Genis ; si nous étions méchants à la Commission, nous aurions de quoi faire rire aux dépens des Semurois, mais nous lavons notre linge sale en famille.

Je suis toujours non pas immobilisé dans mon fauteuil, mais cela y ressemble beaucoup, souffrant peu, d'ailleurs, sinon la nuit, et employant mon temps comme je peux. Aussi me suis-je promis d'envoyer un mot au journal de Dijon, le Bien public, sur les dernières fouilles d'Alise, en utilisant surtout votre lettre. Je pense que le journal la publiera dans quelques jours ; on s'y plaint un peu de ne pas avoir de communications directes relatives à Alesia (*sic*). M. Matruchot envoyant les siennes au Progrès de la Côte d'Or, or vous savez quelles sont les rivalités entre journaux pour tout ce qui est de la priorité et de la fraîcheur des communications.

En examinant le croquis joint par vous à votre première lettre, j'en suis venu à me demander si nous n'avions pas là une basilique plutôt qu'un temple. La forme n'y contredit pas, bien au contraire ; il y a surtout cette abside qui est caractéristique. Je crois bien qu'il y

---

<sup>46</sup> Séance du 11 août 1904, *BSSS*, t.33, p.104 ;

a eu des temples romains avec absides et que des basiliques n'en ont pas eu ; cependant je crois que l'on peut considérer l'abside comme un des caractères les plus essentiels de la basilique.

Et dans ce cas particulier, cette abside relativement exigüe, me fait penser à celle de la petite basilique de Fano décrite par Vitruve<sup>47</sup> qui en avait été l'architecte, et restituée sur le papier par Viollet-le-Duc, dans le tome 1<sup>er</sup> de ses Entretiens sur l'architecture<sup>48</sup>.

Je pense aussi à des thermes, et il y a là une disposition, implantation générale qui me font évoquer celles des thermes de Caracalla et de Dioclétien, mais en miniature. Toutefois, s'il s'agissait de thermes on retrouverait certainement des traces des conduits pour distribuer l'eau et la chaleur. Aussi, cette disposition comportant une abside saillant sur le grand côté, me semble-t-elle appartenir plutôt à une basilique<sup>49</sup>. Mais ce sont des doutes d'homme qui n'a pas vu, ou plutôt des questions d'amateur qui cherche à se renseigner.

Si vous voyez, comme il est probable, M. le docteur Epéry, je vous prie de lui faire toutes mes amitiés.

Veillez recevoir, monsieur le commandant et cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus sympathiques et les plus dévoués.

Chabeuf<sup>50</sup>

---

Dijon, 7 janvier, 1907

Monsieur le Commandant et cher Confrère,

La lettre de M. le D<sup>r</sup> Simon et la vôtre reçues ce matin déchirent tous les voiles, mais ne font que me confirmer ce que je pressentais depuis l'origine de l'entreprise. La Société de Semur tient à l'écart la Commission des Antiquités et prétend monopoliser tout ce qui est relatif à Alesia. Soit. Si la Commission qui sera saisie de l'incident dans sa séance du 15 courant déclare rompre toutes relations avec la Société semuroise, ce n'est pas moi qui y

---

<sup>47</sup> Vitruve, *De architectura*, V, 1, 8.

<sup>48</sup> VIOLLET-LE-DUC, *Entretiens sur l'architecture*, Cinquième entretien, Paris, 1863, p. 150.

<sup>49</sup> Sans doute parle-t-il du monument à trois absides car la 2<sup>e</sup> abside sera trouvée le 21 août et la 3<sup>e</sup> le 23 août : V. PERNET, « Journal des fouilles de 1906 », *BSSS*, 1906, p. 219.

<sup>50</sup> Vol. 1, note 153, p.187.

ferai opposition. Il nous restera le droit de parler de ce que nous voudrons et comme nous le voudrons. Alesia appartient à tout le monde.

Je ne puis que regretter, monsieur et cher confrère, des incidents qui ne peuvent que vous être désagréables, et vous prie de croire que votre personne est pour moi hors du débat. Rien n'est donc changé et ne sera jamais changé à mes sentiments de haute estime et de sympathie pour vous, et je vous prie d'en recevoir une fois de plus l'expression sincère et cordiale.

Chabeuf

Lettres de  
**Roger CLEMENT**

< Lettres classées dans le dossier msE8 >

Bibliothèque de la ville de Metz

Metz, le 27 août 1919

Monsieur,

Je commencerai par m'excuser d'avoir tardé si longtemps à vous répondre : les occupations résultantes de mes fonctions, à cette période de transition, me prennent tout mon temps, et puis, je n'ai pas voulu répondre à la confiance que vous vouliez bien me témoigner sans m'être préalablement documenté. Peut-être aviez-vous déjà eu vent des difficultés rencontrées par M. Keune lorsque vous avez bien voulu dire à M. Unverzagt, le jeune archéologue allemand de la commission de Spa, que vous étiez disposé à faire, au besoin, des démarches pour que M. Keune puisse emporter avec lui son matériel scientifique ?

M. Keune, au moment de l'armistice, a été expulsé de son bureau par M<sup>r</sup> X<sup>51</sup> dont les agissements, en cette circonstance, me paraissent rappeler l'équipée du fameux capitaine de Koepenick<sup>52</sup>. Mr X avait reçu mission de la Préfecture, de s'occuper de l'administration provisoire des Musées : mais les procédés qu'il a employés alors n'ont pas été conformes ni à la courtoisie, ni au droit français, ni même au « *jus gentium* ». Exclu de son bureau, M. Keune n'a même pas pu emporter ses affaires personnelles. Sans qu'il y ait eu perquisition et inventaire préalable, tout est donc tombé aux mains de son justicier improvisé, qui en a eu la disposition sans contrôle et s'en est servi à maintes reprises pour l'accuser de toutes sortes de méfaits.

---

<sup>51</sup> Michel Thiria, cf vol. 1, note 186, p. 131.

<sup>52</sup> Friedrich Wilhelm Voigt, imposteur qui, en 1906, se fit passer pour un officier prussien, prit le commandement d'une troupe de gendarmes, pénétra dans la mairie de Köpenick, fit arrêter le maire et confisqua la caisse municipale. Son aventure lui valut la célébrité, les journaux européens soulignant le stéréotype du respect de l'uniforme prussien qui régnait sous Guillaume II. F. Rouvillois, *Le collectionneur d'impostures*, Flammarion, 2010.



J'ai été personnellement témoin d'un fait que je vous relate parce qu'il est caractéristique : un jour M. Keune m'arrive, désarmé, flanqué d'un commissaire de police : il était accusé d'avoir expédié à un colonel allemand des caisses de vaisselle provenant de nos régions envahies. J'ai conduit ces messieurs au dépôt du musée où M. Keune n'a pas eu de peine à montrer que les caisses étaient encore là. Le colonel allemand les lui avait réclamées mais ...il s'était bien gardé de déférer à son désir.

J'ai constaté dans cette même circonstance, que le commissaire de police entrait dans l'ex bureau de Mr Keune avec Mr X qui s'y était établi en maître et cela en dehors de la présence de l'accusé... qu'on a laissé à la porte.

Je suis Français, né à Metz où habite ma famille : celle-ci a été expulsée, en sa qualité de française, au début de la guerre, nos biens mis sous séquestre, la maison de commerce de mon père liquidée, détruite à jamais, notre argent encore, en partie à Berlin etc. Dans ma famille, nous avons été au front français durant la guerre. Ceci vous dit assez, Monsieur, quels peuvent être mes sentiments : j'ai le droit de dire ce que je pense sans qu'on ait le droit de me suspecter.

Qu'on blâme la barbarie ou l'injustice de son adversaire, qu'on exige de lui la réparation de ses crimes : c'est la justice. Qu'on soit circonspect, que l'on prenne des précautions pour l'avenir, qu'on soit prudent : c'est un droit.

Mais employer des mesures persécutrices et arbitraires contre des particuliers sans défense, sous le seul prétexte qu'ils sont sujets ennemis ; dire : il n'y a pas de droit pour les Allemands, c'est commettre une injustice.

Ne commettons pas aujourd'hui des actes dont nous aurions à rougir dans quelques années lorsque la tempête des peuples sera apaisée : ce serait avilir la France chevaleresque, championne du droit.

Je ne connaissais pas Mr Keune avant d'être appelé à la direction du musée. Après trois mois de collaboration, je suis obligé de reconnaître en cet homme un savant de grande valeur, aussi laborieux que modeste, scrupuleusement honnête, n'ayant d'autre souci que de passer à son successeur la garde des collections auxquelles il avait consacré son existence.

J'ai interrogé ici des gens dignes de foi. Que ce soit dans le clergé (qui fut si français de cœur) que ce soit dans le monde des fonctionnaires de la ville qui ont vu Mr Keune à l'œuvre avant la guerre (l'un d'eux a été incarcéré et exilé toute la guerre à cause de ses

sentiments français) partout il m'a été répondu : M. Keune est un parfait honnête homme ; il n'a jamais fait de politique d'oppression, il n'est pas homme à avoir essayé de persécuter des indigènes francophiles. Pendant 22 ans M. Keune a fait ici une œuvre considérable du point de vue de l'archéologie et de l'histoire locales : le Musée était toute sa vie : par son travail il était devenu dans ce monde une sorte de gallo-romain attardé depuis 18 siècles...

Pendant la guerre, il a été militarisé par le service de protection des œuvres d'art : il a dû accomplir une tâche fort ingrate et délicate : on lui a jeté la pierre, mais toutes les accusations portées contre lui me paraissent illusoires, fragiles, puériles. Le seul personnage qui m'ait dit des choses énormes contre M. Keune est toujours ce même Mr X : il n'y a que lui qui ait pu dire ce que vous voulez bien me citer et que je considère comme inventé de toutes pièces.

J'ai demandé à M. Keune ce que voulait dire « l'etc » de sa lettre : il m'a répondu qu'il a voulu résumer par là tout ce qui peut se trouver à lui dans son ex-bureau en dehors des livres et manuscrits c'est-à-dire : sa correspondance personnelle (vos lettres en particulier, Monsieur, qui lui sont chères, ses nombreux documents photographiques, cartes, plans et gravures, en un mot, tout ce qui constitue le matériel de travail dont il a besoin pour la poursuite de ses recherches qui intéressent l'archéologie et que l'on a vraiment le devoir de faciliter le plus possible.

Mais j'en arrive, Monsieur, à une histoire aussi bizarre qu'incroyable et qui vous peindra mieux encore ce pauvre Mr X à qui je voudrais du bien, mais qu'il est impossible de soutenir contre le bon droit.

– Lorsque je fus chargé de la direction des Musées, fin avril, il convenait que les clefs du bureau du directeur fussent mises à ma disposition afin que je puisse, guidé par M. Keune, procéder à l'inventaire des collections, passer en revue tous les documents contenus dans ce bureau et concernant l'administration, la comptabilité, les travaux en cours etc mais ... les clefs étaient entre les mains de Mr X.

En ma présence, au début de mai, Mr X fut invité par les représentants qualifiés du Préfet et du maire, à remettre les clefs du bureau chez le concierge où est leur place réglementaire : Mr X n'en a rien fait.

Nous sommes encore dans la période chaotique, sous le règne de la loi martiale et les attributions des autorités sont encore imprécises. Comme Mr X a passé sa vie à intriguer, il

joue le rôle de pêcheur en eau trouble. Quand la préfecture dit son mot, il objecte un mandat judiciaire, quand c'est la municipalité, il objecte son mandat émanant du Préfet : à moi-même il m'a dit que la clef du bureau lui avait été confiée par une commission du Grand Quartier Général !...

Le Musée appartient à la ville : c'est la municipalité qui seule peut en régler le sort. M. le Maire, qui m'a nommé, le 8 juillet, Conservateur à titre définitif, m'annonce que la question de Mr X va être liquidée pour le premier septembre. D'accord avec l'autorité préfectorale.

J'attends... mais je m'attends surtout à voir Mr X essayer de s'esquiver encore.

Qu'on se mette à ma place ! Mr Keune, sans cesse accusé, perquisitionné à domicile, toujours sur le qui-vive, n'a pas la liberté d'esprit voulue pour m'initier comme il le voudrait et comme il en a reçu la mission, à ses travaux dont je dois être le continuateur et notre commun travail se trouve à chaque instant paralysé par l'impossibilité où nous sommes de consulter les documents enfermés dans le fameux bureau. Tout ceci est contraire aux intérêts du musée dont j'ai la charge et je n'ai cessé de protester comme c'était mon devoir.

Telle est, Monsieur, l'étrange situation où nous sommes.

Vous comprendrez sans doute pourquoi M. Keune ait songé à recourir à un savant français dont l'autorité est grande et pour lequel il a un véritable culte.

Il redoute de ne point retrouver intact son matériel scientifique enfermé dans un bureau dont il est exclu depuis 8 mois et où on a pu, à loisir, « piller » ses travaux.

Comment se passeront les choses le jour où l'on consentira enfin, à remettre à qui de droit les clefs de ce bureau ? Y aura-t-il un inventaire ? Laissera-t-on M. Keune rentrer en possession de son bien ??....

– J'ai mûrement réfléchi, Monsieur, à ce que vous pourriez faire pour venir en aide à M. Keune – le mieux serait, je crois, que vous écriviez à M. Roland Marcel, Secrétaire général du Commissariat de la République, pour lui dire que nous connaissons, par M. Keune, les difficultés qu'il a rencontrées depuis qu'à l'armistice il a été exclu de son bureau où est enfermé tout son matériel scientifique ; puis vous pourriez dire ce que vous pensez de la valeur de ses travaux et conclure en priant M. Roland Marcel de vouloir bien prendre des

mesures pour que M. Keune puisse recouvrer le matériel indispensable à la continuation des travaux qui intéressent à un haut degré la science archéologique.

M. Roland Marcel est un esprit cultivé, clair et il est fort bien disposé à mon endroit dans cette affaire de clefs. Aussi je suis convaincu que si vous lui écriviez, la solution désirée viendrait à brève échéance et pour le mieux des intérêts de M. Keune.

M. Keune – inutile de le dire – ne pardonne pas à Mr X de l’avoir chassé brutalement de son bureau, dénoncé, fait poursuivre ; mais ce qu’il ne lui pardonne surtout pas c’est de vous avoir indisposé à son sujet et de lui avoir fait perdre une amitié qui lui était précieuse entre toutes.

M. Keune est allemand et, comme tel, il entend souffrir dignement avec sa patrie, mais il est trop conservateur et archéologue dans l’âme pour n’avoir point déploré amèrement la guerre, ses barbaries et ses irréparables destructions et je crois vraiment qu’il a fait son possible pour sauvegarder de son mieux tout ce qu’il a été chargé de mettre en sûreté les objets d’art et les monuments en danger sur le front. Le soin qu’il a mis à tout étiqueter, cataloguer, avec les adresses des propriétaires (quand c’était possible) écarte absolument toute intention frauduleuse de sa part<sup>53</sup>.

Jusqu’à preuve du contraire, M. Keune me paraît digne de mon estime et de ma considération. Je ne veux point terminer sans vous signaler qu’il m’a promis de continuer à m’aider après son départ : nos musées sont trop sa chose pour qu’il s’en désintéresse par la suite. Très novice encore, j’aurai souvent besoin de recourir à sa compétence et si, par la suite, je puis apporter à votre œuvre une collaboration utile, c’est encore à M. Keune que j’en serai redevable.

Cette lettre est longue, Monsieur, mais je vous devais toutes ces explications pour que lumière et justice se fassent.

En vous remerciant encore de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner et en vous assurant, en retour, de la mienne entière, je vous prie d’agréer, Monsieur, l’assurance de mon respect et de mon dévouement

Roger Clément<sup>54</sup>, Docteur en droit

Conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Metz

---

<sup>53</sup> Souligné en rouge par Espérandieu.

<sup>54</sup> Vol. 1, note 183, p. 130.

Bibliothèque de la ville de Metz

Metz, le 6 octobre 1919

Monsieur, J'ai bien reçu votre lettre du 11 septembre : conformément à votre désir, j'ai dit à Mr Keune que vous écriviez à Mr R. M<sup>55</sup>.

Depuis lors j'ai eu l'occasion de voir Mr R. M. qui m'a dit n'avoir point reçu de lettre de vous (?). Il y a un mois, Mr Boinet, secrétaire de la Société des Archéologues Français, est venu préparer à Metz le Congrès d'archéologie qui doit tenir ses assises en Alsace Lorraine l'an prochain. Mr Keune lui a donné d'amples renseignements, mais il nous a été impossible de lui fournir un certain nombre de documents qui restent enfermés dans le bureau du directeur du Musée dont Mr X garde obstinément la clef. Par 3 fois Mr Boinet a convenu d'un rendez-vous avec Mr X pour pénétrer dans ce fameux bureau ... et par 3 fois Mr X a manqué le rendez-vous !...

Mr Boinet que j'ai présenté au Maire de Metz, a protesté et Mr le Maire m'a demandé un rapport que j'ai rédigé aussitôt. Ce rapport a été transmis à la Préfecture : j'ai vu à ce propos Mr R. M. et, pendant ma visite est arrivé Mr X avec lequel nous avons eu une discussion prolongée. Mr X se réclame toujours de ses droits de séquestre des objets d'art « volés » par les Allemands pour garder la clef. M. R. M. a décidé d'en référer au Président du Tribunal qui a nommé Mr X séquestre.

Avant-hier Mr R. M. m'a dit que c'était chose faite, mais sans qu'il n'y ait de résultat. Or ! Mr K. a reçu ses papiers pour retourner à Trèves, sa patrie, et il part aujourd'hui sans qu'il m'ait été possible d'obtenir l'inventaire contradictoire du bureau litigieux et sans que Mr K. puisse emporter avec lui ses papiers et ses livres enfermés dans ce Bureau.

Mr Keune me dit qu'il a l'intention, sitôt arrivé dans son pays, de s'adresser directement à Mr Millerand pour demander justice : il se propose de vous écrire.

---

<sup>55</sup> Roland Marcel, cité dans la lettre précédente.

Mr K. part donc sans qu'il lui ait été possible de me donner les explications nécessaires pour nos collections puisque les inventaires et tous les documents s'y référant sont enfermés dans ce bureau qui est – cela se comprend – l'âme même de nos musées.

Il en résulte un grave dommage pour la Ville de Metz, dommage dont Mr X est responsable. Mr X, qui a réussi à se faire nommer conseiller des Beaux-Arts pour la Lorraine, voudrait régir les Lettres et les Arts dans notre pays. Je ne vous ai pas dit qu'il est passé maître en matière d'intrigues : il est redouté et détesté de tous les gens qui, ici, sont quelqu'un ou quelque chose. Il a déjà manœuvré à Strasbourg, en voici la preuve :

Mr le Maire de Metz m'a communiqué un rapport sur la Réorganisation des Musées qui lui a été adressé par un personnage (homme-lige de Mr X) ce monsieur n'est pas de Metz, mais prétend y jouer désormais un 1<sup>er</sup> rôle.

A remarquer que ce rapport n'avait été demandé par personne à ce Monsieur. Il a, d'ailleurs, déclaré n'émettre que des idées personnelles mais ... qu'il les savait approuvées... à Strasbourg.

Quelques jours après l'envoi de ce rapport à Mr le Maire, le même personnage lui adressait sa candidature pour... le poste de Conservateur des Musées.

Le système de Mr X et de son ami consiste à méconnaître ma qualité de directeur du Musée et à ne me reconnaître que ma qualité de directeur de la Bibliothèque.

Or ! J'ai été nommé Directeur du Musée et de la Bibliothèque à titre définitif, par M. le Maire de Metz, le 8 juillet dernier.

Vous voyez l'intrigue ! Mr X dont la Ville n'avait pas voulu comme directeur de ses Musées parce qu'il est trop bien connu ici, a trouvé ingénieux d'essayer de faire nommer à ce poste un homme qui est son *alter ego*.

Mr le Maire a dû écrire à ce candidat que la place était déjà prise : il m'a confié le rapport en me chargeant d'y répondre.

Ce rapport indique, de la part de son auteur, une parfaite ignorance des collections. Il laisse entendre que l'ancien Directeur Mr K. ne s'est occupé que d'archéologie, et qu'il a négligé toutes les autres collections, surtout les collections Historiques, le tout dans un but germanisateur.

Il est certain que Mr Keune s'est surtout occupé d'archéologie : vous connaissez mieux que quiconque, Monsieur, l'œuvre de ce travailleur modeste et consciencieux – une collaboration de cinq mois m'autorise à le considérer comme un grand savant.

Mais il n'a nullement négligé, comme on le prétend, les autres collections auxquelles il a consacré scrupuleusement leur caractère lorrain et messin.

Il suffit d'une visite dans nos musées pour en être convaincu.

Le rapport, qui prétend tout envisager, omet complètement de parler d'autres collections importantes dont son auteur semble ignorer l'existence même (Hist. Naturelle, Minéralogie, Taques de cheminées (la plus importante connue). Là où le rapporteur semble s'égarer davantage c'est lorsque parlant de la direction du Musée archéologique il propose qu'on envoie un jeune lorrain pendant 2 ans à Paris, Rome ou bien Nancy ou Strasbourg pour apprendre le métier d'archéologue. Après ce stage on le placerait à la tête de nos services archéologiques !!! N'est-il pas un peu puéril d'avancer que l'on peut en deux ans transformer ce jeune homme en archéologue expérimenté ??...

Enfin, je me permets, Monsieur, de vous soumettre une phrase de ce rapport : je vous la soumets parce que je sens le danger qu'elle révèle et parce que je sais l'intérêt que vous avez manifesté pour nos collections archéologiques et combien grande est votre autorité en cette matière.

Je copie textuellement :

« Il est certain que le régime français n'a pas un besoin impérieux de se mettre à la remorque des découvertes gallo-romaines qui seront encore faites dans le pays. Elles ne serviront pas nécessairement à rattacher la Lorraine à la cause française. Il semble donc indiqué de les reléguer au second plan dans la conception nouvelle du Musée et de les subordonner à une direction d'ensemble s'appuyant surtout sur la renaissance des souvenirs laissés à Metz par les grandes époques françaises ». Chargé de la sauvegarde de nos musées, j'ose solliciter de votre obligeance une brève appréciation dont il me soit permis de faire état dans le rapport qui m'a été demandé et auquel je voudrais donner l'appoint de votre autorité.

Metz étant redevenue française, il me semble que notre musée archéologique doit compter parmi les plus importants de France et qu'on ne doit pas permettre qu'il soit

relégué au second plan, ainsi que le demande ce monsieur qui méprise l'archéologie parce que, très probablement, il n'en connaît pas le premier mot.

Je veux m'y opposer de toutes mes forces : vous ne me refuserez pas, Monsieur, de me venir en aide ?

En vous remerciant à l'avance, je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments respectueux et très reconnaissants.

Roger Clément  
Docteur en droit  
Directeur du Musée et de la Bibliothèque  
2, rue de la Bibliothèque, Metz

P.S.

6 octobre – soir

Votre lettre du 3 courant m'arrive à l'instant.

Comme M. K. est parti, je m'empresse de lui écrire de n'entreprendre aucune démarche avant de s'être mis d'accord avec vous.

Je m'empresse de vous retourner la lettre de Mr R. M. ; je suis heureux de constater une fois de plus son esprit de justice.

Il est entendu que, dès qu'un fait nouveau se sera produit, je vous en avertirai aussitôt.

---

Bibliothèque de la ville de Metz

Metz, le 2 avril 1920

< de la main d'Espérandieu > : R/ 5 avril

Mon cher Maître,

Suivant votre désir je me suis occupé du Silvanus de Ramsen<sup>56</sup>. J'ai fait copier le texte de Michaelis avec les notes qui peut-être vous permettront d'obtenir de plus amples renseignements car l'article est muet sur les dimensions, la nature de la pierre etc...

---

<sup>56</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. VIII, n° 6072, p. 125.



D'autre part, j'ai calqué très fidèlement la gravure n° 9 et vous l'envoie ci-joint.

Le musée de Spire pourrait sans doute vous fournir des indications pour votre tome VIII.

En tous cas, je reste à votre entière disposition pour tous les renseignements qu'il nous serait possible de vous procurer.

Non ! mon cher Maître, la clef du bureau est toujours dans la poche de l'in vraisemblable personnage que vous savez : ... on ne sait par quel bout le prendre !

J'ai adressé en février un nouveau rapport au Maire : mes conclusions étaient, au fond, les mêmes que celles de votre requête au ministre. L'important est qu'on arrive à obtenir la présence de Mr K. au moment où la porte sera ouverte : il faut qu'on sache si, oui ou non, rien de ce qui appartient à Mr K. n'a été soustrait de son ancien bureau et c'est Mr K. seul qui est à même de le dire.

Hier, le Maire de Metz était à Strasbourg où il a dû voir le ministre de la Justice et lui parler de l'affaire. Le ministre me paraît décidé à agir énergiquement. Déjà en février, il avait sommé Mr X de rendre la clef pour la fin du mois – sommation verbale suivie de sommation écrite – mais ... tout est resté sans écho.

Il est certain que Mr X se défendra et essayera de tergiverser, d'obtenir des délais.

Or il faudrait justement que la procédure soit rapide pour obtenir les résultats voulus.

– Je sais, d'autre part, que le ministère de Strasbourg a fait réclamer à la Préfecture de Metz, « la lettre de Mr Espérandieu à propos de Mr Keune », sans qu'on ait pu me donner de précisions ; s'agit-il de votre lettre au ministre ? Ou plutôt de celle adressée l'an dernier à Mr Roland Marcel ? Je n'ai pu le savoir.

D'après une lettre reçue de Mr Roland Marcel en février, j'ai cru pouvoir conclure que son passage au ministère a été trop court pour qu'il lui ait été possible d'agir.

Peut-être au ministère pourra-t-on vous renseigner ?

Peut-être aussi en adressant au ministre de la Justice à Strasbourg une note semblable à celle dont vous m'avez donné copie, cela pèsera-t-il dans la balance et contribuera à faire activer les choses ?

Je n'ai, croyez-le bien, mon cher maître, aucune animosité contre personne, mais, à la fin, je considère comme intolérable qu'une injustice pareille se prolonge indéfiniment – non seulement parce que le grand savant qu'est Mr K. se trouve lésé, mais aussi parce que de tels procédés avilissent la France aux yeux de l'ennemi et desservent d'une façon grave les intérêts de la France en Lorraine<sup>57</sup>.

Dans d'autres domaines, le même Mr X poursuit ses intrigues, notamment contre la Société d'histoire et d'archéologie qui, durant 25 ans, a fait de si bon travail ici.

Vous ne pouvez vous figurer combien cet individu est gênant pour ceux qui travaillent !

Pour ma part, je suis obligé de gaspiller la moitié de mon temps pour déjouer les intrigues de ce monsieur.

Si grâce à vous, mon cher Maître, le personnage est un jour mis hors d'état de nuire, tous les travailleurs de notre pays vous en seront mille fois reconnaissants !

Veillez agréer, mon cher Maître, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Roger Clément

---

<sup>57</sup> Souligné en plus en rouge par Espérandieu.

Lettres de  
**Henry COROT**

Savoisy 21 août 1907

Monsieur et savant Collègue,

Depuis l'autre jour, le foyer de votre fond de cabane d'Alesia me trotte dans l'esprit, et je viens vous prier de bien vouloir penser à moi, quand vous en ferez l'exploration.

A mon sens, il faut procéder avec la plus grande attention, et le mieux je crois, serait de diviser le foyer en deux parties, dont l'une serait conservée pour en donner la coupe, tandis que l'autre partie serait soigneusement étudiée, au point de vue de la poterie.

Vous me permettrez cette incursion dans vos domaines et sur votre champ de fouilles, elle est motivée par le grand intérêt que j'attache à ces mardelles<sup>58</sup> qui me paraissent devoir être, jusqu'à preuve du contraire, de l'époque Hallstattienne.

Je fais des vœux pour que mes prévisions se confirment et que vous nous apportiez bientôt la preuve irréfutable de l'habitation du Mont Auxois, par les Celtes des VII<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> siècles A.C.

Je vais incessamment faire toutes les recherches sur vos sculptures romaines et gallo-romaines, j'écrirai à mes correspondants pour avoir des tuyaux que je vous transmettrai aussitôt reçus, et d'ici quelques jours, je peux vous envoyer la photographie des monuments que je possède parmi mes nombreux clichés.

En attendant le plaisir de vous revoir je vous prie, monsieur et cher collègue, de me croire toujours votre bien dévoué et cordialement

Henry Corot<sup>59</sup>

---

<sup>58</sup> Formation géologique laissant place à une mare. Certaines de ces mares artificielles seraient d'origine gauloise.

<sup>59</sup> Vol. 1, note 42, p. 166.

Savoisy 21 mai 1908

Monsieur et savant Confrère,

Je viens de recevoir votre très intéressant rapport sur les fouilles d'Alesia<sup>60</sup>, et je m'empresse de vous remercier de votre extrême obligeance ; je viens de le parcourir très rapidement, et déjà, j'ai des remarques à vous faire :

1° p. 24 (160) note in nudio où il est question du notaire Lehup.

J'ai acquis en 1895 si mes souvenirs sont exacts, à la vente Gaveau à Magny-Lambert, un tas de paperasses, parmi lesquelles se trouvent un certain nombre de lettres du not. Lehup à son oncle M. Gaveau de Magny-Lambert qui était archéologue, et fut avec Flouet, l'instigateur des fouilles du tumulus à Magny-Lambert<sup>61</sup>.

Ces lettres que j'ai classées sommairement ne me laissent aucun souvenir de relations archéologiques.

Seules, quelques lettres de diverses personnes s'intéressant à l'archéologie, sont en ma possession, et s'il vous était agréable d'en avoir connaissance, je serai tout à votre service ; la plupart ont trait aux fouilles de Ste Seine et me paraissent sans grande importance.

Passons à d'autres questions, qui me sont plus familières.

p. 158 (204) Vous parlez des traces d'habitations gauloises.

Jusqu'à plus ample informé, je doute encore d'une station gauloise, antérieure à la conquête au sommet du mont Auxois. Ce sont les fouilles qui lèveront tous les doutes.

Les deux mardelles qui y ont été rencontrées me paraissent être du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> Age du Fer, c'est-à-dire du Hallstatt ou de la Tène I dans nos régions.

Pour élucider la question, il faudrait trouver des débris de poteries qui caractériseraient et dateraient ces fonds de cabanes, ou mardelles.

Je dois aller lundi prochain à Alise, avec Déchelette et nous examinerons les poteries surtout, car, elles seules, peuvent dater ces gisements pré-romains. Si vous pouviez vous joindre à nous, j'en serais très heureux, car avec vos indications, nous pourrions fournir au nouveau rapport qu'on attend de vous, des documents très précis.

---

<sup>60</sup> E. Espérandieu, « Les fouilles d'Alesia de 1906 », *BSSS*, 1906, p.141-300.

<sup>61</sup> Tumulus du Monceau-Laurent, VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Déchelette arrivera par le train de 8h à la gare des Laumes.

Je m'y trouverai pour le recevoir.

Bien à vous et toujours dévoué

Henry Corot

---

Savoisy 10 juillet 1908

Mon cher Confrère,

Vous êtes trop aimable de me complimenter sur les envois successifs que je vous ai faits et que je vous ferai encore, je l'espère, des photos de sculptures G.<allo> R.<omaines> de la région.

Je vous remercie également des données sur le personnage représenté ; j'avais pensé également à un Athys, plutôt qu'à un dadophore.

Malheureusement, il est fort probable qu'on ne retrouvera jamais la tête.

En ce qui concerne l'affaire de la S.S.S.<sup>62</sup> je n'en suis pas trop étonné, car je connais le tempérament de beaucoup de ces messieurs ; j'en avais du reste depuis longtemps touché deux mots à M. Reinach et à M. Héron de Villefosse. Il ne faut pas à ces Messieurs de gens qui soient au-dessus de leurs capacités archéologiques !! et depuis que le Président va de temps à autre, gratter l'épiderme du coffre-fort du duc de Loubat, et de la comtesse Arconati, il se croit libre de toute tutelle ministérielle, pensant que Pernet, Tetard (*sic*), les Formerot qui sont les mieux et lui qui est le général en chef de la bande, S était < ?> and C<sup>o</sup> <sup>63</sup>.

Assurément, la personnification grecque de l'Automne doit sortir de leur officine. Et puis, voyez-vous cette femme assise parèdre de Vertumne, avec, piqués dans la couronne de ses cheveux, des boutons de roses. En automne ce doit être la rose verte !!

Mais, patientez, laissez-les trouver encore quelques objets difficiles à déterminer, et vous verrez qu'on pourra faire de l'Hilarothérapie avec tout ce qu'ils imprimeront.

---

<sup>62</sup> Société des sciences de Semur.

<sup>63</sup> La fin de la phrase, bancale, est sans doute une critique cryptée du D<sup>r</sup> Simon, le S le représentant certainement.

Je vous retourne aujourd'hui même le fascicule du Bull. Archéologique que j'ai lu avec grand intérêt.

Il est de toute nécessité que ces fouilles soient dirigées par une personne plus compétente que nos Savants Semurois et le Ministère ainsi que le Comité font bien de vous maintenir à Alesia.

Ce sera une bonne leçon pour le Comité et son Président ; si j'avais su cela, j'aurais lancé le lièvre, quand nous sommes allés à Alesia avec Déchelette, ce qui aurait mis le Docteur Simon en mauvaise posture, car il lui aurait fallu donner des explications.

En attendant, qu'après l'Automne grecque, nos savants de quatre sous ne nous découvrent les trois autres saisons personnifiées à la mode grecque ou ligure, je vous prie, mon cher confrère, d'agréer l'assurance de mon dévouement et de croire que je suis fort marri de votre mise à l'index, qui je l'espère, sera bientôt levée et vous permettra de nous rencontrer encore souventes (*sic*) fois à Alesia.

Votre bien cordialement dévoué

Henry Corot

P.S. Le Mignaud complet m'a coûté 6 fr. inutile de me les envoyer, vous me les donnerez de la main à la main quand nous nous reverrons.

---

Savoisy 12 juillet 1908

Mon cher Confrère,

Je trouve ce matin encore, dans une feuille bourguignonne, un article sur Alise que je vous adresse.

Il me paraît ressortir de tout ceci, que vous êtes devenu fort encombrant, et que lorsque vous dirigiez les fouilles d'Alesia, c'était M. Pernet (un très brave homme) qui en était l'instigateur, mais les notes données à la presse, venaient sans doute de vous et non pas de la Commission, ... Inde irae !!

J'ai souligné les passages intéressants dans la coupure que je vous ai adressée hier, aujourd'hui rien souligné ; en toute occurrence vous pouvez compter sur moi pour vous

communiquer les articles qui paraissent dans le Bien Public et le Bien du Peuple que je reçois, car je n'ai pas par dessus moi les autres journaux dijonnais.

Vous verrez que c'est M. Pernet et la Commission qui travaillent ; mais ça n'aura qu'une durée, comme les roses de la personnification grecque de l'Automne, qui ne durera que l'espace d'un matin pour employer l'image du poète dont j'ignore le nom pour le moment et que je n'ai pas le loisir de chercher.

Vous constaterez que depuis votre départ, on fait des découvertes fort importantes et que la prochaine campagne est en fort bonne posture.

Si j'avais l'occasion d'aller à Alise, je leur rabattrais un peu leur caquet !! même par la voie de la presse.

Encore bien à vous et très cordialement dévoué

Henry Corot

P.S. : On m'a dit qu'on pensait à moi pour vous remplacer ; je ne sais d'où vient cette intention ; en tout cas, vous pouvez être bien assuré que je ne reprendrai jamais votre succession dans cette œuvre ; et si jamais l'offre m'en était faite officiellement, je poserai mes conditions : à savoir que le Com<sup>t</sup> Espérandieu restera directeur, et que je serais sous-directeur ; par ce moyen, je serai, comme vous, directement éliminé par la S.S.S. et nous serons tranquilles et libres de parler comme bon nous semblera.

---

Savoisy 17 juillet 1908

Mon cher Confrère,

Il serait à souhaiter qu'un 9 thermidor vienne mettre un terme à notre Robespierre Sinémurien !!

Il faudrait pour lui rafraîchir les idées et lui donner un peu plus de réflexion que M. Dieulafoy, quelques jours avant la réunion du 5 août, lui fit savoir qu'une indisposition subite le retient à la chambre pour une quinzaine de jours ! Si vous êtes si bien avec lui, vous pourriez lui dire mon idée.

Alors on verrait le D<sup>f</sup> Simon se remuer et se démener to qu'ent un diâle dann'un b'nitier (comme disent nos braves gens qui parlent encore le patois bourguignon), à la

recherche de quelque archéologue de marque pour présider la réunion d'Alesia, à moins que le très vaniteux M. Matruchot ne se dévoue en cette occurrence, et n'y aille de son petit laius.

On m'écrit de Dijon (c'est le Chanoine Morillot) que le terrain des fouilles n'est qu'une vaste place couverte de pancartes et d'écriteaux ; nous avons déjà remarqué cela, lors de la visite de Déchelette, mais tout n'était pas encore complètement installé.

Je pense bientôt y aller faire un tour, et vous dirai mon idée sur cette série de pancartes qui doivent ressembler un tantinet aux concours régionaux de nos pays, où on indique que là est telle race d'animaux et ici tel autre type hybride.

Je m'en fais cette idée jusqu'à ce que je n'en aie jugé de visu.

L'histoire de la Caravane du G<sup>al</sup> Marcot est typique, et vaut son poids d'or ... mais, dans tout cela, c'est toujours vous qui avez écopé comme on dit en argot.

J'ai failli avoir une verte remontrance lors du congrès Préhistorique<sup>64</sup>, parce que j'avais fait entrer à l'œil deux savants de marque : le Pr Kossinna<sup>65</sup> de Berlin et mon ami Heierli<sup>66</sup> de Zurich, qui étaient accompagnés de M. Lüthi de Soleure.

Songez que ces messieurs, arrivés la veille, avaient déjà financé, et que le gardien préposé aux tickets les attendait encore ; j'ai protesté énergiquement contre ce procédé que j'ai qualifié de mal venu à l'égard d'étrangers qui allaient raconter qu'en France, à Alise, on faisait payer pour voir des vieux murs en ruines !!

Le D<sup>r</sup> Simon a dû avoir le rapport de son raccolleur de sous, car le lendemain, quand je l'ai vu, il m'a fait grise mine, et j'ai pris les devants, en lui disant ce que j'avais fait, et en lui citant les noms des personnages que j'avais fait entrer à l'œil ; il s'est aussitôt rasserené et m'a prié de le présenter à ces savants. Seul le Pr Kossinna était là, car Heierli et Lüthi avaient été obligés de partir, quand j'ai présenté le prof. Kossinna à M. Simon, ce dernier lui a parlé en allemand, et tout a été pour le mieux sur le plateau d'Alise.

Pour la visite des musées, j'ai fait comme vous, pour les braves pioupious de la Caravane, j'y suis allé franchement de mon porte-monnaie, en allant demander les clefs qui

<sup>64</sup> Troisième congrès préhistorique de France, Autun, 1907.

<sup>65</sup> Gustaf Kossinna (1858-1931), professeur de préhistoire germanique à l'université de Berlin, auteur de la théorie des aires de cultures archéologiques correspondant *de facto* avec un peuple ou une tribu particulière, cf E. GRAN-AYMERICH, *Dictionnaire biographique d'archéologie*, p. 380.

<sup>66</sup> Jacob Heierli (1853-1912), préhistorien, co-fondateur de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, écrit le premier livre de synthèse sur la préhistoire suisse en 1901, *Urgeschichte der Schweiz*.



m'ont été remises, j'ai glissé une pièce au gardien, le priant de nous laisser seuls, et de ne rien recevoir des hôtes de marque que j'accompagnais, et je leur ai fait tenir certains objets qui paraissaient attirer leur attention.

En un mot, j'ai fait comme vous dans l'intérêt de la science et de la bonne réputation des Français, mais je trouve que la Soc. de Semur agit un peu trop en grippe-sous et je connais beaucoup de personnes qui après avoir visité, devant la pose des pancartes indicatives des ruines d'Alesia, sont revenues fort désenchantées disant qu'ils n'avaient vu que des pierres et des ruines, et que réellement cela ne valait pas la peine de déboursier 0,50 par tête.

Si, encore, ajoutaient-ils, on avait eu un cicerone pour nous conduire et nous expliquer ce qu'étaient ces murailles et ces pierres, nous n'aurions eu aucun regret, mais rien, quand on s'adressait aux ouvriers, ils disaient plus ou moins poliment que cela ne les regardait pas.

Quand ce brave M. Pernet se trouvait là, il faisait tout ce qu'il pouvait pour servir de cicerone aux visiteurs.

Et il me souvient qu'un certain jour, j'étais là sur le plateau d'Alise, parcourant le terrain, quand M. Pernet vint à moi, et me pria de servir de guide à plusieurs étrangers (c'étaient des Anglais qui parlaient mal le Français). Je le fis de bon cœur, mais je vous avoue que si c'était à recommencer, je ne sais pas si je ne passerais pas une dépêche au docteur Simon ou à Testard ou bien à Matruchot.

Je vous enverrai demain, une coupure du Bien Public, sur Alise, où il est dit que les fouilles vont de mieux en mieux depuis que M. Pernet en est directeur, et que la réunion du 5 août présidée par M. Dieulafoy sera une réunion extraordinaire ! On y loue les deux agents voyers qui livrent les plans, etc.

C'est encore un article tendancieux et qui sort du même crû que celui que je vous ai adressé dernièrement, avec pourtant, un peu plus de morgue et de fatuité.

S'il s'en produit un nouveau, je crois que j'aurai grand peine à ne pas prendre ma plume pour y répondre à ma façon, c'est-à-dire en vous défendant unguibus et rostro comme disaient les Latins, mais pour ce faire, il faudra que j'aille sur le terrain, à seule fin de ne pas me faire donner sur les doigts.

J'ai toujours protesté contre des fouilles mal conduites et confiées à des personnes non qualifiées pour les diriger ; souventes fois, j'ai attrapé quelques < illisible > mais j'ai fait comme vous, je les ai laissés passer au dessus de mes épaules.

Je ne connais pas assez le style de M. Matruchot pour savoir si l'article est de lui, mais je le croirais plutôt pondu par Simon, ou quelque autre membre de la Commission des fouilles.

Je vais écrire à Héron de Villefosse pour lui demander s'il ne viendra pas incognito faire un tour en Alesia, et s'il vient je ferai en sorte de me rencontrer avec lui. Le D<sup>f</sup> Simon me reproche toujours d'avoir visité les fouilles la veille des réunions, je lui ai dit que mon esprit observateur et critique était incompatible avec les agglomérations du peuple, et que je préférerais faire mon petit pèlerinage tout seul ou avec quelques amis archéologues.

Cette année, à cause de mon deuil récent et la maladie de ma belle mère dont nous attendons prochainement une solution triste, je ne pourrai aller à la réunion du 5 août, mais si j'avais pu m'y rendre, je lui aurais carrément mis le nez dans ses ... affaires, non pas coram publico mais in petto, ce qui attire moins de désagréments.

Je ne conçois pas que la Commission des fouilles ait agi à votre égard comme elle l'a fait.

Pas plus que moi, vous ne pouvez vous remonter en mécène, bien que je ne connaisse pas votre position de fortune, je crois qu'il est du devoir de la Commission de vous offrir le remboursement de vos générosités, quitte à vous d'en faire ce que bon vous semblera.

C'est une question de principes et d'honorabilité mais je sais par expérience que tous ces vieux principes de la vieille France sont actuellement foulés aux pieds par ceux qui détiennent les honneurs.

Ils n'en porteront pas moins une marque que la postérité saura leur conserver intacte tant qu'ils ne seront pas réhabilités.

Sur ce, je vous quitte, mon cher confrère, en vous assurant encore à nouveau de mon entier dévouement

Henry Corot

---

Savoisy 21 avril 1909

Mon cher Confrère et ami,

Je voudrais pouvoir, suivant vos intentions et vos désirs, vous consacrer tout mon temps sur les fouilles projetées.

Mais, l'exploitation de sapinières, mon rucher, et mille autres soins de toutes sortes, m'empêchent de le faire.

Je me suis entendu avec le Docteur Epery pour le choix d'un chef de chantier que j'irais bien volontiers dresser, pendant une période de huit jours consécutifs. Vous savez du reste ma façon de procéder :

1° enlever le sol arable qui a été maintes fois retourné.

2° arrivé à la couche archéologique : procéder par couches successives de 50 ou 60 centimètres jusqu'au sol naturel.

3° voir et constater s'il n'y a pas de remaniements depuis la destruction primitive.

4° lever les plans avec mensurations très précises des fouilles de chaque journée sur une feuille spéciale d'un vulgaire cahier d'écolier de 2 sous.

5° prendre des points de repères pour fixer très exactement la position des divers objets recueillis dans la fouille, et en donner une description très sommaire, ou un croquis.

Voilà ce que j'ai l'intention de faire faire durant la première huitaine de mon séjour à Alise.

Ce sera je crois le meilleur procédé méthodique et très rigoureusement scientifique de l'œuvre des fouilleurs.

Il est bien entendu que tous les débris de poteries de quelque nature qu'ils puissent être, ainsi que les ossements de toutes espèces d'animaux devront être recueillis dans des caisses, et tous les quinze jours, j'irai passer un jour ou deux pour en faire le tri et rejeter les objets modernes qui n'ont rien à faire dans les boîtes d'antiquités.

Pour la direction du chantier, j'ai parlé au D<sup>r</sup> Epery, de René Maillard, qui je crois va être mis de côté par l'équipe de la S.S.S.<sup>67</sup>

C'est un jeune homme sérieux et intelligent que je crois très honnête, et comme je connais tous les objets de sa collection, il serait difficile qu'il en fasse entrer chez lui,

---

<sup>67</sup> Société des sciences de Semur.

provenant de vos fouilles. Le Docteur Epery doit le voir à ce sujet et il vous entretiendra directement de ses intentions.

Pour commencer la fouille, il faudrait à mon avis, faire deux ou trois tranchées parallèles et perpendiculaires l'une sur l'autre pour retrouver les fondations de l'édifice ; une fois ces fondations trouvées, sur un point, on les suivrait d'abord à l'extérieur, pour délimiter la forme de l'édifice, puis pour après on procéderait à la fouille de l'intérieur, à laquelle j'assisterai encore durant une huitaine de jours.

En procédant ainsi, nous donnerions une sérieuse leçon aux équipes de la S.S.S.

D'autre part, je crois que c'est au bas du Temple Tétrastyle dont parle Maillard de Chambure, que se doivent trouver les Thermes, et pour moi, exactement sur l'emplacement de la grosse murée (*sic*) du champ au bas de celui où vous pensez fouiller.

Je vous adresse ci-inclus l'article qui a paru aujourd'hui dans le B.P.<sup>68</sup> de Dijon.

Je pense qu'après cela, ces Messieurs de la S.S.S. ne diront pas qu'ils ont avec eux tout l'Institut.

Lors de mon dernier voyage à Alise, j'ai encore été sollicité par Mad. Marlet qui devait, je crois, être stylée par M. S. T.<sup>69</sup> et C<sup>ie</sup> de ne pas faire la mauvaise tête. Je lui ai simplement répondu que je dirais toujours le contraire de ce que je pense sur toutes les fouilles de la S.S.S.

Ainsi donc, mon cher confrère et ami, vous voyez que je suis tout disposé à vous donner tout ce que je pourrai de mon temps, mais la culture, toute petite, que je fais, me rive un peu à la glèbe salvésienne, et cela, justement pendant les beaux jours où il fait bon fouiller.

Quoi qu'il en soit, je me distraierai le plus souvent possible de Savoisy, pour aller surveiller la pointe de la Croix St Charles, et aussi de temps à autres les fouilles de la S.S.S.

Et, si cette dernière attire sur ses terrains, les curieux et les snobs, nous aurons, nous, je crois, les vrais et les purs archéologues.

---

<sup>68</sup> Le journal *Le Bien Public*.

<sup>69</sup> Matruchot, Simon, Testard.

Je vais m'arranger de manière à être libre pour le 15 mai, et être là, sur le terrain pour une huitaine de jours ; du reste le D<sup>r</sup> Epery m'a offert de me conduire en auto jusqu'à Touillon, au cas où ma présence serait absolument nécessaire à Savoisy.

Croyez-moi, mon cher confrère et ami, votre toujours dévoué

Henry Corot

Lettre de  
**D<sup>R</sup> COUGNENC**

< de la main d'Espérandieu > : R 19 nov. 04

Mairie de Cessenon  
Arrondissement de St-Pons  
Département de l'Hérault

Monsieur le Capitaine Espérandieu  
Correspondant de l'Institut

Monsieur le Curé est venu me remettre votre lettre où vous lui demandez la photographie du sarcophage qui se trouve placé sur un immeuble m'appartenant. Le marbre a été trouvé par mon grand-père dans un achat de pierres provenant de la démolition d'une partie du pavage de l'église de Cessenon et comme le marbre était placé sur le sol sur sa partie lisse, on ne l'avait jamais remarqué, d'ailleurs il est à supposer qu'il avait dû être pris ailleurs avant d'avoir eu sa place comme dalle.

Placé à un angle de mon immeuble et à cinq mètres environ du sol, il faut une installation sommaire pour en prendre la photographie : l'inscription est incomplète et en latin. On y lit le nom de Sulpicius. Je crois pouvoir vous indiquer comme professionnels de la photographie à Cessenon, Monsieur Isidore Bruno de <illisible>, propriétaire, et Monsieur Vincent Lavit, notaire ; ce dernier me paraît tout désigné, car il s'est révélé très habile dans ce genre.

Il vous suffira de les prévenir pour qu'ils veuillent opérer.

Veillez agréer, Monsieur le Capitaine, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Docteur Cougnenc  
Maire

Lettre du  
**Père Camille de LA CROIX**

Poitiers le 30 juillet 1909

Bien cher Ami,

Je m'empresse de répondre à votre petit mot du 25 courant.

Comme vous le savez, c'est à vous seul auquel je me suis décidé depuis longtemps de confier les bas-reliefs d'Yzeures, et ce n'est pas par mauvaise volonté que je ne me suis pas exécuté jusqu'à ce jour, mais uniquement pour les raisons suivantes : 1° ces bas-reliefs assemblés d'après les sujets qu'ils représentent, appartenaient à deux autels distincts, et non pas à trois ; et les assemblages que j'en avais fait et que vous aviez semblé admettre ne sont pas acceptables, et sont à ré-étudier à nouveau ; 2° ce nouvel assemblage terminé, il serait indispensable de dessiner – au trait, sur une même bande les quatre faces de chaque autel, afin qu'on puisse comprendre dans quel ordre les scènes mythologiques de chaque panneau ont été placées ; 3° le même développement des huit faces de l'autel octogonal qui se trouvait à l'intérieur du temple serait à établir au trait sur une seule feuille en longueur ; 4° il me faut également faire sur papier la restitution architecturale : du temple octogonal ; – de l'autel octogonal ; – de chacun des deux petits autels ; – publier le plan des fouilles et l'emplacement de l'église mérovingienne qui avait utilisé ces matériaux gallo-romains ; 5° tout cela constituerait une petite monographie architecturale et archéologique dont je me chargerais, tout en vous laissant le soin de la partie mythologique, dont votre texte portant votre nom, serait intercalé dans la dite monographie. Ces études ainsi terminées, on connaîtrait l'ensemble mythologique du temple d'Yzeures, et vous pourriez alors détacher de cet ensemble chacune des scènes mythologiques pour les faire figurer dans votre belle publication.

Vous le voyez, mon bien cher Ami, votre présence ici pendant un jour ou deux, me paraît indispensable, mais il faudrait me prévenir de votre arrivée quelques jours à l'avance, et vous devez le constater, je ne boude pas. A bientôt donc, votre tout affectueusement dévoué en N. S.

C. de la Croix<sup>70</sup>

---

<sup>70</sup> Vol. 1, note 165, p. 53.

Lettre de  
**Franz CUMONT**

Bruxelles, 27 juillet 1912

< de la main d'Espérandieu > : R 29 juillet

Mon cher confrère,

J'ai reçu seulement hier le tome IV de votre Recueil et vous remercie une fois de plus de m'avoir fait envoyer cet admirable ouvrage. Vous aurez rendu accessibles aux hommes de science et mis, si je puis dire, dans la circulation archéologique une foule de monuments ignorés ou mal connus. Il n'est personne qui puisse parcourir un de vos volumes sans y trouver profit. Je viens encore d'en faire l'expérience – Je me suis arrêté particulièrement aux sculptures du temple d'Yzeures, et elles me suggèrent quelques observations que je voudrais vous communiquer.

Le socle octogonal 2999, qui portait suivant votre remarque, sur sept de ses faces les divinités des jours de la semaine, devait se placer sur l'autel ou plutôt la base rectangulaire 2998, ornée des figures de Jupiter, Mars, Vulcain, Apollon. C'est la partie inférieure d'une « colonne au géant », et certainement d'une des plus belles que nous connaissions. La base de ces monuments, vous le savez, était régulièrement formée d'une « pierre à quatre dieux » que surmontait un socle octogonal, décoré des images des dieux planétaires et supportant le fût. La découverte d'Yzeures vient donc d'ajouter aux groupes du cavalier et de l'anguipède de saint Maho (3036, 37) Plomelin<sup>71</sup> (3039) Meaux et Luxeuil (3207) pour prouver la diffusion en pays celtique de ces singuliers monuments.

M. Haverfield m'en a signalé d'autres en Angleterre. Ainsi s'écroule définitivement l'interprétation « germanique » encore soutenue par Hertlein en 1910 (*Die Jupitergiganten-*

---

<sup>71</sup> Dans son article « La colonne d'Yzeures », *Revue archéologique*, 1912, II, p.211-215, Espérandieu rétablit les références exactes ; Plomelin 3037, Guélen 3039, p.211.



*säulen*) qui rapprochait ces œuvres gallo-romaines de la colonne Irminsul<sup>72</sup> soutenant le monde, etc.

En réalité, les sculptures d'Yzeures fournissent des arguments qui me paraissent décisifs en faveur d'une autre interprétation – qui est notamment celle de Riese (Die Gigantensäulen, 1908). Celle-ci considère ces colonnes comme des monuments élevés aux empereurs divinisés pour célébrer leurs victoires sur les barbares : l'anguipède représentant les ennemis foulés aux pieds par le vainqueur. Car d'abord la colonne d'Yzeures s'élevait dans un temple consacré Numinibus Augustorum et Minervae – la déesse de la guerre. De plus, sur l'autre base ou autel, est figurée une gigantomachie qui est une représentation allégorique fréquente du triomphe d'un souverain sur les barbares (songez à l'autel de Pergame). Les deux autres bas-reliefs (Persée délivrant Andromède, Hercule délivrant Hésione) symbolisent de même sans doute la « libération du territoire » par les Césars, assimilés aux héros de la fable.

Peut-être vaudrait-il la peine d'insérer une note à ce sujet dans la Revue archéologique ou de signaler l'existence de cette grande « colonne au géant » à Reinach qui dans son Répertoire des reliefs doit reproduire ceux d'Yzeures.

Je ne sais pas si je vous ai envoyé mes notes sur les « colonnes au géant » trouvées en Belgique. Je vous les adresse – car l'anguipède du château de Rofley vous a peut-être échappé. J'y joins un nouveau lot de photographies (le reste suivra) et d'autres tirages à part.

Permettez-moi encore une question. Vous publiez t. III n° 2737 un « Mithra naissant du rocher » trouvé à St Aubin (Indre). Je ne retrouve de St Aubin qu'en Indre-et-Loire près de la limite de la Sarthe. Est-ce ce village<sup>73</sup> ? La chose n'est pas indifférente car vous savez combien sont rares dans cette région les monuments de Mithra.

Votre Cordialement dévoué,

Franz Cumont<sup>74</sup>

<sup>72</sup> La colonne Irminsul, ou Irmensaüle : en vieux saxon, arbre ou tronc totémique dédié à Irmin, divinité saxonne, et « pilier du monde ».

<sup>73</sup> < Note d'Espérandieu > : St Aubin (Indre), arrondissement d'Issoudun.

<sup>74</sup> Vol. 1, note 248, p. 70.

< de la main d'Espérandieu > : R 2 août

Bruxelles 1<sup>er</sup> août 1912

Mon cher confrère,

Je suis heureux que mon explication vous ait parue acceptable, et la note que vous avez rédigée fera réfléchir, je l'espère, les partisans de l'explication « germanique ». Vos observations judicieuses et les cartes que vous y joignez, achèveront la démonstration. Haverfield, si vous lui écrivez (Brasenose College, Oxford) vous indiquerait certainement la position exacte des « colonnes au géant » d'Angleterre.

Je vous communique encore quelques réflexions que m'a suggérées votre dernière lettre, mais il sera inutile, je crois, d'en faire part au public. Il paraît certain que la « pierre à quatre dieux » d'Yzeures a servi de support au socle octogonal ; mais votre objection tirée de ses dimensions est embarrassante. Ne pourrait-on admettre que les deux bases (plutôt qu'autels) rectangulaires ont été combinées dans la composition de cette colonne votive qui aurait eu l'aspect que voici :



Les dimensions ne sont pas exactes mais ce croquis suffira à vous indiquer ce que je veux dire. La colonne se serait trouvée au centre de l'enceinte octogonale.

Ce n'est que sur place, devant les pierres elles-mêmes qu'on pourrait juger de la possibilité ou de l'impossibilité d'une pareille reconstitution.

Je me suis demandé si la Legio I Minervia cantonnée dans la Germanie inférieure, ne devait pas être mise en cause. Pourquoi le temple était-il consacré Minervae, plutôt que Marti ou Victoriae. Peut-être parce que cette légion « Minervienne » avait pris part à la campagne ou parce que le gaulois qui fit vœu d'élever le monument, y avait servi.

Vous aurez bientôt, je l'espère, toutes les photographies qui vous manquent encore – y compris celles que vous me demandez dans votre dernière carte.

Bien cordialement à vous

F. Cumont

Paris 20 février 1929

Mon cher Confrère,

Je trouve en rentrant à Paris le dernier volume de votre Recueil et je tiens à vous dire encore ma reconnaissance pour l'envoi de ce magnifique ouvrage. Mais j'y joins cette fois mes félicitations chaleureuses pour son achèvement. Vous avez à vous seul fait une besogne que plusieurs Académies en unissant leurs forces, n'auraient sans doute pas aussi promptement achevée, et vous avez le droit aujourd'hui de répéter : Exegi monumentum aere perennius<sup>75</sup>.

J'enverrai une notice à la Rev. belge d'histoire pour signaler l'apparition du volume qui est le couronnement de l'édifice que vous avez construit inlassablement.

Veillez croire toujours à mes sentiments cordialement dévoués,

Franz Cumont

J'aurais voulu vous donner la 3<sup>e</sup> ed. de mes Rel. Orientales mais une querelle entre deux éditeurs en retarde l'apparition (*sic*).

---

<sup>75</sup> « *J'ai achevé un monument plus durable que le bronze* », premier vers de la 30<sup>e</sup> et dernière du livre III des odes d'Horace promettant à son œuvre l'immortalité.

Lettres de  
**Joseph DECHELETTE**

Roanne, le 30 novembre 1902

Mon cher Confrère,

Je pense passer à Paris la seconde quinzaine de Xb<sup>76</sup> et avoir le plaisir de vous y trouver. J'y ferai un petit séjour pour l'achèvement de mes Vases ornés gallo-romains. Je me permets de venir vous demander si, comme cela est bien à souhaiter, on a donné suite au projet de vous charger de la direction du Corpus des bas-reliefs funéraires. J'entends dire que ce projet de publication aurait pris corps et que l'on doit désigner un certain nombre de collaborateurs provinciaux. Dans ce cas j'accepterai avec plaisir un emploi auxiliaire pour la région du Centre, en particulier pour la coll. d'Autun et de la Société éduenne dont je suis Vice-Président. Vous devez être mieux que personne au courant des décisions qui doivent se prendre et je vous serais obligé de me faire savoir si ce qui m'a été rapporté se trouve exact. Nous avons songé déjà à publier un Catalogue de nos monuments figurés, mais si un travail d'ensemble est entrepris, le mieux serait de surseoir.

Veuillez croire, mon cher Confrère, à mes sentiments les plus dévoués  
Jos. Déchelette<sup>77</sup>

---

Roanne, le 27 février 1903

Mon cher Confrère,

Je vous signale une rectification à faire dans la description de la statue du Mercure de Lezoux, n° 1514 du tome XIII du Corpus. Au lieu de statua ahenea il faut lire lapidea.

A la notice bibliographique il faut ajouter : Plicque, Le Mercure des potiers arvernes au Concours agricole de Lezoux, Clermont-Ferrand, 1891, 12 pages.

---

<sup>76</sup> Décembre.

<sup>77</sup> Vol. 1, note 73, p. 19.

Cette monographie de Plicque est beaucoup plus importante que les notes du même auteur, citées dans le Corpus, parce qu'on y trouve le relevé de deux inscriptions, complétant celle qui figure seule dans le Corpus. Très frustes et peu distinctes, ces deux inscriptions avaient tout d'abord échappé au premier examen de l'inventeur et n'ont été reconnues qu'après un minutieux lavage de la pierre.

Plicque a cru lire :

1°/ Sur les plis du sagum à droite, la formule :

SMVL

à gauche : APRO TASGILL F (P et O liés)

Apronius Tasgilli filius

2°/ Sur le dos de la statue :

APRONIOS

IEREV

LESOXIO

Plicque traduit : Apronios a consacré [ce monument au Mercure] Lesoxios. Il croit avoir retrouvé là le nom antique de Lezoux à l'époque celtique.

La statue de Mercure est actuellement placée dans la cour intérieure du Musée de St Germain. Il y aurait lieu de procéder à un nouvel examen des deux dernières inscriptions, la lecture de Plicque semblant douteuse. Il me paraît peu probable que le nom de Lezoux à l'époque antique ait présenté une forme voisine de Lesoxio, puisque les monnaies mérovingiennes portent Ledoso vico, ainsi que Plicque lui-même le reconnaît (G.M. Prou, Mon. mérov., 1835). De même le nom de la localité de Leuze, département de Seine et Oise, canton de Mantes, est un dérivé de Lodosa (G. Holder<sup>79</sup>, Alt.-Celt. Spr., p. 279).

Je signale cette question à votre attention. Sans doute vous avez déjà contrôlé vous-même les renseignements donnés par Plicque.

Je profite de cette occasion pour répondre en quelques mots aux observations que vous m'avez présentées dernièrement lors de notre rapide entrevue à St Germain, au sujet de mes conclusions sur les potiers de la Graufesenque.

Il m'a semblé que vous vous demandiez si je n'étais pas un peu téméraire en attribuant à un seul potier certains vases qui portent la même marque composée d'un simple

---

<sup>79</sup> A. HOLDER, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, Leipzig, 1896.

cognomen, très répandu dans l'empire romain. Il est de toute évidence que plusieurs Primus, Secundus, Sextus, Rufus, etc. ont pu travailler simultanément dans divers ateliers. Mais je tiens à vous faire observer que, comme je l'ai indiqué dans ma dernière notice<sup>80</sup>, les particularités de la forme et de l'ornementation des vases, lorsqu'il s'agit de poteries ornées, permettent aisément de reconnaître, entre divers produits céramiques, portant la même marque, ceux qui appartiennent à tel ou tel atelier.

Au reste j'ai acquis la conviction que les potiers homonymes, travaillant dans diverses fabriques, sont bien moins nombreux qu'on pourrait le croire.

Plicque avait dressé un grand catalogue des noms de potiers arvernes, actuellement déposé à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain. Cette liste est tout à fait erronée, parce qu'elle n'a pas été composée avec méthode. Sous le prétexte qu'il y a eu des officines de potiers à Augustonemetum, Plicque a classé comme marques arvernes toutes celles qu'il a rencontrées à Clermont et aux environs, quel que soit le lieu de gisement où ces marques aient été rencontrées. En réalité il ne devait porter sur ce catalogues (*sic*) que les estampilles recueillies dans les officines mêmes. Celles qui ont été rencontrées dans les lieux d'habitation et dans les sépultures peuvent être d'origine étrangère et avoir été importées en pays arvernes à une époque où l'industrie de la poterie sigillée était encore inconnue ou peu développée dans la Gaule centrale.

Il y a eu effectivement une époque où les marchés de l'Arvernie tiraient des ateliers de la Graufesenque une partie tout au moins de leurs poteries rouges. Cette époque est la seconde moitié du premier siècle ap. J.-C., comme je crois l'avoir démontré dans mon dernier article<sup>81</sup>.

Je compte retourner à Paris au mois d'avril. J'aurai alors le plaisir de vous voir plus longuement. Nous causerons de vos bas-reliefs, pour lesquels ma modeste collaboration vous est acquise.

Veillez croire, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués

Jos. Déchelette

<sup>80</sup> J. DECHELETTE, « La Fabrique de la Gaufresenque (Aveyron) », *REA*, 1903, p. 37-78.

<sup>81</sup> Voir note précédente.

Roanne, le 31 août 1903

Mon cher ami,

J'ai bien regretté de ne pas vous avoir rencontré à Paris. Je n'avais pas répondu à votre lettre parce que je comptais vous voir.

Vous pouvez compter sur moi pour les photos d'Autun qui vous manquent. Je vous les ferai en 8bre <octobre>. Dites-moi quel format vous désirez.

Je vous adresse une épreuve d'un bas-relief trouvé près de Charleville. Tout ce que je sais comme renseignement est écrit au dos. Pour plus ample information, adressez-vous au possesseur, M. Petitfils, avocat à Charleville (Ardennes).

Les pl<anches> de Bulliot<sup>82</sup> sur le Mont de Sène sont dans Mém. Soc. Eduenne, nouvelle Série, tome III, 1874, p.141. Mon volume est relié. Je peux vous le porter à mon prochain voyage.

Très à la hâte, ayant à peine défait ma malle, je vous adresse toutes mes amitiés.

Jos. Déchelette

La photo prendra sans doute le courrier suivant.

---

Roanne, le 11 mai 1904

Mon cher ami,

Je vous suis très reconnaissant de votre aimable envoi. Il y a là une quinzaine de médaillons nouveaux pour moi. On m'avait laissé entendre que la collection Chaumartin n'existait plus, du moins celle des médaillons.

Ce renseignement était donc erroné.

Mais puisque M. Héron de Villefosse préparait un travail sur ces médaillons, il était naturel qu'on les lui ait réservés.

En ce qui me concerne, je n'ai pas à m'en plaindre, puisque j'aurai, grâce à vous, des clichés tout prêts<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup> J.-G. BULLIOT, « Le temple du mont de Sène à Santenay (Côte-d'Or) », *Mémoires de la Société éduenne*, Tome II, 1874, p. 139-162.

Je vous désignerai dans quelques jours, quand votre tirage sera fait, ceux qui me manquent.

Je compte me rendre à Paris dans 4 ou 5 semaines. Mon ouvrage ne paraîtra qu'en Juillet.

A bientôt donc, mon cher Capitaine et ami, le plaisir de vous revoir.

Encore une fois merci.

Bien à vous

Jos. Déchelette

---

Roanne, le 18 mai 1908

Mon cher ami,

N'ayez pas de doute sur la réfection moderne de la partie inférieure du Mercure de Plicque. Sa veuve m'a tout raconté. Jambes, socle et animaux sont modernes. Cette restitution a été faite suivant les dessins de Plicque par un sculpteur du pays. Comme on a employé la même pierre (arkose de la région) et que la statue ainsi complétée est restée ensuite couchée et abandonnée dans le jardin de Plicque pendant des années, la partie neuve a pris cet air de vétusté qui a trompé les meilleurs juges notamment M. Reinach.

Mais regardez attentivement le dos et vous verrez (comme l'a reconnu expressément Champion un jour que nous nous sommes livrés ensemble à cet examen) que certaines lignes sculptées de la face dorsale ne se prolongent pas sur la partie moderne.

Ci-inclus une lettre de Plicque à Vincent Durand, lettre écrite l'année de la découverte. Plicque suppose gratuitement (pour compléter le costume auvergnat) que les pieds étaient chaussés de sabots ou de chaussons fourrés. Il a en effet restitué ces chaussons si bizarres. La quasi-certitude de retrouver le reste n'était qu'un espoir de fouilleur, non réalisé d'ailleurs. J'avais encore d'autres lettres plus explicites de la restauration, mais je ne peux les retrouver en ce moment.

Je crois que Plicque n'a pas été fâché de laisser accréditer la légende que tout était antique dans sa statue. Vincent Durand m'a maintes fois parlé de la singulière idée des

---

<sup>83</sup> J. Déchelette le remercie dans l'introduction : *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904, p. V.



chaussons à restituer, idée dont il a vainement tenté de dissuader Plicque. Ce dernier tenait à avoir son marchand de marrons complet.

Je vous retourne les lettres que vous me communiquez et vous en remercie. Je souhaite bien que ce conflit s'apaise. Ignorant tout cela, j'avais avisé de mon arrivée les gens d'Alise, sans quoi je me serais contenté de prendre avec vous rendez-vous. Mais je suis bien aise d'être prévenu.

A bientôt, mon cher ami et sentiments bien cordiaux.

Jos. Déchelette

PS : Je ne retrouve pas la carte du Président du Touring Club, mais elle ne peut être égarée et je remettrai la main dessus.

---

Roanne, le 18 Août 1908

< de la main d'Espérandieu > : R 8 sept.

Mon cher ami,

Je vous adresse pour commencer le cliché de mon cocher<sup>84</sup>, bas-relief en marbre de Paros, trouvé à Vienne (Isère) en 1900, à 200 mètres environ au sud de la gare, dans une tranchée ouverte par le P.L.M. au pied du rocher qui borde la voie. Le hasard a voulu que je passe par là au moment où ce débris, avec quelques autres, venait d'être apporté dans le cabinet du chef de gare. Le train partait. En tout hâte, j'ai mis l'aurige dans ma poche, avec autorisation du fonctionnaire qui a gardé les autres fragments, notamment un grand éclat de marbre portant une tête de cheval. Or je les ai retrouvés quatre ans après dans la Revue des Etudes anciennes avec la mention erronée trouvés en 1901, dans le voisinage du Plan de l'Aiguille. L'auteur de l'article, M. Chérel<sup>85</sup>, incline à voir dans ces fragments des restes de sarcophage. Je crois, d'après le souvenir que j'ai gardés (*sic*) de ces débris qu'il s'agit d'un bas relief décoratif. Vous savez qu'à Lyon, la même scène se retrouve (course de chars) sur

---

<sup>84</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n°2635, p.415.

<sup>85</sup> A. CHEREL, « Fragments d'un sarcophage gallo-romain », *REA*, 1904, p. 63-66.

un bas relief venant, je crois, du cirque. Il devait en être de même à Vienne. Ce marbre vu les dimensions restreintes des personnages devait être placé à faible hauteur.

Je m'occupe de rassembler les autres sculptures du Forez. J'ai fait pour cela les démarches voulues.

Je n'ai pu vous répondre de suite, pour cause d'absence

Merci de la photo du vase-nasse. C'est du nouveau pour moi.

Le cliché ne partira que demain. L'heure presse et je n'ai pas de boîte sous la main.

A la hâte bien cordialement

Jos. Déchelette

---

Roanne, le 26 7bre 1908

Mon cher ami,

Je vous adresse ci-inclus tout ce que j'ai pu réunir sur les sculptures romaines ségusiaves. C'est peu, comme vous le voyez. Les sculptures sont aussi rares chez nous que les inscriptions. Je vous adresserai dans les premiers jours de la semaine les 2 photos du moulage de l'idole gauloise, dieu accroupi, qui est très fruste et vient assez mal. Toutes mes recherches pour retrouver l'original ont échoué ; il est perdu depuis longtemps.

On m'a promis à Montbrison une photo du cavalier d'Usson<sup>86</sup> et je pourrai l'avoir sous peu.

Pour l'amazone de Chalains vous pourriez reproduire le dessin de Vincent Durand qui était le plus consciencieux des dessinateurs. Je peux vous adresser le n° de la Revue forézienne<sup>87</sup>.

Pour le Beaujolais, où il pourrait encore exister quelque chose d'inconnu, vous pourriez écrire au D<sup>r</sup> Besançon, Président de la Société des Sciences et Arts à Villefranche sur Saône.

Je reste à votre entière disposition.

---

<sup>86</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III n° 1809, p. 46.

<sup>87</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III n° 1806, p. 45. V. DURAND, *Revue Forézienne*, 1869, p. 241.

Cordialement à vous

Jos. Déchelette

PS Les photos du dieu accroupi étant sèches, je vous les envoie.

---

Roanne, le 24 février 1909

Mon cher ami,

Je ne vous ai pas encore félicité du tome II de vos Bas-reliefs que j'ai reçu du Ministère. Pour tardives mes félicitations n'en seront pas moins vives. Ce second volume que vous avez mis sur pied si promptement ne le cède en rien au précédent. Très bons clichés, texte complet en même temps que sobre, bibliographie très ample, nous retrouvons dans ce cadet les qualités de l'aîné. Voilà qui nous sera très utile.

Quand tout sera fini, si j'ai des fonds disponibles, je rêve de me constituer un 2<sup>e</sup> exemplaire classé par sujets, mais il faudrait en dépecer deux séries, et je ne sais comment, j'ose avouer au père la préméditation d'un meurtre de ses enfants !

J'ai trouvé dans ce volume bien de l'inédit, notamment les chapiteaux en terre cuite ou plutôt fragments de balustrade de Lezoux. Vous avez des pièces superbes et fort bien venue (*sic*) : la Vénus d'Agen<sup>88</sup>, le tricéphale de Condat<sup>89</sup>. Cette Vénus d'Agen est magnifique !

Le faux de « Neuvy sur Barangeon »<sup>90</sup> émane de la même région que les moules de la Guerche, du Musée de St Germain. Région de faussaires plus ou moins habiles. J'ai été lapidé aux Antiquaires du Centre pour avoir dénoncé les moules de la Guerche. Mais il paraît que maintenant les défenseurs de ces objets, gens de très bonne foi, commencent à garder un silence prudent. On avait nommé une Com<sup>on</sup> il y a 2 ou 3 ans pour faire des fouilles à l'emplacement prétendu de la trouvaille, mais je n'ai plus entendu parler de rien.

Avec le renne de St Marcel<sup>91</sup> vous avez fait une incursion audacieuse dans le quaternaire. A la vérité, il y a beaucoup de gravures et sculptures quaternaires sur pierre et

---

<sup>88</sup> Recueil des bas-reliefs, t. II n° 1259, p. 228.

<sup>89</sup> Recueil des bas-reliefs, t. II, n° 1316, p. 256.

<sup>90</sup> Recueil des bas-reliefs, t. II, n° 1558, p. 371.

<sup>91</sup> Recueil des bas-reliefs, t. II, n° 1727, p. 468.

je ne vois pas que dans un Corpus, on puisse les séparer des figurations similaires sur autres matières. Mais je ne regrette pas votre incursion chez les barbares. Cela donnera peut-être quelque jour aux préhistoriens l'idée d'avoir leur corpus des bas reliefs et sculptures quaternaires. Les deux Académies, Inscriptions et Sciences, auraient là un terrain à travailler à frais communs. Mais je pense que ce rêve ne sera guère réalisé.

Je vous ai écrit il y a q.q. semaines pour vous demander s'il y a plusieurs scrutins à l'Académie des Insc pour les élections de Correspts. A l'occasion, je vous serais obligé de me renseigner.

Croyez, mon cher ami, à mes plus cordiaux sentiments

Jos. Déchelette

PS Nous n'irons à Paris qu'en Mai.

---

Ville de Roanne

Musée Municipal

Roanne, le 28 septembre 1911

Mon cher Commandant,

Je suis allé passer une journée à Alise avant de rédiger les cinq ou six pages que je lui consacre dans mon 3<sup>e</sup> volume<sup>92</sup>. Je voulais revoir en détail le produit des fouilles dès l'origine au point de vue celtique. C'est très clair : jusqu'ici rien d'antérieur à La Tène III, c'est-à-dire au premier ou au second siècle av. J.-C. Naturellement je n'en tire encore aucune conclusion, puisqu'il faut encore, au préalable, déblayer une vaste surface.

J'ai vu votre chantier avec le plus vif intérêt. Il est certain que vos fiches en fer sont pareilles à celles de Bibracte et qu'il y a des traces de poutres. S'il s'agit vraiment du rempart ce sera très intéressant. Étant donné la situation de ces murs, cela paraît tout à fait probable. Toutefois les fouilles n'étaient pas encore assez avancées pour permettre d'en

---

<sup>92</sup> *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, vol. 2, Archéologie celtique et proto-historique, troisième partie, Second âge du fer ou époque de la Tène, 1914, p. 958-966.

comprendre le tracé. Si dans un mois, vous avez du nouveau, prévenez-moi pour que j'ajoute définitivement Alise à la liste des oppida gaulois à rempart du type d'Avaricum.

J'ai bien regretté de ne pas vous trouver, mais ma visite à Alise a été rapide. Je suis rentré à Roanne le lendemain samedi matin.

Bien cordialement à vous

Jos. Déchelette

---

Roanne, le 8 Xb 1911

< de la main d'Espérandieu > : R

Mon cher Commandant,

Merci cordialement de votre aimable lettre. Je recevrai avec grand plaisir votre photographie du rempart d'Alise, mais il faudra que nous causions de cela un peu longuement.

Je me rendrai à Paris dans la seconde quinzaine de ce mois et j'espère vous rencontrer.

Votre explication au sujet de la présence de fiches dans l'épaisseur du parement est ingénieuse, mais elle est discutable. Nous avons toujours pensé ici que cette particularité s'expliquait suffisamment par le déplacement latéral des fiches, sous l'action des eaux de pluies, dans les canaux formés par la décomposition du bois. Quant au fait lui-même, il est constant. On l'a observé non seulement à Bibracte, mais au Crêt-Chatelard.

Nous en recauserons. Je désire aussi savoir ce qui vous fait croire que le reste du rempart (en pierres sèches) est beaucoup plus ancien. Jusqu'à ce jour rien n'est antérieur au siècle de Vercingétorix dans les trouvailles d'Alise, d'après ce que j'ai pu constater. Il est vrai que la surface à fouiller est encore bien vaste. Au fond, je vous avoue que je ne crois guère au témoignage de Diodore sur lequel est fondée l'idée de la haute antiquité d'Alésia.

A Bientôt, j'espère, et cordialement à vous

Jos. Déchelette

PS Je vous adresse ci-joint le double de l'épreuve de mon article sur les fouilles d'Alise<sup>93</sup>. Obligé de consacrer quelques pages dans mon Manuel à ce célèbre oppidum et à ses fouilles, j'ai voulu voir les choses de près. J'aurai aussi à parler de vos découvertes du rempart dans ce volume et j'y retournerai à cet effet l'été prochain, car cette partie de mon 3<sup>e</sup> vol. ne passera pas avant le mois de juin.

---

22, rue de la Sous-Préfecture  
Roanne (Loire)  
Le 20 juillet 1914

J'ai reçu, à peu de jours d'intervalle, vos deux aimables lettres dont je ne vous ai pas remercié plus tôt en raison de divers déplacements, qui ont apporté du retard dans toute ma correspondance. Je suis particulièrement sensible à votre si aimable appréciation au sujet de mon dernier volume. Vous êtes mieux qualifié que personne pour apprécier les efforts des travailleurs, vous qui donnez à tous le meilleur exemple par votre facilité sans égal à remuer les plus lourds fardeaux. Je viens de passer plusieurs jours à dépouiller vos 5 volumes à différents points de vue : divinités celtiques, sculptures indigènes, etc. et je suis loin d'avoir fini. Je compte qu'il me faudra environ trois semaines pour achever ce dépouillement et constituer mes séries de fiches. Je crois être maintenant parmi tous vos lecteurs un de ceux qui se seront le plus familiarisés à votre grand ouvrage. Je serai aussi de ceux – et ils seront nombreux – qui vous devront le plus de gratitude. Sans vos cinq volumes il m'eût été impossible à moins de bien nombreux déplacements de parler utilement d'un grand nombre de questions concernant l'archéologie gallo-romaine, tant pour les monuments que pour la sculpture. Je me rends compte de la somme énorme de travail que représente votre recueil et je suis vraiment surpris de la rapidité avec laquelle vos volumes se succèdent. J'ai noté par ci par là quelques observations de détail que je vous soumettrai à la première entrevue. Celle-ci pourrait avoir lieu à Alise dans le courant de septembre. Je vais partir pour les eaux à Allevard et je rentrerai à Villers, propriété que j'ai louée pour l'été sur la commune de

---

<sup>93</sup> J. DECHELETTE, « L'époque de la fondation d'Alésia », *RA*, 1912 p. 101-109.

Toulon-sur-Arroux. Nous y resterons jusqu'au 15 octobre et de là la course en automobile me sera facile. Nous nous entendrons à ce sujet.

Bien cordialement à vous.

Jos. Déchelette

P.S. Merci encore de vos dernières brochures, que je vais lire avec intérêt.

Lettres du  
**Père Louis DELATTRE**

< Lettres classées dans le dossier ms 239 >

Musée archéologique de Carthage  
Carthage, le 5 juin 1883

Mon cher Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre et la copie des inscriptions que vous avez rencontrées, et je m'empresse de vous répondre.

Le milliaire d'Aïn-Hedjah est connu. Les deux parties de l'inscription ont été rapprochées, comme appartenant au même texte. Le Corpus donne cette colonne sous le n°10075, mais la partie inférieure que vous avez déchiffrée ne renferme pas la même division ni le même nombre de lignes. Quoique complétant le texte identiquement, Willmans paraît s'être servi d'une formule consacrée plutôt que d'une copie exacte.

Des trois autres inscriptions, une seule n'est pas dans le corpus, c'est celle de TIRENIA ROGATA...

Merci de vos bonnes communications. Vous me ferez plaisir en me les continuant. Ecrivez-moi à Paris, rue du regard, 12. Mon départ est fixé à Samedi.

Bon courage donc, cher Monsieur, et croyez-moi votre tout dévoué

A.L. Delattre<sup>94</sup>

Pr miss d'Alger

---

<sup>94</sup> Vol. 1, note 45, p. 32.



Exposition internationale d'Amsterdam  
Commissariat de la Section tunisienne  
Amsterdam, le 2 juillet 1883

Bien cher Monsieur,

Vous m'excuserez de n'avoir pas encore répondu à vos bonnes lettres datées de Bordj Messaoudi<sup>95</sup>. Depuis que je suis parti de Saint-Louis, je suis constamment occupé et je me trouve bien en retard avec les personnes qui m'ont écrites.

Vos deux dernières lettres sont venues me rejoindre ici. Je vous remercie de vos intéressantes communications, mais j'ai le regret de ne pouvoir les étudier, comme je le faisais auparavant dans le calme relatif dont je jouissais à Carthage. Votre photographie que je viens de trouver en ouvrant votre lettre, m'a fait bien plaisir. Quand j'aurai mon portrait, je vous l'offrirai à mon tour.

Mes antiquités sont arrivées à Amsterdam en assez bon état et je les ai déjà disposées dans les vitrines de la section tunisienne. Elles font maintenant bon effet. J'espère que les archéologues hollandais les visiteront avec intérêt, ainsi que les savants des autres puissances. De mon côté, je désire beaucoup, avant de quitter la Hollande, d'aller visiter le musée de Leyde qui conserve les objets trouvés à Carthage par Humbert<sup>96</sup>, officier hollandais au commencement de notre siècle. J'ai hâte de voir quelles sont les choses qu'il a rapportées de ses fouilles et de les comparer avec nos découvertes. Je ne sais pas encore combien de temps je resterai à Amsterdam. En ce moment, j'attends les amateurs afin de leur donner quelques explications sur notre exposition archéologique.

Quand vous serez au Kef, je vous prie de me dire comment marche le musée formé par le Général d'Aubigny. De nouvelles découvertes ont-elles eu lieu depuis mon départ de Carthage ?

J'ai vu dans le journal officiel le compte rendu d'une inscription intéressante trouvée à Ghardimaou. J'ai lu aussi le compte rendu de votre lettre annonçant votre départ pour Bejà

---

<sup>95</sup> Région de Siliana, au sud de Makthar.

<sup>96</sup> Jean-Emile Humbert (1771-1829), lieutenant-colonel hollandais venu à Tunis en 1796 pour y exécuter des travaux hydrauliques. On lui attribue la découverte de l'emplacement de Carthage. Ses fouilles sur le site et celui d'Utique sont à l'origine des collections notamment puniques du musée de Leyde.

et Teboursouk. Vous avez peut-être vu dans les journaux que j'assistai à cette séance où votre lettre fut communiquée à l'Académie.

Vous devez avoir bien chaud en ce moment au Kef. Ici, où je croyais trouver de la fraîcheur, il fait depuis plusieurs jours une chaleur excessive et lourde, à cause sans doute de l'humidité répandue dans l'atmosphère par les nombreux canaux qui traversent Amsterdam et l'ont fait appeler la Venise du Nord.

Croyez, cher Monsieur, à l'expression de mon bon souvenir et de mon sincère dévouement

A.L. Delattre Pr miss d'Alger

Vous pouvez compter sur ma discrétion au sujet de ce que vous me dites du capitaine de Prudhomme et de sa mosaïque<sup>97</sup>.

---

Musée archéologique de Saint-Louis de Carthage

Carthage (Tunisie), le 31 juillet 1883

Bien cher Monsieur,

Je suis rentré la semaine dernière à St Louis et votre lettre adressée à Amsterdam est venue m'y rejoindre hier soir. Merci des détails que vous me donnez sur les antiquités recueillies au Kef. Je me réjouis que vous soyez chargé de les classer et de les ranger avec ordre dans le local qui leur est affecté. De mon côté, je vais avoir à m'occuper du musée archéologique tunisien que je dois installer au Bardo à mesure que les antiquités arriveront.

Malgré tout le plaisir que j'ai goûté en Europe, et surtout en France près de mes parents et de nombreux amis, je suis heureux de me retrouver dans ma cellule au milieu de mes livres et de pouvoir continuer mes collections épigraphiques.

Je compte prochainement faire exécuter de nouvelles fouilles à Carthage. J'attends que je sois un peu remis de la fatigue que j'ai éprouvée ici, à mon retour, à cause de la grande chaleur, et aussi que les ouvriers arabes aient terminé leur mois de jeûne. Il est

---

<sup>97</sup> Il semble s'agir des pavements découverts à Hammam Lif, à 5 km de Tunis. Dans une lettre précédente, Espérandieu rapporte au Père Delattre que cet officier essaie de vendre la mosaïque qu'il a découverte.

inutile de songer en ce moment à faire exécuter des travaux. Je préfère attendre quelques jours.

Vous devez vous trouver heureux d'être près du Général d'Aubigny et de M. Roy. L'un et l'autre aiment les études archéologiques et M. Roy surtout a acquis une longue expérience dont vous pourrez souvent profiter. Veuillez présenter mes hommages respectueux au Général et mon bon souvenir à M. Roy. J'avais préparé une lettre à son adresse, à la suite de son article, sur l'inscription de Zama, et n'ayant pas eu le temps de la recopier, elle est restée dans mon carton. On a eu bien du mal à l'Académie à déchiffrer l'estampage de M. Letaille et plusieurs copies ont déjà paru.

Vous trouverez sous ce pli ma photographie que je vous prie d'accepter en souvenir de nos bonnes relations.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués

A.L. Delattre Pr miss d'Alger

---

Musée archéologique de Saint-Louis de Carthage

Carthage (Tunisie), le 29 août 1883

Bien cher Monsieur,

Je vous suis bien reconnaissant des dessins que vous avez eu la complaisance de me faire. Les lampes me sont parvenues en très bon état et je profite de votre procédé pour vous en envoyer d'autres.

Vous recevrez en même temps un n° des Missions catholiques qui donne la suite de nos inscriptions chrétiennes, et le catalogue des objets que j'ai exposés à Amsterdam. Le catalogue et le bulletin sont enfermés sous le double carton qui contient les trois premiers cahiers de votre monographie du Kef. Je les ai parcourus et y ai ajouté, currante calamo, les réflexions qui m'ont paru pouvoir vous être utiles. Si vous avez le Corpus, vous pourrez accepter ses copies, à moins que vous puissiez constater de visu quelque erreur. Merci également des premières épreuves du commencement de votre rapport à l'Académie.

Je vous félicite du titre de membre correspondant de l'Académie d'Hippone qui vous a été offert. Vous voilà complètement lancé en pleine étude archéologique et j'espère de temps en temps apprendre de vos nouvelles découvertes.

Je vais de nouveau m'absenter de Saint-Louis. Du 14 au 21 sept. Je serai à la Maison Carrée, puis Alger. C'est là que vous pourrez m'adresser votre lettre, si vous avez à m'écrire. Quant aux lampes et aux dessins, vous pourrez me les adresser à Saint-Louis où ils attendront mon retour. Il est possible qu'après mon séjour en Algérie, je retourne à Amsterdam. Cette nouvelle absence me force à préparer à l'avance la continuation des inscriptions de Carthage qui sont en cours de publication, et à bien employer le peu de temps qui me reste avant mon départ qui aura lieu le 8 septembre.

Je me permets de vous recommander de ne pas trop vous aventurer dans la lecture et surtout dans la restitution des inscriptions impériales. Il vaut mieux s'abstenir que de faire fausse route. Vous remarquerez que je n'ai point cherché à vérifier la lecture et la restitution de ces sortes d'inscriptions. Il m'eut fallu recourir à des exemples et le temps m'a manqué pour le faire.

Agréez, cher Monsieur, avec l'expression de mes remerciements, l'assurance de mon respectueux dévouement

A.L. Delattre

Pr miss d'Alger

Mes amitiés à M. Roy, s'il est de retour au Kef, et à M. l'aumônier.

---

Musée archéologique de Saint-Louis de Carthage

Carthage (Tunisie), le 23 oct. 1883

Bien cher Monsieur,

Devant m'absenter de Carthage pour plusieurs semaines, je tiens à ne pas vous laisser faire une course inutile pour m'apporter à Saint-Louis les lampes que vous avez dessinées. Si vous venez à Tunis à la fin de ce mois, veuillez déposer la boîte de lampes au collège Saint-Charles, en priant le Père Malval de me la garder pour mon retour.

J'ai hâte de voir enfin sortir des presses de Bône le prochain bulletin de l'Académie d'Hippone. J'ai écrit aujourd'hui à M. Papier pour lui demander des nouvelles de ce volume. Je lui prie en même temps de vouloir bien communiquer à la prochaine séance une remarque que je lui fait sur cette assertion du compte rendu du mois d'août : l'épithète de PIVS ou PIA se voit sur presque toutes les épitaphes chrétiennes de l'Afrique etc...

Vous devez bien penser que je ne puis laisser passer cette erreur sans réclamer. Vous avez pu vous convaincre déjà qu'en Afrique la formule PIVS et PIA se rencontre seulement sur les épitaphes païennes.

Je vous félicite de votre découverte de l'épithète de l'évêque RVTILIVS. J'approuve entièrement votre lecture : (IN EP)iscopatu vixit. Il ne faut certainement pas lire PIVS VIXIT.

Tertullien parle d'un martyr de ce nom, qui après avoir fui par la retraite bien des fois la persécution, fut arrêté au moment où il se croyait en sûreté, et fut condamné à être brûlé, supplice qu'il redoutait et qu'il endura généreusement. Je pourrai d'ailleurs vous envoyer la copie du passage de Tertullien, qui se rapporte au martyr de ce nom (l'an 207).

Je vous remercie des dessins que vous m'avez adressés et je vous serai reconnaissant de m'adresser ceux qui suivront, comme vous voulez bien me le promettre.

Mes amitiés à M. l'Aumônier si vous avez l'occasion de le voir, et mon respectueux souvenir à M. Roy.

Je quitterai Saint Louis samedi prochain, et ne serai de retour à Carthage que dans la seconde quinzaine de Novembre.

Bon courage, cher monsieur, et croyez à mes sentiments affectueux et dévoués.

A.L. Delattre

P. miss d'Alg

Les lettres de l'inscription de Rutilius sont-elles bien gravées ? Adressez moi vos lettres à St Louis d'où elles me rejoindront.

L'Eglise d'Afrique fait, le 2 Août, mémoire dans l'office canonique d'un saint Rutilius, qui doit être le même que celui dont parle Tertullien. Mais dans aucun des 2 endroits, il n'est cité comme évêque.

< suit le passage de Tertullien en latin >

Tertullien ne voulait pas admettre que le chrétien pouvait fuir la persécution. On a souvent reproché à cet écrivain cet excès de sévérité que les Saints Pères ont toujours rejeté.

A.L. D.

---

Musée archéologique de Saint-Louis de Carthage

Carthage (Tunisie), le 16 nov. 1883

Bien cher Monsieur,

Un mot à la hâte à mon retour d'Amsterdam où votre lettre est venue me rejoindre. M. Papier m'a écrit qu'il communiquera à la prochaine réunion mes observations au sujet de la formule PIVS et PIA VIXIT. Il me trouve cependant trop exclusif quand je dis que jamais cette formule ne se rencontre sur les pierres tumulaires chrétiennes d'Afrique, et il essaiera de prouver qu'elle n'est pas aussi rare qu'on veut bien le dire. Nous verrons...

J'ai reçu et lu avec intérêt les comptes rendus que vous m'avez adressés.

Vous voudrez bien me donner les indications nécessaires pour connaître l'emplacement exact où vous avez enterré l'inscription de Rutilius ep.

Au sujet de l'inscription dont vous me donnez le texte, je vous rappellerai qu'il y a entre un decanus et un général presque autant de différence qu'entre ce dernier grade et un caporal. Je crois que votre DVDDA était un simple chef de 10 hommes formant un manipulus et couchant sous une même tente.

Je regrette vivement que vous deviez quitter la Tunisie. Mais j'espère vous voir encore avant votre départ.

Vous trouverez bien sans doute le moyen de rentrer dans quelque régiment d'Afrique, et votre absence ne saurait être longue.

Mes amitiés à M. l'Aumônier et à M. Roy.

Votre tout dévoué,

A.L. Delattre p. miss. d'Alg.

---

Musée archéologique de Saint-Louis de Carthage

Carthage (Tunisie), le 26 nov. 1883

Bien cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre et des détails qu'elle renferme sur vos récentes excursions.

Je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez bien me réserver l'inscription de RVTILIVS. Il me semble que sa place est à Carthage où je lui donnerais une place d'honneur. Je me charge même, si vous l'avez déjà annoncée à M. de Villefosse, d'obtenir de lui qu'elle reste ici.

Je n'ai pas reçu l'estampage que vous m'annoncez dans votre lettre.

Si M. Letaille est encore au Kef, veuillez me rappeler à son bon souvenir. Je n'ai appris que sur le bateau, par la belle-mère du Docteur Forgemol, sa présence à Tunis. Dites-lui, je vous prie, que j'espère le voir au retour de ses excursions épigraphiques.

Présentez aussi mes amitiés à M. l'Aumônier et à M. Roy. Je voudrais bien retourner un jour au Kef voir les objets et les inscriptions que le Gal d'Aubigny a réunis. Cette visite aurait pour moi un vif intérêt. Mais, j'ai tant à faire ici, que je ne puis songer à m'absenter. Mes deux voyages à Amsterdam, m'ont déjà pris une partie de l'année et j'ai bien de la besogne en retard.

J'espère donc vous revoir bientôt et vous montrer les antiquités que j'ai recueillies depuis votre dernière visite.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux et reconnaissants.

A. L. Delattre

p. miss. d'Alg.

---

Archevêché d'Alger

La Marsa < Alger barré >, le 21 Mars 1884

Cher Monsieur,

Je regrette vivement de ne vous avoir pas vu à votre départ, pour vous remercier des dessins que vous avez eu la complaisance de me faire. Les lampes m'ont été remises par l'intermédiaire de la personne à qui vous les aviez confiées. Ne sachant pas votre adresse, je n'ai pu vous écrire jusqu'à ce jour. C'est grâce à M. Papier à qui je l'ai demandée que je puis le faire aujourd'hui, et je m'empresse de remplir près de vous un devoir de reconnaissance pour les reproductions archéologiques de mes lampes chrétiennes de Carthage.

Je ne puis songer à les publier actuellement parce que le temps me manque, devant passer toutes mes journées à la Marsa chez le Cardinal. Le peu de temps que je passe à St Louis, m'est tout à fait insuffisant pour entreprendre cette étude que je compte faire plus tard.

Vous voudrez bien, j'espère, me donner signe de vie et me dire où vous en êtes de votre travail archéologique sur le Kef.

Agréez, Monsieur, avec mes sincères remerciements, l'assurance de mon meilleur souvenir.

A.L. Delattre

p. miss. d'Alg.



Lettre de  
**DEROYE**

Librairie-Papeterie Deroye  
Rue de la République, 55, Sens  
Sens, le 7 août 1909

Monsieur,

C'est avec grand plaisir que j'ai pris connaissance de votre lettre. La question d'Alesia m'intéresse beaucoup et à un double point de vue : d'abord au point de vue archéologique, ayant toujours été passionné pour ce genre de recherches et d'études ; en second lieu, comme éditeur de cartes d'Alesia. J'ai lu avec très grande satisfaction l'article du « Bien Public » du 5 juillet où sont consignés les résultats de vos dernières fouilles. J'ai même utilisé, mis à profit votre découverte dans une notice d'une carte postale de Lézennes<sup>98</sup> dont la grande rue occupe exactement le tracé de la voie romaine d'Alesia à Agendicum. Victor Petit, savant archéologue et dessinateur de mérite émettait en 1855, l'avis que cette voie romaine occupait l'emplacement d'un ancien chemin gaulois antérieur à la conquête. La mise au jour de votre temple consacré à un dieu guérisseur objet de vastes pèlerinages, confirme singulièrement l'hypothèse émise, et c'est ce que j'ai fait ressortir.

J'accepte avec plaisir l'offre que vous me faites de mettre à ma disposition vos vues et clichés. Je choisirai dans le nombre celles qui me paraîtront de vente (*sic*), et nous nous entendrons pour le partage des bénéfices. Je serai très heureux de contribuer, pour ma part, à la réussite et à la continuation de vos fouilles, par intérêt archéologique d'abord, et aussi pour faire pièce à M. Matruchot, dont j'ai eu particulièrement à me plaindre, lors de la première édition de cartes « Pro Alesia » que j'avais fait établir, par l'intermédiaire de la maison de librairie Armand Colin. Pour une légère faute de mon imprimeur (qui avait mis sur les cartes la firme « collection J. D. Sens » au lieu de la mention autorisée « J D Sens ») il me fit subir un rabais d'autant plus exorbitant que j'avais dans l'établissement du prix, réduit jusqu'au dernier carat. C'est ce procédé plutôt draconien qui m'incita à établir mon

---

<sup>98</sup> Commune de l'Yonne.

édition d'Alesia et j'ai tout lieu de croire que ce sont ces cartes qui ont déterminé la Société archéologique de France, en 1907, à me décerner une médaille. Par ce même courrier, je vous adresse la collection dont il s'agit. Dans le nombre, il y a trois cartes qui sont des reconstitutions faites par moi, j'entends par un artiste qui a procédé sur des indications très précises de ma part, et auquel j'ai imposé les retouches que j'ai jugées indispensables, pour la vérité historique. Ces trois cartes sont :

Arrivée de Vergasilaun et de son armée sur la crête du mont Rea<sup>99</sup> ;

L'armée gauloise prisonnière est emmenée par les légionnaires ;

Vercingétorix se livre à César.

Pour documenter l'artiste, je lui avais notamment envoyé la planche de l'Histoire de Jules César par Napoléon qui reproduit les aquarelles dont vous me parlez dans votre lettre ; vous remarquerez l'exactitude des positions respectives du mont Rea et de l'oppidum d'Alesia ; de l'emplacement du tribunal de César par rapport à ce même oppidum (au pied de la montagne de Flavigny, non loin de l'Ozerain).

Une chose à remarquer et à laquelle je tiens par dessus tout. Je n'éditione plus une seule carte postale sans une notice historique, archéologique, artistique, etc. La carte postale est devenue banale ; l'épicier, le fruitier, le mastroquet, etc s'en sont emparés et l'ont vilipendée. Je l'ai portée sur un nouveau terrain où tous ces intrus ne pourront me suivre. Si donc nous éditons, que ce soit toujours avec une notice !

Je vous renouvelle mes meilleurs remerciements et vous prie d'agréer l'assurance de ma meilleure considération.

Deroye

---

<sup>99</sup> Carte postale du libraire Deroye, fig. n° 22 p. 21.

Lettre de  
**Hermann DIELS**

< Lettre traduite de l'allemand >

Königliche Akademie der Wissenschaften  
Berlin, 17 novembre 1902

Très cher Monsieur

Votre aimable courrier à M. Hirschfeld du 3 de ce mois dans lequel vous proposez, avec une libéralité qui n'est pas assez à vanter, votre offre de travailler sur les Sigilla medicorum oculariorum pour le volume 13 du Corpus inscriptionum latinarum, a été présenté à la Classe philosophico-historique de l'Académie lors de sa séance du 13 de ce mois. Celle-ci a salué votre offre avec joie, l'a volontiers acceptée et m'a chargé de vous transmettre ses remerciements les plus chaleureux et les plus cordiaux.

En m'acquittant de cette demande avec une sincère satisfaction, je vous prie de croire à ma haute considération.

Votre très dévoué

Diels<sup>100</sup>

Secrétaire de l'Académie royale prussienne des sciences philosophique et historique

---

<sup>100</sup> Vol. 1, note 384, p. 94.

Lettre de  
**Marcel DIEULAFOY**

15 juillet 1908

Mon cher Confrère,

Je serais bien désireux de causer avec vous des fouilles d'Alise et des derniers travaux exécutés. Si vous devez venir vendredi à l'Institut, ayez la grande obligeance de m'en prévenir. Dans le cas contraire, faites moi l'amitié de me dire où je pourrais avoir le plaisir de vous rencontrer.

Bien affectueusement à vous

Marcel Dieulafoy<sup>102</sup>

Je venais de vous écrire cette lettre et j'allais la faire jeter à la poste quand j'ai reçu de vous la nouvelle de votre remplacement.

J'en reste confondu. Mais après ce qui s'est passé, je ne me rendrai pas à la séance du 5 août. Seulement, il faut que je m'excuse et je désire d'autant plus vous voir.

Marcel D.

---

<sup>102</sup> Vol. 1, note 52, p. 168.

Lettre de  
**Friedrich DREXEL**

< Lettre traduite de l'allemand >

Archäologisches Institut des Deutschen Reiches

Römisch-Germanische Kommission

Francfort, 13 mars 1929

Très cher Monsieur,

Avec mes plus vifs remerciements, j'accuse réception du X<sup>e</sup> volume de votre Recueil et vous félicite par la même de l'aboutissement pour la partie gauche du Rhin. Mais plus vous souhaitez vous effacer derrière votre œuvre, plus c'est un devoir pour quiconque l'utilise, de vous exprimer un remerciement pour le travail accompli, dans lequel vous avez présenté, dans les 10 volumes parus, un matériel pour ainsi dire énorme, présenté d'une façon si attentive et pénétrante, et à partir duquel vous avez jeté les fondements d'innombrables études de détail déjà entamées et qui, par la suite, seront mises en chantier en nombre encore plus grand. Or, ces études de détail, vous les avez déjà traitées d'une manière si complète par vos considérations concises et vos remarques pour chaque pièce considérée, que personne ne pourra travailler sur la trame que vous avez tissée sans prendre en considération et reconnaître les avis que vous avez émis avec tant de soin. Je ne crois pas que, dans les dernières décennies, ait paru une publication dans l'ensemble du domaine de l'archéologie, qui puisse rivaliser avec la vôtre. Précisément, ce dernier volume, avec ses pièces majeures innombrables et pour la plupart jusqu'à présent inédites, s'avère être une mine fondamentale pour notre science toute entière.

C'est pourquoi je vous prie une fois encore de bien vouloir accepter mes remerciements sincères et mes meilleurs vœux pour la poursuite de votre œuvre et d'agréer ma meilleure considération.

Votre très dévoué

Drexel<sup>103</sup>

---

<sup>103</sup> Vol. 1, note 233, p. 140.

Lettre de  
**Julien FEUVRIER**

Dole, 2 février 1921

Cher Monsieur,

Depuis longtemps je me propose de vous écrire, mais j'ai été jusqu'ici empêché de le faire par mille choses de tous ordres.

J'ai d'abord à vous renouveler mes remerciements pour l'amabilité que vous avez eue de me renseigner de façon aussi précise sur la pièce de monnaie romaine trouvée à deux pas de notre musée, et aussi de l'offre gracieuse que vous me faites du cliché de la stèle Gentilis trouvée à Dole (Recueil VII, 5299).

Le moment n'est pas encore venu de l'employer, mon étude sur les origines de Dole n'est pas achevée et il est probable que l'impression ne commencera que vers la fin de cette année.

Remerciements encore pour les faux que vous m'avez signalés dans une vitrine du gallo-romain du musée (*sic*). Vous veniez de me dire, sans me donner vos raisons, que nos bas-reliefs ne sont pas antiques et nous nous dirigeons vers une chapelle latérale à droite où se trouvait ladite vitrine. A première vue vous vous êtes écrié : « Voilà des faux ! » Je n'ai rien dit, mais j'ai pris bonne note de votre remarque. Or en me documentant l'an dernier dans nos Annuaires du Jura sur le Gallo-romain de la région, je tombe sur une biographie par l'archéologue Désiré Mourier, d'un bibliothécaire de Dole, Pallu, mort en 1857 et voici ce que j'y ai lu : « M. Pallu aimait sa ville natale d'une passion si ardente qu'il ne rêvait nuit et jour qu'à son illustration, et que pour lui en donner des témoignages, nous ne savons à quelle extrémité il ne se serait pas porté... » Et plus loin : « On essaya pour dompter mon incrédulité de me prouver que Dole avait dû être le Didatium de Ptolémée, ou l'Amagetobrie de César<sup>104</sup>. On me mettait à cet effet sous les yeux de petites figurines de cuivre que l'on avait fait oxyder à la hâte et que l'on avait barbouillées de terre. »

---

<sup>104</sup> Idée déjà développée au XVIII<sup>e</sup> siècle, F. LAMPINET, *Dissertation sur le Didatium de Ptolémée, la première ville des Séquanes, et que Dôle est cette ville*, 1700.

Or les deux statuettes du musée que vous m'avez signalées ont été données par Pallu. Ailleurs le même auteur signale de Pallu un prétendu parchemin du XV<sup>e</sup> siècle fabriqué par le même pour faire croire que l'amiral Jean de Vienne était né ici. Me voilà maintenant fixé sur l'authenticité des deux statuettes.

Dans la même chapelle, devant nous, se trouvait sur un piédestal un beau buste en bronze, de Diane, a-t-on prétendu. Il fut trouvé en 1718 dans les ruines d'un temple gallo-romain entre le village de Tavaux et celui de Choisey (on ignore l'emplacement exact). Ce buste est décrit dans Marquiset (Statistique historique de l'Arrondt de Dole, I, 434). Déposé à l'apothicairerie du Collège des Jésuites (Collège de l'Arc), il est devenu à la Révolution la propriété de l'avocat Chupiet, puis fut donné à la Bibliothèque de Dole par Lempereur de Saint-Pierre, son gendre. De là, il passa au musée, alors unique, et enfin en 1901, au musée d'archéologie. A figuré à l'exposition universelle de 1900. Ce buste est celui que vous signalez comme paraissant perdu. Je regrette que vous n'ayez pas parlé.

Dans le jardin d'une propriété privée à Dole, se voit une stèle en pierre représentant un Apollon à peu près grandeur nature. D'où sort-elle ? On ne sait pas au juste ; mais si elle n'a pas été trouvée à Dole, elle doit provenir de localités très voisines. Elle a été vue d'abord dans la propriété d'un entrepreneur de construction avant 1870 ; de là elle est partie dans la cour d'une maison du même individu, dans la ville même. Il y a une vingtaine d'années, elle a été achetée par le propriétaire du jardin dans lequel elle se trouve aujourd'hui. Je me propose d'en faire exécuter un cliché pour mon ouvrage. Ci-inclus une mauvaise épreuve positive.

Autre chose. Une stèle funéraire a été retirée du Doubs à Champdivers (3 km de Tavaux qui a fourni des stèles de même nature) par un cultivateur du pays. Elle est de même forme que celles de Dole et de Tavaux qui sont au musée : fronton triangulaire avec croissant au sommet, niche avec personnage, au-dessous inscription. Ci-joint un croquis coté.

Etant donné que notre stèle de Tavaux porte D M MONUM MARTINAI, faut-il pour le 2<sup>e</sup> M lire Monumentum plutôt que Memoria ? Et le reste ?

Le Doubs étant une rivière navigable et flottable, l'administration des Ponts-et-Chaussées a mis l'embargo sur le monument en panne à Champdivers depuis dix-huit mois

dans une cour de ferme. Oh, les ad-mi-nis-tra-tions ! J'espère qu'elle finira par la céder au musée.

Je vous suis très reconnaissant d'avoir inséré dans votre tome VII des clichés de nos monuments de Dole trouvés en 1898, place du Vieux-Château malgré la phrase du texte qui les accompagne : « Elles [les stèles] ne sont sûrement pas antiques », il n'en resta pas moins de votre part une semi-acceptation. Vous ne m'avez jamais donné vos objections que je serai bien aise de connaître. Sont-ce les brettelures qui vous arrêtent ? On n'en trouve pas seulement sur les monuments modernes, j'en ai trouvé à Dole sur des constructions du XVI<sup>e</sup> siècle et comme sur nos monuments elles sont obliques aux arêtes tandis que depuis longtemps déjà on les fait perpendiculaires. Sont-ce les coqs ? MM. Reinach et Toutain disent que ces animaux ont une apparence dont on ne trouve pas d'analogie dans les monuments gallo-romains. Mais trouvez donc dans les œuvres de Rodin quelque chose d'analogie à ce qu'ont exécuté nos sculpteurs du 19<sup>e</sup> siècle ? Et puis il ne faut pas oublier que l'auteur de nos bas-reliefs était un maladroit : ses profils – si l'on peut appeler ainsi les sculptures des flancs – le prouvent assez. Nos stèles ont trouvé dans W. Deonna un défenseur convaincu. Avez-vous lu l'article qu'il a publié dans la Revue de l'histoire des Religions en 1918 (tome LXXVIII, p. 143-161) dans lequel il vous donne un léger coup de patte ? Ces monuments, j'en suis persuadé, auront le sort du Sucellus, le dieu aux multiples maillets de Vienne, qu'on a fini par accepter comme authentique.

Une chose que j'ai eu le tort de ne pas dire dans ma communication au congrès de la SPF<sup>105</sup> à Lons-le-Saunier, c'est qu'ils ont été trouvés dans un milieu archéologique. Cette colline du vieux château qui s'élève à pic au bord du Doubs est le berceau de notre ville. J'y ai trouvé des objets de l'âge de la pierre et au 18<sup>e</sup> siècle on y a relevé un lot de monnaies romaines ; le voisinage immédiat a fourni des outils de la pierre polie et du bronze que vous pouvez voir au musée. Sur la colline de l'église qui lui fait suite vers l'Est on a trouvé les ruines d'un temple (8 colonnes avec plus de cent intailles pouvant être enchâssées, ce qui me fait penser aux ex-voto de votre temple de Moritasgus au Mont-Auxois). J'ai exhumé à 500 m du Vieux-Château les substructions d'un édifice en bordure de la voie romaine (8 m sur 4 m) où j'ai trouvé parmi les pierrailles de la poterie arétine. D'après les recherches que

---

<sup>105</sup> Société préhistorique française.



j'effectue depuis plus de 30 ans sur le territoire de Dole, je suis arrivé à cette conviction que Dole, au gallo-romain, était non pas une ville, comme on l'a prétendu, mais un vicus allongé sur la voie de Cabillonum à Vesontio et à la Germanie méridionale, voie très fréquentée.

Ne croyez pas que je sois un emballé : c'est le contraire ; certains me traitent ici d'hypercritique. Dans mon étude sur les origines de Dole je démolis arènes, forum, champ de Mars, pont romain, aqueducs, etc, etc. « Il est intarissable ! » allez-vous penser de moi. Aussi je m'arrête.

Je vous prie, cher Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

J. Feuvrier<sup>106</sup>

---

<sup>106</sup> Vol. 1, note 147, p.125.

Lettre de  
**Victor GUERIN**

< Lettre classée dans le dossier ms E239 >

Paris, le 18 juin 1885

Lieutenant,

J'ai reçu à la fois et votre aimable lettre et votre ouvrage. Après les avoir lus l'une et l'autre, je m'empresse de vous en remercier bien sincèrement et de vous prier d'en agréer mes remerciements. J'arrive moi-même de Tunisie et de la Tripolitaine où j'ai été passer quelques semaines. J'ai revu avec le plus grand plaisir ces lieux que j'avais parcourus autrefois et où sans le savoir, j'avais marché à l'avant-garde de notre armée qui depuis a suivi mes traces. Simple éclaireur, j'avais sillonné dans tous les sens une contrée alors peu connue et qui maintenant nous appartient. J'ai glané, chemin faisant, çà et là quelques épis, d'autres y récolteront d'amples moissons. Ma mission consistait à ouvrir les < illisible > et je suis heureux que mes itinéraires aient pu servir de guides à vos brigades topographiques, et en particulier, à vous, Lieutenant, qui m'avez fait la gracieuseté de m'envoyer le résultat de vos propres recherches épigraphiques.

Vous avez parfaitement employé vos loisirs de Tunisie et tous vos collègues de l'armée devraient vous imiter.

En terminant ce petit mot, je vous renouvelle l'expression de toute ma gratitude et de ma plus haute considération.

V. Guérin<sup>108</sup>

P.S. Votre nom Espère en Dieu doit être pour vous une devise qui vous portera bonheur. Tant d'hommes, même dans notre noble armée, font maintenant parade de leur impiété que je ne puis m'empêcher de saluer dans votre nom que j'estropie à dessein un peu, en lui rendant sa primitive et véritable orthographe le présage d'une vie généreusement employée pour Dieu et pour la France et couronnée plus tard par une mort chrétienne. Si j'avais un meilleur souhait à vous faire, je vous l'enverrais, mais je n'en connais pas de préférable à celui-là.

---

<sup>108</sup> Vol. 1, note 42, p. 31.

Lettres de  
**Antoine HERON DE VILLEFOSSE**

< Lettre classée dans le dossier ms E239 >

21 Décembre 1883

Monsieur,

Je suis fort en retard pour répondre à vos aimables lettres. Veuillez excuser, je vous prie, un homme fort occupé et qui a bien de la peine à trouver un moment dans la journée pour faire sa correspondance.

J'ai communiqué à la Société des Antiquaires de France vos deux inscriptions. Au sujet de celle de Makteur je puis vous affirmer que votre Rutilius n'a rien de commun avec le martyr Rutilius dont l'église d'Afrique célébrait la date le 2 août. Il y a simplement concordance de noms. C'est le 4<sup>e</sup> évêque connu de la ville de Mactaris. Marcelli (*Africa christiana*), v<sup>o</sup> Mactaritanus, a déjà donné les noms des trois autres évêques de cette ville.

Quant à l'inscription du Kef, vous me permettez de vous dire que le mot contubernalis n'a pas, dans le texte en question, le sens que vous lui donnez. Il s'agit tout simplement ici de compagnons, d'amis, de gens qui habitaient ensemble, et ce ne sont pas des militaires. Si < illisible > Cossutius Seneca avait appartenu à l'armée on n'aurait pas oublié de l'indiquer dans son inscription funéraire.

Je vous suis bien reconnaissant du projet que vous avez d'envoyer au Louvre l'inscription chrétienne de Rutilius. Si vous mettez ce projet à exécution, il suffit de faire emballer la pierre et de l'adresser à M. le Conservateur des Antiquités romaines au Musée du Louvre. Nous paierons les frais de transport bien entendu.

Je vous félicite sincèrement du projet que vous avez de publier un Corpus des inscriptions du Kef. Ce sera une œuvre utile et qui ne peut manquer d'être bien accueillie par tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique et aux études géographiques.

Veuillez agréer, Monsieur, tous mes remerciements pour vos aimables communications et l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Ant. Héron de Villefosse<sup>109</sup>

Ne sachant pas où se trouve actuellement M. Letaille, je me permets de vous adresser un petit mot pour lui que vous voudrez bien lui faire parvenir.

---

Ce 10 février 1896

Mon cher Confrère,

Je ne veux pas laisser votre lettre sans réponse.

Je tiens à vous dire que depuis plus de 40 ans, je suis ami à Henri Thédénat par les liens de la plus tendre amitié. Vous comprendrez donc facilement que la façon dont vous me parlez de mon vieil ami m'ait fait beaucoup de peine.

Votre irritation est sans doute excusable mais vous deviez la garder pour vous. Si je me permets de vous donner ce conseil, c'est parce que j'ai agi de cette manière dans une circonstance exactement semblable. Après avoir été très vivement houspillé dans la Revue critique à propos de ma Notice des monuments de la Palestine je n'ai rien répondu et je n'ai pas eu à m'en repentir. Mon Aristarque en a été très vexé et ma notice a eu 4 éditions.

Le diapason de votre polémique explique et excuse la phrase qui vous blesse. Il est bien évident que, dans tout autre circonstance, si Henri Thédénat avait eu à formuler la même pensée il aurait simplement dit que la publication de votre recueil ne pouvait pas être un obstacle à la publication du nôtre.

Le temps qui est un grand maître, arrange tout et adoucit tout. J'espère que ma lettre vous trouvera dans un état d'esprit déjà plus calme. Il serait fâcheux d'éterniser cette discussion.

Veillez croire, mon cher Confrère, à la nouvelle expression de mes sentiments les plus dévoués et les plus distingués.

Ant. Héron de Villefosse

---

---

<sup>109</sup> Vol. 1, note 60, p. 16.

10 sept. 1898

Mon cher Confrère et ami,

Mon observation au sujet de l'origine des planches de l'inscription de Coligny n'avait d'autre but que de vous renseigner. Je pensais bien que vous aviez été trompé par l'habile manière de faire du jeune S. de R.<sup>110</sup> et il me semblait utile de vous mettre en garde. C'est à Dissard que revient tout l'honneur en cette affaire ; c'est lui qui a acheté les débris de bronze, qui les a classés et débrouillés. M. de R. a appris l'existence de ce texte à une de mes conférences, où j'avais indiqué les observations essentielles que tout esprit un peu ouvert pouvait faire sur le vu (*sic*) des planches de Dissard. Il en a profité et, sans indiquer la source de son érudition, il a écrit un article qui a été publié de suite dans la Rev. celt. et accompagné des planches de Dissard. Il prétend que le texte est écrit en ligure ; je n'en sais rien, mais je ne suis nullement convaincu. Je vous prie de croire que cette dernière observation ne m'appartient pas.

Je vous remercie du nouvel exemplaire de votre projet de reconstitution que vous m'avez envoyé. En ce qui me concerne je n'ai pas l'intention de m'occuper du calendrier de Coligny. J'ai eu l'honneur d'annoncer le premier cette découverte, de présenter à l'Académie les dessins de Dissard et d'en faire voter la reproduction immédiate. J'en suis très heureux et mon ambition ne va pas plus loin. Les celtisants ou celtologues ont trouvé là une proie à exploiter et j'admire le parfait désaccord qui règne dans leurs explications. C'est probablement la preuve que le dernier mot n'est pas dit sur cette inscription.

Merci de l'intérêt que vous portez à mon neveu René ; je vous en suis toujours bien reconnaissant et je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

A. Héron de Villefosse

---

<sup>110</sup> Seymour de Ricci.

6 novembre 1898

Mon cher Confrère et ami,

Je reçois à l'instant votre lettre et j'y réponds sans tarder.

Je vous envoie d'abord la lettre qui m'a été écrite le 19 octobre par M. Dissard. Vous y verrez que j'ai simplement répété ce qu'il me disait. J'ai présenté en même temps l'assemblage teinté dont il m'adressait le dessin.

J'ignore si le Petit Temps a reproduit également la présentation que j'ai faite de votre note autographiée, pendant la seconde partie de la séance. J'ai dit que depuis la découverte de l'inscr. de Coligny vous n'aviez pas cessé d'étudier le texte et de chercher à pénétrer le sens, que votre note contenait des explications sur l'arrangement des mois et sur la signification probable de certains mots.

Je croyais, de très bonne foi, avoir ainsi fait la part de chacun, pensant que M. Dissard s'était occupé de son côté à retrouver la place définitive des fragments, en maniant les originaux. J'avais ainsi l'espoir de rendre justice aux efforts de chacun. Si j'ai commis une erreur involontaire, rien n'est plus facile à réparer. Les compte rendus des journaux n'ont aucune valeur ; c'est le compte rendu du Bulletin de l'Académie qui seul est officiel. Les journaux bien souvent disent le contraire de ce qui a été exposé. Lorsque l'épreuve de ma communication me viendra, j'ajouterai tout simplement que la restitution adressée par M. Dissard a été faite en collaboration avec le capitaine Espérandieu. Si vous le préférez, je puis dire que les compléments vous appartiennent et que l'arrangement matériel des fragments originaux est le fait de M. Dissard. C'est une formule à trouver. Ecrivez donc un mot à M. Dissard à ce sujet ; je ne doute pas qu'il ne se mette complètement d'accord avec vous sur une rédaction que j'adopterai de mon côté. Comment pourrait-il en être autrement puisque vous avez préparé cette reconstitution pour la Revue épigraphique d'Allmer où, je pense, la question de votre collaboration sera clairement expliquée.

Je vous ai retourné hier votre manuscrit avec l'indication que vous désiriez. J'espère que tout est arrivé à bon port. Vous me retournerez s.v.p. la lettre de M. Dissard. Je crois que cette petite affaire peut s'arranger. Le mot restitution évidemment, pour M. Dissard, ne s'appliquait pas aux compléments ; il ne voulait parler que de l'arrangement matériel des

fragments dont il s'est occupé et je vous répète que je suis tout prêt à changer ce mot sur l'épreuve et à faire la part de votre travail.

Bien cordialement à vous

Héron de Villefosse

---

Le 16 déc. 1898

Mon cher ami,

Vendredi dernier, j'avais oublié chez moi le tableau d'assemblage qui m'était arrivé la veille. Je n'ai donc pas pu le présenter. J'ai réparé mon étourderie aujourd'hui et j'ai insisté sur vos compléments ainsi que sur l'intérêt du fac-similé d'un des fragments les plus importants, qui était donné pour la première fois. La présentation a été fort bien accueillie.

Je n'ai rien reçu de M. Dissard au sujet de votre travail en commun. Il ne m'en a jamais parlé ; les lettres que je reçois de lui sont toujours très brèves ; ce sont à proprement parler des billets. En revanche M. Thiers m'a écrit qu'il trouvait votre travail excellent, et que vous aviez tiré un très bon parti des rappels de noms propres qui émaillent le petit texte. C'est aussi mon avis. Pour la tête j'en avais une photographie que j'ai donnée à M. Reinach, je crois. Il est possible que M. Dissard en ait retrouvé tous les morceaux et qu'il les ait fait rajuster. M. Bûche l'a photographiée avant qu'elle n'ait été achetée par le Musée de Lyon<sup>111</sup>. Ne vous préoccupez pas des critiques faites à votre assemblage : ce serait trop beau d'être arrivé à exécuter cette reconstitution sans aucune erreur, cela n'empêchera pas votre travail d'être fort utile.

Hélas ! Mon pauvre neveu Guy n'a pas été admissible. Il avait complètement manqué sa composition française sur laquelle il comptait pourtant. On se fait q.q. fois des illusions et à tout âge. J'espère qu'il sera plus heureux l'an prochain et je vous remercie de la bienveillance que vous voulez bien lui réserver.

Merci de la liste des examinateurs. Je vais tâcher de parvenir jusqu'à eux ou au moins jusqu'à l'un d'eux.

---

<sup>111</sup> CRAI 1898, 1, p. 9-10.

Bien cordialement à vous  
Villefosse

---

12 janvier 1907

Mon cher ami,

Je viens de recueillir 2 souscriptions pour le tombeau d'Allmer :

M. l'abbé Thédenat, M<sup>b<sup>re</sup></sup> de l'Institut, 5''

M. Châtelain, Membre de l'Institut, 10''

15''

Je tiens cette somme à votre disposition. Il y aurait lieu sans doute d'imprimer dans votre prochain numéro les noms de ces 2 souscripteurs. Il y a encore 4 ou 5 confrères à l'Académie des Inscriptions qui pourraient bien souscrire, chacun 5 f ou 10 f sans se ruiner. Espérons qu'ils subiront la contagion de l'exemple.

Bien à vous.

Villefosse

Il me semble plus simple de vous adresser ces 15 francs en bons de poste.

---

17 août 1907

Mon bon ami, une absence de q.q. jours m'a empêché de répondre plus tôt à votre bonne et longue lettre (jamais trop longue !). Tout ce que vous m'écrivez ne m'étonne pas beaucoup. Pour vous parler à cœur ouvert je me suis toujours méfié de cette figure de chafouin<sup>112</sup> ! Mais qu'il y prenne garde : le Comité d'archéologie ne s'est intéressé aux fouilles d'Alise qu'à une condition, c'est que vous seriez le Directeur et, si les choses ne marchent pas droit on ne renouvellera pas la subvention. Il est d'autant plus mal venu à prendre un tel ton vis à vis de vous que, sans vous, rien ne serait fait sur le plateau. Non seulement vous avez dirigé les fouilles, vous vous êtes multiplié pour les surveiller et faire valoir les découvertes, mais vous avez payé encore de votre personne, en faisant des conférences et en alimentant la Revue Pro Alesia. C'est plus que de l'ingratitude ! J'aime

---

<sup>112</sup> Il s'agit du Dr Simon.



mieux supposer une crise d'hystérie cruciforme<sup>113</sup> plutôt que de qualifier autrement la conduite du personnage. La promotion de juillet ayant paru et ne trouvant pas son nom sur la liste il a eu une crise et vous avez été la victime de son désappointement. Quoi qu'il en soit, je vous engage à ne pas vous laisser traiter de la sorte ; remettez-le à sa place. Vous êtes le meilleur et le plus indulgent des hommes, mais la bonté a des limites. D'ailleurs, cette question des photographies, qui a fait percer l'abcès, est stupide ! Je vous demande un peu en quoi cela peut nuire au succès des fouilles qu'on prenne des photographies des ruines ! Au contraire, il me semble qu'on attirerait les visiteurs et les touristes en leur accordant la permission d'opérer à leur aise. Il est bien facile, si on trouve un bel objet de le mettre immédiatement en lieu sûr et d'en réserver la publication. Le Comité des fouilles se compose de braves gens qui deviennent féroces sans s'en rendre compte. Toutes ces prohibitions ridicules et malfaisantes ont surtout pour but de servir leurs rancunes locales ; elles sont dirigées contre la Commission des Antiquités<sup>115</sup>, par exemple, qui compte aussi dans son sein des individualités pas commodes du tout. Combien ce spectacle est affligeant ! Il serait si facile de s'entendre. Je parle comme si j'étais membre du Congrès de la Haye<sup>116</sup>, quoique je sois bien persuadé que ces excellents délégués de toutes les nations n'arriveront jamais à supprimer la guerre. Elle existera toujours entre les nations comme elle existe entre les hommes. La fraternité n'est qu'un mot encore comme l'égalité. Comment veut-on qu'elle règne entre les hommes, puisque les archéologues qui devraient être les plus doux des humains et les plus faciles à vivre trouvent le moyen de se battre et sont prêts à s'entretuer pour des bêtises !!

Depuis trois jours nous sommes sous l'eau ; j'ai été assez stupide pour me faire mouiller hier et ce matin je me suis réveillé avec la grippe. Je serai de retour à Paris le 1<sup>er</sup> septembre ; je viens de donner le bon à tirer du volume des Mémoires des Antiquaires ; je ne suis pas fâché d'en être débarrassé. J'espère vous voir à Paris le vendredi 6 septembre.

---

<sup>113</sup> De la Légion d'Honneur.

<sup>115</sup> Il s'agit de la Commission des antiquités de la Côte d'Or (CACO), émanant de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. La Société de Semur est dans le département en concurrence directe avec cette Commission, puissante et compétente. F. VIGNIER, « La recherche archéologique en Côte d'Or de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle », M. PROVOST, *CAG 21/1 Alésia*, Paris, 2009, p.118-120.

<sup>116</sup> La seconde conférence internationale de la paix à la Haye a lieu cet été 1907.

Veillez présenter à Madame Espérandieu mes bien respectueux hommages et croire toujours à ma vive et sincère amitié.

Villefosse

---

Palais du Louvre, 31 octobre 1907

Mon cher ami,

Je reçois de M. l'Abbé Chaillan, curé de Septèmes (Bouches-du-Rhône) des photographies que je vous envoie.

1-Devant de sarcophage tr. à Vallauris, près de Trans (Var). Musée de Draguignan

Quatre amours, nus et ailés, soutenant un cartel ; ils sont disposés deux à deux. Aux angles, têtes de jeunes Satyres avec longs cheveux bouclés.

2-Id. servant de retable d'autel. Les Saintes Maries. Deux amours nus et ailés soutenant un cartel. Deux bustes d'hommes drapés tenant des rouleaux.

Je n'ai pas trouvé ces monuments dans le premier volume de votre Recueil ; je vous envoie donc ces indications pour le Supplément<sup>117</sup>.

Bien affectueusement à vous,

Villefosse

---

Paris 6-1-14

Merci, mon cher ami, de votre très aimable envoi. Hier au soir en rentrant chez moi j'ai trouvé votre V<sup>e</sup> volume ! C'est superbe. Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous lire ! Ce qui ne m'a pas empêché de passer toute ma soirée avec vous. Comme vous le dites il y a une amélioration dans le tirage, mais quelle pitié que la jolie Vénus de Reims (n° 3671) ait été si mal tirée ! C'est le plus beau marbre du volume. Quel malheur que les frères Wiltheim n'aient pas fait avant vous un recueil général des reliefs de toute la Gaule !

---

<sup>117</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. II, n° 1690, p. 448.

Quand on constate la disparition de presque toutes les sculptures qu'ils avaient relevées, on se fait une idée lamentable du carnage lapidaire auquel nos ascendants se sont livrés. J'espère pouvoir vous serrer la main un de ces jours à l'Institut ou aux Antiquaires. Mes respectueux hommages à Madame Espérandieu et bien affectueusement à vous.

A. Héron de Villefosse

---

Paris, le 2 janvier 1919

J'ai reçu votre bonne lettre mon cher ami, et je vous en remercie du fond du cœur. Merci de vos vœux auxquels je suis très sensible ; je vous adresse les miens avec toute mon affection. L'année qui vient de finir a été pour vous particulièrement cruelle<sup>118</sup> ; il vous en reste un souvenir triste et pénible que rien ne pourra effacer. Mais le travail, s'il ne console pas, adoucit au moins les tristesses et les peines. Je souhaite pour vous beaucoup d'occupations absorbantes, tout en étant très sûr qu'elles ne vous manqueront pas. Elles vous donneront une paix relative et des satisfactions certaines.

J'ai beaucoup réfléchi à notre conversation et je suis toujours tout disposé à vous seconder. Je crois comme vous qu'il ne faut pas nous lancer dans un volume de 500 pages par an, comme ceux de 1913 et de 1914 qui n'ont pas fait leurs frais. Ces volumes comprenaient un bulletin d'épigraphie grecque très détaillé, rédigé par Ad. Reinach, dont nous ne pouvons pas reprendre la publication. Ce n'est pas notre affaire. Nous n'avons pas davantage la prétention d'aborder les inscriptions étrusques ni de parler des documents trouvés à Delphes et à Délos, à moins qu'ils ne soient d'un intérêt quelconque pour la Gaule. Nous serons, comme vous l'avez été déjà vous-même et je ne ferai que suivre votre bon exemple, les continuateurs de l'œuvre d'Allmer, et nous nous conformerons à ses méthodes ainsi qu'à l'esprit qui l'animait. C'est la Gaule avant tout qui sera notre objectif ; il faudra signaler toutes les découvertes épigraphiques faites dans notre cher pays et les développer, nous occuper de son histoire en nous appuyant sur les inscriptions, faire connaître tous les textes intéressant la Gaule trouvés en dehors de son territoire, les expliquer, les discuter, en démontrer l'importance, etc. Il faudra aussi établir des listes de

---

<sup>118</sup> Espérandieu a perdu sa fille.

fonctionnaires pour chacune de nos provinces ; les fastes de la Gaule sont encore dans l'obscurité ; il est temps de les dresser. Bien entendu l'Afrique nous fournira, comme les autres provinces de l'empire romain, des documents abondants. Nous nous en servirons. Mais n'absorbons pas l'Afrique : c'est la province de M. Cagnat ; il a fondé dans le Bulletin de la Commission de l'Afrique du Nord l'ephemeris epigrafica des provinces africaines. Tout arrive entre ses mains par le moyen des différents services des antiquités et des arts qui sont sous sa haute direction. Nous aurions l'air de vouloir lui faire concurrence. Nous y puiserons tout ce qui pourra nous être utile et nous publierons ce qui nous sera envoyé personnellement, sans avoir la pensée de tout réunir dans nos mains. Je crois que la Gaule suffira à notre activité. Il faut surtout avoir beaucoup de correspondants et rendre compte de tout ce qui verra le jour en France, annoncer les fouilles, les découvertes dans une chronique étendue, dépouiller les bulletins de Société locales qui vont renaître. Nous causerons à notre prochaine rencontre du plan qu'il s'agit d'adopter.

Je suis enchanté que Reinach mette le portrait d'Allmer à Saint Germain. Merci de la liste des brochures ; je vais essayer de la grossir avec ce que je possède ici ; demain j'irai à la campagne je pourrai encore, sinon la compléter, au moins l'augmenter encore. Je vous retourne les lettres du Conservateur des antiquités d'Arlon<sup>119</sup> : elles sont très touchantes et remplies d'un abandon affectueux. Il y aurait, il me semble q.q. renseignements importants à y puiser pour la chronique. Il me vient l'idée qu'une notice sur le P. Thédenat<sup>120</sup> serait indispensable, ou bien la reproduction d'une notice déjà publiée ; il faudrait aussi une bibliographie de ses travaux. Nous avons du pain sur la planche, mais il serait bon d'établir dès maintenant le menu du 1<sup>er</sup> fascicule. Bien affectueusement à vous. J'espère toujours votre volume pour le 20.

A. Héron de Villefosse

---

<sup>119</sup> Jean-Baptiste Sibenaler (1855-1935), conservateur du musée archéologique d'Arlon en Belgique.

<sup>120</sup> Décédé en 1916.

Lettres de  
**Otto HIRSCHFELD**

< lettre en français >

Charlottenburg 16 nov. 1902

Mon cher ami,

Vous avez peut-être déjà reçu la lettre de M. Diels qui vous aura annoncé que l'Académie a accepté avec reconnaissance votre offre gracieuse de publier les cachets d'oculistes dans le XIII<sup>e</sup> volume du Corpus. Je vous prie de m'écrire, si je dois vous faire venir les matériaux par nous pour cette partie. Vous y trouverez quelques suppléments à votre collection, pas grand'chose, mais ce sera pour vous, en tout cas, une contrôle utile. Je vous aurais déjà écrit plus tôt, si je n'avais pas été extrêmement occupé dans ces jours. Veuillez excuser ces lignes écrites en hâte, il n'y a pas de repos à Berlin. La même chose sans doute à Paris pour vous. Portez-vous bien !

Votre bien affectionné

O. Hirschfeld<sup>121</sup>

---

<lettre en français>

Charlottenburg, le 12 déc. 1906

Cher ami,

Bien merci de votre lettre amicale du 9 ; je vous remercie beaucoup de l'annonce de l'exemplaire des Bas-Reliefs de la Narbonnaise que vous voulez bien destiner pour moi. Ce sera sans doute un ouvrage très important *et bonae frugis*<sup>122</sup>. Mais je sais bien, par propre

---

<sup>121</sup> Vol. 1, note 132, p. 48.

<sup>122</sup> Par la citation latine, Hirschfeld se réfère ici à la personnalité d'honnête homme d'Espérandieu, et sa serviabilité, au-delà de l'assise scientifique de la publication.

expérience apprécier le travail énorme qu'un corpus de genre exige. Mes meilleurs souhaits pour une bonne et vite fin !

L'Académie de Berlin a l'habitude de rétribuer ses collaborateurs <illisible>, soit par des rémunérations par feuille ou par an. M. Cagnat a renoncé à une rémunération ; mais comme il ne fait pas la rédaction des textes (c'est l'affaire de M. Dessau), mais procure seulement les matériaux – ce qui est d'ailleurs extrêmement précieux pour notre Académie, comme je n'ai pas besoin de vous dire – et lit une correction des feuilles, il aurait été difficile de rétribuer ces fonctions, et l'on a accepté de bon gré son offre généreuse. Mais vous avez fait la rédaction d'une partie du Corpus et il est tout à fait naturel que l'Académie vous accorde une rémunération modeste pour ce travail pénible et consciencieux. Je vous prie de m'envoyer, si tôt que possible, votre consentement sans lequel je ne peux pas faire la proposition à l'Académie. Il suffit si vous m'écrivez deux lignes (quant à la forme vous la choisirez selon votre volonté) :

Si l'Académie de Berlin veut m'accorder un honoraire pour la rédaction des Sigilla oculatorum dans le XIII<sup>e</sup> volume du Corpus inscrip. Latinarum, je vous prie de donner cette somme à l'imprimerie Unger pour régler une partie de mon compte eu égard des tirages à part faits par moi.

Il me faut cette déclaration avant la dernière séance de cet an. C'est-à-dire avant le 20 décembre. Je serais bien aise si cette affaire serait réglée avant la fin de l'année, car elle date de mai de l'an passé, et l'imprimerie qui vient de renoncer à la continuation de l'impression du Corpus est résolue à s'adresser à l'Académie, si elle n'est pas payée.

Mille amitiés et à bientôt

Otto Hirschfeld

Lettre de  
**André JOUBIN**

Université de Paris  
Bibliothèque d'art et d'archéologie  
Paris, le 23-02-1922  
<de la main d'Espérandieu> : R 24

Cher ami,

Nous mettons, – d'accord avec Doucet – tous les clichés qu'il nous avait donnés, en dépôt au Service photographique des Beaux-Arts. De cette façon, on pourra les exploiter et en mettre des épreuves à la disposition des travailleurs. Nous avons réservé, avant de connaître vos intentions, tous les clichés que nous avons mis en dépôt à la Bibliothèque et qui sont votre propriété. Verriez-vous un inconvénient à ce que vos clichés fussent joints aux nôtres et mis, de votre part, en dépôt aux Beaux-Arts, et auriez-vous des instructions particulières à me donner à ce sujet ?

Comme j'aurais envie d'aller faire un tour dans le Midi. Si vous saviez comme les garrigues me manquent. Mais je suis débordé de travail.

Bien amicalement à vous,

André Joubin<sup>123</sup>

---

<sup>123</sup> Vol. 1, note 321, p. 153.

Lettres de  
**Camille JULLIAN**

15 mars < sans année, restitué 1894 >

Mon cher Confrère

Mais je n'ai pas voulu vous donner des coups d'épingle. Cela n'est pas dans ma nature. J'y ai été plus carrément.

Marquard (*sic*) éd. allemande Wisowa seule parue quand j'ai publié Ins rm B.<sup>124</sup> t.I p.121 donne le texte de St Jérôme rien de plus. J'ai pris ce texte dans la Patrologie (comparez) et les deux inscr. dans le Corpus. Je ne touche à aucun texte que je ne l'ai vu et dans la dernière édition. Je ne me suis pas servi de Marquardt, je vous l'avoue, et s'il y a les 2 inscr. dans la traduction française, c'est que l'on a pris les références ailleurs. Est-ce Privat-Leben<sup>125</sup> que vous citez, 1, p. 234 anc. édit. Comparez Marquardt et mon texte, vous verrez la différence. N'oubliez pas que je cite Marquardt dans mes Inscriptions ce que j'aurais pu ne pas faire, puisque je ne me suis pas servi de ses textes.

Vous me dites que vous ne savez pas où vous avez copié le cachet de Bordeaux. Mais c'est ce que je vous reproche. Pourquoi ne pas dire que vous avez une empreinte ? Je ne demande pas mieux que de réserver mon jugement au fur et à mesure de votre publication. Je puis vous avouer que j'ai fait toutes mes observations par moi-même. Nul ne m'a influencé, grand Dieu, vous ne croyez pas que j'agis uniquement par amour pour la science ? Savez-vous que des accusations de ce genre ont une certaine portée et m'amène à croire qu'elles font partie de la malédiction classique. Vous me demandez de vous dire qui m'a parlé de vous. Mais je vous avoue que je n'ai consulté que moi. Vous m'envoyez vos livres, je vous en ai accusé réception par carte (très certainement) j'en dis ce que j'en pense. La situation me paraît très franche.

Ce qui est moins net c'est que votre lettre m'arrive de Lyon, étant datée d'Ajaccio.

<sup>124</sup> *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, 1887, t. II, 1890, Impr. G. Gounouilhou, Bordeaux.

<sup>125</sup> J. MARQUARDT, *Das Privat-Leben der Römer*, 2 vol., Leipzig, 1886.



Vous me dites avoir corrigé 9 fois sur 10 les lectures de Taillefer et de Galy. Voulez-vous me forcer à dire toute ma pensée ? Les corrections avaient déjà paru ailleurs ; ne le dites-vous pas vous-même dans votre livre ?

Nous avons reçu tous dans notre vie de ces découragements. On revient de plus loin et ma voix sera d'ailleurs peut-être isolée. Je vous donne ma parole d'honneur que je serais marri de vous avoir découragé. Si vous avez l'occasion de lire vos autres critiques, vous verrez que je regarde comme mon devoir d'encourager et d'aider. Je ne vous connais que par vos travaux. Je les cite aussi souvent que je peux. Nous n'avons pas d'ennemi commun, nous avons un ami et un maître commun, M. Allmer (auquel je vous prie de communiquer cette épreuve puisqu'il a dû, avant moi voir la vôtre). Je ne souhaite qu'une chose, c'est que l'occasion me soit fournie de dire de vous tout le bien que méritent ceux qui travaillent.

Confraternellement

En hâte, 15 mars

C. Jullian<sup>126</sup>

---

< sans date, restitué 1899 >

Mon cher Confrère,

Sous le coup d'un deuil imprévu et cruel, je ne puis, en réponse à votre lettre, que vous affirmer que je vous aiderai à continuer l'œuvre d'Allmer et à perpétuer son souvenir.

Votre bien dévoué

Camille Jullian

---

<Cachet de la poste> : 12 mars 1903

*Ab irato*

Cher Monsieur. Je ne suis pas du tout content de votre Revue épigraphique. De fait vous publiez l'inscr. de Ventabren, et avec raison, mais pourquoi ne pas dire que à cette

---

<sup>126</sup> Vol. 1, note 21, p. 9.

séance de l'Académie, que vous mentionnez, cette inscription a été communiquée par de Gérin-Ricard dont Reinach a lu le manuscrit ? Pourquoi se rendre complice de la mise au secret du mérite comme découvreur de ce franc garçon, dont vous ne prononcez pas le nom ? Je serais étonné, si Reinach n'était pas de mon avis.

B. à V.

C. Jullian

7 mars 1906

Mon cher Ami, j'ai lu une 2<sup>e</sup> fois v. travail et je l'ai profondément admiré. Vous rendez là un service inappréciable, et, si vous n'y voyez aucun inconvénient je l'annoncerai dans un de mes cours, ne fut-ce que pour prier mes auditeurs de v. communiquer les bas-reliefs, qu'ils peuvent connaître. Répondez moi de suite si v<ous> m'autorisez à le faire.

Les bas-reliefs que va publier A. d'Agnel<sup>127</sup> sont de Sault près Carpentras. Comme pour les objets de Marseille, il importe absolument de retrouver l'origine, demandez donc à Clerc<sup>128</sup> de vous communiquer la collection des anciens catalogues. Outre le bas-relief dit d'Autarchus<sup>129</sup>, je crois que le < illisible > en a donné d'autres. Demandez à la Nationale tous les ouvrages du Saint Maximin de Brignoles. Je crois qu'il y a là outre les sarcophages chrétiens de la Gayole des monuments payens. Donnez-vous le sarcophage de la Gayole ? Je pense que oui. Je regrette que v<ous> n'indiquiez jamais la nature du marbre. Cela est capital. Clerc a parlé de la nature des pierres des édicules de la rue Négrel Bull. Soc. des fouilles. V. n'utilisez pas assez les vieux auteurs de Provence, Bouche, Notre Dame, etc. ils apprennent bcp sur l'origine des monuments. Je crois que beaucoup des sarcophages marseillais viennent d'Arles. Kothen, Saint-Victor<sup>130</sup> n'a rien.

<sup>127</sup> Abbé Gustave Arnaud d'Agnel (1871-1952), archéologue et historien de la Provence, membre du CTHS. Il a été accusé de produire des faux préhistoriques, voir A. VAYSON DE PRADENNE, *Les fraudes en archéologie préhistorique*, éd. J. Millon, 1993, dans le chapitre qu'il consacre aux silex de l'île de Riou, p. 263-274.

<sup>128</sup> Michel Clerc (1857-1931), professeur de la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, Conservateur du musée archéologique de Marseille.

<sup>129</sup> Sans doute *Recueil des bas-reliefs*, t. I, n° 181, p. 147.

<sup>130</sup> Ch. KOTHEN, *Essai historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Victor-*ez*-Marseille*, Marseille, 1850.

Bien amicalement

C. Jullian

---

< de la main d'Espérandieu > : R 28/VII. 09

Mon cher ami,

Je vous remercie des bonnes feuilles, je vous renvoie 2 feuilles d'épreuves, il y a là 2 bas-reliefs capitaux s'il était certain qu'ils ne fussent pas romans. Consultez Mâle : car, s'ils sont médiévaux, c'est introduire dans notre science deux imbrications dangereuses. Vous pouvez du reste les laisser mais en avertissant le lecteur.

Pouvez-vous me prêter 1) B[aert], Mém. s. l. Camp de J. C. dans la Belgique<sup>131</sup> 1833 p.p. Roulez [vous l'avez]

2) de Vlaminck Etude sur les Aduatuques extrait du Messages de Gand 1882<sup>132</sup>

3) une brochure sur Gorgobina, extrait d'une Histoire de la Châtre que vous m'aviez offerte.

Je vous ai envoyé N. G. Romaines, XLII, XLIII

Mille amitiés

Jullian

---

16 avril 1910

< de la main d'Espérandieu > : R le 17

Cher Ami,

Nous venons d'examiner avec notre excellent maître de Villefosse la question de votre rapport. Il vaut décidément mieux l'imprimer dans le Bulletin du Comité<sup>133</sup>. Mais pour la

---

<sup>131</sup> P.-J. BAERT, J-E-G. ROULEZ, *Mémoire sur les campagnes de César dans la Belgique et particulièrement sur la position du camp de Q. Cicéron chez les Nerviens : notice historique sur les Nerviens et de recherches sur Samarobriva*, Louvain, 1833.

<sup>132</sup> A. de VLAMINCK, « Les Aduatuques, les Ménapiens et leurs voisins », *Messager de Gand*, 1882, p. 373-476.

Revue des Etudes Anciennes, donnez-moi un travail sur les ex voto en bronze. Nous vous ferons de jolies planches. Envoyez les clichés à Radet, qui accepte ce genre de gravure bien volontiers.

Très amicalement

Jullian

---

< cachet de la poste > 6-12-10

Mon cher Ami,

Je vous remercie des renseignements sur le temple hexagonal, que je me propose d'utiliser dans la R.E.A. si vous le permettez. – J'ai été désolé d'être si rapide samedi : mais j'étais déjà en retard d'1/4 heure sur rendez-vous officiel au ministère –. Si Toutain n'est pas d'accord avec vous sur le bas-relief et sur les caves<sup>134</sup>, je vous assure qu'il n'en faut pas conclure qu'il vous dessert. Que pourrais-je dire de tous ceux qui, demeurés pourtant mes bons amis, qui me combattent. La vie scientifique est faite de polémique.

Camille Jullian

---

16 août 1911

Cher Ami, je reçois lettre, carte et envoi.

Si Cartailhac et Brutails ne se présentent pas, vous ferez de ma voix ce que vous voudrez pour tous les vœux que vous voulez. S'ils se présentent, je vous l'engage dès le second tour<sup>135</sup>. Si vous le jugez utile, je vous enverrai les épreuves d'ici 3 ou 4 jours.

Bien amicalement

Jullian

---

<sup>133</sup> E. ESPERANDIEU, « Les fouilles d'Alise (Croix Saint-Charles), année 1909 », *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1910, p. 255-278.

<sup>134</sup> Découverts dans les fouilles d'Alésia.

<sup>135</sup> Il s'agit de l'élection de membre libre à l'Académie des inscriptions.

27 sept 11

Cher Ami, merci.

Ceci est en effet un gros événement. Si vous voulez me faire plaisir, faites donc faire une coupe verticale dans la route<sup>136</sup>, pour savoir de quels matériaux cela est constitué. Rédigez une note là-dessus. Je la lirai à l'Académie et l'imprimerai dans ma revue.

Bien amicalement

Jullian

---

15 juillet 1918

Mon cher Ami,

Je vous ai renvoyé avant-hier à Bourges le tome XIII. IV. du Corpus, bien emballé, avec carton et recommandé. Il y a dans ce vol<ume> beaucoup de tares et la science boche ne se montre plus à la hauteur. Au surplus, ni le tome XIII, ni même le tome XII n'ont une réelle valeur. Les travaux de ce genre ne valent que par l'exactitude et la précision. Et que penser d'un Hirschfeld qui laisse passer pour cette inscription d'Hasparen si visible, une monstrueuse faute de lecture LEGATUM au lieu de LEGATO. Ah ! si j'avais le temps quel abatage je ferais.

Vous ai-je écrit que j'ai annoncé votre tome VII dans un article de revue destiné à la Suisse, j'ai envoyé à Radet pour le fascicule 3 de la R.E.A. un article sur vos monuments d'Alsace<sup>138</sup>. Je laisse incertain l'affaire de Langensoultzbach<sup>139</sup>. Pour le DITIPATRI de Niederbetschdorf j'écris à Audollent : le monument doit être à Clermont.

Autre chose et d'un autre ordre. Vous m'avez offert d'écrire au colonel Vignal pour mon jeune parent Antoine (= Tony) Lafargue de Grangeneuve, un descendant des Grondins, s'il vous plaît, parent aussi d'Arsène Henry le directeur des Affaires Etrangères. Tony

---

<sup>136</sup> Sans doute, parle-t-il de la voie dite « gauloise », ainsi que l'a dénommée Espérandieu.

<sup>138</sup> *REA* 1918, p. 169-180.

<sup>139</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. VII, p. 193.

voudrait être sous-lieutenant. Rostin vous en a écrit beaucoup de bien dans une lettre que le père du jeune homme a voulu garder.

Merci et bien affectueusement

Camille Jullian

Lettre de  
**Johann Baptist KEUNE**

<Lettre en allemand, *les passages en italiques sont en français dans le texte* >

17 oct 1913

*Bien cher confrère et ami !*

*Je viens vous remercier infiniment de votre lettre amicale et de l'envoi qui l'a précédé contenant un extrait de votre introduction. Voilà ma réponse ! Pour m'exprimer clairement et exactement, je me sers de ma langue maternelle :*

Les mots louangeux et cordiaux que vous avez consacrés dans votre imprimé et dans votre lettre à propos de l'aide que je vous ai apportée m'ont fait honte. Car je considère le soutien à un travail scientifique et surtout à une œuvre aussi pleine de sens et d'importance que votre Recueil, comme faisant partie de mes devoirs obligatoires. Je suis moi aussi souvent dans la situation d'avoir à soutenir des travaux scientifiques mais aucun soutien ne m'a été plus agréable et apprécié que pour les vôtres. Car vous avez répondu à mon aide modeste d'une manière toujours plus aimable et touchante, en faisant preuve de toujours et toujours plus de bonté et d'amitié au point que finalement vous en avez surestimé mes services. Pour cette raison, je crains de ne pouvoir accepter la distinction dont vous souhaitez m'honorer.

Pour moi, est et reste valable le mot que je vous avais écrit sur une feuille à l'hôtel (Grand H.) lorsque, pour la première fois, vous m'avez posé la question : *je suis heureux de pouvoir vous aider et votre ouvrage précieux ; cet honneur me suffit.*

C'est l'unique raison qui m'a retenu de parler de cela. Toutefois, du fait que vous revenez sur votre bonne intention, je réponds ici de la manière suivante : vos qualités de cœur et votre reconnaissance touchante, pour la distinction que vous avez souhaitée pour moi, je veux les recevoir avec reconnaissance comme un témoignage qu'il n'y a pas de barrières de frontière pour les travaux scientifiques, *comme un témoignage de l'universalité des sciences*. J'aime ma patrie chaleureusement et avec cœur, mais au-dessus de la nation

est placé pour moi l'humanisme, et je déplore péniblement que les nations à travers les brailards, les journalistes et autres du même genre soient incitées à se diviser et à se déchirer au lieu de travailler les unes avec les autres pour le bien commun, et de servir les exigences de l'humanité et de la culture. Malheureusement, la paix éternelle est une utopie. Mais dans la science l'accord doit pourtant régner !

C'est pourquoi je me réjouirais aussi sincèrement à propos de l'honneur auquel vous avez pensé pour moi comme une manifestation de cette accord pour des tâches idéales, alors que moi aussi, je le répète, je suis comme vous devant la conviction que je me suis donné de la peine seulement pour faire mon devoir, et qu'à travers vos bontés et votre amitié, je suis amplement récompensé.

Que les photographies transmises il y a quelques jours ne soient, pour partie, pas arrivées à temps, je le regrette du fond du cœur, bien que, à ce que je vois, le préjudice ne soit pas grand.

Je vous remets ci-joint encore une photographie d'un morceau qui est entreposé au dépôt et pour lequel j'attendais une image depuis de nombreuses années prise à la lumière du jour et dont j'ai fait pour vous un tirage. Le lieu de découverte se trouve au Nord de la zone où le n° 137 et certainement les n° 115-138 ont été trouvés. Ce n'est pas la région de Thionville (Diedenhofen) mais plutôt une zone voisine de Herapel<sup>140</sup>. Les morceaux ont été trouvés pour la plupart lors de la construction du chemin de fer entre Beningen et Karlingen (dans la région de Forbach).

L'image tirée de l'Histoire de Metz (Tabouillot) I, pl.VII est certes étrange, cependant le dessin semble imprécis, comme d'autres images du même ouvrage.

Je parcourrai bien volontiers votre travail, et quand je remarquerai quelque chose, je vous en ferai part. Je vous prie de bien vouloir m'en envoyer les pages (non reliées).

Ensuite, je vais me préoccuper des photographies en attente pour votre volumeVI :

un détail de la photographie de l'autel Mithra de Sarreburg i.L. et deux sculptures de Saarburg i.L.

Pour finir, je vous remercie du fond du cœur pour toutes vos bontés et toutes les preuves de votre amitié pour moi si précieuse, qui m'honorent et me font plaisir.

---

<sup>140</sup> Site gallo-romain, sur un carrefour de la route de Metz à Worms. Les découvertes se répartissent entre les musées de Metz et Sarreguemines.



*Veillez agréer, bien cher confrère et ami, l'expression cordiale de ma considération bien distinguée et de mon sincère dévouement.*

J. B. Keune<sup>141</sup>

---

< Lettre en français >

25 juillet 1919

Cher Ami ! Supposant que vous soyez de retour de votre voyage scientifique, je viens vous adresser mes meilleurs souhaits et mes sincères remerciements de votre bonne lettre. Je suis encore resté ici par la demande de la ville, pour assister Mr le D<sup>r</sup> Clément, Directeur des Musées et de la Bibliothèque. Mais bientôt, je quitterai Metz pour aller à Trèves, ma patrie. Veuillez bien m'assister afin que je puisse emporter mon matériel scientifique qui m'appartient à moi personnellement (livres, manuscrits, etc). Pour votre Recueil, j'ai recueilli des additions et remarques. Voulez-vous que je les adresse à vous avant mon départ ou de Trèves ? Veuillez bien agréer l'expression de mes sentiments d'amitié et de ma considération très distinguée.

J. B. Keune

---

<sup>141</sup> Vol. 1, note 163, p. 128.

Lettre de  
**Herbert KOCH**

< lettre en français >

Rome, le 19 juillet 1912

Monsieur le commandant,

J'ose vous demander un grand service. Vous avez publié dans le tome III de votre précieux Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, un buste d'empereur, évidemment du IV<sup>e</sup> siècle, dont vous proposez, avec toute vraisemblance, l'identification avec Magnence. C'est le n° 2619 de votre volume, avec cliché en p. 409. Je m'occupe moi-même, depuis quelque temps, de l'iconographie de l'époque post-constantinienne, devant préparer la publication de la statue colossale de Barletta connue sous le nom d'Héraclius, pour nos « Antike Denkmaeler »<sup>142</sup>. Vous savez bien, Monsieur, comme les bustes d'empereurs de cette époque sont rares que l'on puisse identifier avec quelque vraisemblance ; c'est pourquoi je tiendrais beaucoup à posséder une bonne photographie du buste de Vienne qui me permettrait d'en voir les détails du diadème, de la chevelure (d'après votre description le buste est barbu, comme c'est l'Héraclius) et de la cuirasse ; si vous en disposez je vous serai bien obligé si vous voudrez bien m'en envoyer des clichés (de face et de profil) ; sinon, vous pourriez peut-être m'indiquer où j'aurais à m'adresser pour obtenir des photographies nouvelles.

Veillez croire, Monsieur le commandant, à ma reconnaissance bien sentie et agréer l'expression de ma considération très distinguée.

Herbert Koch<sup>143</sup>

---

<sup>142</sup> Vol. 1, note 264, p. 145.

<sup>143</sup> *Ibidem*.

Lettre de  
**Emil KRÜGER**

< Lettre traduite de l'allemand >

Trèves, le 25.3.14

Cher Monsieur Espérandieu !

J'ai récemment à Berlin et il y a quelques jours encore une fois à Trèves, négocié avec le professeur Dragendorff et nous sommes tombés d'accord pour vous demander aussi quelque chose. Pour notre publication de la colonne d'Igel et du monument de Neumagen, nous aurions grand besoin de bonnes illustrations – des photographies des tours funéraires semblables en France et en Algérie et Tunisie. Seriez-vous en mesure de nous les procurer.

Il s'agit des ruines suivantes parmi celles qui me sont connues. Si vous en connaissez d'autres, nous vous serions reconnaissants de nous le faire savoir.

1) Dans le *Bulletin du Midi*, Toulouse 1907, tome 37, sont représentés les piliers de :

- a) Laure (Aude)            b) Homps (Aude)            c) Labarthe
- d) Luzenac                e) Saint-Girons

Peut-on en avoir de bonnes photographies ? Par ailleurs, en dehors de la Tour de Cinq-Mars (Indre-et-Loire)

2) Pour l'Algérie, j'aimerais bien avoir des photos de :

- a) la tombe d'un Flavius, située entre Batna et Lambèse
- b) du Mausolée de Kasr-el-Ahmar, près de Gambetta, situé vers Madaure.

3) Pour la Tunisie, j'aimerais bien avoir des photos des tombeaux suivants :

- a) Sidi-Aïch, mausolée de Rogatus, près de Feriana
- b) Kasrine
- c) Maktar
- d) Mausolée d'Urbanilla, entre Feriana et Gafsa.

Nous pensons que vous pourrez certainement nous aider à obtenir les photographies de ces monuments. A titre de contrepartie, nous sommes volontiers prêts à faire paraître nos monuments trévires dans vos *Bas-reliefs de la Gaule*. De toutes les pièces du musée de Trèves que vous souhaitez recevoir, je peux vous fournir des photographies. Des quelques pièces qui sont représentées dans les « *Jahrbuchberichten des Museums* » dans les *Trierer Jachberichten*, vous pourrez avoir en prêts nos clichés.

Des monuments de Neumagen je devrais vous donner des photographies. Notre publication sur Neumagen ne se fait pas avec des autotypes<sup>144</sup> avec les clichées (*sic*) mais des planches de phototypie. Là, nous ne pouvons pas vous aider.

Nous vous facturerons les photographies au prix usuel dans notre musée, prix qui, pour des affaires scientifiques sont fixés à un niveau très bas. Vous nous factureriez les frais occasionnés pour la réalisation des photographies mentionnées ci-dessus.

J'espère que cette proposition d'échange vous conviendra. Nous pouvons ainsi bien nous soutenir l'un l'autre et faire progresser nos travaux, vous votre collection de tous les bas-reliefs et nous notre édition des tombeaux.

Avec mes meilleures salutations

Votre E. Krüger<sup>145</sup>

---

<sup>144</sup> Procédé au charbon, B. LAVEDRINE, (*re*) *Connaître et conserver les photographies anciennes*, CTHS, Paris, 2007, p. 323.

<sup>145</sup> Vol. 1, note 111, p. 120.

Lettre de  
**Raymond LANTIER**

Lisieux, 29 septembre 1910

Monsieur,

Je vous adresse sous ce pli :

1°/ la photographie de la statue d'Hygie, trouvée dans le cimetière gallo-romain du Catillou à Lillebonne, actuellement dans la collection de Monsieur Montier. D'après la photographie que j'ai prise ces jours, vous verrez que la statue est très abîmée, de plus à maintes reprises on a dû la blanchir pour l'empêcher de tomber en poussière, et cette opération a fini par recouvrir complètement les plis de la robe du dessous, encore visible au-dessus de l'écharpe, lors de la découverte. De plus, il me semble que cette statue a dû être placée dans une niche, car le dos est aplati et ne porte aucune trace de sculpture. La photographie que je vous envoie est loin d'être un chef d'œuvre, mais la statue est reléguée dans un < illisible > mal éclairé, et très difficile à déplacer.

2°/ Photographie prise au théâtre romain de Lillebonne. Bas-relief récemment découvert dans les substructions du petit bain, situé sous le théâtre<sup>146</sup>. Il vient seulement d'être dégagé. Dans l'encadrement on remarque le bassin et les jambes d'un petit personnage vu de  $\frac{3}{4}$ . En dessous séparé par un bandeau, la tête d'un joueur de flûte. (on ne la voit pas sur la photographie). Enfin, à droite de l'encadrement un personnage de dos dont il ne reste que les épaules et le bras gauche levé. La tête est de profil. Lutteur (?) Je serais heureux d'avoir votre avis à ce sujet.

Il ne m'a pas été possible de me procurer une photo du bas-relief d'Oreste<sup>147</sup>. Il est toujours au château de Saint-Jean de Folleville, près Lillebonne, chez M. G. Fauquet. Il en existe une description de M. Héron de Villefosse dans le bulletin des Antiquaires de France, 1880, p. 262 et 545.

---

<sup>146</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. IX, n° 7174, p.340.

<sup>147</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. IV, n° 3102, p.193.

Et pourriez-vous me communiquer un exemplaire de la photographie du bas-relief d'Hercule et Eurysthie, du musée de Rouen, ainsi que celles du marchand et de l'enfant au chien (monuments funéraires). Elles me seraient utiles pour mon mémoire.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma respectueuse considération.

R. Lantier<sup>148</sup>

---

<sup>148</sup> Vol. 1, note 3, p. 99.

Lettres de  
**Louis MATRUCHOT**

Ecole normale supérieure  
Laboratoire de Botanique  
Paris, le 15 mai 1906

Mon cher Commandant,

Je suis dans la joie. Les bonnes nouvelles se succèdent sans discontinuer. Hier, j'apprenais la remarquable trouvaille faite à Alesia ; aujourd'hui une nouvelle lettre du D<sup>r</sup> Simon me fait savoir que non seulement vous approuvez l'idée de la revue d'Alesia et consentez à devenir son collaborateur, mais encore que vous lui offrez, pour son 1<sup>er</sup> numéro (celui de Juillet) la reproduction en phototypie ou en simligravure du beau Silène qu'on vient d'exhumer. Je m'empresse de vous dire combien je suis heureux et touché de cette délicate attention et je vous en remercie profondément.

Vous connaissez maintenant mon projet de Revue. Je me proposais de vous en parler avec détails la prochaine fois que j'aurais le plaisir de vous voir ; mais le D<sup>r</sup> Simon a dû vous mettre exactement au courant.

Ce sur quoi je compte beaucoup pour assurer le succès de la Revue et par suite tenir le public en haleine, c'est sur un « Bulletin mensuel des fouilles » et mon intention était d'aller spécialement vous voir pour vous demander de bien vouloir le rédiger. Un compte rendu aussi sommaire ou aussi détaillé que vous le voudriez, relatant soit au jour le jour soit par catégories les travaux qui auraient été faits dans le cours du mois, et indiquant avec précision les objets trouvés ou rencontrés avec leur emplacement exact, la profondeur où ils se trouvaient, etc, etc. Voilà, me semble-t-il, une sorte de journal des fouilles qui présenterait le plus grand intérêt et qui ferait pour ainsi dire assister aux fouilles elles-mêmes le public, le nombreux public que passionne la question d'Alesia. Et si ce compte rendu portait la signature du directeur des fouilles, voyez quel succès pour la Revue – qui deviendrait ainsi l'organe officiel de l'entreprise.

Mon intention n'est pas de faire une revue savante – il ne s'agit pas de concurrencer la Revue archéologique sur le terrain d'Alesia ni de la frustrer des études spéciales que les fouilles pourront faire naître. Je veux créer un petit périodique à bon marché, spécialement destiné à faire connaître au grand public la question d'Alesia sous toutes ses faces. Histoire, géographie historique, archéologie, rôle religieux d'Alesia dans l'Antiquité et d'Alise-Sainte-Reine au moyen-âge et dans les temps modernes, stratégie militaire, controverses avec les fausses Alesia, topographie locale, toponymie locale, bibliographie de la question d'Alesia, tout me sera bon, pourvu que cela se rapporte à Alesia. Le public, tenu ainsi en haleine, ne pourra manquer de porter souvent les yeux sur Alesia, et j'espère bien l'inciter de la sorte à apporter aux fouilles son bon argent.

Dès votre retour, mon cher Commandant, j'espère avoir le plaisir de vous voir à Vanves et de causer longuement avec vous de « notre chère Alesia », comme dit Ferrero<sup>149</sup>.

Veillez agréer l'assurance de mon très cordial dévouement.

L. Matruchot<sup>150</sup>

---

Ecole normale supérieure

Laboratoire de Botanique

Paris, le 5 juillet 1906

Mon cher Commandant,

Je viens de recevoir l'article d'Allmer destiné au n° 2 de « Pro Alesia » et je vous en remercie vivement.

Je sors de chez M. Sal. Reinach qui m'avait appelé pour me remettre un album de portraits de César qu'un Américain a donnés à St Germain et d'où l'on pourra tirer plusieurs cartes postales.

J'ai causé longuement avec M. Reinach et j'ai eu le plaisir de le ramener à une appréciation plus juste de certaines choses dont nous avons parlé l'autre jour, vous et moi. En particulier, il est tout à fait rallié – vous m'entendez bien – tout à fait rallié à l'idée qu'il faut

---

<sup>149</sup> Vol. 1, note 49, p. 168.

<sup>150</sup> Vol. 1, note 87, p. 173.



interdire, même aux amateurs, de photographier les fouilles d'Alise. Et ceci depuis que je lui ai dit 1° mon projet de faire des cartes postales pro Alesia, c'est-à-dire, 2° qu'une carte postale bien lancée pouvait, en quelques années, rapporter jusqu'à 500 ff ; 3° que des photographies d'amateur, comme celles que je vous ai données, pouvaient faire de très belles cartes postales. Là-dessus, revirement complet, et M. Reinach est d'avis qu'il faut garder cette ressource en prévision des fouilles futures.

Pour les mensurations (*sic*), il est moins d'avis de les interdire, car – étant donné que Pro Alesia existe – il ne craint pas pour vous la concurrence des Dijonnais ou autres. Mais sur ce point particulier, vous êtes maître absolu – et je déclare qu'à mon sens le D<sup>r</sup> Simon était sage en voulant vous réserver à vous et à vos collaborateurs la priorité des découvertes et des publications scientifiques.

M. S. Reinach doit écrire – il me l'a promis – aujourd'hui même au D<sup>r</sup> Simon. Tâchez donc de décider le D<sup>r</sup> Simon à venir, avec vous et avec moi, à Champlieu dimanche. Si l'on veut arriver là-bas avant tout le monde, il faut quitter Paris (gare du Nord) à 7 h 55 en prenant son billet pour Orrouy (sur l'embranchement de Crépy-en-Valois à Compiègne), arrivée à 9 h 1/2. Il n'y a pas d'autre train arrivant avant 2 h 1/2 ; comme Champlieu est à 4 km de la gare, il faudrait que la représentation n'eut lieu qu'à 4 h. Est-ce exact ? – par Compiègne, il y a un train partant à 10 h, arrivant à 1 h 1/2. Ce n'est encore pas cela. Peut-être y aura-t-il un train spécial...

J'espère que vous pensez toujours à moi, mon cher Commandant, pour les photographies que vous avez faites – et aussi pour les épreuves, à me retourner, du texte du silène.

A dimanche. Veuillez me faire savoir si vous serez bien au rendez-vous dimanche matin, gare du Nord, à 7 h 3/4. Dans ce cas, vous me donneriez le tout dimanche, de la main à la main.

Sentiments affectueusement dévoués.

L. Matruchot

Puis-je vous demander aussi de me confier, pour une étude botanique, un peu de matière d'origine végétale qui ont été retrouvées dans le puits, bois, filasse, morceau de sandale. « Pro Alesia » publiera donc aussi de la botanique, comme vous voyez<sup>151</sup>.

5 sept 1906

Reçu vos épreuves et donné le bon à tirer hier.

Aujourd'hui, réunion à Alise de la Commission... totalement ébréchée. Mais l'absence du D<sup>r</sup> Simon, et de M. Testard était autant justifiée que la vôtre. Les trois membres présents (Pernet, Fornerot et moi), nous avons décidé 1° la création d'un guide, 2° la location d'une maison pour le musée où le public sera admis.

Le guide sera le jeune Colin (< illisible > d'Armand). C'est un ouvrier des fouilles, actif et intelligent. Il fera le boniment (après avoir mis son paletot pour en imposer aux foules) et une fois terminé le tour du propriétaire, il glissera quelques cartes postales « Pro Alesia » aux amateurs – tout cela *ad majorem Alesii gloriam*. De cette façon un brave commandant de nos amis ne sera plus obligé de faire lui-même le boniment.

2° point : nous avons loué une maison appartenant à Désiré Quittot, le gardien actuel du musée municipal. Elle a 4 pièces très confortables. On va mettre dès demain des barreaux aux fenêtres, un volet solide et une serrure de sûreté à la porte. Dès samedi, par conséquent, on pourra, si on le veut, faire rentrer à Alise les objets précieux qui sont en ce moment à Paris : ils ne courront plus de risques sérieux à Alise. Un retour, tout au moins provisoire, est je crois, de la plus grande utilité. Le D<sup>r</sup> Epéry a, paraît-il, fait courir le bruit que les objets les plus intéressants étaient partis pour toujours, contrairement aux promesses faites. Il serait politique de montrer qu'il n'en est rien. Le D<sup>r</sup> Simon, avec raison, appréhende pour jeudi une interpellation sur ce point.

Désiré Quittot, sa femme et leurs enfants, qui assurent la garde du musée municipal depuis longtemps, assureront de même celle du musée de la Société.

<sup>151</sup> A part l'analyse du bois de la flûte de Pan (Th. Reinach, « La flûte de Pan d'Alesia », Pro Alesia, 1907, p.161-169, il ne semble pas qu'il y ait eu de concrétisation de cette idée.

A samedi. Réunion du Comité des fouilles dès 9 h 1/2 du matin chez M. Pernet. Nombreuses et graves questions. Tout le monde sur le pont. Ne manquez pas, mon cher commandant, celle-là !

Le soir, nous assisterons ensemble à la tragédie et dimanche aux processions<sup>152</sup>. Si vous tenez à vous faire bien voir, vous porterez le cordon du dais de M. le curé !

Affectueusement à vous,

L. Matruchot

---

<sup>152</sup> Le 7 septembre, est jouée la « tragédie de sainte Reine », patronne d'Alise, et une procession organisée en l'honneur de la sainte.

Lettre du

**MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

**Convention pour le Recueil des bas-reliefs**

Traité pour le clichage des photographies destinées à illustrer le tome 1<sup>er</sup> du « Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine » par M. Espérandieu.

Entre les soussignés :

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'une part ;

Et M. Demoulin, photographe, demeurant 118, rue de Vaugirard à Paris ;

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1<sup>er</sup> – M. Demoulin se charge à ses risques et périls d'effectuer le clichage complet de toutes les photographies qui doivent illustrer le tome 1<sup>er</sup> du « Recueil général des Bas-reliefs de la Gaule romaine » par M. Espérandieu.

Article II – Les photographies à reproduire seront remises à M. Demoulin par M. Salomon Reinach qui est chargé de la direction de cette publication.

Article III – Les clichés dont le nombre est fixé à huit cents (800) au maximum seront gravés sur zinc pour tirage typographique, la moyenne grandeur de chacun d'eux devant être d'un décimètre carré, les petits compensant les grands. Ils seront d'une exécution très soignée et analogue à celles des types fournis comme spécimen.

Article IV – Pour l'exécution totale de ce travail, dans les conditions prévues à l'article III, une subvention de sept mille francs (7000 f) est allouée à forfait à M. Demoulin. Ce prix comprend la retouche préalable, la gravure et la fourniture de trois épreuves de chaque cliché. Le paiement de cette subvention aura lieu par moitié au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Article V – Ces clichés seront remis au fur et à mesure de leur exécution au Dépôt des Publications de l'Enseignement supérieur.

Article VI – Toutes les clauses ci-dessus sont obligatoires. M. Demoulin est tenu de les remplir exactement. En cas de non exécution de l'une d'elles ou de fournitures défectueuses, le Ministère de l'Instruction publique se réserve la liberté après constatation et

mise en demeure administrative de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution des clichés aux risques et périls de M. Demoulin et sans que dans aucun cas il puisse prétendre à une indemnité quelconque.

Article VII – Les frais d'enregistrement et de timbre du présent traité seront à la charge de M. Demoulin.

Fait à Paris le < sans date ><sup>153</sup>

---

<sup>153</sup> Le document, sans date ni signature, a dû servir de modèle pour la convention.

Lettre de  
**Paul MONCEAUX**

< Lettre classée dans le dossier msE240 >

Paris, 24 juin 1907

Mon cher ami,

J'ai reçu hier votre beau volume, et je vous remercie très vivement de me l'avoir fait envoyer. Je me suis donné le plaisir d'en regarder aussitôt les images ; et du même coup, j'ai pu constater que le recueil était très bien compris et serait très commode à consulter. Par cette publication, qui était depuis longtemps désirée, vous rendez un service éminent à l'étude de nos antiquités nationales. Sans parler de l'intérêt archéologique, cette sculpture gallo-romaine mérite d'être étudiée de près ; et il est possible qu'elle explique, sur bien des points, les origines de notre sculpture du Moyen Age. En tout cas, elle a en elle-même une valeur incontestable ; il suffit, pour s'en convaincre, de vous suivre à Suse, à Marseille, à Arles, à Saint-Rémy, à Orange, à Vaison, à Vienne, à Nîmes, à Béziers ou à Narbonne. Tout cela gagne à être vu d'ensemble, et l'étude en sera bien facilitée. Vous avez eu bien raison de simplifier le commentaire. C'était le seul moyen d'aboutir, et vous nous donnez les indications essentielles.

Je suis à votre disposition pour un compte-rendu, sinon critique (ce qui ne serait pas de mon domaine), du moins analytique. Je suppose que Reinach se réserve de signaler l'ouvrage dans la Revue archéologique. Mais on peut se tourner d'un autre côté. Nous en reparlerons.

En vous renouvelant mes remerciements, je vous envoie mes meilleures amitiés.

Paul Monceaux<sup>154</sup>

---

<sup>154</sup> Vol. 1, note 238, p. 141.

Lettres de  
**Robert MOWAT**

Paris, rue des Feuillantines 10  
2 décembre 1884

Mon cher camarade,

J'ai parfaitement reçu les trois brochures que vous avez eu l'amabilité de m'adresser « Notes sur quelques ruines romaines etc » - « Inscriptions latines trouvées en Tunisie » - « Epigraphie des environs du Kef » - et je tiens à vous présenter mes meilleurs remerciements. Je regrette de n'avoir pu le faire plus tôt, mais soyez assuré qu'il n'y a aucune négligence de ma part. Lorsque les deux premières sont arrivées, j'étais absent de Paris, et mon voyage s'est prolongé pendant deux mois. Dès qu'elles m'ont été remises à mon retour, j'ai cherché à me procurer votre adresse, mais les renseignements contradictoires m'ont quelque peu embarrassé, d'une part en me disant que vous étiez en Tunisie, d'autre part à Chollet (*sic*). C'est seulement par une indication mentionnée dans votre 2<sup>e</sup> envoi, que j'ai fini par reconnaître que vous êtes en garnison à Béziers. J'ai prié M. Cagnat, qui a une compétence spéciale pour les découvertes épigraphiques faites en Tunisie, de rendre compte de vos notices dans le Bulletin épigraphique.

J'oserai vous prier de me rappeler au bon souvenir de M. Noguier, conservateur des musées de Béziers, avec lequel vous vous êtes sans doute mis en rapport de confraternité. Veuillez bien, mon cher Camarade, agréer avec mes remerciements réitérés, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Albert Mowat<sup>155</sup>

Chef d'escadron d'Artillerie en retraite

---

<sup>155</sup> Vol. 1, note 83, p. 40.

Paris, 4 janvier 1888

Mon cher Camarade,

Je suis très sensible à tout ce que vous me dites d'aimable dans vos bonnes lettres. Il sera tenu note exacte de vos renseignements sur les ressources que fournirait votre imprimeur, mais en ce moment, je ne saurais les utiliser, et voici pourquoi. Le Bulletin épigraphique est la propriété de M. Savigné, imprimeur-éditeur ; on ne saurait donc la lui enlever, même s'il lui convient de suspendre, ou de mettre un terme à cette publication, qu'il se réserve de reprendre à son jour et à son heure. La direction m'en a été offerte par M. Ludovic Vallentin à la mort du pauvre Florian Vallentin son fils ; M. Savigné s'est joint à ses instances, et j'y ai consenti, mais en dehors de cette direction, au point de vue purement littéraire et scientifique, je n'ai point qualité pour reprendre à mon compte personnel les risques de la publication. Telle est la situation. Que si M. Savigné y renonce un jour, alors nous verrons ce qu'il y aurait à faire.

Pour flamen Augusti, ou flamen Augustalis, je suis assez embarrassé, car les deux locutions se trouvent sur des textes épigraphiques de la Gaule, tant à Lyon qu'ailleurs. Mais, sans avoir à faire valoir de raisons péremptoires, je préférerais Aug(usti) ; car il me semble que s'il fallait Augustalis, le mot serait tout au long ; en général Aug. en abrégé signifie Augusti.

Je comprends le navrement (*sic*) du P. Delattre. Cela ne l'a pas empêché d'être un de mes collaborateurs les plus exigeants ; à tout propos il me menaçait de porter ses articles à d'autres recueils, si je ne les faisais point paraître sans délai. Cela m'a très souvent gêné pour l'agencement de mes fascicules, sans compter que je ne pouvais le satisfaire sans mécontenter d'autres collaborateurs dont les ms<manuscrits> m'étaient parvenus avant les siens. Le métier de Directeur n'est pas toujours commode, quand il s'agit de tenir la balance égale.

Merci mille fois pour les renseignements sur Beaumesnil, et recevez mes vœux les plus sincères tant pour votre carrière que pour vos succès archéologiques. Avec mes meilleures amitiés

R. Mowat

P. S. Je vous retourne l'épreuve avec quelques corrections et observations.

---



< Lettre classée dans le dossier msE240 >

des Feuillantines, 20 juin 1907

Mon cher Ami,

J'ai eu la joie de recevoir hier soir le premier volume de votre Recueil général des Bas-Reliefs de la Gaule romaine. C'est un travail splendide et j'ai hâte de vous adresser mes vives félicitations ; d'ores et déjà il marque votre place, non plus comme correspondant mais comme membre de l'Institut où il me tarde de vous voir entrer avec la même unanimité qu'aux Antiquaires de France. « *Tulit omne punctum*<sup>156</sup> » soyez appliqué, je l'espère fermement. Votre livre rendra des services inappréciables et sera vite populaire chez les archéologues ; dès les premiers coups d'œil j'y ai fait de très instructives remarques sur une foule de détails. Je sais qu'entre vos mains la besogne sera menée rondement et à bonne fin sans traîner péniblement comme la publication des sarcophages de la Gaule d'Edm. Le Blant. Ce qui me plaît surtout c'est que vous avez du premier coup sans hésitation découvert le meilleur type de ce genre de publications illustrées avec une heureuse sobriété de texte qui donne néanmoins tous les renseignements nécessaires et essentiels.

Avec le tempérament que je vous connais il doit vous tarder d'expédier ce travail pour aborder la confection du Recueil général des inscriptions de la Gaule romaine en phototypie qui sera notre revanche des tomes XII et XIII du Corpus de l'Acad. De Berlin ; vous donnerez un éclatant démenti à celui qui a dit que « personne ne doit sérieusement songer à refaire après l'Académie de Berlin, le recueil de nos inscriptions », phrase aussi sacrilège que le renoncement à la reprise de l'Alsace-Lorraine. Vous avez aujourd'hui, par la publication des Bas-Reliefs, montré la possibilité et par conséquent le devoir d'exécuter au plus tôt le Corpus français des inscriptions de la Gaule à notre manière. Gardez la présente lettre pour témoigner de mes sentiments sur cette question, si jamais il en était besoin. La perspective de cette entreprise confiée à un officier et exécutée manu militari après avoir été délaissée par les cuistres universitaires me sourit singulièrement.

Mes bien cordiales amitiés

R. Mowat

---

<sup>156</sup> *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci* : celui qui joint l'utile à l'agréable obtient tous les suffrages.

Lettre du  
**MUSEE DU LOUVRE**

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts  
Direction des Beaux-Arts  
Direction des musées nationaux

Palais du Louvre, le 5 février 1884

Monsieur,

Le Comité consultatif des Musées nationaux, dans sa séance du 24 janvier, a accueilli avec un véritable intérêt le don que vous voulez bien faire au Musée du Louvre, d'une inscription chrétienne (c'est l'épithaphe de Rutilius episcopus mactaritanus) trouvée à l'Henchir Makter (Tunisie).

J'ai l'honneur de vous adresser, à ce sujet, les sincères remerciements du comité.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur des Musées nationaux

L. de Ronchaud < ?><sup>157</sup>

---

<sup>157</sup> Sans doute la signature de Louis-François Nicod de Ronchaud (1816-1887), inspecteur des Beaux-Arts, directeur des musées nationaux, administrateur du Louvre en 1881, fonde l'Ecole du Louvre.

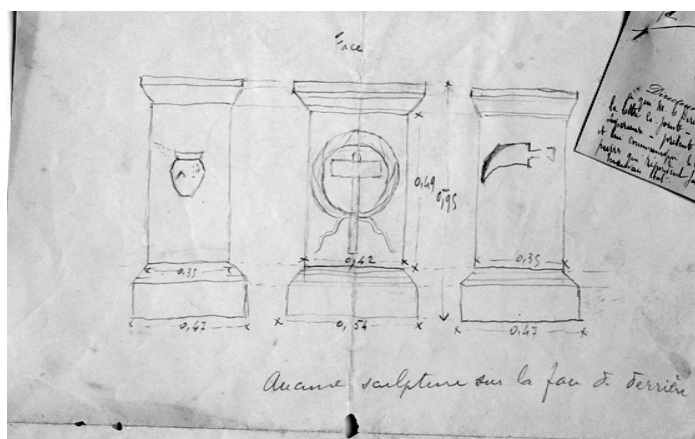
Lettre de  
**J. MYARD**

< Carte de visite épinglée à la lettre de demande d'Espérandieu du 20 avril 1909, voir lettre suivante >

*J. Myard*

*Directeur de l'Ecole Primaire Supérieure à Belley*

à qui le Directeur de l'Institution Lamartine a communiqué la lettre ci-jointe – les pierres se trouvant dans la cour de l'Ecole Supérieure – présente à M. Espérandieu ses respectueux hommages et lui communique le croquis, relevé par un professeur, de quelques pierres qui répondent probablement à la description donnée et qui sont en mauvais état.



Lettre de  
**ESPERANDIEU à MYARD**

20 avril 1909

Monsieur le Directeur,

Il y avait autrefois, je crois, dans le jardin du collège de Belley, deux sculptures gallo-romaines intéressantes sur lesquelles je serais heureux d'obtenir des renseignements. Si ma

démarche ne vous paraissait pas indiscrete, et si vous le pouviez, vous m'obligeriez beaucoup de me les fournir. L'une est un autel dont les quatre faces sont décorées d'une couronne, d'une tête de bélier, d'une tête de taureau et d'un couteau. L'autre représente trois femmes assises, qui tiennent sur leurs genoux « quelque chose de rond », dit de Moyria-Mailla<sup>158</sup>.

Dans le cas où ces sculptures existeraient toujours, vous me rendriez service de m'en donner les dimensions (hauteur, largeur, épaisseur) et de m'en procurer de bonnes photographies que je paierais.

Cette faveur me permettrait de les comprendre dans le tome III, en ce moment sous presse, des Sculptures de la Gaule romaine dont j'ai entrepris la publication.

Veillez bien agréer, Monsieur le Directeur, avec mes excuses pour le dérangement que je vous donne, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Espérandieu

---

<sup>158</sup> Cte MOYRIA-MAILLA, *Monuments romains du département de l'Ain*, Bourg, 1836.

Lettres de  
**Alexandre PAPIER**

Académie d'Hippone  
Bône (Algérie)  
Bône, le 3 Septembre 1883

Monsieur et cher collègue,

Si comme vous me l'écrivez à la date du 30 Août dernier, vous préparez une monographie épigraphique d'El Kef et comptez la faire entrer dans le Bulletin de l'Académie d'Hippone pour 1883, je crois qu'il serait bon de ne pas déflorer vos découvertes en les faisant publier dans les comptes rendus de nos réunions. Il m'est avis qu'on pourrait se contenter d'en dire quelques mots. Qu'en pensez-vous ?

D'un autre côté vous m'annoncez que vous avez l'intention de faire entrer dans votre travail tout ce qui a été découvert et publié jusqu'à présent quant au Kef. C'est une rude tâche que vous entreprenez là, Monsieur et cher collègue ; car songez que le Corpus de Berlin n'en < illisible > moins que 192.

Eh bien, si vous voulez bien me permettre de vous donner un conseil, je vous engage à publier dans votre monographie tout ce qui a paru jusqu'à aujourd'hui en fait d'inscriptions impériales, administratives, religieuses et militaires, seulement, laissant de côté les épitaphes mortuaires à moins que quelques-unes de celles-ci ne présentent un ou plusieurs côtés intéressants.

De cette façon, nous pourrions insérer tout ce menu fretin dans nos comptes rendus à mesure qu'il se révèle et réserver tout le reste pour le Bulletin.

Il n'est point question ici des inscriptions impériales ou autres que vous m'avez adressées ou m'adresserez plus tard comme provenant d'autres localités. Du moment que vous ne comptez faire de monographie que pour le Kef, le double emploi cesse et rien ne s'oppose à ce que les ces documents paraissent dans les comptes rendus. Libre à vous plus

tard de revenir vers l'un ou l'autre et d'en faire un article de fond, un commentaire plus ou moins étendu pour le Bulletin.

Veillez, Monsieur et cher collègue, peser ces diverses considérations à leur juste valeur et me donner votre assentiment, si elles vous paraissent justes et pratiques.

Veillez en attendant, agréer mes plus vifs remerciements et mes plus sincères félicitations.

A. Papier<sup>159</sup>

Président

PS Au moment de fermer ma lettre, on me remet votre lettre du 1<sup>er</sup> courant que je parcours avec plaisir en vous remerciant cordialement pour vos toutes nouvelles inscriptions.

---

Académie d'Hippone

Bône (Algérie)

Bône, le 10 Septembre 1883

Monsieur et cher collègue,

De peur que je ne me sois pas bien expliqué, je reprends ab ovo < illisible > : Votre désir de publier en un volume une monographie épigraphique du Kef est fort louable et tous ceux qui s'intéresseront quelque peu à l'épigraphie africaine vous féliciteront de l'avoir mis à exécution. Outre que beaucoup ne peuvent se procurer le Corpus, les deux volumes in folio qui concernent l'Afrique donc fort incommodes à transporter. D'un autre côté, on peut n'avoir intérêt à connaître qu'une ou deux localités et non cent ou deux cents. Pour ma part, je vous approuve d'autant plus que l'apport d'un nombre aussi considérable d'inscriptions inédites donnera un caractère d'actualité incontestable malgré les 192 inscriptions déjà publiées par le Corpus. D'ici à ce que votre volume paraisse, rien ne vous empêche toutefois de déposer, de temps en temps, en faveur de l'Académie d'Hippone des inscriptions que vous avez découvertes ou qui vous ont été confiées par des personnes dignes de foi. Il est

---

<sup>159</sup> Vol. 1, note 62, p. 35.

bon, il est même nécessaire de faire valoir son droit d'inventaire en faisant acte de priorité, car ici, comme ailleurs, il ne suffit pas, comme on dit vulgairement, de se lever tôt, il faut arriver à temps. S'attarder en pareil cas, c'est risquer de devoir disputer, contester, la priorité d'une découverte et en perdre < illisible > les avantages. Il demeure donc bien entendu, Monsieur et cher Collègue, que toutes vos inscriptions inédites, impériales ou autres, seront toujours accueillies et publiées par l'Académie d'Hippone avec le plus grand empressement et que si vous aviez plus tard à revenir sur l'une ou l'autre d'entre elles, vous le pourriez sans difficulté aucune. Il va sans dire aussi que si parmi celles publiées par le Corpus ou tout autre ouvrage, il s'en trouvait dont vous auriez à relever quelques inexactitudes de lecture, l'Académie est toute prête à recueillir vos rectifications et à les publier. Le tout, enfin, je le répète, est de faire connaître tout d'abord, purement et simplement, vos découvertes, quitte à en étudier et commenter plus tard les textes si vous le jugez à propos.

Maintenant, puisque vous m'autorisez à vous donner des conseils, je vous dirai qu'à votre place, je renoncerais à retracer, si rapidement que ce soit, l'histoire de la Numidie et je me bornerais à raconter le peu que l'on connaît de celle du Kef sous la domination romaine et byzantine en suivant pas à pas les indications historiques fournies par le Corpus en tête de ses inscriptions de Sicca Veneria. Je dirais, à la rigueur, quelques mots aussi du Kef sous la domination arabe, autant du moins que faire se peut ; puis je ferais la description de la ville telle qu'elle est aujourd'hui ; cette description aussi détaillée et scrupuleuse que possible, appuyée de quelques vues d'après la photographie, serait fort goûtée, j'en suis certain. A propos du Kef qui joua même un rôle si insignifiant dans la fameuse guerre de Jugurtha, l'histoire de la Numidie passerait pour un hors-d'œuvre. Or, il faut se méfier des hors-d'œuvre. Ils sont séduisants, mais souvent funestes. Ils indisposent le lecteur qui après les avoir lus, regrette de s'y être attardé. Le Kef a dû être une ville assez importante de la Numidie Proconsulaire, au 3<sup>e</sup> siècle, puisqu'à cette époque Arnobe y enseignait l'éloquence et la philosophie. Tirez, enfin, de vos nouvelles inscriptions tout ce qu'elles peuvent vous donner d'intéressant pour l'histoire de cette ville dont l'origine punique vient d'être confirmée, dites-vous, par la découverte de quelques tombeaux. Tirez aussi de vos statues, de vos bas-reliefs, de vos ruines, enfin, quelques enseignements. Vous me faites l'honneur et l'amitié de recourir à mes faibles lumières ; je serai heureux si je puis vous être utile en quelque chose. J'annoterai vos inscriptions inédites à mesure que vous me les fournirez pour

nos comptes rendus ; j'en redresserai la lecture, s'il y a lieu. Je vais dès demain chercher à retrouver ce que dit M. Poulle du nom de Julia Cirta nova nom que porta aussi Sicca Veneria à une certaine époque ; je vous donnerai aussi les noms des évêques que le savant < illisible > indique au nombre de six seulement. Ce qui m'invite à vous encourager cependant à faire des recherches pour la découverte du cimetière chrétien. Arnobe qui après avoir enseigné les belles lettres et la philosophie païenne embrassa le christianisme vers 300, a dû faire à Sicca un grand nombre de prosélytes. Faites en sorte de découvrir aussi des stèles puniques ; vous n'ignorez pas combien le père Costa en a découvert à Constantine ; qui sait s'il n'en existe pas autant, sinon plus encore, au Kef ? Bref, le Kef n'a pas dit son dernier mot et le jour où l'on démolira tous les misérables quartiers aux trois quarts dépeuplés déjà, on sera tout étonné de rencontrer tant de richesses épigraphiques et archéologiques.

Je vous retourne vos quatre cahiers en me réservant le soin de les revoir lorsque vous les aurez complétés ; j'y joins un exemplaire de la notice ou monographie que mon savant collègue et ami M. Cagnat nous a fourni pour notre Bulletin de 1881. Suivez-en la con-texture (*sic*), elle me semble des plus correctes. Abrégez autant que possible les renseignements que vous avez à donner sur les descriptions des pierres, des caractères et la forme de ceux-ci.

Je ne vous en dis pas davantage sur tout cela ; Paris n'a pas été fait en un jour et l'étude de l'épigraphie ne s'acquiert pas non plus sans labeur et sans expérience. Ne vous rebutez pas devant les difficultés de certaines lectures et devant celles de l'interprétation de certains monuments. Il y a dans ce genre de recherches d'heureuses compensations qui font surmonter tous les obstacles, oublier tous les insuccès, aimer l'épigraphie comme une véritable source de jouissances intellectuelles, c'est du moins l'avis de votre dévoué et affectueux collègue,

A. Papier

---



Bône, 16 décembre 1883

Monsieur et cher collègue,

Je vois bien maintenant qu'il me faut renoncer à vous compter plus longtemps parmi nos meilleurs membres correspondants de la Tunisie ! Mais qu'importe, si vous nous revenez bientôt en Algérie ! En tout cas vous allez vous retrouver un peu dans le sein de la mère patrie, emportant avec vous la satisfaction d'avoir bien profité de votre séjour en ce pays. Je fais les souhaits les plus sincères pour votre prompt retour, si votre intention est toujours de changer de corps et d'entrer dans les zouaves.

Je vous dirai que j'eus préféré vous voir attaché comme auxiliaire à une brigade topographique ou à un Bureau de renseignements, mais je vois qu'il est écrit, mecktoub, que vous ne pouvez sauter à pieds joints ni dans l'une ni dans l'autre, je vous engage à faire comme moi, c'est-à-dire à être philosophe. D'ailleurs, qui sait, si tout en étant dans les zouaves, il ne vous est pas réservé de faire un jour en Algérie, d'intéressantes découvertes épigraphiques ! L'Algérie n'a pas dit son dernier mot et il reste encore bien des endroits, bien des ruines à y explorer !

Je me suis arrangé de façon à ce que toutes vos dernières communications soient comprises sans interruption dans les comptes rendus de nos deux dernières séances, de sorte que la mise en page de votre tirage à part de 25 exemplaires ne souffrira aucunes difficultés (*sic*). Je vous l'adresserai à Cholet, soyez sans inquiétude, mais accordez-moi un peu, beaucoup même de patience, car l'imprimeur, surchargé de besogne, ne pense guère pouvoir s'occuper de nous avant un mois !

Si, ainsi que vous l'espérez, votre bateau fait escale à Bône, n'oubliez pas de venir me voir, rue Négrier, ancienne maison du Colonel Leroux ; vous me ferez grand plaisir.

Veillez agréer, en attendant, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Papier

---

Bône, 18 février 84

Monsieur et cher collègue,

Je vous adresse par courrier 100 exemplaires du tirage à part de vos dernières inscriptions au sujet desquelles, pour quelques unes du moins, je vous ferai le reproche de n'avoir pas su attendre que l'Académie d'Hippone les ait publiées pour les faire connaître du monde savant. C'est ainsi que vous avez donné communication de celles de Rutilius et de Duddeous à M. Héron de Villefosse qui les a communiquées à son tour, bien entendu, à la Société des Antiquaires de France (séance du 26 X<sup>e</sup> 1883) et que le 6<sup>ème</sup> fascicule du Bulletin trimestriel des Antiquités africaines en donne également qui vont se retrouver sans doute dans nos Comptes rendus n° 8 et 9. Je comprends votre légitime impatience, mais vous devez comprendre aussi que l'Académie d'Hippone ne doit pas en souffrir en se voyant devancer par d'autres sociétés dans la publication de telles ou telles inscriptions qu'elle a été la première à recevoir et à examiner. Il lui est très pénible de s'entendre dire qu'elle ne publie souvent que des inscriptions déjà connues, alors qu'elle tient essentiellement de n'en publier que de nouvelles et qu'elle prend toutes les précautions pour ne point tomber dans des redites. Certes, je suis loin de vous en vouloir d'avoir offert à M. de Villefosse pour le musée du Louvre la pierre de l'évêque Rutilius ; j'en suis même très content, non seulement parce que j'ai pour M. de Villefosse une profonde estime et une bien sincère amitié, mais... mais j'aurais bien désiré qu'il n'en parlât qu'après la distribution de notre compte rendu. Ne m'en voulez pas d'être jaloux de produire toujours du nouveau et de ne revenir sur du vieux que lorsqu'il y a quelque chose à retoucher, à rectifier ou à développer. Je suis chargé de veiller sur la virginité des inscriptions qui sont adressées à l'Académie d'Hippone, mais je ne puis remplir ma mission en quelque sorte de vestale que pour autant que MM. les correspondants qui les lui adressent ne les promènent point eux-mêmes dans tous les salons, ne les présentent point dans toutes les Sociétés comme de jeunes filles pressées de se marier ! Allons ! Allons ! La précipitation est contraire au bon ordre disent vos livres de tactique militaire, mettez un frein à votre ardeur, à votre impatience d'entrer en lice et... et faisons la paix ! Que vous importe maintenant que notre Bulletin pour 1883 ne paraisse qu'en 1885 ? Toutes vos inscriptions tunisiennes ne

sont-elles pas maintenant connues par nos deux derniers comptes rendus et ne le seront-elles pas aussi par votre tirage à part ! Et puis apprenez que nous allons < illisible > à toutes les portes pour avoir de l'argent et faire imprimer notre Bulletin n° 9 le plus tôt possible ; que à partir de cette année nos Bulletins seront publiés en fascicules trimestriels, de sorte que si vous avez encore quelque chose au fond de votre sac qui ne soit pas connu et que vous ne vouliez pas faire connaître à d'autres, vous pouvez sans crainte nous l'adresser illico. – mille remerciements pour les félicitations que vous m'adressez si cordialement à l'annonce de la nouvelle distinction dont vient de m'honorer M. le Ministre de l'Instruction publique. Que n'ai-je pu vous en adresser autant il y a six semaines !

En attendant cette heureuse occasion, je vous prie de vouloir bien toujours compter, Monsieur et cher collègue, de la sincérité de mes sentiments affectueux et dévoués.

A. Papier

PS Je joins à ma lettre, ainsi que vous me l'avez recommandé, la note de l'imprimeur, augmentée des frais de poste dont je viens de faire l'avance, tenant absolument à ce que votre tirage à part, dont j'ai été obligé de faire deux paquets distincts, parte demain mardi par le courrier de 10h ou celui de 5h.

A. P.

Lettre de  
**Pierre PARIS**

24 juin 1907

Monsieur et cher Confrère,

Je vous suis infiniment reconnaissant d'avoir bien voulu penser à m'envoyer votre beau livre. Je ne saurais vous dire avec quel intérêt j'en ai pris connaissance ; il m'apprend beaucoup de choses que j'ignorais sur les rapports de l'art primitif de la Gaule avec celui de l'Espagne, auquel vous savez peut-être que je suis particulièrement attaché. Je devrai toujours l'avoir sous la main... lui, et les volumes que vous nous devez maintenant. Puisque Jullian n'est plus Bordelais que pour un quart, je serai heureux si je puis vous rendre service en ce qui concerne les monuments de notre région.

Veillez donc agréer, mon cher confrère, avec mes remerciements, et mes vives félicitations pour une œuvre si courageusement entreprise et si heureusement construite, l'expression de mes sentiments très cordialement dévoués.

Pierre Paris<sup>160</sup>

---

<sup>160</sup> Vol. 1, note 239, p. 141.

Lettre de  
**Léon PAYAN**

28 décembre 1917

Sté des eaux minérales et Grands Hôtels de Luxeuil

J'ai l'honneur de vous remercier de votre aimable lettre du 24 reçue hier, et j'ai revu les épreuves de la partie de votre volume relative à Luxeuil aujourd'hui. Je viens d'y jeter un premier coup d'œil très intéressé, je vous assure. Voici ce qui me frappe : les références bibliographiques sont incomplètes, comme ouvrages importants il manque : De Fabert, docteur – Essai historique sur les eaux de Luxeuil 1 vol., in 12, Paris, à la maison Vincent, rue des Mathurins Hotel de Clugny, 1773 ; l'ouvrage de Dom Thimothé Gastel, l'ouvrage du Docteur Aliès (très précieux).

En tous cas je vais vous établir une fiche à ce sujet. Je noterai les mesures qui manquent p. 66 et 67. Pour le n° 5346 vous avez mis un point d'interrogation < que > je vous ferai retirer et vais faire faire une photo que je vous enverrai aussitôt prête.

D'autre part, en creusant une cave dans un vieux mur (à l'endroit où ont été trouvées la plupart des autres) on a mis à jour une figure en bas-relief assez intéressante. Je vais la faire photographier également et vous l'envoyer. Mais vous me surprenez en plein inventaire de fin d'année. Je vous demande quelques jours. Vous aurez le tout pour le 15 janvier.

Il y a également quelques erreurs dans les inscriptions, je vous les signalerai.

Pour les bustes, je vais chercher si je trouve un nouveau document précis ; ma conviction est qu'ils sont antiques. Mon volume n'a pas paru, mon imprimeur est aux armées ; cette étude paraissait en chroniques hebdomadaires dans un journal local et ces chroniques devaient être ensuite réunies en volume. La guerre a interrompu le tout. Je vous enverrai les chroniques déjà parues, il y a des renseignements nouveaux sur ces sculptures.

Mais l'ouvrage paraîtra après la guerre, lorsque tout aura paru d'abord en chroniques ;  
je m'y suis engagé envers l'éditeur.

Je n'ai pas voulu différer de vous accuser réception de votre envoi, et vous écris très à  
la hâte.

Veillez, je vous prie, agréer cher Monsieur, l'expression de mes très respectueuses  
salutations, votre tout dévoué,

Léon Payan

Lettres de  
**Victor PERNET**

Alise le 28 juillet 1906

Mon Commandant,

Par les travaux de recherche exécutés entre le théâtre et le chemin, et par une tranchée à droite du chemin et parallèlement à ce chemin – en face le cimetière St Père, on a mis à découvert ou traversé tant de murs que nos invités devront être contents.

D'abord entre le théâtre et le chemin, dans le seul morceau de terrain libre, il existe un fouillis de murs gaulois emmalgamés (*sic*) de constructions romaines.

Bien au dessous des fondations romaines on a découvert plusieurs conduites d'eau à près de 3 m de profondeur. Assurément les Romains n'ont jamais eu connaissance de ce travail, car ils en auraient profité plutôt que de créer une nouvelle conduite à ciel ouvert se dirigeant dans le même sens.

Près de ces égouts, on a découvert une cave, son soupirail du côté Nord, cette cave est déblayée à fond le long de ce mur sur une largeur de 0 m 80. On y a trouvé plusieurs poteries presque entières – des monnaies, un instrument de chirurgie, un anneau avec une pierre gravée etc.

Dans la tranchée à droite du chemin, on découvre des murs parfaitement conservés et en aussi grande quantité. Parmi ces murs d'aucuns sont d'une telle conservation et d'une telle longueur, qu'ils doivent appartenir à des monuments.

Sur cette longueur de tranchée on rencontre plusieurs caves – celle la plus à l'Est est déblayée contre le mur Sud – on a trouvé le fond à 4 m 20 – on ne trouve des objets que tout à fait au fond, ils consistent en poteries reconstituables, en anneaux en os et en bronze en verroterie fine etc.

Au bas de la tranchée et à l'Ouest, on rencontre une nouvelle cave que l'on est en train de déblayer. Entre ces deux caves, on rencontre des dalles bouleversées – d'autres bien en place – on y a trouvé plusieurs morceaux de statues en pierre. L'endroit doit être riche en constructions, peut-être même en monuments.

Lundi, la plus grande partie des ouvriers sera à la découverte de ce qui reste à faire pour dégager l'hémicycle.

Les visiteurs affluent de plus en plus.

Daignez agréer, mon Commandant, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

V. Pernet<sup>161</sup>

---

Alise Ste Reine le 14 mai 1907

Mon cher Commandant,

Vous attendant tous les jours, je remettais toujours de vous écrire. Vous êtes sans doute avisé que la Commission des fouilles se réunira le 19 courant.

Les renseignements que vous me demandez et qui pourront attendre cette date seront bien plus clairs en vous les donnant sur place.

Ce que j'ai remarqué, principalement au côté sud du temple, c'est que le béton blanc occupe l'avant dernière époque des constructions. Dessous ce béton les décombres sont sensiblement les mêmes que ceux qui sont au-dessous de la dernière époque (sous le béton blanc, j'entends jusqu'à l'époque précédente) mêmes poteries, souvent mêmes monnaies, ce qui expliquerait que ces deux époques ont une date très rapprochée. Avec mes cahiers de notes, je vous donnerai tous les renseignements que vous ne trouvez pas bien clairs.

Voici où nous en sommes dans nos recherches : j'ai fait nettoyer les caves que vous connaissez. J'ai fait décharger le mur de l'escalier dans la cave aux trois époques. L'escalier est déblayé, les marches passent sous le mur d'enceinte du couloir du temple, aucun objet marquant n'a été trouvé dans ce déblais (*sic*).

Au Nord du temple, nous avons continué d'avancer à la suite de ce que vous connaissez. La cassure du béton blanc nous a entraîné jusqu'à cinq mètres de profondeur, à l'emplacement d'une carrière antérieure. On ne peut comprendre la chose que d'une manière, c'est qu'il existait un mur de soutènement en cet endroit, qui par un éboulement a

---

<sup>161</sup> Vol. 1, note 25, p. 163.



entraîné le béton. Nous avons trouvé, outre des objets courants, un moule à cire perdue, en terre cuite, cet objet peut jeter un jour tout nouveau sur la façon d'opérer à cette époque.

La fouille étant curieuse à étudier, j'ai reporté les travaux près de l'abside centrale de la Basilique, le seul endroit où nous puissions nous débarrasser des terres. Nous sommes tombés sur une tranchée de Maillard de Chambure<sup>162</sup>, commençant à quelques mètres de l'abside, longeant le temple (côté Nord) et finissant à quelques mètres des contreforts du théâtre.

A 0 m 40 du sol, près de l'abside, on rencontre un macadam, façon mosaïque en petits cailloux blancs.

A 0 m 80 du sol on retrouve le béton blanc faisant suite à ce que vous connaissez autour du temple. Je fais tout mon possible pour laisser en place ce que je viens de signaler (attendant votre visite).

Je n'ai reçu aucune communication de M. le Docteur Simon au sujet de la découverte des fossés dans la plaine des Laumes. Le 19, il sera bien assez tôt pour désigner l'endroit – quelques jours suffiront pour les mettre à jour.

Vous voudrez bien, mon cher Commandant, présenter nos hommages à ces dames et agréer l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

V. Pernet

---

Alise Ste Reine le 23 décembre 1907

Mon Commandant

A votre dernier voyage à Alise, vous m'aviez fait espérer que vous y passeriez quelques jours avant la fin de l'année. Ne voyant rien venir, je tiens à vous tenir au courant de ce qui a été fait depuis votre dernière visite.

Le temps a été propice, il est vrai, la saison est exceptionnelle, aussi on a monté au Mont-Auxois entre neuf et dix mille tuiles ; tous les murs sont recouverts, le reste sera déposé sur le terrain appartenant à la Société, on les aura sous la main pour l'année prochaine.

---

<sup>162</sup> Fouilles de 1838.

Le nétoyage (*sic*) des poteries et des objets à l'atelier de réparations, prend une bonne tournure, quand le nouveau rayonnage sera placé dans le milieu de la salle nous pourrions vider toutes les caisses qui encombrant les chambres.

Un premier triage sera relativement facile et ensuite les objets intéressants pourront être exposés au Musée de la Société. Vous voudrez bien être assez bon, mon Commandant, pour présenter nos respectueux hommages à ces dames et d'agréer pour vous, mon Commandant, l'assurance de nos sentiments respectueux et tout dévoués.

V. Pernet

N.B. J'aurais besoin de puiser des renseignements dans mes Cahiers 3 et 4 du Journal des fouilles 1906, je vous serais reconnaissant de ne pas les oublier lors de votre premier voyage.

---

Alise Ste Reine le 29 octobre 1908

Mon Commandant

Permettez-moi de revenir sur la question de la soi-disant lutte de la Commission des fouilles contre le Ministère.

Vous admettez bien comme moi, mon Commandant, que la Société des sciences de Semur est complètement libre de diriger comme elle l'entend les fouilles qu'elle a entrepris (*sic*).

Quand une Société, autre que la Société de Semur, obtient une subvention du Ministère, cette Société ne dirige-t-elle pas elle-même ses travaux exécutés avec l'argent du Ministère, en reconnaissant, bien entendu, au Ministère le droit de contrôler le travail accompli. En agissant autrement envers la Société des sciences de Semur, le Ministre ne lui reconnaîtrait donc pas le même droit qu'aux sociétés similaires ?

Vous conviendrez, mon Commandant, que cela serait inadmissible.

Je vous ai dit, mon Commandant, que je ne voulais retenir de toutes les pièces produites au débat par les deux parties (fragments de correspondance, appréciation partiguliaires (*sic*), etc..... pièces qui ne peuvent que détourner du but à atteindre) que la

question principale : le Ministère a-t-il le droit d'imposer un Directeur des fouilles à la Société de Semur.

La réponse à cette simple question devait solutionner le malentendu regrettable entre vous et la Société de Semur.

Vous me dites que des paroles injurieuses à votre égard ont été prononcées en séance. Je n'ai pas souvenir d'avoir entendu prononcer de telles paroles.

Je vous avouerai, mon Commandant, que j'ai remarqué à cette séance, des membres n'y assistant pas d'habitude, antipathiques au Président, et qui ont toujours contrecarré de tout leur pouvoir, l'entreprise de la Société des sciences de Semur. S'en est-il trouvé pour dénaturer le sens des paroles prononcées et par cela même creuser le fossé encore plus profond. Ce n'est pas ce chemin qui conduira à l'entente et à la réconciliation. Malgré la divergence de vue sur divers points de ce malencontreux malentendu qui a sans doute pris naissance à une source que j'ignore, je vous conserve la meilleure place dans mes souvenirs et serais heureux d'apprendre que tous ces tiraillements sont effacés. Vous voudrez bien avoir l'obligeance, mon Commandant, de présenter nos hommages à ces dames, et d'agréer la nouvelle assurance de nos sentiments les plus respectueux.

V. Pernet

Lettre du  
D<sup>r</sup> PISSOT

Société des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de l'arrondissement de Cholet  
Cholet, 4 mars 1884

Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que, dans sa réunion générale d'hier 3 courant, la Société vous a élu Membre titulaire et vous a désigné pour la représenter au Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne du 12 au 15 avril prochain, avec Monsieur Warluzel, Principal du Collège.

La lettre d'invitation que nous adresse chaque année Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts m'imposant l'obligation de lui transmettre, aussitôt après leur élection, les noms des délégués choisis par la Société, et de lui faire connaître les titres des notes et travaux approuvés par la Société qui doivent être lus en séance, j'ai l'honneur de vous informer également que, suivant la conversation dans laquelle vous m'avez fait part de vos intentions, je vous ai délégué comme devant présenter un travail portant ce titre : Note sur quelques basiliques romaines de la Tunisie.

M. Warluzel aura à lire une courte note de moi sur une poterie de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et probablement aussi, à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts, salle Gerson un projet de vœu écrit par M. Giffart, Président honoraire de la Société, relatif à la reproduction aux frais de l'Etat, par la photographie, la gravure et le moulage, des chefs-d'œuvre de l'architecture, de la peinture, de la gravure et de la sculpture, dans le but de faciliter et de répandre en France le goût et l'enseignement des Beaux-Arts.

Je vous serai donc bien obligé de rédiger le plus tôt possible votre travail et de me le transmettre, afin que je puisse le communiquer à la Commission d'Archéologie, le faire approuver par elle, et l'expédier au Comité des Sociétés Savantes dans le plus bref délai.

Agréez, Monsieur et cher collègue, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Président

D<sup>r</sup> Pissot

Lettres de  
**Julien POINSSOT**

Société de Géographie  
et d'Archéologie  
d'Oran  
Section d'Archéologie

Paris, le 15 Juillet 1883

Monsieur,

Notre ami commun Mr Roy vient de m'adresser un mandat de 10 F. pour votre abonnement aux Antiquités Africaines. Je ferai parvenir cette somme au trésorier de notre société à Oran qui est chargé de recevoir les abonnements. Mais je suis très heureux de trouver cette occasion de vous remercier de l'intérêt que vous portez à notre entreprise. Nous voulons que l'exploration archéologique de l'Afrique devienne l'œuvre de nos collaborateurs africains. Nous comptons sur eux pour rechercher tous les documents, inscriptions, monuments, plans et cartes qui doivent servir de base à ce travail et nous leur offrons notre collaboration pour faire toutes les recherches nécessaires pour les mettre en œuvre et leur donner toute leur valeur. C'est ainsi que nous avons publié les travaux de M. le Ct Demaeght, de M. le Cap. Rebora (IV<sup>e</sup> fascicule), dans notre prochain n°. Nous publierons un nouveau travail de ce dernier (travail très important) sur Tabarca<sup>163</sup>, il sera accompagné de plans et de gravures d'après dessins.

N'est-ce pas assez vous dire combien nous souhaiterions vous compter parmi nos collaborateurs et éditer dans nos prochains fascicules les textes que vous ou vos amis auront recueillis en parcourant le pays que vous habitez !

Il serait à souhaiter que l'expédition allemande qui se prépare trouvât peu de choses à glaner dans notre nouvelle conquête et peu à corriger dans nos publications, et pour cela il nous faut des estampages, accompagnant les copies.

---

<sup>163</sup> Capitaine REBORA, « Tabarca (*Thabraca*), ruines, mosîques, inscriptions inédites », *Bulletin des antiquités africaines*, 1884, p.122-134.

Je vous adresse les quatre derniers fascicules de notre Bulletin, le 1<sup>er</sup> manque malheureusement car il contient des instructions sur la manière de recueillir les antiquités. Je vais écrire à Roy et tâcherai de vous le procurer. Au mois de Janvier prochain nos antiquités Africaines prendront meilleure tournure, grâce aux nombreux abonnements qui affirment le succès de notre œuvre, nos ressources sont augmentées, nous pourrons faire exécuter des gravures plus nombreuses et meilleures, avoir un papier plus blanc, une exécution typographique plus soignée, grossir nos fascicules. Il dépend de vous et des officiers de l'armée d'Afrique d'en augmenter la valeur en nous fournissant de nombreux textes inédits à publier.

Veillez agréer Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

J. Poinssot<sup>164</sup>

---

15, rue Royer-Collard, 15

Paris, le 15 Août 1883

Monsieur,

Nous acceptons avec empressement la collaboration que vous voulez bien nous offrir, et nous serons très heureux de vous voir prendre part à l'exploration archéologique de la Tunisie que nous avons entreprise et d'ajouter vos découvertes aux documents que nous possédons déjà. Je n'ai recueilli, à Messaoudi même que des bornes milliaires des funéraires et une inscription très fruste qui paraît donner le nom de Municipium Thacianum.

Vos trouvailles de Messaoudi peuvent avoir une grande importance car elles peuvent appuyer ou détruire mon hypothèse qui place Thacia dans la Numidie Proconsulaire et non dans la Province Proconsulaire comme l'a fait le Corpus Allemand. Vos cartes seront très précieuses et j'ai hâte de les consulter, et vous en remercie d'avance. Je crains que le manque de livres ne vous rende très difficile l'étude de l'histoire du Kef. Mr Roy que j'ai le plaisir de voir très souvent ici a acheté quelques uns des ouvrages les plus indispensables

---

<sup>164</sup> Vol. 1, note 59, p. 34.

aux études épigraphiques et à défaut d'une bibliothèque publique vous pourrez à son retour puiser dans la science bien des livres utiles à vos travaux. Il serait tout à fait inutile de reproduire dans votre travail les inscriptions publiées soit au Corpus, soit dans l'ouvrage de M Cagnat, soit dans nos Antiquités, à moins que vos lectures n'apportent des corrections importantes à ces textes. Ce sont des documents qui sont entrés dans le domaine public. C'est perdre son temps et son encre de les reproduire, mais il vous appartient de les utiliser pour reconstruire l'histoire et retrouver l'organisation sociale de la ville qui est une colonie fondée par les soldats de Sittius. En publiant vos inscriptions de Messaoudi nous pourrions reproduire en gravure les bas-reliefs des néréides d'un tombeau de cet endroit qui ont été transportés au Kef. Si vous vouliez nous adresser de bons dessins à l'encre de chine fait à une échelle double de notre format pour être réduit de moitié par la photographie c'est le procédé que nous employons. Il y a sans doute au musée du Kef d'autres objets intéressants que nous pourrions étudier et faire graver d'après des dessins ou des photographies.

Veillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciements l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

J. Poinssot

---

Laur le 1<sup>er</sup> Nov. 84

Cher Monsieur,

Je me ferai un véritable plaisir de vous aider, selon mes forces, dans vos travaux, mais en ce moment accablé par le malheur qui m'a frappé<sup>165</sup> et sur le point de quitter la campagne, je ne puis que jeter un coup d'œil sur vos épreuves et vous les envoyer avec quelques brèves observations. A vous parler franchement, je ne goûte pas beaucoup votre idée de donner une seconde édition revue et augmentée de vos inscriptions. Il me semble qu'il eût été bien plus intéressant pour le public et pour vous-même de nous donner le récit de votre voyage avec la description topographique, pittoresque, agricole, ethnographique, archéologique du pays que vous avez parcouru. Vous auriez pu chemin faisant donner les textes des inscriptions inédites que vous avez découvertes, quant à celles qui ont déjà été publiées, il

---

<sup>165</sup> Il vient de perdre un de ses enfants.

n'est guère utile de les rapporter hors le cas où elles doivent servir de documents de preuve à l'appui d'un fait, historique ou géographique.

Les clichés des gravures des Antiquités Africaines sont chez moi à Paris. Je les mettrai volontiers à votre disposition en vous priant 1) d'en prendre grand soin et de me les renvoyer au fur et à mesure de leur emploi 2) de mettre au bas Gravure extraite du Bulletin des Ant. Africaines T. ..., p. ...

Votre imprimeur ne paraissant pas fort habile, vous feriez peut-être bien de les faire tirer par un autre. Quant aux plans que vous êtes assez aimable pour offrir aux Ant. Africaines, nous publirons celui de Pont Romain, et une gravure de la porte de Messaoudi dont vous m'avez envoyé une photographie. Nous pourrions faire ces gravures à frais communs et si vous avez d'autres photographies ou dessins de cette région les faire également graver.

Le caractère du texte de votre fascicule est trop petit, celui des inscriptions trop gros, il serait préférable d'employer des capitales Elzévir, les marges trop étroites, l'arrangement médiocre.

Je quitte Laur Jeudi prochain 6 nov. Je vais à Montpellier avec Mr Pallu de Lessert, j'y suis appelé par un procès important relatif à un domaine que j'ai acheté de personnes habitant habituellement Béziers et il est possible que j'aie à me rendre en cette ville, en ce cas je ne manquerais pas de vous faire visite afin de pouvoir causer de tout cela avec vous. Je passerai ensuite une huitaine en Bourgogne et serai à Paris vers le 20 ou le 23 nov. Ce n'est qu'à cette époque que je pourrai vous envoyer les gravures.

Veillez cher Monsieur agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

J. Poinssot



Lettre de  
**Bernhard RATHGEN**

< lettre en allemand avec traduction en français, parfois approximative, dans les archives d'Espérandieu >

Nicolausring, 10 juin 1913

Cher Monsieur Espérandieu,

Votre conjecture est juste, que l'époque des grandes manœuvres est annuellement la même : 15 août - 30 septembre. Comme à vous, le mois de juillet me convient, décidons-nous donc pour ce mois. J'ai calculé le temps nécessaire, et me suis entretenu avec l'honorable Conseiller G. Wolfram<sup>166</sup> :

Metz	3 jours
Strasbourg	3
Hagenau	½
Wissembourg	½
Niederbronn	1
Sarrebourg	1
Saverne	1
Colmar	1
Mulhouse	2

Ce seraient 14 jours de travail. Donc si vous pensez demander un séjour de 3 semaines, vous y arriveriez. Commencez par Metz. De cette manière, vous serez ici en passant par Saarburg et Zabern. D'ici, comme point de départ, Hagenau, Wissembourg, Niederbronn et puis aller ensuite au sud : Colmar, Mulhouse.

Ce que vous trouverez à Metz vous est déjà connu. A Saalbourg même, il y a très peu de choses.

Les trouvailles principales sont allées à Metz<sup>167</sup>. De même à Zabern, peu de choses. Ici, à Strasbourg, il y a relativement beaucoup. Hagenau, peu. Wissembourg : je ne sais pas encore, le musée tout récemment fondé. Il est à prévoir, qu'il n'y a pas grand chose de

<sup>166</sup> Directeur des archives de Metz.

<sup>167</sup> Sur la distribution des objets des fouilles de la Saalburg, cf R. BRAUN, « Die Saalburg als Reichs-Limesmuseum ? Die Gründung des Saalburg-museums im Widerspiel von Zentralismus und Föderalismus », E. SCHALLMAYER (ed.), *Hundert Jahre Saalburg. Vom römischen Grenzposten zum europäischen Museum*, Mainz, 1997, p.55-59.

romain. A Niederbronn, M. Mathis a découvert diverses choses, surtout du préhistorique, mais bien aussi du gallo-romain.

Colmar : principalement des meubles romains. Pourtant ils n'ont pas de rapport avec votre publication.

A Mulhouse, il y a bien longtemps que je n'y suis pas allé. Je n'y ai vu que peu de choses.

J'ai omis Donon, tout ce qui était quelque peu intéressant a été transporté à Epinal. Au sommet, il reste encore quelques pierres absolument de très peu de valeur et il ne vaudrait pas la peine de les photographier. Ce ne serait à envisager qu'au point de vue paysage.

Commencez par Metz, j'y viendrai vous rejoindre et puis nous continuerons tous deux, la pérégrination, par Wissembourg vers Mulhouse. J'escompte beaucoup de plaisir de ce tour avec des pensées romaines concentrées (*sic*).

Pfalz-Rheinland, je n'y ai pas touché. Vous en disposerez.

Maintenant, à votre aimable lettre du 2 VI, il y a un malentendu : j'ai écrit de Carcassonne 2 fois, le 7 et le 9 août, ensuite, j'ai adressé de là-bas et de Paris plusieurs lettres à Fabricius Keune, à ce sujet. A Paris j'étais descendu à l'hôtel du Quai Voltaire. J'y ai attendu en vain signe de vie de votre part. je vous ai écrit ensuite de Paris le 30 VIII. A ma rentrée à Strasbourg, je trouvais 2 imprimés de vous. N'ayant pas disposé de temps, je n'ai pas pu les lire tout de suite. Puis j'entrepris un voyage dans l'Allemagne du Nord que j'ai dû prolonger de 5 mois. Et maintenant, je suis toujours chargé de vieux restes et de dettes<sup>168</sup>. Ainsi donc il arrive que je vous suis toujours redevable d'un merci pour le bienveillant envoi. J'espère à bientôt réparer cela.

Avec mes salutations les meilleures et les plus distinguées,

Vôtre,

B. Rathgen<sup>169</sup>

---

<sup>168</sup> Formule de politesse pour s'excuser du retard de sa réponse.

<sup>169</sup> Vol. 1, note 102, p. 118.

Lettres de  
**Adolphe J. REINACH**

4 Déc. 1910

Mon cher Commandant,

Excusez-moi de venir vous importuner de nouveau ; mais ce n'est qu'après avoir causé avec mon oncle S. R.<sup>170</sup> et avec Seymour de Ricci que je le fais – et vous verrez que la chose, bien qu'encore pure hypothèse – pourra être d'importance pour vous.

Vous savez que je fais depuis cinq ans le Bulletin épigraphique dans la Revue des Etudes grecques ; d'année en année il grossit tandis que la Direction s'efforce de me le rogner davantage. Comme cet énorme travail que je m'impose n'a d'intérêt que s'il est complet, comme c'est parce qu'il l'est autant que possible qu'il s'est acquis une faveur générale, à l'étranger surtout, on m'a demandé et je me suis demandé s'il ne serait pas préférable de le publier indépendamment en le développant encore un peu.

D'autre part la Revue archéologique très encombrée, vous le savez, se déchargerait avec plaisir de l'Année épigraphique de Cagnat-Besnier.

L'idée vient naturellement de les réunir : cette Année épigraphique gréco-latine aurait, avec les Indices, près de 200 p. Mais je me demande si on ne pourrait pas faire plus et mieux.

D'une part, en effet, il me paraît qu'il vaut mieux ne pas créer de Revue entièrement nouvelle ; d'autre part, il y aurait certainement lieu de donner à l'épigraphie gréco-latine, science aujourd'hui si spéciale et si développée, un organe propre.

Or, vous avez entre les mains, dans l'ancienne Revue épigraphique du Midi un organe d'excellente réputation et qu'il ne serait pas impossible de faire revivre si le plan que voici pouvait se réaliser.

Le titre deviendrait Revue épigraphique tout court (en dessous peut-être grecque et latine). Elle aurait 4 numéros de 100 à 150 p. par an. Dans chacun de ces numéros, on distinguerait trois parties.

---

<sup>170</sup> Salomon Reinach.

1° articles de fond : strictement épigraphiques (anciens recueils ms. d'inscriptions, papiers épigraphiques, paléographie, grammaire, lexicographie des inscriptions, petits corpora, séries d'inscr. inédites qui ne seraient pas assez intéressantes pour les Revues d'archéologues ou d'histoire, etc).

2° Comptes rendus critiques développés des publications épigraphiques

3° Bulletin épigraphique latin et Bulletin épigraphique grec (ou bien ¼ dans chaque fascicule ou bien formant plutôt l'un le 3<sup>e</sup> l'autre le 4<sup>e</sup> fascicule).

Ainsi compris, et à 10 frcs l'abonnement, je suis convaincu que l'on pourrait faire rapidement de cette nouvelle Revue épigraphique l'organe international de l'épigraphie.

Pour lui donner ce caractère, je la concevrai ayant, ou bien :

1° un Comité de rédaction composé de vous, de Cagnat et de Besnier pour la partie latine ; de moi, de Seymour de Ricci et, peut-être, pour équivaloir à Cagnat, d'un autre membre de l'Institut, Haussoulier<sup>171</sup>, pour la partie grecque.

2° de Collaborateurs dont la liste serait donnée et qui comprendrait la plupart des épigraphistes français et étrangers de marque

ou bien :

1° Rédacteurs ou secrétaires : les deux « jeunes » – donc Besnier et moi

2° Comité de patronage : vous, Cagnat et tous épigraphistes de marque.

Sans insister davantage, vous entrevoyez les arrangements possibles. Mais tout dépend d'où vous en êtes – situation et intentions – avec l'ancienne Revue d'Allmer.

Si ce projet, qui mettrait, je l'espère, entre vos mains au lieu d'une ombre lourde une part de réalité profitable, si ce projet vous agréé en principe, je pense que vous n'hésitez pas à me faire connaître où vous en êtes à l'égard de cette Revue.

En vous en remerciant d'avance, agréé, mon cher Commandant, l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

A. J. Reinach<sup>172</sup>

---

<sup>171</sup> Bernard Haussoulier (1853-1926), spécialiste d'épigraphie grecque, membre de l'Académie des inscriptions.

<sup>172</sup> Vol. 1, note 346, p. 87.

8-II-11

< de la main d'Espérandieu > : R 11 fév

Mon cher Commandant,

Le jour où j'ai reçu votre carte est précisément celui où j'ai achevé de me mettre d'accord avec Leroux pour la Revue épigraphique.

Il est dans les meilleurs dispositions puisqu'il ne s'effraie pas même d'une dépense annuelle de 6000, ce que je crois exagéré.

Il a été convenu que nous rédigerions une sorte de programme, qui serait envoyé – en copie à la machine – à la centaine de savants susceptibles de s'intéresser activement à l'entreprise.

De plus, dans les périodiques qui dépendent de Leroux, une annonce serait faite.

On ferait paraître le 1<sup>er</sup> fascicule – qui débiterait par le même programme modifié – pour le présenter au Congrès de Rome en Octobre.

C'est ma rédaction de ce programme que je vous envoie ci-joint. Indiquez les corrections ou modifications que vous désireriez.

Indiquez moi aussi votre avis sur la ... couverture.

L'an dernier, vous vous le rappelez, nous étions convenus de

Revue épigraphique

ancienne Revue épigraphique du Midi de la France

Rédacteur en chef : R. Cagnat, E. Espérandieu

Secrétaires de la rédaction : M. Besnier, A. Reinach

Mais

1) la mention de la Revue d'Allmer me semble une adjonction inutile une fois qu'on la rappelle dans le programme

2° si je le comprends bien, Cagnat veut se retirer complètement de la combinaison.

En ce cas, voudriez-vous que nous cherchions un co-rédacteur en chef, aussi qualifié pour le grec que vous l'êtes pour le latin ? M.M. Homolle et Holleaux sont en ce moment disponibles et l'un ou l'autre accepterait peut-être.

Je dois vous dire, d'ailleurs, que je sais que je peux suffire pour la partie grecque.

Comment vous désireriez voir avec Besnier (je l'ai vu à Vence) la partie latine ?  
N'avez-vous pas tant d'autres entreprises sur les bras que vous préféreriez lui abandonner la réalité de ces fonctions ?

En attendant votre bonne réponse, agréez, mon cher Commandant, l'assurance de mes sentiments les meilleurs,

A. J. Reinach

J'ai demandé à Leroux – sur la demande de Besnier – s'il pourrait lui allouer une petite indemnité. Il a convenu de 300 ou 400. Bien entendu, je ne lui ai rien demandé pour moi – et rien ne m'autorisait à le faire pour vous.

Lettres de  
**Salomon REINACH**

24 décembre 1902

Mon cher Capitaine,

La Commission a décidé de faire demander au Directeur de l'Enseignement supérieur les fonds nécessaires à la préparation du corpus des Bas-Reliefs des Gaules. Elle a également décidé que la préparation de ce Corpus vous serait confiée et qu'on mettrait à votre disposition des crédits à mesure qu'ils seraient nécessaires. J'ai été chargé du contrôle de ces crédits, du choix des auxiliaires, etc. on ne peut vous assurer une indemnité personnelle fixe, mais, en dehors des dépenses de voyages, photographies, auxiliaires etc. que vous justifierez, on admettra l'ordonnancement des sommes variables destinées à vous (*sic*) tenir compte de votre activité scientifique. Sur ce chapitre, il a été impossible d'être précis, puisqu'on n'a pas encore le budget. Vous commenceriez par St. Germain, qui vous fournirait les éléments de l'ensemble et vous passeriez ensuite à la Narbonnaise. On ne publierait pas de fascicules séparés ; après trois ans, les matériaux recueillis, on s'occuperait de la publication du tout, sous le contrôle d'une commission. Si le Directeur approuve et désire que le travail commence le plus vite possible, on me demandera un nouveau mémoire sur les principes qui doivent présider au travail.

Je ne doute pas que Bayet me donne son assentiment et que le travail ne puisse commencer dès cette année, du moins à S. Germain, que vous serez appelé à étudier entièrement et où vous formerez vos premiers dossiers.

Merci pour l'album d'artillerie ; ferons le renvoi < ?> avec les lettres de S.< ?> quand la saison de l'encombrement à la poste sera passée.

Tout à vous

Salomon Reinach<sup>173</sup>

---

<sup>173</sup> Vol. 1, note 22, p. 9.

< sans date, restitué début 1904 >

Mon cher Capitaine,

La Commission a décidé 1° que le format serait l'in 4° des Documents inédits, 2° que les clichés seraient habillés, c. à d. entourés de texte, 3° que les objets jugés par vous très importants seraient reproduits hors texte, c'est à dire sans que l'on imprime au revers.

On m'a prié d'écrire à Leroux – ce que j'ai fait séance tenante – pour savoir à quelles conditions, moyennant quelle subvention il se chargerait de la publication de l'ouvrage. Il est certain que 300 exemplaires au moins de chaque volume (au prix maximum de 25 fr par volume) se vendrait (*sic*) facilement ; si le ministère publie lui-même cet argent ira s'engouffrer dans le trésor ; si c'est Leroux qui publie, il profitera de la vente et, par suite, acceptera de supporter une forte part des dépenses de publication.

Leroux répondra directement à S. Arroman<sup>174</sup>, qui vous avisera.

J'avais demandé que vous fussiez autorisé immédiatement à commencer le travail avec l'imprimerie Nationale ; mais en faisant intéresser l'éditeur subventionné, on a remis en question ce qui semblait décidé.

Tout à vous

Salomon Reinach

---

< sans date, restitué 1912 >

Mon cher Commandant,

J'ai parlé de l'affaire de votre bibliothèque à René Jean. Elle l'intéresse d'autant plus que la Bibl<iothèque> Doucet est encore pauvre en gallo-romain bien qu'elle ait les grands ouvrages et vienne d'acheter le *C.I.L.* à Mowat. Quant aux clichés, ils en possèdent déjà des milliers et ne craindraient pas d'en avoir 3 000 de plus. Doucet ne s'occupe de ces affaires que lorsqu'elles sont mûres. J'ai dit à René Jean que je vous écrivais pour vous conseiller de

---

<sup>174</sup> Raoul de Saint-Arroman (1849-1915), chef du 5° bureau de la direction de l'enseignement supérieur, au ministère de l'Instruction publique.



lui adresser une lettre développée, indiquant par à peu près (*sic*) le nombre de vos brochures, la nature des grands ouvrages à planches et le prix d'estimation. Entre 12-15 000, je crois bien qu'on s'arrangerait ; vous auriez votre vie durant toutes facilités de travail et René Jean m'a même dit : « on pourrait lui confier le soin de tenir cette section au courant ». Donc idée heureuse, à ne pas perdre de vue.

Cordialement à vous.

S. R.

---

< sans date, restitué 1912 >

Mon cher Commandant,

Merci, j'avais ces gladiateurs.

Hier, j'ai reçu la visite de René Jean, venu pour me parler de vous. J'ai pris sur moi de dire qu'à mon avis, vous ne refuseriez pas votre concours régulier (mais non permanent) aux sections antiques de la Bibl<iothèque> Doucet moyennant une indemnité de début de 1 200 - 1 500 fr. . Cela représenterait, à mes yeux, votre loyer dans les parages. René Jean va en parler aussitôt à Doucet ; mais il est entendu que vous n'êtes nullement engagé par mes propos ; j'ai seulement exprimé l'opinion, l'avis qu'on me demandait. Maintenant, attendez ; mais quand la proposition ferme viendra, croyez m'en, acceptez ; il y a là, au milieu de gens qui vous sont très inférieurs à tous égards, un grand avenir.

Cordialement.

S. R.

C'est entre nous

---

16, avenue Victor Hugo

Boulogne, 15 août

< cachet de la poste sur l'enveloppe > : 15-08-1914

Mon cher Commandant,

Mon frère Joseph m'a raconté votre visite. Il a l'impression très nette qu'il serait imprudent de vous appeler au service actif, l'usage de tous les sens étant indispensable sur le terrain, et que, par contre, vous pourriez rendre de grands services dans les emplois sédentaires, à la place de tel ou tel qui n'a aucune raison de s'y trouver. Mon avis personnel, si j'ose en avoir un, est tout à fait conforme ; une fois que vous en serez tombé d'accord, cela facilitera les choses, en réduisant les possibilités d'emploi qui peuvent vous échoir. Je suis certain que Joseph vous sera utile tant qu'il le pourra ; mais votre grade, vous mettant en relation fraternelle avec des généraux et des colonels vos camarades, suffira à vous donner accès auprès de ceux de qui dépend votre avenir immédiat.

J'aurais voulu vous voir rédiger le journal des armées en campagne ou remplacer momentanément aux archives un officier parti, ou rédiger des instructions pour les troupes en campagnes (télémetrie, etc.) Permettez-moi donc au nom de notre vieille amitié, de vous conseiller très vivement des ambitions modestes. Vous voulez rendre service, vous avez mille fois raison, mais il doit s'agir d'un service compatible absolument et sûr, pas à peu près, avec votre condition physique. Quels remords seraient les vôtres si l'on vous donnait un commandement et qu'en une manœuvre quelconque le manque d'un sens vous empêchât de prendre les mesures nécessaires pour la sécurité de vos subordonnés ! Il faut réfléchir à cela et s'incliner devant une fatalité qui, d'ailleurs, laisse à votre activité et à votre intelligence plus d'un moyen de s'employer utilement.

Je reçois à l'instant, de la femme d'un ministre belge, quelques mots très optimistes. Je commence moi-même à ne plus être aussi effrayé de l'invasion torrentielle ; les torrents sont nourris par le ciel, mais les hommes doivent l'être autrement, et ce n'est pas facile quand il y en a trop.

Affectueusement à vous.

S. R.

---

30 juillet 1929

Mon cher ami,

Il me manque de Roscher 69. 100 et suiv. La livr<aison> devait être entièrement de Boll, qui est mort, et l'on a cherché longtemps un auteur compétent pour cet article. Vous seriez très aimable de commander aussi à Teubner ce qui me manque. Je le payerai d'autant plus aisément que j'ai des milliers de francs à mon crédit chez Hiersemann<sup>175</sup> à Leipzig pour des in-fol. précieux, mais encombrants, dont il m'a débarrassé.

Mme Reinach va mieux, mais il lui vient encore sans raison des crises – beaucoup moins fréquentes que l'hiver dernier. Elle est devenue complètement végétarienne.

L'affaire de votre tome XI ne peut être traitée comme le serait le projet ambitieux d'un jeune archéologue. C'est indispensable pour le renom de la science française et une occasion qui ne se retrouvera pas. Je ne vois pas de raison pour que vous refusiez ma combinaison : Protat, même format que les t. I-X, volume à 100 fr., 1 000 exemplaires plus 100 pour vous, les frais de publication hypothéqués sur la vente certaine, les avances au clicheur et à l'imprimeur réglés par moi. Je vieillis aussi. Mes héritiers sont les < illisible > aussi à l'aise que moi, d'autres ne m'intéressent guère et mes profits littéraires – à cause d'Apollo Orpheus Minerva et des articles américains – sont devenus presque encombrants. J'ajoute que la seule bonne affaire que j'ai faite de ma vie l'a été sur votre conseil – Boulogne !

Je conduirai probablement, fin juillet, ma femme à Nanheim auprès de sa mère ; nous pourrions nous donner rendez-vous à Carlsruhe ou quelque part dans l'ouest germanique.

J'ai déjà promis un article sur un tableau flamand pour les mélanges Hulin<sup>176</sup>.

A vous.

S. R.

---

<sup>175</sup> Karl Wilhelm Hiersemann (1854-1928) Antiquaire et fondateur de la maison d'édition qui porte son nom en 1884, <http://www.deutsche-biographie.de/sfz32237.html>

<sup>176</sup> Georges Hulin de Loo (1862-1945) historien de l'art.

Lettre de  
**RENE-JEAN**

Bibliothèque d'Art et d'Archéologie  
Paris, le 20 juin < 1913 >

Mon Commandant,

Plus que jamais le principe de l'achat de votre bibliothèque est entendu. La question du prix se réglera aisément, je crois. J'en ai parlé du reste à M. Salomon Reinach. Un crédit de quinze mille francs m'est accordé pour l'ensemble de vos livres. Reste la question de livraison. Il faudra en reculer la date de quelques semaines, car, à l'heure présente, nous ne saurions où vous installer.

Je me réjouis de tout cela et espère avoir bientôt le plaisir de vous voir.

Agréer, mon Commandant, l'assurance de mes sentiments bien dévoués

René-Jean<sup>177</sup>

---

<sup>177</sup> Vol. 1, note 313, p. 152.

Lettres de  
**Seymour de RICCI**

< sans date, restitué 1899 >

Samedi

Cher Monsieur,

Je vous envoie ci-joint un tirage à part de la note que j'ai publiée dans la Revue Celtique sur le calendrier gaulois de Coligny<sup>178</sup>. J'apprends que l'on vient de découvrir à Rom<sup>179</sup> une inscription sur plomb dans une langue analogue. Je vous prierai de vouloir bien m'en envoyer le texte (en italiques suffit) car je suis très loin de tout centre archéologique et je ne sais où au juste M. Jullian a publié ce texte<sup>180</sup> (Revue Celtique ?).

Dites moi si vous n'avez pas besoin pour le moment de votre ms<manuscrit> sur les marques de potiers, auquel cas je le garderai jusqu'à ce que l'instrumentum du tome XIII du CIL soit fini d'imprimer. M. Bohn m'envoie toutes les épreuves au fur et à mesure et je revois les textes et la bibliographie pour lui. Ne vous inquiétez donc pas si je ne vous ai pas encore renvoyé votre ouvrage.

Je vous prie d'excuser mon écriture je suis très pressé.

Je viens de découvrir un milliaire sur la voie romaine de Tours au Mans à Bresche (I. et Loire). Malheureusement ce monument est très mutilé et l'inscription a totalement disparu.

Je prépare un deuxième article sur le calendrier<sup>181</sup> (je pourrai presque dire mon calendrier car si je n'ai pas été le premier à le publier j'ai du moins été le premier à l'étudier, à l'expliquer. Depuis mon article (26 février) il y a une brochure inepte de Nicholson en Angleterre et une communication de M. Thiers de Narbonne à l'Académie des Inscr.

---

<sup>178</sup> *Revue celtique*, 1898, t. XIX, p. 213-223.

<sup>179</sup> Tablette en plomb découverte en 1887 à Rom (Deux-Sèvres).

<sup>180</sup> *Revue celtique*, 1898, t. XIX, p. 168-176.

<sup>181</sup> *Revue celtique*, 1900, t. XXI, p. 10-27.

M. Thiers est arrivé aux mêmes résultats que moi pour l'astronomie et Nicholson aux mêmes pour la langue. J'ai donc eu raison de m'assurer la priorité en datant mon article.

Agréez l'assurance de mon plus parfait dévouement.

Seymour de Ricci<sup>182</sup>

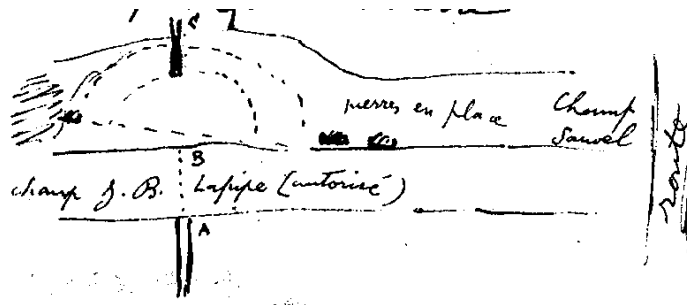
P.S. Je reçois votre lettre à l'instant, vous voyez que je ne vous avais pas oublié.

Alise

Vendredi 1<sup>er</sup> juin (1906)

Mon cher Commandant

Je trouve enfin le loisir de vous écrire plus qu'une carte postale. Nous avons depuis votre visite continué sans découverte importante le déblaiement de la maison située dans le haut du champ de M. Pernet. Nous avons en 48 heures ouvert entre ces fouilles et la route une nouvelle tranchée qui n'a presque rien donné comme substructions. Nous allons, aujourd'hui ou au plus tard demain, attaquer le théâtre



Nous venons de recevoir de Paris toutes les permissions nécessaires et nous allons marcher de l'avant pour couper l'herbe sous le pied à Epéry et à ses intrigues louches. On a déjà en septembre creusé des tranchées en A et en C nous allons relier d'abord par une tranchée profonde en B ces tranchées extérieures puis nous suivrons à droite et à gauche tout ce que nous pourrions rencontrer comme maçonnerie.

E.<sup>183</sup> a monté la tête à deux ou trois propriétaires de champs. Il y en a un surtout, le vieux Lapipe, qu'il a complètement circonvenu, qui renie sa signature et veut nous vendre un champ 10 000 ff de moins de 2 ha, valant au plus 3 500 ff et que nous n'avons pas pour

<sup>182</sup> Vol. 1, note 252, p. 70.

<sup>183</sup> Le D<sup>r</sup> Epéry.

le moment la moindre envie d'acheter. Un autre, non moins intransigeant, n'a pu être calmé que par la promesse d'un tiers du prix des objets valant individuellement plus de 20 francs qu'on retirerait de son champ.

J'ai été mercredi copier à Dijon les quelques fragments épigraphiques d'Alise que possède le musée de cette ville.

Le 14 et 15 on s'attend à recevoir des visites nombreuses et l'on voudrait beaucoup vous y voir venir.

Pas de nouvelles de Champion ni de SR<sup>184</sup>.

Dimanche viendront MM. Leroux, Berthaud et l'imprimeur Bertrand.

Le journal des fouilles avance. Je vais commencer bientôt le journal rétrospectif et le Guide du musée d'Alise que me réclame M. Matruchot.

Je continuerai à vous tenir au courant et vous prie de me croire votre très dévoué

Seymour de Ricci

P.S. Je viens de recevoir votre lettre de Perpignan. Vous trouverez ici, dans mes notes, tout ce qu'il vous faudra pour votre premier Bulletin de victoire.

Il a fait ici quatre jours de très fortes chaleurs.

---

Lundi matin 11 juin < sans année, restitué 1906 >

Je continue mon cher Commandant à rédiger la liste quotidienne des objets trouvés et j'ai consacré mes journées de Samedi et de Dimanche à faire du raccommodage de faïence et porcelaines. Il y a là une demi douzaine de grands bols ornés en terre sammiennne de la Graufesenque qui seront reconstitués en entier ou à peu près.

J'ai commencé aussi à aménager le petit musée des fouilles. La salle que nous avons louée suffira amplement je crois pour les fouilles de cet été. Les planches sont posées tout autour et un fil de fer maintiendra les visiteurs à une distance respectueuse des objets. Nous faisons faire une cage en verre pour le Silène que nous espérons absolument voir à Alise Jeudi prochain.

---

<sup>184</sup> Salomon Reinach.

Nous avons en effet reçu la visite de Leroux éditeur avec ses amis Berthaud phototypiste et Bertrand imprimeur. M. Leroux n'a pas caché la satisfaction que lui causaient les brillants résultats des fouilles et m'a promis de nous demander une subvention de la Soc. fr. des fouilles arch.

Rien de sensationnel ces jours-ci. Le théâtre commence à se dégager. L'expropriation (loi de 1887) s'imposera.

Epery est toujours désagréable. Il nous met dans les roues tous les bâtons qu'il peut.

Nous faisons de grands préparatifs pour la réunion du Jeudi 14.

Nous attendons tous votre arrivée avec une vive impatience.

Croyez moi votre très dévoué

Seymour de Ricci



Lettre de  
**Pierre-René ROLAND-MARCEL**

< Lettre classée dans le dossier msE8 >

Secrétaire général du Commissaire de la République à Metz  
Metz, le 24 septembre 1919

Le Secrétaire général  
à Monsieur Emile Espérandieu, membre de l'Institut  
Clamart.

Monsieur et cher Maître,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 11 septembre ; celle que vous m'avez précédemment écrite ne m'est pas encore parvenue.

J'ai transmis la demande que vous m'adressez en faveur de M. KEUNE à M. le Commissaire du Gouvernement près le tribunal régional de METZ.

Comme je me suis personnellement intéressé à la réorganisation des musées de METZ, et que je me trouve ainsi directement en rapport avec M. THIRIA, Séquestre de tous les objets d'art dérobés par l'autorité allemande et M. CLEMENT, Conservateur de la Bibliothèque, j'ai eu toutes les facilités pour être tenu au courant des opérations d'inventaire qui concernent M. KEUNE ou le concerneront encore. Vous pouvez être assuré qu'aucune mesure de l'ordre que vous me signalez ne sera pas prise contre lui (1).

Veillez agréer, Monsieur et Cher Maître, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les plus distingués.

Roland-Marcel<sup>185</sup>

< de la main d'Espérandieu > : (1) c'est-à-dire que M. Keune ne sera pas dépouillé de ce qui lui appartient.

---

<sup>185</sup> Vol. 1, note 185, p. 130.

Lettres de  
**Bernard ROY**

Kef 26 Février 1883

Cher Monsieur,

J'ai reçu vos différents envois par l'intermédiaire de la poste militaire et vous en aurais remercié plus tôt si j'avais su où vous trouver. J'ai enfin l'occasion de le faire aujourd'hui et de vous envoyer un paquet de livres et de journaux que j'ai reçu pour vous avant hier soir.

Je pense comme vous que les communications épigraphiques faites au titre de la brigade à la société du Kef ne sortiront pas de l'anonymat et n'attireront, en aucune façon, des remerciements à leurs auteurs. Mais nous avons heureusement un moyen de mettre ceux-ci en évidence sans les compromettre. Nos rapports sont envoyés à l'Institut lorsqu'ils en valent la peine. L'Institut les communique à M. Tissot notre ambassadeur à Londres avec lequel je suis en relation depuis cinq ou six ans. Je lui citerai l'auteur des trouvailles de la brigade et il se fera un plaisir de le nommer à son tour dans son compte rendu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est déjà fait pour Zanfour et Medeina.

Auriez-vous l'obligeance de demander à M. < illisible > le carton de son mandat d'abonnement au journal le Temps. Mon commis avait perdu le montant de l'abonnement pour Paris. Le journal m'a renvoyé le mandat que j'ai complété de mes deniers. Mais dans le trajet de retour du Kef à Paris, mandat et complément se sont égarés. Le talon nous est nécessaire pour faire rembourser la somme versée. Je suis très fâché de cet incident qui a privé M. < illisible > du journal qu'il comptait recevoir et vous prie de lui exprimer tous mes regrets.

Votre monnaie paraît être un para monnaie turque frappée au moyen de coins achetés à Vienne.

Je vous quitte, assassiné < ? > que je suis par l'examen des contestations entre ouvriers et tacherons du génie. Quelle engeance !

Bon succès et bien affectueusement à vous

Roy<sup>186</sup>

---

Cher Monsieur,

J'allais enfin vous écrire à Tunis lorsque j'ai reçu votre dernière lettre. J'espère bien vous revoir bientôt au Kef car il m'est impossible quelque désir que j'en ai de faire une tournée dans votre nouveau domaine : j'ai la fièvre depuis huit jours. Cet hôte incommode paraît ne plus vouloir me quitter. Vous avez dû recevoir par l'intermédiaire du ministre de la guerre les félicitations de l'institut. On ne s'en tiendra pas, sans doute, à votre égard, à des encouragements platoniques. Pour peu que vous restiez à Messaoudi vous avez une riche moisson de textes en perspective. Il y avait là une ville d'une certaine importance Thacia mais où les fouilles que l'on y a faites depuis un an ont mis à jour des sarcophages délicatement ornements, des chapiteaux intéressants, un fragment de frise mais pas une inscription publique. On n'est pas encore tombé sur le bon endroit. Vous le trouverez certainement. Je vous conseille de vous attacher dans ce cas au dessin des lettres. On s'occupe maintenant, à Paris, de paléographie épigraphique. Vos trouvailles rendront doublement heureux ceux à qui vous les communiquerez.

Notre société au Kef n'est plus guère qu'un souvenir.

La Revue épigraphique de la Gaule publie mes inscriptions rapportées par M. Cagnat. Vous en recevrez un exemplaire dès qu'elles auront vu le jour. En attendant je vous envoie le commentaire de ma fortuna Redux, commentaire qui n'a pas dû être agréable aux allemands. C'est pour cela, du reste, que nous l'avons détaché de la collection du Kef.

A bientôt et bien affectueusement à vous.

Roy

4 Juin 83

---

<sup>186</sup> Vol. 1, note 34, p. 30.

Lettre de  
**René SAUVAGE**

Archives du Calvados

Caen, le 23 mars 1912

< de la main d'Espérandieu > : R 1<sup>er</sup> sept

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance du chapitre réservé aux antiquités des Viducasses, Lexovii, Baiocasses, dans votre admirable Recueil général. Permettez-moi d'attirer dès à présent votre attention sur deux points que j'ai notés au cours d'une première lecture. Le n° 3051<sup>187</sup> existe toujours et se trouve conservé, à Bayeux, dans la salle du rez de chaussée de l'ancienne bibliothèque capitulaire. L'accès de cette salle (où sont conservés de très importants débris gallo-romains, romans et gothiques) est, à vrai dire, assez malaisé. Je n'ai pu encore y faire prendre une photographie du 3051.

D'autre part, l'église Saint-Laurent, sise sur l'emplacement des thermes où l'on a découvert le n°3055<sup>188</sup> existe encore, elle aussi, et sert même, je crois, au culte comme succursale paroissiale.

J'hésite personnellement à considérer le 3050<sup>189</sup> comme antique et ne suis pas éloigné de le croire parvenu des jardins des anciens évêques de Lisieux, qu'ornaient (on le sait) des marbres notables.

Excusez-moi, Monsieur, de cette médiocre contribution à votre beau travail, et veuillez croire à mes sentiments très distingués.

René Sauvage<sup>190</sup>

---

<sup>187</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. IV, p. 165.

<sup>188</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. IV, p. 166.

<sup>189</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. IV, p. 165.

<sup>190</sup> Vol. 1, note 254, p. 143.

Lettres de  
**Johannes SCHMIDT**

< lettre en français >

Giessen, le 23 juin 1885

Monsieur et cher collègue,

Avec le plus grand plaisir, je vous donne les renseignements que vous m'avez demandés, relatifs aux ouvrages contenant les inscriptions latines africaines.

Ce ne sont que ceux que vous déjà connaissez : a) le tome VIII du Corp. Inscr. Latin., publié à Berlin chez George Reimer, libraire éditeur. Il coûte M. 96 = Fr 120. Les additamenta y sont compris ; b) le fascicule de l'ephemeris epigr., que j'ai eu l'honneur de vous envoyer.

Vous avez observé, que je n'y ai donné jusqu'à présent que des suppléments provisoires. Pour le reste il faut se tenir à la foule – malheureusement si grande – de publications périodiques françaises et algériennes, par lesquelles on fait connaître les inscriptions africaines récemment découvertes.

Je vous félicite, aussi bien pour vous même que pour la science, pour notre épigraphie africaine, parce que vous reviendrez en Tunisie afin d'y continuer vos expéditions épigraphiques si fructueuses. Je serais encore plus heureux, si je pouvais vous rencontrer en Tunisie, où je compte me rendre aussi encore une autre fois à la fin de l'été courant.

Quant à votre recueil des inscriptions du Kef, je vous serai bien reconnaissant si vous voudrez me l'envoyer. Je voudrais bien prendre connaissance et faire profit de toutes les publications, qui se font, relatives aux inscriptions africaines. Mais l'organisation de la librairie n'est pas encore si parfaite, que l'on soit informé de bonne heure sur tout ce dont on prend intérêt. Vous trouverez que la devise du Corpus « suum cuique » sera employée aussi à votre recueil des inscriptions du Kef, si vous me mettez en cas de le connaître.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma plus parfaite estime et de mes meilleurs sentiments.

Johannes Schmidt<sup>191</sup>

---

<sup>191</sup> Vol. 1, note 86, p. 40.

---

< lettre en français >

Giessen, le 7 juillet 85

Cher Monsieur,

J'ai été très touché de votre amabilité de m'écrire en allemand, que vous avez appris – il semble plus moyennant les livres que par le commerce. Outre toutes les autres raisons, pour lesquelles je crois devoir vous en être sensible, vous m'avez encouragé par cela quant à mes propres tentatives malheureusement si imparfaites de m'exprimer dans votre langue. Je me mets tout de suite à vous remercier sincèrement et cordialement de la complaisance et de la confiance, que vous m'avez prouvée en mettant à ma disposition vos cahiers sur les inscriptions du Kef. C'est tout à l'heure que je viens de les recevoir. Je ne peux pas donc dire en présent, combien de textes inédits y sont contenus. Je vous en écrirai plus tard, quand j'aurai fini à étudier bien tous ces fascicules. Et à la fin vous retrouverez votre propriété enregistrée et reconnue comme telle religieusement dans les suppléments au Corpus t. VIII que je prépare. Je ne pense pas de les faire paraître dans un autre fascicule de l'Ephemeris epigraphica, mais je compte en former un grand volume dans le format du Corpus qui contiendra aussi des Indices refondus et complétés. Mais il faudra encore quelque temps jusqu'à ce que ce travail sera absolu.

Si mon projet d'aller en Tunisie dans cette année sera réalisé, – ce qui n'est pas parfaitement certain jusqu'à présent – j'y irais au commencement du mois de septembre. Si vous y serez vous-même à cette époque, je suis presque sûr de vous y rencontrer. Car si ce ne sera pas vous-même, j'apprendrais, où vous serez et où je pourrai vous trouver, de vos compatriotes à Tunis ou à Bône, par exemple de M. de la Blanchère ou de M. Papier, avec lesquels je suis en relations amicales depuis longtemps.

Veuillez croire, Monsieur, à mes meilleurs sentiments, et à ma plus parfaite estime.

Johannes Schmidt

Lettres de  
**D<sup>r</sup> Adrien SIMON**

Société des sciences historiques et naturelles de Semur

Semur-en-Auxois, le 4 novembre 1905

Monsieur le Commandant,

Monsieur le Professeur Schulten, de l'Université de Göttingen, qui est actuellement à Numancia (Espagne) où il dirige des fouilles analogues à celles que nous commençons à Alise, nous informe que ces fouilles ont donné les résultats les plus importants et les plus intéressants, et qu'à son retour en Allemagne, il passera par Semur où il s'arrêtera pour nous faire une conférence sur Numancia. Cette conférence sera probablement présidée par M. Cunisset-Carnot, Premier Président de la Cour d'Appel de Dijon.

Nous pensons que la causerie de M. le Professeur Schulten pourra vous intéresser, et je viens vous inviter à cette séance, que nous serions très reconnaissants de vouloir bien honorer de votre présence. Ce serait, d'ailleurs, une excellente occasion pour causer de nos fouilles d'Alise, pour lesquelles nous serions heureux d'avoir votre avis et vos bons conseils. M. Salomon Reinach a dû vous dire que nous comptons sur vous.

M. Reinach m'a conseillé de vous demander aussi de vouloir bien établir un inventaire de tout ce qui a été trouvé à Alise. Il m'a dit qu'il était à votre disposition pour vous aider dans ce travail.

Si vous pouviez faire le dit inventaire avant la fin de l'année, nous serions heureux de le publier dans le Bulletin de notre Société, qui doit paraître fin décembre.

Veillez agréer, Monsieur le Commandant, avec mon plus respectueux souvenir, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

D<sup>r</sup> Adrien Simon<sup>192</sup>

---

<sup>192</sup> Vol. 1, note 36, p. 165.

P.S. Si vous venez à la conférence du Professeur Schulten (dont je vous ferai savoir la date exacte dès que je la connaîtrai) je serai heureux de vous offrir l'hospitalité chez moi. M. Schulten s'annonce pour les premiers jours de Décembre.

---

Société des sciences historiques et naturelles de Semur

Semur-en-Auxois, le 20 xbre 1905

Mon Commandant,

Vous avez bien voulu nous promettre de nous envoyer l'allocution que vous avez prononcée à la fin de la conférence du Professeur Schulten. Je vous demande la permission de ne pas vous laisser oublier cette aimable promesse et de vous réclamer l'allocution en question, que nous vous serons très reconnaissants de vouloir bien nous accorder.

Je veux, en même temps, vous remercier encore du grand honneur que vous nous avez fait en venant de Paris pour présider la conférence du Professeur Schulten, et pour visiter nos fouilles d'Alise. Nous avons été extrêmement touchés de cette amabilité. Nous nous plaignons à espérer que votre voyage d'Autun et votre retour à Paris se sont bien effectués et que vous n'avez pas été trop fatigué de votre voyage si rapide.

Avez-vous vu M. Salomon Reinach et l'avez-vous mis au courant du résultat de nos fouilles ? S'est-il montré satisfait ? Nous sommes impatients de connaître son impression. Il a dû vous dire que nous étions d'accord avec lui pour vous demander de prendre la direction des fouilles quand les travaux recommenceront au Printemps. J'espère que vous voudrez bien accepter cette charge : nous vous en serons très reconnaissants.

Veillez agréer, mon Commandant, avec les meilleurs souvenirs de Madame Simon, l'assurance de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

D<sup>r</sup> A. Simon

---



Société des sciences historiques et naturelles de Semur

Semur-en-Auxois, le 19 juin 1907

Mon cher Commandant,

Les réclamations relatives à la publication de notre Bulletin deviennent de plus en plus nombreuses et de plus en plus acerbes. Je crains que nous n'ayons plusieurs démissions qui entraîneraient plusieurs autres, ce qui serait d'un effet déplorable. Il ne s'agit donc plus de rire : il faut aboutir, et sans délai. Je viens, en conséquence, vous prier instamment dans nous envoyer dans la huitaine la fin de votre travail, en vous présentant que si nous n'avons pas reçu dans ce délai le reste de votre compte rendu des fouilles de 1906, nous serons obligés de clore notre Bulletin et d'arrêter votre travail au point où il sera à ce moment.

Vous m'avez dit l'autre jour qu'il vous faudrait un an pour faire votre compte rendu. S'il en est ainsi, pourquoi vous êtes-vous donné la peine de faire un historique si étendu des fouilles anciennes, que personne ne vous demande ? Ce qu'on réclame avec insistance et impatience, c'est le compte rendu des fouilles actuelles et c'est cela que nous aurions voulu publier rapidement. Le retard apporté à cette publication va nous faire beaucoup de tort, car beaucoup de personnes ne sont entrées dans notre Société que pour être informé chaque année, et sans retard, par notre Bulletin, des découvertes que nous faisons. Aussi ces personnes ne cachent-elles pas leur mécontentement – fondé ou non. Ce mécontentement existe, et nous sommes obligés d'en tenir compte. Il est d'autant plus vif que nous faisons, depuis 6 mois, des promesses qui ne sont jamais tenues, et qu'on ne nous croit plus quand nous disons que nous allons enfin aboutir d'un moment à l'autre. Il aurait mieux valu, puisque vous prévoyiez que votre travail réclamait de longs mois, le dire tout de suite, que de faire indéfiniment des promesses non suivies d'effets qui ont le don d'irriter nos collègues plutôt que de calmer leur impatience.

Songez que c'est nous qui supportons les conséquences de cette façon de faire. Et, ce qui est plus grave, notre Société est à la veille d'en pâtir sérieusement.

Je vous en supplie donc, encore une fois, mon cher Commandant, donnez un vigoureux coup de collier pour finir et nous envoyer le reste de votre compte rendu.

Veillez agréer, mon cher Commandant, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

A. Simon

P.S. Comme nous avons à causer de différentes choses à la Commission des fouilles, je fais convoquer celle-ci pour Lundi prochain. Puisque vous devez venir à Alise Dimanche, j'espère que vous pourrez rester Lundi. Vous viendrez dîner et coucher Dimanche soir à la maison. Je ne convoque pas la Commission Dimanche, parce que M. Testart sera absent ce jour-là.

Envoyez donc de suite les planches de votre compte rendu des fouilles.

Vous ne m'avez toujours pas envoyé votre conférence !!

---

Société des sciences historiques et naturelles de Semur

Semur-en-Auxois, le 21 juin 1907

Mon cher Commandant,

J'apprends que vous devez venir faire une conférence à Alise, le Dimanche 30 juin, à l'occasion d'un Congrès d'hygiène archéologique ( ?!) (*sic*) organisé par le Syndicat des Pharmaciens de la Côte d'Or. Comme je ne pourrai pas aller vous voir ce jour-là à Alise, vous seriez bien aimable de venir dîner et coucher à Semur pour que nous puissions un peu causer. Voici, en effet, le moment où nous aurons constamment besoin de nous entretenir de toutes les questions relatives à nos fouilles, et il importe que nous nous voyions le plus souvent possible.

J'espère que vous travaillez d'arrache-pied à votre compte rendu. Faites tout votre possible pour nous le donner avant le milieu de la semaine prochaine, époque à laquelle nous arrêterons l'impression de notre Bulletin. Songez combien il serait regrettable pour votre travail de le couper en deux.

Je compte sur vous Lundi prochain. En attendant, je vous serre bien affectueusement la main en vous transmettant les meilleurs souvenirs de Madame Simon.

Votre bien dévoué

A. Simon

J'ai reçu ce matin une lettre du Colonel Groffier m'informant que la « Grappe » a décidé de venir faire une excursion à Alise dans les premiers jours de septembre. Voilà une

bonne nouvelle, dont je suis très heureux. Il nous sera particulièrement agréable de recevoir l'excellente « Grappe » avec son dévoué et si charmant Président, le D<sup>r</sup> Monin. Quand vous verrez le colonel Groffier, dites-lui bien combien je lui suis reconnaissant de la bonne idée qu'il a eue de proposer l'excursion en question.

---

Société des sciences historiques et naturelles de Semur  
Semur-en-Auxois, le 26 juin 1907

Mon cher Commandant,

Votre présence n'était nullement nécessaire à la réunion de Lundi dernier de la Commission des fouilles. Aussi n'ai-je pas cru devoir vous déranger. Il valait mieux, comme vous le disiez vous-même, que vos deux journées de Dimanche et de Lundi fussent consacrées à l'achèvement de votre compte rendu des fouilles que nous attendons avec tant d'impatience.

Je vous remercie bien vivement de vous être attelé à ce travail et de vous appliquer à le terminer rapidement, car il faut absolument que nous l'ayons cette semaine.

Nous vous attendrons Dimanche prochain. J'espère que vous nous arriverez pour dîner. Dans le cas où vous ne devriez arriver qu'après le dîner, vous seriez bien aimable de m'en prévenir. Je vous rappelle que vous couchez à la maison.

Nous avons décidé, Lundi dernier, à la Commission des fouilles, qu'à l'avenir, tout le monde paierait pour entrer aux fouilles, à l'exception des membres de la Société des sciences de Semur qui, sur la présentation de leur carte de Sociétaire, pourront entrer gratuitement. Les membres de caravanes ou des Société qui viendront visiter les fouilles, paieront comme tout le monde, quelles que soient les caravanes ou les Sociétés. Cette mesure est nécessaire, car de plus en plus, c'est sous forme de caravanes que les visiteurs vont nous arriver, et nous perdrons le meilleur de notre ressource (alors que nous en avons un si grand besoin) si nous dispensons les caravanes du droit d'entrée. Et il faut noter que les personnes désireuses de visiter nos fouilles se joindraient de plus en plus aux caravanes qui s'organisent sans interruption si elles savaient pouvoir éviter ainsi le droit d'entrée.

D'un autre côté, nous ne pourrions faire exception pour certaines Sociétés ou caravanes sans froisser les autres. Il nous a donc semblé que le mieux était d'établir une règle générale ne comportant aucune exception. Nous aurons ainsi un important supplément de recettes qui, malgré tout, sera encore insuffisant pour nous permettre, avec les 6 000 frs du Ministère, de faire une campagne aussi active et aussi prolongée que l'an dernier. Remarquez qu'on ne nous fait plus de dons pour nos fouilles et que nous ne pouvons plus compter, cette année, que sur la subvention ministérielle et le produit de nos entrées et des cartes postales « Pro Alesia ». La Société des sciences de Semur est, d'ailleurs, incapable de venir en aide à la caisse des fouilles, car elle est endettée et l'achat du théâtre<sup>193</sup>, qu'elle vient de réaliser, n'a pas contribué à remettre ses finances en bon état. Elle a d'autres dépenses importantes en perspective, notamment celles qu'entraînera la réception du Ministre de l'agriculture et qui se chiffreront, sans doute, par plusieurs centaines de francs. Vous voyez que nous avons besoin de ne négliger aucune de nos ressources et qu'il importe au plus haut degré de serrer fortement les cordons de notre bourse.

J'étais hier avec M. Testart. Les travaux continuent à donner des résultats intéressants.

Veillez agréer, mon cher Commandant, avec les meilleurs souvenirs de Madame Simon qui se réjouit de vous revoir Dimanche prochain, l'assurance de mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

A. Simon

---

Société des sciences historiques et naturelles de Semur

Semur-en-Auxois, le 30 juin 1907

Note pour Monsieur le commandant Espérandieu

La Commission des fouilles d'Alise n'a jamais entendu faire payer l'entrée des fouilles :

---

<sup>193</sup> Les parcelles où se situe le monument dégagé.

1° à Madame et à Mademoiselle Espérandieu qui, en leurs qualités de femme et de fille du Directeur des fouilles, lequel est en même temps membre de la S.S.S.<sup>194</sup>, ont deux fois droit à l'entrée gratuite.

2° aux membres d'honneur de la S.S.S. et aux membres du Comité de patronage des fouilles qui, à Alise, sont chez eux.

3° aux personnages marquants tels que membres de l'Institut, Généraux, ou autres étoiles civiles ou militaires de moindre grandeur, qui honoreront les fouilles d'Alise de leur visite.

4° aux personnes ou aux caravanes invitées soit par la S.S.S., soit par Monsieur le commandant Espérandieu. Lorsque M. le commandant Espérandieu invitera lui-même des caravanes ou des personnages marquants, la S.S.S. serait heureuse qu'il voulut bien l'en prévenir pour qu'elle pût se faire représenter à la réception de ces caravanes ou de ces personnages.

En dehors de ces exceptions qui s'imposent ou qu'il n'avait pas paru nécessaire de signaler à M. le commandant Espérandieu tant elles sont évidentes, – en dehors de quelques autres exceptions non prévues mais que le bon sens indiquera, tout le monde paiera son entrée aux fouilles. Il en a été ainsi décidé par la Commission des fouilles qui, étant maîtresse chez elle, ne semble pas avoir excédé ses droits en prenant cette mesure ; et M. Simon ne peut que faire appliquer celle-ci tant que ladite Commission ne sera pas revenue sur sa décision.

N.B. les infractions au présent règlement ne seront pas punies de mort.

La Société des Sciences de Semur tient absolument à rembourser intégralement à M. le commandant Espérandieu toutes les dépenses faites par lui à l'occasion de ses voyages et ses séjours à Alise. M. le D<sup>r</sup> Simon le prie donc de vouloir bien prendre note de tous ses frais et en faire connaître le montant à la S.S.S. à la fin de la saison.

D<sup>r</sup> A. Simon

---

<sup>194</sup> Société des sciences de Semur.

Lettre de  
**Abbé Henri THEDENAT**

22 avril 1915

Mon bien cher ami,

C'est avec bien du plaisir que j'ai appris par votre lettre que vous veniez d'être nommé membre de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques. Nous sommes, depuis près de dix ans confrères aux Antiquaires de France ; depuis longtemps je désirais vous avoir aussi comme confrère au Comité et ailleurs encore.

Je comprends très bien la peine que vous avez éprouvée en restant attaché au rivage quand tous les camarades partaient pour la guerre. Mais vous avez bien tort d'en rougir et de vous terrorer. Personne, parmi vos amis et confrères, n'ignorait que vous ne partiriez pas, qu'il y avait une impossibilité matérielle. Et tous nous savons très bien que c'est une grande peine pour vous, que vous en souffrez et vous plaignons de tout notre cœur.

Il ne faut donc pas vous abandonner à des idées tristes mais les chasser en travaillant beaucoup, en faisant comme par le passé, connaître vos travaux et vous reconforter par la pensée de l'amitié et de l'estime dont tous nous vous entourons.

Bien à vous de tout cœur,

H. Thédenat<sup>195</sup>

---

<sup>195</sup> Vol. 1, note 221, p.62.

Lettre de  
**Michel THIRIA**

L'Austrasie, Revue du Pays Messin et de Lorraine  
Historique, littéraire, artistique et illustrée

Le directeur-gérant  
Michel Thiria

Metz, le 9 septembre 1919,

Mon Commandant,

Soyez rassuré sur le sort de votre correspondance de Mr Keune. Elle a été mise par nos soins en dehors de sa portée. Je l'ai si bien mise de côté que je ne la retrouve pas pour vous l'envoyer de suite. Je ne manquerai pas de le faire dès que j'aurai un instant pour classer tous les papiers parmi lesquels elle se trouve.

Je ne suis plus l'administrateur du Musée, ayant été nommé conseiller des Beaux Arts, ce qui équivaut au titre d'inspecteur. En plus, je suis séquestre des objets d'art volés par les Allemands. C'est vous dire combien je suis occupé. J'ai bien reçu vos deux brochures dont le Rhin français. Il y aurait tout à faire de ce côté, malheureusement nous avons ici une rude besogne pour remettre les services sur pieds et ce ne sont pas les Boches qu'on laisse qui nous aident, bien au contraire. Vous serez sans doute surpris d'apprendre que Keune est arrivé à se maintenir jusqu'à présent ici.

Croyez, mon Commandant, à mes sentiments les plus dévoués.

M. Thiria<sup>196</sup>

*Conseiller des Beaux-Arts pour la Lorraine*

*Attaché au Commissariat Général de la République*

---

<sup>196</sup> Vol. 1, note 186, p. 130.

Lettre de  
**Jules TOUTAIN**

Caen, le 8 juillet 1897  
19, rue Leray

Cher Monsieur,

Excusez-moi, je vous prie, de n'avoir pas répondu plus tôt à votre aimable lettre et de ne pas vous avoir encore remercié du document qu'elle renfermait. J'ai été absent de chez moi pendant quelques jours, et tout mon temps a été pris alors par des courses.

La lampe, dont vous m'avez si aimablement envoyé le croquis, me paraît être une lampe chrétienne. Je ne m'en occupe pas encore ; mais j'y viendrai, je l'espère ; d'ailleurs la fiche de cette lampe est faite et je la retrouverai au moment opportun. Encore merci, cher Monsieur.

Ai-je besoin de vous dire que je vous suis d'avance tout à fait reconnaissant des renseignements que vous voudrez bien me communiquer sur les lampes africaines, qui font partie de collections publiques ou privées de France ?

Voici comment je procède pour classer les matériaux de mon Corpus africain. J'ai établi un jeu quadruple de fiches :

- 1      fiche pour la provenance
- 1      pour la forme
- 1      pour le sujet
- 1      pour la marque de potier.

Une lampe, dont la provenance est connue, qui a une forme particulière, qui est décorée d'un sujet ou d'un motif quelconque, et qui est signée, donne donc lieu à quatre fiches. Chaque série de fiches est séparée des autres. Il me sera ainsi possible de rapprocher soit toutes les lampes d'une même provenance – soit toutes les lampes d'une même forme – soit toutes les lampes décorées de motifs identiques – soit les marques de potiers. Il me semble que cette méthode me permettra de me rendre compte assez vite des rapprochements qu'il



pourra y avoir lieu de faire entre tel motif de décoration, ou encore telle région de l'Afrique et telle et telle signature.

Chacune des fiches porte en outre mentionnées, lorsqu'il y a lieu, les indications des références bibliographiques, et la mention de l'endroit où la lampe se trouve actuellement.

Lorsque nous aurons, chacun de notre côté, à peu près terminé ce travail de classement, il sera intéressant, je crois, d'examiner si vos résultats seront sensiblement voisins ou au contraire différents les uns des autres. Nous pourrions peut-être alors en tirer des conclusions sur le commerce de ces petits objets, et sur la question de savoir si les moules voyageaient d'une province à l'autre ou si au contraire il y avait des fabriques locales.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est ainsi offerte d'entrer avec vous en relations plus fréquentes qu'auparavant, et je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus sympathiques.

J. Toutain<sup>197</sup>

12, rue Leray

---

<sup>197</sup> Vol. 1, note 37, p. 107.

Lettre de  
**Otto TSCHUMI**

Bernisches Historisches Museum Direktion  
Bern, le 21 octobre 1926

Monsieur,

Je vous envoie, comme vous l'avez souhaité, la photographie de la statuette d'Allmendingen. Il est très probable qu'il ne s'agit pas d'une Fortune ou Tyché, mais d'une déesse de fertilité. D'après les objets qui ont été trouvés sur l'emplacement et spécialement une baignoire en terre cuite, il s'agit de la déesse Cérès Demeter, tenant dans sa main droite un épi et dans son bras gauche un flambeau, dont la flamme a été enlevée. Bien qu'elle pose son bras gauche sur une rame qui est l'attribut de la Fortune, je ne crois pas que cela s'oppose à l'explication de Cérès, étant donné qu'il y a à Allmendingen toute une série de dieux et déesses. Ce lieu de culte qui était fréquenté du premier jusqu'au troisième siècle me paraît être preuve (*sic*) d'un syncrétisme singulier, qu'on connaît du reste très bien dans les pays des troupes romaines. Je ne manquerai pas de vous envoyer mon rapport définitif sur la déesse.

Recevez, Monsieur et cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

O. Tschumi<sup>198</sup>

---

<sup>198</sup> Vol. 1, note 143, p. 125.

Lettre de  
**André VAYSON de PRADENNE**

Paris 20 Octobre 1927

Monsieur et Cher Maître,

Je suis heureux de sentir dans le ton de votre lettre que vous n'êtes pas arrivé à ce degré de conviction où aucun argument n'a plus de prise comme c'était le cas chez M. Chasles et comme c'est le cas chez M. S. Reinach.

Evidemment vos fouilles où aucun truquage ne vous est apparu sont bien faites pour créer en vous une conviction. Mais ne pas avoir vu un truc est un simple argument négatif. Moi de même pour les deux premières trouvailles je n'ai rien vu. Mais j'ai vu pour la troisième et cela me suffit car vous pensez bien que l'explication stupide des trous de taupe avec quoi on aveugle le public n'a rien à faire. Je ne confonds pas un conduit creusé au couteau, s'arrêtant nettement, verticalement tranché, et un galet placardé sur cette paroi verticale, je ne confonds pas une telle trace avec des galeries de taupe. Laissons dire cela aux baigneurs de Vichy par le grand-père Fradin ou son petit polisson d'Emile.

Et la tombe dont les murettes ne sont pas appliquées contre l'argile environnante ! A-t-on jamais vu cela nulle part dans un tel terrain ? Les explications de M. Butavand à ce sujet ne relèvent que d'un traitement médical. Cela va avec la grammaire glozélienne du L<sup>t</sup>-Col. de Saint Hillier, la quadrature du cercle du L<sup>t</sup>-Col. Monteil et l'explication des buttes de St Michel en L'Herm soulevées par la force expansive des huîtres pourrissant dans leur coquille, explications fournies par un camarade de Polytechnique de M. Butavand, avec calculs à l'appui pour la pression des gaz dégagés.

Partout, en étudiant Glozel, on se heurte aux pires invraisemblances non seulement archéologiques mais physiques et chimiques.

Veillez agréer, Monsieur et Cher Maître, mes respectueuses salutations

A. Vayson de Pradenne<sup>199</sup>

---

<sup>199</sup> Vol. 1, note 315, p. 215.

Lettre de  
**Léon de VESLY**

Musée départemental de la Seine-inférieure  
Rouen, le 25 janvier 1912

Cher Maître,

Ma cataracte ayant augmenté, je suis presque complètement privé de la vue, aussi est-ce le Cm<sup>t</sup> Bolizeaux qui tient la plume.

J'ai eu un bien gros chagrin en parcourant le 4<sup>e</sup> volume de votre Recueil des bas-reliefs de la Gaule. J'y ai, en effet, retrouvé des pierres sculptées que j'ai trouvées dans les substructions de l'édicule du théâtre romain de Lillebonne, mais sans aucune mention de mon nom, ni des fouilles que j'avais opérées pour leur recherche ; cette lacune est d'autant plus regrettable que je vous avais fourni une épreuve du 1<sup>er</sup> Bas-relief avec baccante (*sic*) et donné la permission (refusée à tous) de photographier les autres sculptures qui venaient d'être retirées des fouilles ; d'ailleurs la genèse de mes travaux sur ces découvertes est contenue dans le bulletin archéologique de 1911 (1<sup>e</sup> livraison, p. 31-32 et planche 5).

Il est très probable que pressé par votre publication, toutes ces omissions en sont le résultat.

Quand donc reviendrez-vous photographier les figurines de bronze.

Agréez, Mon cher Maître, l'expression de mes meilleurs et très distingués sentiments.

De Vesly<sup>200</sup>

---

<sup>200</sup> Vol. 1, note 159, p. 127.

## CORRESPONDANCE ACTIVE D'ESPERANDIEU

### Lettres classées par nom de correspondant

Joseph DECHELETTE .....	245
Père Louis DELATTRE .....	261
Albert GRENIER .....	263
André JOUBIN .....	265
Camille JULLIAN .....	267
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE .....	270
Salomon REINACH .....	272
Pierre-René ROLAND-MARCEL .....	288

Lettres d'Espérandieu à  
**Joseph DECHELETTE**

< Fonds Déchelette, Archives Roanne >

Vanves, le 29 XII 1902

Cher Monsieur et ami,

J'ai d'abord à m'excuser considérablement auprès de vous de ne pas avoir répondu à votre aimable lettre du 30 novembre dernier. J'ai, comme vous le savez, beaucoup de travail et il ne m'est pas toujours facile, à mon très grand regret de répondre aux lettres que je reçois avec toute l'exactitude souhaitable. Je compte donc sur votre bonne amitié pour être excusé. C'est fait, n'est-ce pas ? Maintenant, et sans que je veuille, le moins du monde, y trouver une compensation à mes torts, j'ai à vous gronder – (parfaitement !) – de ne pas être venu me voir, ces jours passés, pendant que vous étiez à Paris. J'aurais été heureux de vous offrir à déjeuner modestement au restaurant que vous connaissez et de passer deux ou trois bonnes heures en parlant des affaires qui nous intéressent.

Indépendamment du dîner modeste susdit, vous y avez perdu d'ailleurs de ne pas connaître deux superbes fragments de vases ornés, que je tenais en réserve pour vous, et que j'ai envoyés depuis à M. Bohn.

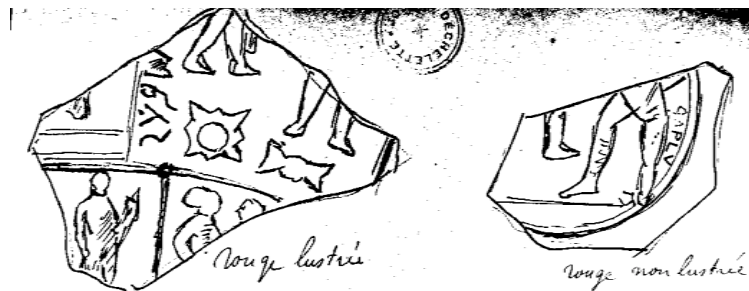
Je ne retrouve plus dans ma serviette, et j'ai dû laisser à Paris sur ma table, un croquis rapide de ces fragments. Je vous l'enverrai demain, ou ce jour peut-être, si je me rends dans la journée à mon bureau, ce qui est possible. Il s'agit de gladiateurs (je crois) et d'autres personnages, mais l'un des fragments porte un graffiti tracé avant la cuisson et finissant par SAS avec quelques autres lettres dont je ne me souviens plus ; l'autre fragment a des lettres en relief se rapportant, à ce que je crois, aussi, au type représenté sur un médaillon central. Le tout, provenant de Trion<sup>201</sup>, est inédit.

---

<sup>201</sup> Fouilles faites lors des travaux du chemin de fer reliant Lyon et Vaugneray (1885-1886) : A. ALLMER, P. DISSARD, *Trion, antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement au quartier de Lyon dit de Trion*, Lyon, 1888, voir Cl. CHOMER, A.-C. LE MER, « Historiographie lyonnaise », *Lyon, Carte archéologique de la Gaule*, (C.A.G. 69/02), Gap, 2007, p. 109-123.

La question du Corpus des bas-reliefs a été résolue hier soir. N'ayant pas encore revu M. S. Reinach, qui s'en est fait, comme vous le savez le promoteur, et a eu l'extrême amabilité de penser à moi pour ce travail, je ne sais pas au juste ce qui a été décidé. Je sais seulement que la Commission des musées a émis un vote favorable et que le Ministère a été chargé de trouver des fonds pour la préparation et l'impression de ce Corpus. Il m'a été dit aussi que je serais désigné pour faire la chose, avec l'aide de collaborateurs sur l'appui desquels je crois pouvoir compter, et j'ai à peine besoin d'ajouter, si tout cela se réalise, avec quel empressement j'accepterais votre offre bienveillante de m'aider... Je suppose d'ailleurs que vous reviendrez à Paris prochainement et que nous pourrons causer plus longuement de cette question. Mon intention est de reproduire tous les bas-reliefs par la photogravure – et de marcher aussi rondement que possible. Je suis obligé de vous quitter pour faire d'autres lettres. A bientôt, n'est-ce pas, et en attendant, avec mes meilleurs souhaits de bonnes fêtes, recevez, cher Monsieur et ami, toute l'assurance de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

Espérandieu



Paris, le 16 août 1903

Mon cher confrère et ami,

Je devrais rougir de honte d'avoir laissé sans réponse, pendant près de 6 mois, votre longue et si aimable lettre du 27 février dernier. Si je ne le fais pas, c'est d'abord parce que cela ne servirait à rien ; ensuite, parce que vous avez certainement compris que le manque de temps a été la principale cause de mon silence.

Merci de la rectification relative au Mercure de Lezoux – n° 1514 du tome XIII du Corpus. Je crois l'avoir faite, il y a déjà quelque temps, d'après une autre brochure de Plicque ayant pour titre Lug, le dieu de l'or chez les Gaulois. M. Mowat, qui avait vu le Mercure à l'exposition de 1900, avait copié les inscriptions que semblaient ne pas avoir remarquées les précédents éditeurs de cette pièce. Il avait rédigé, à cette occasion, une longue note qu'il m'avait envoyée, et que j'avais déjà fait composer pour la Revue épigraphique, lorsque mon attention fut attirée sur la brochure Lug... le dieu de l'or. Naturellement, je ne fis pas passer la note, qui devenait sans objet, puisque Plicque lui-même avait lu les inscriptions, et je me contentai d'envoyer la brochure à Berlin. Ainsi, la rectification voulue a été faite – ou du moins sera faite dans les Addimenta du tome XIII. Il y a plus : M. Mowat avait lu aux Antiquaires une note sur la découverte dont il pensait avoir la primeur. Lorsqu'il connut la brochure Lug, il écrivit pour qu'on ne tienne aucun compte de ce qu'il avait dit, et, de fait, c'est à peine si les procès-verbaux ont mentionné la communication... Reste à savoir si Plicque a « parfaitement lu » – ainsi que je viens de l'écrire par inadvertance. Son LESOXIO ne m'inspire, à moi aussi, qu'une confiance fort relative et je me propose, à la première occasion, de revoir de très près la statue. Alors, s'il y a lieu, je ferai passer une note dans la Revue épigraphique.

Merci également de tout ce que vous me dites sur les particularités qui ont formé votre conviction relativement aux poteries de la Graufesenque. Les objections que je vous ai faites à St Germain tombent d'elles-mêmes, puisqu'elles s'étaient déjà présentées à votre esprit et qu'elles ne vous avaient pas embarrassé.

Etes-vous revenu à Paris au mois d'août ? En ce cas, je vous en voudrais un peu d'avoir oublié que mon bureau est à la rue de Bellechasse n° 37, et que je vous y attendais pour aller déjeuner avec vous et causer de vos poteries et de mes bas-reliefs.

Je vous suis bien reconnaissant d'avoir consenti à me fournir, pour la région que vous habitez, et pour le musée d'Autun, les photographies qui me seront nécessaires. J'ai tellement à faire d'autre part que votre collaboration n'en devient que plus précieuse. Mais il est bien entendu, si vous avez assez de loisirs pour m'aider, que je vous rembourserai de vos dépenses de plaques et de produits. Vous trouverez ci-joint la liste des bas-reliefs de Saône-et-Loire sur lesquels je suis déjà complètement documenté. Il ne vous sera pas utile, par suite, d'en faire l'objet de nouvelles photographies, celles que j'ai pouvant suffire.



Je vois, dans mes notes, que M. Bulliot a publié de fort belles planches relatives à des bas-reliefs trouvés au Mont de Sène. Ne pourriez-vous pas me procurer, soit un exemplaire complet de son travail, soit une épreuve des photographies qui ont servi pour les planches, et dont les clichés ne sont sans doute pas perdus ? Je vous en saurais beaucoup de gré.

Quand vous reverra-t-on à Paris ? Je compte reprendre, à la fin de cette semaine, le chemin du Midi (que j'ai dû faire en sens inverse, il n'y a pas 8 jours) et photographier, pendant 45 jours, le plus possible de vieilles pierres. Je me trouverai par suite absent jusque dans les premiers jours d'octobre ; mais je ne bougerai plus de tout l'hiver et j'espère bien avoir, alors, le plaisir de vous rencontrer. Où en est la publication de votre livre ?

En toute hâte, mille amitiés cordiales de votre bien affectionné

Espérandieu

Saône-et-Loire

Musée d'Autun

Tombe de SABINIANUS <sup>202</sup>

Animal ailé

Divinités trouvées aux sources du Mesvrin (Vénus et dieu joufflu)<sup>203</sup>

Mercure décapité avec deux autres divinités

Bas-relief des 3 Mères <sup>204</sup>

Epona (la jument est accompagnée de son poulain)<sup>205</sup>

Jupiter debout

Dieu assis avec deux oiseaux au dessous de lui

Hercule et autre divinité tenant une corne d'abondance et une patère<sup>206</sup>

Jupiter barbu<sup>207</sup>

---

<sup>202</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 1883, *CIL* n° XIII-2759, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/archivesrbr/03-1883.jpg>

<sup>203</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, sans doute n° 1996, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/archivesrbr/03-1996.jpg>

<sup>204</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, peut-être n° 1831, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/archivesrbr/03-1831.jpg>

<sup>205</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, peut-être n° 2124, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/archivesrbr/03-2124/03-2124,%2001.jpg>

<sup>206</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, peut-être n° 1822, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/archivesrbr/03-1822.jpg>

<sup>207</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, peut-être n° 2125, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/archivesrbr/03-2125.jpg>

Stèle à 5 personnages superposés 3 et 2<sup>208</sup>

Tombe de GALLUS GETULI

Chasseur ( ?) (sans tête)

Gaulois ( ?) avec une longue épée à côté de lui

Tombe de PRICILLA NERTOMARI

Chasseur barbu avec un chien – l'homme a le torse

Chasseur (sans tête) avec le torse également

Dieu debout tenant le serpent cornu, à côté, déesse mère

Tombeau de MACTIO (ouvrier tenant une pince)

Tombe d'une personne se versant à boire

Femme tenant un éventail

Homme portant un tonneau<sup>209</sup>

Homme tenant une serpe<sup>210</sup>

Mercurius de Chamilly<sup>211</sup>

Stèle à deux divinités de Changé

Tombe d'Albanus, cavalier des Astures (à Châlon)

C'est tout !

---

Le 28 août 1903

Cher ami,

C'est à Marseille que je reçois votre carte-télégramme. J'ai vraiment peu de chance de ne pouvoir passer avec vous quelques bonnes heures !

---

<sup>208</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 2038, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesh.mmsb.univ-aix.fr/archivesrbr/03-2038.jpg>

<sup>209</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, peut-être n° 1882, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesh.mmsb.univ-aix.fr/archivesrbr/03-1882.jpg>

<sup>210</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, peut-être n° 2016, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesh.mmsb.univ-aix.fr/archivesrbr/03-2016.jpg>

<sup>211</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 2133, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesh.mmsb.univ-aix.fr/archivesrbr/03-2133/03-2133,%20001.JPG>

Je fais en ce moment, une tournée de bas-reliefs. Je viens de passer quatre jours à Dijon (où j'ai pris 156 clichés, tous satisfaisants) ; j'ai fait de même à Châlon-sur-Saône et Mâcon– pour ne parler que des villes de vos parages.

J'ai sauté Beaune et Autun. J'ai pensé que, pour la seconde de ces deux villes, vous pourriez, peut-être, me fournir les quelques clichés qui me manquent ... Quant à Beaune, je tâcherai de m'y arrêter en retournant à Paris. Dijon m'a demandé plus de temps que je ne le supposais, et je me suis trouvé, comme conséquence, dans l'obligation de brûler une étape du programme que je compte suivre.

Je vous ai écrit ces jours derniers pour vous prier, si vous le pouvez, de me fournir les planches d'un travail de M. Bulliot. Avez-vous reçu ma lettre ?

Je pense bien que vous reviendrez à Paris cet hiver et que je vous reverrai à cette occasion. En attendant, je vous écris à la diable, entre deux trains, en vous priant de m'excuser.

Mille amitiés très cordiales.

Espérandieu

---

Paris, le 6 mai 08

Mon cher ami,

Merci de votre carte. Je verrai ce soir, en rentrant chez moi, si j'ai besoin ou non de l'un quelconque des clichés que vous avez l'amabilité de me proposer. Si je ne retrouve pas le mien, il me faudra évidemment quelque chose pour boucher le trou de la mise en page déjà faite de mon volume.

J'ajoute que le tirage des dernières feuilles de ce volume ne peut plus demander beaucoup de temps, et que l'exemplaire qui vous est destiné vous parviendra vraisemblablement vers la fin du mois prochain.

Après, j'aborderai l'impression du tome III, dont le m<anuscrit> est à peu près fini, et qui vous intéressera davantage par la région qui en fera l'objet.

Je ne suis pas sûr du tout de me trouver à Alise à la fin de ce mois, ni même d'y retourner jamais autrement qu'en visiteur, comme tout le monde. Un sérieux conflit s'est

produit entre le Ministère et le Président de la Société de Semur, qui n'est pas encore entièrement solutionné. Brièvement, voici l'origine du conflit : j'ai été désigné en 1906, par le ministère (voir le procès-verbal de la séance du 9 avril), pour diriger les fouilles d'Alesia. Le Ministère, ayant reçu, dernièrement, de la Société de Semur, une nouvelle demande de subvention, m'a écrit pour que je lui fournisse un rapport sur les résultats de la Campagne précédente. J'ai fourni ce rapport (30 pages), en même temps que j'adressais à la Société de Semur un rapport, beaucoup plus volumineux (150 pages) pour son Bulletin. Déjà, depuis longtemps, la situation était passablement tendue entre M. le D<sup>r</sup> Simon et moi. Ces messieurs (je parle au pluriel, car ils sont deux) veulent la Croix ; ma notoriété, pour si faible qu'elle soit, les gêne un peu. Ils ont cru que, la boule, une fois lancée, continuerait son chemin, que les sympathies acquises aux fouilles resteraient à leurs personnes et ils m'ont mené tambour battant depuis plus d'un an. Il fallait que je parte (pour leur laisser tout l'honneur des fouilles) ou que je passe au dernier plan, que je devienne, en quelque sorte, comme un chef de chantier. La remise du rapport sommaire, que le Ministère m'a demandé, a mis le feu aux poudres. Le D<sup>r</sup> Simon m'a écrit une lettre violente où il était dit des choses comme celles-ci :

« Si vous avez envers le Ministère des obligations qui vous mettent dans la nécessité de trahir nos intérêts [ ??!]. Je regrette d'avoir à vous apprendre, M. le Commandant, que le plus élémentaire sentiment de délicatesse [ !] vous faisait un impérieux devoir de ne pas nous continuer, une minute de plus, une collaboration qui devenait pour nous un danger [ ??] ». Et un autre jour : « Nous voulons un directeur des fouilles qui ne soit qu'à nous et ne relève que de nous. »

Notez que la Société de Semur n'a jusqu'ici fait des fouilles qu'avec l'argent du Ministère ou celui que lui ont procuré des membres du Comité des trav. Historiques.

Naturellement, je me suis fâché ; j'ai porté l'affaire devant le Comité, et voici la lettre que j'ai reçue avec la signature du Ministre lui-même :

« Monsieur, Par lettre en date du 8 avril, vous m'avez fait part en m'en communiquant des extraits, de la correspondance que vous avait récemment adressé M. le D<sup>r</sup> Simon, président de la Société de Semur, à propos de la mission que vous a confiée mon département de diriger les fouilles du mt Auxois. Vous me demandiez en même temps, de vouloir bien soumettre l'affaire au Comité des trav. Hist., qui vous avait proposé au choix

de mon prédécesseur, et provoquer en cette occurrence, le jugement de la Section d'archéologie. J'ai l'honneur de vous annoncer qu'après un examen attentif de la question, la Section vous a renouvelé, à l'unanimité des voix, toute la confiance et vous a félicité de la manière toute scientifique et désintéressée dont vous avez, jusqu'à présent, dirigé les fouilles d'Alesia. Je suis heureux de joindre en cette circonstance, mes félicitations à celles du Comité.

« La Section a, en outre, exprimé l'opinion que les fouilles, qui sont d'ailleurs subventionnées par mon département, devraient être continuées dans les mêmes conditions et avec les mêmes garanties de méthode et de précision. Il m'est agréable de me ranger à l'avis du Comité, et de vous prier de vouloir bien, comme par le passé, me prêter une collaboration dont je suis le premier à apprécier toute la valeur. »

Je reste donc, pour le Ministère, le directeur des fouilles d'Alesia. Mais entre temps, j'ai reçu du D<sup>f</sup> Simon, un avis me faisant connaître qu'il m'avait remplacé. L'affaire en est là. Si le D<sup>f</sup> Simon s'incline devant la volonté du Ministre, je retournerai sur le mont Auxois, et cette fois, je ne veux avoir avec M. Simon que des relations courtoises et correctes ; j'en ai assez d'être malmené ! S'il ne s'incline pas – on lui coupera les vivres, et ce sera la fin des fouilles – Je vous avoue que j'en ai assez ! Je ne suis resté que par pur dévouement pour la science et pure amitié pour ceux de nos amis qui m'avaient honoré de leur confiance. Mais ces fouilles, qui me coûtent huit mois par an de mon temps, et pour lesquelles j'ai dépensé plus de 1 200 frs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1907 (c'est-à-dire en seize mois), m'ont occasionné de ces déboires, que je considère comme un soulagement de ne plus avoir à m'en occuper.

Je suppose que vous avez l'intention de vous rendre à Alise pour vous joindre à la caravane du T. C.<sup>212</sup> ; lisez les circulaires envoyées à cette occasion, et lisez ensuite la carte ci-jointe. Elle vous en dira long ! Après avoir écrit à M. B.<sup>213</sup> pour lui rappeler sa demande (faite en août 1907) et mon acceptation, je suis allé le trouver pour le prier de laisser tomber l'affaire... Les circulaires étaient lancées et il n'était pas utile de mettre le public au courant de la dépossession dont j'avais été l'objet. Seulement, la tactique suivie par le Conducteur de la Caravane est bien conforme à ce que je vous disais au début de ma lettre : « faire

<sup>212</sup> T. C. : Touring-Club de France.

<sup>213</sup> Henri Bolland (1854-1909), écrivain et publiciste, Directeur du service voyage au Touring Club de France, il dirige la collection des guides Joanne chez Hachette.

passer le directeur des fouilles au dernier plan. » Gardez tout cela pour vous. Je ne veux pas pousser la rancune jusqu'à nuire aux fouilles : c'est déjà bien assez que de prévoir leur mort prochaine sans y contribuer par la divulgation de tous les dessous.

Et mille amitiés bien cordiales

Espérandieu

---

< sans date, restitué 1908, entre le 13 et le 17 mai >

Carte-lettre

Mon cher ami,

Vous dites (Vases ornés, I, p.145, note 2) que Plicque<sup>214</sup> a restauré tout le bas de la statue du Mercure trouvé à Lezoux, et qu'il écrit une correspondance à cet égard ? N'aurait-il pas eu, tout d'abord, l'idée d'une restauration rendue plus tard inutile par la découverte du fragment qui lui manquait ? J'ai fait, au moins, dix fois le tour de cette statue ; je l'ai examinée, pour ainsi dire à la loupe, et je n'y ai vu ... que du feu ! Il n'y a aucune différence entre la partie inférieure et le reste ! Si dans sa correspondance Plicque parle des attributs (coq et bouc) tels que nous les trouvons, s'ils conviennent, Vincent Durand<sup>215</sup> et lui, de chasser de chaussons le personnage, évidemment l'idée d'une restauration s'impose. Mais alors, le restaurateur a été crânement adroit !

Mille amitiés

Espérandieu

Retournez moi, si elle ne vous est plus utile la carte de M. H. B<sup>216</sup>.

Je reçois votre mot. M. Mat.<sup>217</sup> est l'âme damnée de l'autre. Lisez tout ceci et retournez-le moi le plus tôt possible.

J'ai toujours le droit d'aller sur le mt Auxois. Ce droit appartient à tout le monde.

---

<sup>214</sup> Vol. 1, note 331, p. 84.

<sup>215</sup> Vol. 1, note 290, p. 77.

<sup>216</sup> Henri Bolland.

<sup>217</sup> Matruchot.

8/9. 08

Mon cher ami,

Me voici de retour à Clamart, et je vais essayer – bien difficilement – de mettre quelque peu d'ordre dans une correspondance plus qu'en retard.

Merci de votre lettre du 18 août et des clichés de l'aurige<sup>218</sup>. Il n'est pas arrivé cassé, ce qui est merveilleux ! Lorsque vous le pourrez, envoyez moi ce qui me manque pour écrire la partie de mon travail relative aux Ségusiaves. Et ce qui me manque, c'est tout.

Mes photographies des musées d'Autun sont assez bonnes ; celles prises à St Nicolas, dans la chapelle, sont mêmes parfaites. Il est vrai que j'avais pu déplacer les objets. Quant aux photographies des pierres du cloître, leur valeur est moindre, mais suffisante.

A Langres, j'ai eu beaucoup de mal pour me tirer d'affaire. Les vieilles pierres y forment des murs qui doublent ceux d'une ancienne église, jusqu'à la voûte (!)<sup>219</sup>.

Mes hommages à Madame Déchelette et bien cordialement

Espérandieu

---

28 Sept 08

Mon cher ami,

Merci de votre envoi, qui m'a été fort précieux. Envoyez moi le n° de la Revue forézienne qui contient le dessin de l'Amazone de Chalain ; vous me ferez le plus grand plaisir.

Je vais suivre votre conseil et écrire au docteur Besançon<sup>220</sup>.

Bien cordialement vôtre

Espérandieu

---

<sup>218</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. III, n° 2635, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/archivesrbr/03-2635.jpg>

<sup>219</sup> *Recueil des bas-reliefs*, BR t. IV, p. 266.

<sup>220</sup> A. Besançon (1855-1943), médecin, maire de Villefranche, historien, publie les registres consulaires de la ville.

L' « idole gauloise » ne serait-elle pas mithriaque et de la fin du II<sup>e</sup> siècle ? Ce qui me surprend est sa gibbosité.

Vous connaissez, à Autun, le petit personnage qui a devant lui un gros raisin et tient de la main droite un animal serpentiforme<sup>221</sup> (car ce n'est pas un serpent). La statuette de Roanne n'aurait-elle pas eu, de même, devant elle, quelque chose tenue des deux mains ? Evidemment ce n'est pas une bosse ; il faut donc admettre l'hypothèse d'un attribut. Mais cela n'exclut pas la possibilité d'une représentation mithriaque. Cependant, il faut être prudent en pareille matière, car le serpent a joué un très grand rôle dans la mythologie gallo-romaine. La chapelle Saint Nicolas, à Autun, m'en a révélé 3 ou 4 que M. Gadant<sup>222</sup> ne soupçonnait pas.

---

4 décembre 1911

< lettre tapée à la machine >

Mon cher ami,

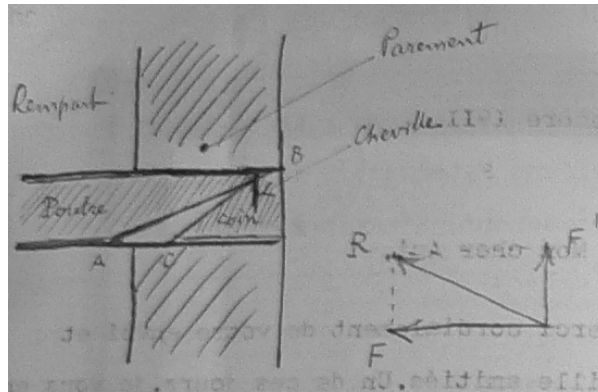
Merci cordialement de votre envoi et mille amitiés. Un de ces jours, je vous enverrai une photographie des remparts gaulois d'Alésia. Comme au Beuvray, je crois, nous avons trouvé des chevilles dans l'épaisseur même du parement, et à quelques centimètres de la paroi extérieure. La Palisse aurait dit que ces chevilles étaient destinées à clouer quelque chose. Mais quoi ? L'hypothèse de Bulliot qu'une poutre a dû se trouver parallèlement au rempart et à 0 m. 20 de la paroi, n'est guère acceptable : le parement n'aurait pas tenu. D'autre part, les chevilles ne clouaient rien d'extérieur. Nous les trouverions dans ce cas au pied de la muraille, et non dans les trous.

---

<sup>221</sup> *Recueil des bas-reliefs*, III n° 2332, cliché original : Base RBR-NESP, <http://nesp.mmsh.univ-aix.fr/archivesrbr/03-2332.JPG>

<sup>222</sup> René Gadant (1852-1927), fonctionnaire de l'enregistrement, conservateur des collections d'antiquités de la Société éduenne et du Musée lapidaire de la ville d'Autun, vice-président de la Société éduenne.





Voici mon idée. Je vous la donne pour ce qu'elle vaut, mais en ajoutant que nos amis, M. S. R.<sup>223</sup> notamment, ne la considèrent pas comme absurde, bien au contraire.

La figure ci-dessus serait une coupe verticale du rempart. Les poutres étaient peut-être taillées en sifflet, comme l'indique la figure. Un coin, de même section que la poutre était placé en avant et relié à la poutre. Sous l'effort du bélier, la cheville cédait ou se tordait. Le coin s'enfonçait. La poutre s'appliquait avec d'autant plus de force contre la partie supérieure de son logement, que le bélier était poussé plus vigoureusement. En somme, l'effort se serait traduit par deux forces, l'une  $F$ , tendant à déplacer la poutre horizontalement, l'autre  $F'$  ayant pour effet de l'appliquer comme je viens de le dire. La résultante  $R$  de ces deux forces démontre que l'assemblage des traverses et des poutres aurait gagné en solidité, puisqu'il aurait fallu en quelque sorte soulever le rempart pour le déplacer. M. Jullian prétend que les Grecs avaient quelque chose d'analogue. Je n'en sais rien, mais cela prouverait que les Gaulois n'étaient pas aussi maladroits qu'on le suppose. Quant à la date de nos remparts, une distinction est nécessaire. La majeure partie des murs retrouvés n'est antérieure que de très peu d'années à la conquête. Le reste est beaucoup plus ancien. Dans le premier cas, les pierres sont de petit appareil ; dans le second, on a de gros blocs non taillés.

Je vous écris très vite et des deux mains. Vous m'excuserez. Je suis, ce soir, horriblement pressé. Ne vous arrêtez pas davantage à mon style : je cause.

Je crois que vous allez être nommé Correspondant de l'Institut<sup>224</sup> : il y a longtemps que vous devriez l'être. Mais la pause que vous ferez dans ce grade sera moins longue...

<sup>223</sup> Salomon Reinach.

<sup>224</sup> Effectivement, Joseph Déchelette sera nommé correspondant ce même mois.

Bien cordialement à vous en toute hâte,  
Espérandieu

---

1<sup>er</sup> nov. 1912

Mon cher ami,

Je rentre d'Italie et je trouve sur ma table un monceau de lettres et de papiers. Je vous réponde donc de suite, mais ne m'en veuillez pas de le faire brièvement.

Je ne me souviens plus si vous possédez, ou non, mon second rapport tiré à part des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

Dans le doute, je vous en envoie un exemplaire. J'y ajoute :

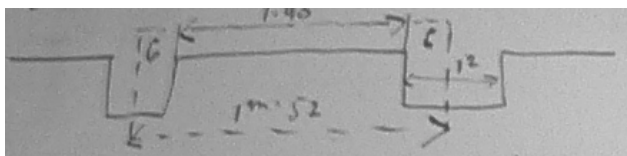
- 1- ma notice sommaire sur les fouilles de 1911 ;
- 2- une photographie de la voie gauloise – Vous pouvez conserver cette photographie ;
- 3- l'épreuve en page de mon 3<sup>e</sup> rapport, destiné comme les précédents au Bulletin archéologique et à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

Je ne vous envoie pas mon rapport extrait du Bulletin archéologique. Vous le trouverez dans le dernier fascicule de cette publication. Je n'en possède du reste aucun exemplaire ; je n'ai pas encore donné le bon à tirer du tirage à part.

La page 3 de mon rapport extrait du Bulletin archéologique correspondra à la page 34 de la 1<sup>e</sup> livraison de 1912 du Bulletin. Ceci, en cas échéant, pour faciliter vos citations !

Je vois, dans mon 3<sup>e</sup> rapport, que l'écartement des ornières est de 1m52 d'axe en axe, et que ces ornières ont 0 m 12 environ de largeur.

Cela nous donnerait, d'un bord à l'autre, environ 1 m 40.

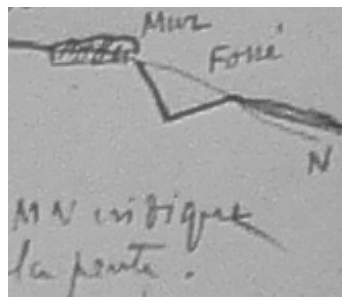


il est difficile, comme vous pouvez vous en rendre compte par la photographie, de mesurer exactement l'écartement de ces ornières. Cependant, je ne crois pas que le chiffre de 1 m 20, donné dans Pro Alesia, soit exact, du moins pour ce qui regarde la voie gauloise de la Croix St Charles.

Je me sers des mots voie gauloise, parce que je crois personnellement que cette voie est bien antérieure à la Conquête ; mais je puis me tromper. Toutefois, n'oublions pas que le mur qui est précédé d'un fossé, la coupait. Cette circonstance serait inexplicable si la voie n'était pas gauloise. Quant au mur, sa longueur n'excède peut-être pas 100 m. Il s'étendait entre deux escarpements comme ceci : <schéma non reproduit ici>

Je vous envoie deux photos qui vous renseigneront à peu près sur la façon dont le mur était bâti. Le fossé, en ce moment perdu dans les arbres, ne peut pas être photographié. Il faudra couper les arbres et c'est ce que nous ferons lorsque nous aurons coupé le petit bois.

Le profil du mur et du fossé est à peu près le suivant :



Cordiales amitiés

Espérandieu

---

27/2/14

Mon cher ami,

Toutes mes excuses d'avoir troublé votre deuil, que j'ignorais, et toutes mes condoléances pour la perte que vous venez de faire.

On ne se console jamais entièrement de ne plus voir autour de soi ceux qui sont partis pour toujours ; mais aux douleurs de tout ordre, c'est encore le travail qui apporte le plus d'apaisement.

Je suis heureux de voir que vous avez repris vos occupations littéraires et qu'à la fin avril votre 4<sup>e</sup> volume paraîtra.

Je partirai lundi soir pour Milan. J'ai l'intention de visiter les musées de Suisse, pour la partie de mon Recueil relative aux Helvètes, et de m'arrêter, au retour, à Besançon et à Nancy.

Après, j'irai à Trèves – Si MM. Les Allemands ne mettent pas de bâtons dans les roues de mes projets.

J'ai été admirablement accueilli en Alsace-Lorraine – Mais à Trèves, cela accroche, en ce moment, quelque peu. Mon texte est prêt et composé. Pour les images, M. Krüger veut consulter M. Dragendorff<sup>225</sup>, avant de m'autoriser à faire les photographies dont j'aurai besoin. Que répondra M. Dragendorff ? Mystère.

J'ai pu, fort heureusement, photographeur, il y a 3 ans, les pierres de Mayence et de Cologne.

Cordiales amitiés

Espérandieu

---

30 juin 1914

Mon cher ami,

Je suis tellement occupé, qu'il faut m'excuser de ne pas vous avoir répondu tout de suite. Je pense de vos notes qu'elles expliquent parfaitement les deux bas-reliefs. Je ne sais pas si vous avez sûrement raison ; en tout cas, ce que vous dites est fort plausible. J'ai donc envoyé votre feuillet (*sic*) de copie à M. Salomon Reinach, après avoir corrigé dans la seconde note, un petit lapsus : Brikenfeld au lieu de Binsfeld.

Je suis très heureux d'apprendre que vous comptez venir cet été sur le mont Auxois. N'oubliez pas de me prévenir. Il serait grand temps que la question du dolmen fut vidée. Je crois fermement qu'il s'agit d'un four ; mais une chose me paraît absolument certaine : c'est qu'il ne s'agit pas d'un dolmen. Il y a à cela des impossibilités matérielles ; de ce nombre, la forme même de la table :

---

<sup>225</sup> Vol. 1, note 111, p. 120.



Comme je l'ai dit, d'ailleurs, dans la Revue archéologique, pourquoi la pièce a-t-elle des amples arrondis, pourquoi des parois qui ne sont pas des verticales, pourquoi la table du dolmen repose-t-elle à la fois sur des supports et sur des maçonneries. Et je pourrais ajouter, pourquoi le dolmen est-il si bien encastré dans la pièce, qu'on ne puisse pas en faire le tour, ni même le toucher, puisque qu'une fosse est creusée par devant.

Et puis, comme je le dis aussi, trois sanctuaires dolméniques sur le mont Auxois, c'est beaucoup... Mais M. Toutain ne peut pas reculer. Il est obligé de faire comme les Chinois, de « sauver la face ». L'histoire du dolmen est, à mon avis, aussi stupide que celle de Ste Reine. On vient de trouver un 3<sup>e</sup> sarcophage percé d'un trou. On en découvrira sans doute d'autres.

Je vous envoie mon second bulletin des fouilles. Ce n'est pas méchant ; mais cela peut rendre quelques services.

Bien à vous cordialement

Espérandieu

Lettre d'Espérandieu au  
**Père Louis DELATTRE**

< Fonds Delattre, A.G.M. Afr >

St Maixent le 19 janv. 1890

Mon très Révérend Père,

Je suis fort en retard pour vous remercier de l'aimable lettre que vous m'avez écrite au 31 Xbr dernier, mais j'ai eu de telles occupations tous ces temps-ci, qu'il ne faut pas trop m'en vouloir de ce léger manque de convenances. Ainsi que vous le dites si bien, on ne fait pas toujours tout ce qu'on voudrait, et lorsque je vous aurai dit que je viens d'écrire en moins d'un mois tout un Recueil des inscriptions antiques de la cité des Lemovices, et que je rédige en ce moment : 1° une notice historique sur Niort et ses monuments destinés à paraître dans les paysages et monuments du Poitou, 2° une géographie comparée de la province d'Afrique promise<sup>226</sup> à la Société archéologique de Constantine, 3° un cours de géographie – vous comprendrez aisément que je ne dois pas disposer de beaucoup de temps.

Je lis avec un très grand intérêt les articles que vous publiez dans le Cosmos et je vous remercie bien sincèrement de la régularité avec laquelle vous me les faites parvenir. Je me recommande à toute votre obligeance pour me signaler désormais les inscriptions chrétiennes que vous publierez soit dans le Cosmos, soit ailleurs.

J'ai été chargé par la Revue de l'Art chrétien de la rédaction des suppléments mensuels dans lesquels je compte passer en revue toutes les publications relatives à l'épigraphie chrétienne. J'ai déjà, en particulier, fait un dépouillement complet du Cosmos – pour ce qui est relatif à vos récents articles, et vous trouverez quelques uns de vos textes dans le premier des tirages à part que j'aurai prochainement le plaisir de vous adresser.

---

<sup>226</sup> Ce travail n'est pas paru dans le *Recueil des notices* de la société.

J'ai appris avec une très riche satisfaction que les voleurs du musée S. Louis ont été jugés et condamnés, mais je trouve la peine beaucoup trop douce, et il est profondément regrettable que les objets volés n'aient pas pu être retrouvés.

J'ai hâte que vous fassiez paraître pour les donner à mon tour, d'après vos copies, les inscriptions chrétiennes que vous avez découvertes à Maktar – décidément ces grandes ruines, dont le nom même était un problème, sont en train, depuis quelque temps, de vous livrer bien de leurs secrets.

Vous ai-je adressé mon Epigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge (411 pp. avec atlas de 70 pl.) ? Oui, sans doute. J'ai bien publié depuis un Cours de topographie de 2 ou 300 pages, mais il ne vous intéressera probablement pas beaucoup... Pour aujourd'hui, je vous adresse une Notice sur le baptistère St. Jean de Poitiers. Dans quelques jours, j'aurai sans doute à vous adresser un nouveau travail.

Et maintenant, en vous priant encore une fois d'agréer tous mes meilleurs vœux de nouvelle année, recevez, mon très Révérend Père, toute l'expression de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

Espérandieu

Lettre d'Espérandieu à

**Albert GRENIER**

< Fonds Grenier, Archives René-Ginouvés >

Ville de Nîmes

Musées archéologiques et monuments romains

Nîmes, le 29 juin 1925

Mon cher Confrère,

Vous connaissez apparemment les inscriptions cadastrales d'Orange. C'est, je crois, à peu près tout pour la Gaule. Nîmes n'a rien donné et le plan de la ville moderne ne renseigne pas sur celui de la colonie. Je me suis occupé de l'une de ces inscriptions il y a une vingtaine d'années ; mais je ne suis pas sûr de l'avoir parfaitement comprise. La question serait à reprendre.

Ces inscriptions d'Orange sont reproduites dans la thèse de Louis Chatelain, qui forme le fascicule 170 de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. Comme il vous serait peut-être difficile de trouver à Strasbourg une note de M. Héron de Villefosse indiquant la mienne, je vous envoie, en vous priant de bien vouloir me la rendre, le numéro de la Revue épigraphique où elle a paru. Quant à ma note, vous la trouverez dans les Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, année 1904, p. 497. Je n'en possède ici aucun exemplaire. Mais j'ai, par contre, le volume de Chatelain. Si vous en aviez besoin, dites-le moi.

Le tome IX de mon Recueil paraîtra sans doute sous peu – si toutefois les crédits dont dispose l'imprimerie nationale sont suffisants ; 32 feuilles sur 53 sont tirées. Je voudrais essayer, dans le tome X, de publier des cartes qui seraient bien utiles pour voir clair dans la répartition des monuments divers – surtout religieux – de la Gaule : carte des Eponas – des dieux cavaliers – des Mercures, etc. Mais je suis effrayé par le temps que demandera la publication de ce tome X qui, avec quelques suppléments (déjà composés) et



des tables générales, achèvera mon travail jusqu'au Rhin. La composition de mon tome IX date de janvier 1917 !

Si l'argent n'avait pas fait défaut, il m'eût été possible d'étendre ce travail jusqu'au limes germanique. J'ai la plupart des photographies nécessaires et mon texte est assez avancé. Je crois que cette extension eût été une excellente chose ; mais le manque de crédits s'y opposera. Je m'estime heureux d'avoir pu terminer, ou à peu près, en ce qui concerne la Gaule. Malheureusement certains de mes volumes sont odieusement sabotés. Vous comprendrez aisément pourquoi lorsque je vous aurai dit que l'Imprimerie nationale les a tirés sans aucune mise en train. Elle s'est contentée de faire poser la feuille entre les clichés proprement dits et des contre-clichés de sa fabrication, sur des lames de zinc extrêmement minces. Pour un bon tirage, il eût fallu que les reliefs des clichés correspondissent très exactement aux creux des contre-clichés et, pratiquement, ce n'était pas possible. On a, pour mon tome IX, renoncé à cette fâcheuse méthode ; ce tome IX ne sera pas un chef-d'œuvre ; mais il vaudra bien mieux que les précédents.

Veillez agréer, mon cher Confrère, l'expression de mes sentiments tout dévoués,  
Espérandieu

Lettres d'Espérandieu à  
**André JOUBIN**

< Fonds Joubin, INHA >

24 février 1922

Cher ami,

Lisez la préface de mon tome III ; vous verrez que, depuis douze ans (et l'idée m'en est venue bien avant) j'ai envisagé la création d'un service analogue à celui dont la Direction des Beaux-Arts est en train de prendre l'heureuse initiative.

J'avais espéré à être placé à la tête de ce service. A l'époque, je fus reçu par le Ministre alors M. Gaston Doumergue qui fut assez séduit par mon projet. Mais la chose ne put aboutir, faute de crédits.

Naturellement, je donne mon approbation complète à votre idée de déposer aux Beaux-Arts les quelque 6 000 ou 8 000 clichés que j'ai donnés à la Bibliothèque d'art et d'archéologie. Mais il y a un mais ! Ils ne sont pas classés et personne, sauf moi, à moins d'y consacrer un temps énorme, ne pourra les mettre en ordre. Les clichés furent donnés à la Bibliothèque en 1913, vers la fin de l'année. Je devais en faire le classement ; j'en fus empêché par la guerre. Depuis lors, j'ai cessé, comme vous le savez, sinon de m'intéresser à la Bibliothèque d'art, du moins de faire partie de son personnel.

D'autre part, dans le nombre de ces clichés, plusieurs sont à détruire parce qu'ils sont mauvais et pour double emploi avec des verres beaucoup meilleurs (*sic*).

Je vous saurais gré, lorsque vous le verrez, d'exposer tout cela à M. Léon. Si le Directeur des Beaux-Arts avait l'heureuse idée de m'appeler à Paris, en me donnant, dans le service qu'il crée, une situation même inférieure, comme traitement, à celui que j'ai à Nîmes, je pourrais certainement lui être utile, en raison de la connaissance assez grande que je crois avoir de tous les musées archéologiques de France. Mais je ne compte guère sur cette bonne fortune, malgré toute la sympathie que M. Léon a bien voulu me témoigner en différentes circonstances.

En tout cas, il sera nécessaire que les clichés soient classés, et je le répète, nul autre que moi ne peut accomplir ce travail sans avoir besoin, pour chaque cliché, de tourner les pages de mes 8 volumes.

Je vous réponds très à la hâte, et je vous prie de m'excuser ; mais le temps me manque pour le faire posément. Comme je suis ici à toutes les sauces, on m'a demandé de faire un cours d'épigraphie latine à des Nîmois de bonne volonté qui n'ont pas la moindre idée du latin. Vous voyez si cela va être commode ! Et, cependant, je suis parvenu à leur faire comprendre – et même lire par routine – les inscriptions simples ! Seulement, il a fallu commencer par leur dire que père se disait *pater* en faisant au datif *patri*. »

---

11 mai 1922

Mon cher ami,

Avez-vous remis mes clichés à la Direction des Beaux-Arts ? Je n'en ai pas la moindre nouvelle. Qui les classera ? Le service photographique n'y parviendra jamais ; il peut, du reste, en faire l'expérience. De plus, je dispose encore de tous les clichés que j'ai pris depuis 1914, plus particulièrement dans les musées rhénans. Mais je ne les ai pas à Nîmes et, d'ailleurs, j'attendrai pour les offrir de savoir l'accueil fait aux autres.

Bien cordialement à vous,

Espérandieu

Que pensez-vous de mon idée sur la Tour Magne ?

Lettre d'Espérandieu à  
**Camille JULLIAN**

<fonds Grenier, archives René Ginouvès>

Musées archéologiques et  
Monuments de Nîmes

Nîmes, le 29 août 1919

Mon cher ami,

Je tiens la promesse que je vous ai faite et je vous envoie, sur une épreuve photographique de la planche de Séguier, ma restitution de l'inscription d'Agrippa de la Maison carrée.

Comme vous pourrez vous en rendre compte, toutes les lettres de cette inscription paraissent suffisamment bien accrochées. A la vérité, quelques lettres à une seule haste n'ont qu'un seul tenon ; mais il en est de même pour deux des T de l'inscription C.I.L. XII 3152, dont les lettres sont reconnaissables aux creux dans lesquels s'engageait une partie de leur épaisseur.

Que vaut cette restitution ? Je n'en sais rien. Il est, en tout cas, pour le moins extraordinaire qu'on puisse l'obtenir sans aucun coup de pince et qu'elle contienne exactement le nombre de lettres voulues pour un texte qui n'est, je crois, contraire à aucune des règles de l'épigraphie.

Je sais bien que la nature du monument ne figure pas dans ce texte. Je vous ai dit que cela ne me paraissait pas absolument nécessaire, parce que la donation ne pouvait que concerner, sans aucune ambiguïté, le monument lui-même.

Il y a bien sur la porte d'Auguste : PORTAS MUROSQ DAT ; mais ici l'ambiguïté eut été certaine. On eût pu croire qu'Auguste n'avait donné que la porte sur laquelle figure l'inscription, tandis que sa libéralité s'appliquait à la totalité des remparts.

Vous m'avez objecté qu'on n'offrait pas un temple à une ville. C'est très exact. Mais peut-on dédier un temple à des jeunes gens qui ne sont même pas mis au rang des dieux ?

Et cependant, la restitution de Séguier est absolument sûre. Le mot IVVENTUTIS peut être lu de nos jours, sans la moindre difficulté, par toute personne placée devant le portique. Quatre de ses lettres au moins ont laissé leur empreinte sur la pierre. Elles sont marquées de bleu sur la restitution de Séguier et d'autres, à la première ligne, sont tout aussi reconnaissables. Que conclure de cela ? Je ne saurais le dire. Il y a là un problème qui dépasse mon entendement. Ce qui paraît sûr, c'est que les constructeurs du monument n'avaient pas prévu qu'il porterait plus tard une inscription de deux lignes et qu'on serait obligé, pour la placer, de détruire en partie la décoration de l'architrave.

J'ai vu les originaux des calques de Séguier. Je ne pourrais les utiliser sûrement qu'en fabriquant des lettres en carton qu'il faudrait ensuite déplacer sur les trous, de façon à se rendre bien compte si elles les recouvrent convenablement. Une impression toutefois m'est restée : c'est que ces trous, à partir du milieu de la frise, pourraient aussi s'expliquer par un relèvement et un déplacement vers la gauche de toutes les lettres de l'inscription, jusqu'à la fin de la ligne.

Faudrait-il en conclure que l'inscription, commencée au nom d'Agrippa, a été interrompue avant son achèvement et reprise aux noms de Caius et de Lucius César ? Je pose la question mais je ne me charge pas au moins en ce moment de la résoudre.

En tout cas, je vous saurais gré, si vous en aviez le temps, de revoir lettre par lettre, ma restitution et de me faire part de ce qui à vos yeux, la rendrait matériellement impossible.

Je suis à Nîmes depuis 3 semaines et je ne flâne pas, bien que la température estivale que nous subissons ne soit pas de nature à faciliter le travail. J'ai trouvé partout beaucoup de désordre. Mon prédécesseur, resté longtemps malade, n'en est pas entièrement responsable. Mais il n'existe aucun inventaire des collections, ce qui, s'il n'engage en rien la responsabilité des conservateurs, est à d'autres égards, très fâcheux.

Je voudrais essayer de tout cataloguer. Malheureusement c'est plus vite dit que fait, surtout lorsqu'il s'agit de plusieurs dizaines de milliers d'objets.

Les Arènes, lorsque je suis arrivé, étaient d'une saleté écœurante. Partout des excréments. Certains endroits constituaient de véritables latrines et je vous laisse à penser quelle puanteur s'en dégagait. J'ai demandé le nettoyage immédiat de tout l'édifice. On y travaille depuis plus d'une semaine ; mais pendant que des ouvriers nettoient d'un côté,

des Nîmois salissent de l'autre. Il faudrait une corvée permanente ou des mesures de rigueur qui ne sont pas possibles, m'a-t-on dit, parce que les Nîmois aux Arènes, sont chez eux et n'admettent pas qu'on puisse les empêcher d'y faire ce qui leur plaît. La ville, du reste, n'est pas beaucoup plus propre que les Arènes. Et c'est bien dommage, car Nîmes, par sa situation, pourrait devenir le centre d'excursion de tout le bas-Rhône, pour le plus grand profit du commerce local.

Votre ami bien affectueusement dévoué

Espérandieu

Lettre d'Espérandieu au  
**MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

< Fonds Espérandieu, Archives du Palais du Roure. ms E8 >

< Brouillon dactylographié >

7 janvier 1920

M. Espérandieu, membre de l'Institut et du Comité  
des travaux historiques à Monsieur le Ministre de  
l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

Monsieur le Ministre,

Je prends la respectueuse liberté d'appeler votre bienveillante attention sur la situation particulière qui est faite en ce moment à un savant allemand de réputation considérable, M. Keune, ancien conservateur du Musée de Metz. Expulsé violemment de son bureau, au lendemain de l'armistice, par une personnalité qui, peut-être, tenait alors d'elle-même la meilleur part de son mandat, M. Keune n'a pu rentrer depuis cette époque en possession ni de ses livres, ni de ses manuscrits, ni de sa correspondance privée.

Le conservateur actuel du Musée de Metz a fait des tentatives sans nombre pour obtenir la libre jouissance de la pièce qui lui est destinée. Il s'est heurté lui-même à la mauvaise volonté évidente de la personnalité dont il s'agit.

Alors que rien ne l'y obligeait, sinon l'intérêt bien compris de la science, M. Keune m'a rendu avant la guerre de grands services pour la préparation d'un travail en voie de publication, qui m'a été confié par l'un de vos prédécesseurs. Quels que soient mes sentiments à l'égard d'un peuple dont les crimes ne se comptent plus, j'ai le devoir de ne pas oublier ces services et de souhaiter vivement qu'ils soient officiellement reconnus, non par une mesure de faveur mais par un acte de justice.

Privé de tous ses livres et des notes personnelles qu'il a depuis trente ans accumulées, M. Keune ne peut rien produire. Son existence matérielle en dépend d'autant

plus qu'il est sans fortune et ne peut compter, pour vivre, que sur ses écrits. On conçoit facilement qu'il en éprouve du souci. Or en Allemagne, tous les conservateurs de musée se connaissent et se soutiennent. À deux reprises, depuis le 1er janvier 1919, j'ai visité des collections archéologiques allemandes pour la publication du travail dont je suis chargé. J'ai trouvé partout le plus courtois accueil ; mais partout aussi l'on m'a parlé de M. Keune. Il est à craindre qu'aucun archéologue français ne soit plus reçu dans les musées allemands, si l'ancien conservateur de Metz est considéré par ses collègues comme une victime.

Assurément, il ne saurait entrer à aucun degré dans les intentions du Gouvernement français de persécuter un savant par cette seule raison qu'il est de nationalité allemande. Il n'en demeure pas moins qu'on l'en tiendra pour responsable si quelqu'un de ceux qui parlent en son nom se laisse aller à l'assouvissement d'une rancune.

J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir donner des ordres pour qu'une procédure normale soit suivie à l'égard de M. Keune. Il est tout naturel que ce savant, resté fonctionnaire jusqu'au mois de septembre dernier, n'emporte rien en Allemagne, de ce qui n'est pas à lui ; mais il est juste qu'on ne lui retienne rien aussi de ce qui constitue sa propriété. En tout cas, quel que soit le titre dont il se réclame, ce n'est pas à un particulier qu'il peut appartenir de retarder indéfiniment une remise de clefs que ne cesse de demander – je le sais de bonne source – le remplaçant français de M. Keune, dont les sentiments sont d'autant moins suspects, qu'il a été ruiné par les Allemands.

En admettant d'ailleurs que M. Keune ne puisse pas rentrer tout de suite en possession de son bien, il y a au moins une mesure qui, après quatorze mois, semble de nature à s'imposer : c'est l'établissement d'un inventaire des objets retenus ; mais cet inventaire ne peut être que contradictoire. La personnalité qui poursuit M. Keune de sa haine a fait transporter, en effet, à son domicile particulier – j'en possède la preuve écrite de sa main – des documents sur lesquels elle n'avait aucun droit. On ne connaîtra l'importance et le nombre de ces documents, que si l'ancien conservateur du Musée de Metz est mis à même de les revendiquer en assistant à l'inventaire dont je parle.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

Emile Espérandieu



Lettres d'Espérandieu à  
**Salomon REINACH**

< Fonds Reinach, MAN >

6 juin 1905

Mon bien cher Maître et ami,

M. Keune m'écrit pour me demander :

1° la date de l'entrée à St Germain du cachet d'oculiste de Daspich n°9033 ;

2° de lui procurer un moulage de ce cachet, qui l'intéresse par sa provenance.

Pourriez-vous le satisfaire ? Je vous en serais bien reconnaissant ; d'autant plus, que M. Keune a bien voulu mettre gracieusement à ma disposition tous ses clichés sur verre des bas-reliefs de Metz.

Ne vous a-t-on rien répondu du ministère au sujet de M. Sibenaler ?

Je vous apporterai très prochainement le ms<manuscrit> du 1<sup>er</sup> volume des bas-reliefs. J'en relis une dernière fois les feuillets. »

Recevez, mon bien cher Maître et ami, l'expression cordiale de mon affectueux dévouement,

Espérandieu

---

< Fonds Reinach, Méjanes >

8 juin 1912

Mon bien cher Maître et Ami,

J'ai reçu, ce matin, les deux lettres ci-jointes. Grâce au général Rathgen, je crois que mon voyage en Alsace pourra s'accomplir dans de bonnes conditions aussitôt après le

mariage de ma fille, qui aura lieu à une date non encore fixée, mais à la fin du mois prochain. Comme vous le verrez, le général me fait demander d'écrire sur les gallo-romains un petit ouvrage dont il me trace le plan. Ainsi, il va, sans s'en douter, au devant de mes désirs. Il y a trois ans que je réunis des documents pour un travail de cette sorte qui ne serait pas une contrefaçon de Gallia < ? > Mais il me faudrait pour le rédiger beaucoup plus de temps que je n'en possède. J'espère, malgré tout, que le moment viendra où je pourrai mener à bien mes diverses entreprises.

J'ai suivi votre conseil et écrit à mon propriétaire. Comme je ne puis pas accepter l'augmentation de loyer qu'il exige, je me verrai forcé presque sûrement, dans six mois, de quitter le logement que j'habite. Je le ferai, du reste, sans trop de regret ; ce logement, s'il a des avantages, n'est pas non plus sans inconvénients. Mais où aller ? Le principal, pour ne pas dire, le seul obstacle à mon installation à Paris est ma bibliothèque. Ne serait-ce pas rendre service aux autres et à moi-même que de la proposer à M. Doucet ? Les volumes et brochures que je collectionne patiemment depuis trente ans constituent, comme vous le savez, une des plus riches bibliothèques d'archéologie gallo-romaine à l'heure actuelle. Que vaut-elle au juste ? Je n'en sais rien. Quinze ou vingt mille francs, peut-être, car si j'ai des ouvrages rares et devenus, pour la plupart, introuvables, je ne possède pas des éditions de grand prix. Son estimation ne pourrait se faire que sur fiche. D'autre part, il y a des livres dont je ne me séparerai qu'à ma mort : ce sont surtout, comme vos répertoires, des instruments de travail dont je me sers à chaque instant. Mais ils existent déjà, sans nul doute, à la bibliothèque Doucet.

Ne soyez pas trop surpris de mon idée. Elle m'est venue tout d'un coup. Hier encore, j'en étais à cent lieues. Mais s'il est bien certain que je ne saurais consentir à m'adresser à des libraires, n'en voyant aucunement la nécessité, il me semble que je n'éprouverais qu'un chagrin relatif en les cédant à M. Doucet, s'il les désirait, et aussi que leur réunion, dans une même salle consacrée à l'époque gallo-romaine pourrait rendre service aux travailleurs. Cela me permettrait de loger à Paris pas trop loin de la rue Spontini afin de pouvoir profiter, non seulement, le cas échéant, de mes propres livres, dont je connaîtrais bien le catalogue, mais aussi de ceux que je n'ai pas en ce moment. Car je prévois parfaitement ce qui m'attend ; ma femme et ma fille, ne pouvant se passer l'une de l'autre, vivront ensemble à Milan, une bonne partie de l'année et je resterai seul peut-être neuf

mois sur douze. Quant à m'établir moi-même en Italie, je ne puis pas y songer pour une foule de raisons. Une des principales est que je perdrais mes droits à ma retraite militaire. Puis, je vous avoue que cette pensée qu'il faudra bien que je me sépare tôt ou tard de mes livres et de mes manuscrits me cause maintenant une véritable peine. Que deviendront-ils ? Si j'étais riche, je les donnerais simplement à M. Doucet ou, pour mieux dire, à la Bibliothèque ; ce serait une excellente façon d'éviter leur dispersion, mais je ne le suis pas et la formation de la bibliothèque Doucet est une occasion qui ne se représentera peut-être jamais d'établir ces livres et ses manuscrits pour la commodité des travailleurs.

Est-ce que M. Doucet ne pourrait pas réaliser, d'autre part, cette pensée que je caresse depuis longtemps d'une collection de clichés photographiques ? Que de travailleurs seraient heureux, bien souvent, de pouvoir se procurer pour quelques centimes telle ou telle photographie de nos musées qui leur fait besoin. J'ai des milliers de clichés. Il suffirait d'une salle et de quelques étagères pour les contenir, et je consentirais fort volontiers à les administrer pour rien, simplement pour rendre service. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je les céderais, pour rien également, à M. Doucet. Pour le tirage éventuel de ces clichés, on pourrait s'entendre avec un photographe. Aucun atelier joint à la bibliothèque ne serait nécessaire. Le principe admis, il me serait facile d'accroître en peu de temps une collection de cette sorte. Je n'ai guère photographié jusqu'ici que des sculptures et des inscriptions. Mais la masse des menus objets dispersés dans les musées de province pourrait l'être aussi. Je ne parle, bien entendu, que de ceux qui en valent la peine. De bonnes images d'objets sont aussi utiles que des livres. Supposons, par exemple, qu'un travailleur ait à s'occuper de l'agriculture à l'époque gallo-romaine. Ne serait-ce pas l'aider notablement que de lui montrer d'abord, par des albums, tout ce que nos musées de province contiennent d'instruments agricoles, ensuite que de lui procurer des photographies de ces objets ?

Je vous écris tout cela un peu à la diable ; mais je suis extrêmement pressé. Veuillez bien me pardonner, et recevez, mon bien cher Maître et Ami, l'expression très cordiale de ma respectueuse affection.

E. Espérandieu

La bibliothèque de M. Mowat et la mienne pourraient se compléter l'une par l'autre. Mowat ne possède guère que des ouvrages de numismatique et d'épigraphie. J'ai surtout des ouvrages d'archéologie. Mowat a 86 ou 87 ans, et sans fils, n'aura certainement rien de plus pressé que de vendre les livres.

---

< Fonds Espérandieu, Archives du Palais du Roure >

< brouillon >

25 juillet 1912

Mon bien cher Maître et Ami,

Mon Capitaine étant absent, j'ai dû assurer tout seul, cette semaine, le service de mon bureau. De là le retard que j'ai mis à vous répondre et que vous voudrez bien me pardonner. Je n'étais pas à Clamart.

Je ne voudrais pas que le Ministère puisse se figurer que tout est mauvais des gravures de mes volumes. Ce ne serait pas exact. Mais il est bien certain que l'Imprimerie nationale n'a pas toujours tiré, des clichés qui lui ont été remis, le parti qu'on pouvait en espérer.

L'Imprimerie nationale se trompe lorsqu'elle écrit que l'auteur, au cours de ses fréquentes visites, le lui a jamais fait part des critiques concernant le tirage et le papier. Je me suis, au contraire, fâché plusieurs fois, dans la mesure où je le pouvais, et j'ai fait même plus : j'ai exprimé à mots couverts, mon mécontentement dans la préface de l'un des volumes.

On peut lire en effet ceci à la page V du tome 3 :

« A mon très grand regret, certaines des similigravures parues jusqu'ici ne sont pas telles que je les aurais souhaitées. Une part de leurs défauts m'est imputable, et je ne puis invoquer comme excuse, à cet égard, que la mauvaise exposition des originaux. Quelques photographies, notamment pour Autun, ont été recommencées jusqu'à six fois sans aucun succès. Mais beaucoup trop souvent de bons clichés n'ont pas donné au tirage tout ce qu'on pouvait espérer... » M. Demoulin m'a fourni des similis aussi bonnes que

possible. Elles peuvent être grises par la faute des photographies. Elles sont toujours nettes, et ce n'est pas ce qui a lieu dans les volumes. Les images farineuses – c'est le principal reproche qu'on peut adresser au tirage – ne résultent que d'une mauvaise mise en train. Cela, tout imprimeur le reconnaîtrait à première vue. De même pour les images trop noires. Les pâtes d'encre ne peuvent pas provenir des photographies. Il y aurait, du reste, une expérience à faire, et je la ferai. Ce serait de reprendre à l'Imprimerie nationale quelques uns des clichés les plus mal venus, d'en faire tirer une nouvelle épreuve par M. Demoulin et de comparer les résultats. Il y aurait même, dans la circonstance, ceci : que les clichés ne sont plus neufs et que, par conséquent, leur fatigue est certaine. La netteté qu'on obtiendra ne vaudra pas celle des épreuves primitives. L'expérience ne sera que plus probante.

Voici, au hasard, deux bustes de Toulouse. Il me semble que mes photographies sont nettes. Les similis de M. Demoulin l'étaient aussi. Les images correspondantes des tomes I et II, sans être mauvaises, sont loin d'avoir la netteté de mes épreuves. Et je n'ai pas choisi, je le répète. Même remarque pour un torse de Vienne (tome III, p. 404) et une femme assise d'Entrains (tome 3, p. 257).

Je ne retrouve aucune des épreuves Demoulin, j'ai le tort de ne pas les garder lorsqu'elles ne me sont plus utiles pour la mise en pages. Je n'ai que des épreuves se rapportant aux tomes 5 et 6, et il ne servirait à rien de les montrer. Cependant, en cherchant bien, il se peut que je mette la main sur quelques autres. Si vous pouviez retarder de cinq ou six semaines le retour au Ministère de la lettre de l'Imprimerie nationale, je serai fixé à cet égard. Du moins pourrais-je vous fournir (et peut-être même avant) une épreuve nouvelle de quelques clichés revenus de l'Imprimerie. Je les demande ce matin même.

Reste la question du papier. Je ne suis pas du tout de l'avis de l'Imprimerie nationale. Son papier est mauvais. Il contient beaucoup trop de sulfate de baryte et je crains qu'avant longtemps, la couche de poudre impalpable qui le recouvre ne disparaisse en rendant les images beaucoup plus farineuses qu'elles ne le sont actuellement. Il existe du papier couché moins cassant. Mais le papier couché, quoiqu'en dise l'Imprimerie, n'est pas indispensable pour le tirage des similis. Votre Apollo n'est pas tiré sur du papier couché. On s'est servi de papier surglacé, fait d'alfa, et qui n'a pas, à la surface, la couche

de poussière dont je crains la disparition. Ce papier est résistant et conservera son impression ; celui de l'Imprimerie nationale risque, peut-être avant longtemps, de perdre la sienne.

La question est la netteté des épreuves réservée (*sic*), car il ne peut être, sur ce point, que bien difficile de s'entendre. L'Impr. N<sup>le</sup>, comme toutes les administrations n'étant guère disposée à reconnaître ses torts, et s'en prenant à mes photographies exclusivement – je crois utile pour le tirage du tome 5 de changer le papier et de prendre un papier surglacé genre Apollo. Tôt ou tard, on réimprimera, peut-être, les volumes épuisés. M. Leroux s'en chargerait, je crois, avec une subvention de cinq ou six mille francs par volume. Ainsi, l'uniformité serait obtenue. Mais il n'y a pas tellement de différence entre l'aspect du papier couché et celui du papier surglacé, pour qu'on puisse redouter de recourir à celui-ci dès maintenant. Mieux vaut tard que jamais, dit le Proverbe.

Je vous quitte pour retourner à Evreux, d'où je ne reviendrai que samedi. Je tâcherais d'aller vous voir et de vous apporter les suppléments des preuves contre l'Imprimerie nationale.

Veillez agréer, mon bien cher Maître et Ami, l'expression cordiale de mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

E. Espérandieu.

---

< Fonds Reinach, Méjanes >

208, avenue Victor Hugo

Clamart (Seine

14 juin 1914,

Mon bien cher Maître et Ami,

Je vais essayer de donner satisfaction sans retard, à Madame Strong. Je pense qu'il ne sera pas facile de retrouver les photographies dont je me suis moi-même servi.

Le n° 4040<sup>227</sup> m'étonne. Mais après tout ce n'est pas mon affaire si Mme Strong ne trouve pas le personnage un peu shocking.

Ainsi pour la commission du prix Gobert, ce que je lui ai présenté n'est qu'un recueil de documents et de textes ? De documents ? Peut-être, bien que pour les obtenir je n'ai pas eu, comme mon concurrent plus heureux, (pour 3 volumes sur 5) la simple peine de les faire copier dans un manuscrit de textes ? Est-ce que tout ce que j'ai écrit, à peu de chose près, n'est pas de moi ? On s'est figuré sans doute que les interprétations que je donne n'étaient que de vulgaires copies de celles des auteurs dont je cite les noms. A la vérité, sur vingt, il n'y en a que deux, même parmi les plus simples, que j'ai acceptées sans aucune modification, les dix-huit autres me sont entièrement dues.

M. Héron de Villefosse me disait, il n'y a pas si longtemps : « il y a dans votre ouvrage un effort énorme dont on ne rend pas assez compte ». Je ne sais pas si l'effort est énorme ; je sais bien qu'il n'a pas été sans peine. Mon seul tort serait-il donc d'avoir volontairement omis de relever à chaque instant les bévues des uns et des autres ?

Le prix Gobert m'échappe ; n'en parlons plus. Car vous pensez bien que je ne recommencerais pas de tenter l'aventure. Je veux espérer toutefois que si je me présente jamais à l'Institut, on voudra bien me faire l'honneur de ne pas me considérer tout à fait comme un simple « copiste » de documents. Ou alors ce serait à désespérer de l'utilité de mes efforts.

Ce qui est vrai – il faut avoir le courage de le dire – c'est qu'à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Antiquité ne compte pas ou bien peu. Certes, je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle y est représentée aussi brillamment que dans nulle autre Académie du monde ; mais le Moyen Âge y jouit de toutes les faveurs. Les chartistes n'abdiquent jamais devant les normaliens.

Lorsque M. Jullian me pressait de présenter mes 5 volumes au prix Gobert, je crois lui avoir écrit : « je veux bien, mais il y a 22 ans (depuis Allmer) qu'aucun ouvrage

---

<sup>227</sup> *Recueil des bas-reliefs*, t. V, n° 4040, p. 231. On peut se demander, avec Espérandieu, s'il n'y a pas une erreur de n° de la part de Mme Strong, car le bas-relief est très neutre.

consacré à l'Antiquité n'a été récompensé. Pouvons-nous raisonnablement espérer que le charme sera rompu en ma faveur ? » Et avant l'ouvrage d'Allmer, il faudrait remonter joliment loin pour trouver un autre exemple d'un livre non médiéval qui ait obtenu le prix Gobert.

Quant à l'autre porte, hélas ! Je n'en vois aucune. Au surplus, il y a des cas où il vaut mieux peut-être ne pas s'exposer à un échec que de l'essayer. Je continuerai donc tranquillement ma besogne plus ou moins féconde. Comme militaire, je n'ai pas obtenu la croix d'officier de la Légion d'honneur à 58 années de services (alors qu'on l'obtient généralement entre 48 et 53) ; mais j'ai des notes admirables et une belle lettre de mon dernier Commandant en chef, demandant « avec insistance » au chef de l'Armée, une récompense qu'à ses yeux j'ai deux fois méritée – comme civil, je n'aurai jamais le prix Gobert, et je ne suis rien moins sûr que de rentrer un jour à l'Institut ; mais il se peut qu'on me couronne de quelques fleurs, lorsque je ne serai plus là, pour en apprécier la beauté et sentir le parfum. Ainsi va la vie. J'ignore ce que M. Fournier dira vendredi prochain, dans son rapport. Mais je vous serais reconnaissant, je serais reconnaissant à M. Jullian, à M. Héron de Villefosse, à M. Monceaux, à M. Pottier, s'ils pensent quelque bien de mon Recueil, de le défendre un peu contre les conclusions du rapporteur. Cela ne changera rien au résultat ; cela servira peut-être à d'autres, dans l'avenir. Car il me paraît difficile que, depuis l'institution du prix Gobert personne, ou presque, de ceux qui s'occupent plus particulièrement de l'Antiquité n'ait pu l'obtenir ; que depuis 22 ans aucun ouvrage consacré à nos antiquités nationales n'ait paru pouvant y prétendre.

Veillez bien agréer, mon cher Maître et Ami, l'expression très cordiale de ma respectueuse affection.

E. Espérandieu

---



< Fonds Reinach, Méjanès >

15 juin 1914

9 h du soir

Mon bien cher Maître et Ami,

Merci de tout ce que vous comptez faire. Certes, l'Académie est parfaitement libre de ses récompenses si les œuvres de mes concurrents sont jugées plus utiles que les miennes. Je n'ai pas le droit de m'en montrer surpris. Mais si la Commission reconnaît que mes volumes sont appelés à rendre au moins autant de services que l'Histoire municipale de Douai ; si ces volumes ne sont écartés que parce qu'on ne veut y voir qu'un recueil de documents ou de textes, la chose change. J'appelle un Recueil de documents ou de textes la publication d'un Cartulaire, par exemple. Là, l'effort des pensées, quelquefois l'effort tout court, n'est pas nécessaire. Il suffit d'un bon secrétaire qui sache bien lire. Autre chose est d'aller cueillir une part une, aux pointes les plus extrêmes de l'ancienne Gaule, les vieilles pierres que contiennent les musées ou qui sont dispersées dans les champs et de les décrire.

Ai-je copié quelqu'un et de quelles lectures me suis-je servi ? Tout est de moi, ou à peu près. Sur les 4 500 pierres que j'ai publiées, plus de 3 000 (je l'ai dit dans ma préface) étaient inédites. Et je continue, puisqu'un 6<sup>e</sup> volume est en pages et un 7<sup>e</sup> en placards. Je vous apporterai avant un mois les feuilles en bon à tirer.

Peut-être croit-on que les explications que je donne sont empruntées à mes devanciers, que je n'ai fait que du démarquage. L'erreur serait fâcheuse. Ceux qui me jugeraient ainsi frémiraient si je pouvais leur montrer toutes les aberrations que je crois avoir corrigées, même dans les cas les plus simples, les âneries n'ont pas manqué. Dois-je rappeler que les Mercures du Donon considéré – et ce n'est pas par les premiers venus – comme des statues funéraires ? Je n'ai souligné les erreurs de personne. C'est un petit jeu que se permettent à tout propos quelques jeunes travailleurs, une puérité qui passe avec l'âge. Mais j'ai corrigé !!

Il faut donc s'entendre quand on parle de Recueil de documents ou de textes. On peut aller loin lorsqu'on s'engage dans cette voie. Ainsi, si la réponse qu'on vous a faite était prise au pied de la lettre, les 30 volumes in-folio du Corpus des inscriptions latines pèseraient moins dans la balance qu'une vague histoire de la Ligue à Carpentras ou des bonnetiers de Pézenas ?

Depuis 22 ans (concours de 1892), rapport dans C.R. Acad. 1893, p. 415, aucun ouvrage se rapportant à l'antiquité n'a été récompensé.

A la Science près, le cas d'Allmer et le mien sont identiques. Si vous en avez le temps relisez cette page 415. Vous y verrez que « MM. Allmer et Dissard ont publié de ces DOCUMENTS (ceux de Lyon) un CORPUS qui rejette dans l'ombre tous les travaux antérieurs ». N'est-ce pas un peu le cas de mon Recueil à l'égard des catalogues de musées provinciaux – lorsqu'il existait ?

Vous y verrez aussi que cette récompense a été pour Allmer « le couronnement d'une longue carrière savante etc... » Je n'ai pas l'âge d'Allmer – bien moins encore sa science ; mais il y a 35 ans que je travaille et mon Recueil des Bas-reliefs n'est peut-être pas uniquement la chose de quelque utilité que j'ai à mon actif. Si j'étais sûr d'arriver à l'âge d'Allmer, je serais sans doute un peu moins pressé. Mais je n'y compte guère.

Alors, que l'Académie y mette un peu du sien. Je tâcherai qu'elle n'ait pas à le regretter plus tard.

De toute façon, je ne saurai trop vous remercier de votre projet de me défendre quelle que soit votre amitié pour moi, ce n'est pas elle seule qui vous guide. Amicus Plato<sup>228</sup>. Cela me consolera de ne pas obtenir le prix Gobert, si je n'avais à compter qu'avec moi-même.

J'ai déjeuné ce matin avec l'Abbé Lejay et le D<sup>f</sup> Epery. Deux cléricaux direz-vous. Et bien non ! Le D<sup>f</sup> Epery admet admirablement l'hypothèse Junon-Regina = Ste Reine. L'abbé Lejay aussi ! Le D<sup>f</sup> Epery m'a dit ce qu'il pensait à cet égard avant même que j'ouvre la bouche pour lui exposer mon opinion.

---

<sup>228</sup> *Amicus plato, sed magis amica veritas : Platon m'est cher mais la vérité m'est encore plus chère* (Aristote, Ethiq. à Nic. I, 4).

– Toutefois, il y a une chose certaine : c'est qu'en 864 les ornements de « Ste Reine » furent transportés à Flavigny, où ils sont encore. Alors ?

Alors voici une explication. Je ne la donnerai pas dans mon Bulletin des fouilles. Je ne pourrais plus retourner sur le Mont-Auxois. Mais l'abbé Lejay et le D<sup>r</sup> Epery l'acceptent :

1<sup>o</sup> Junon Regina ...

2<sup>o</sup> Avec le temps, vague souvenir d'une Regina ...

Ce ne pouvait être qu'une femme .....

3<sup>o</sup> Peu à peu, la femme prend corps .....

Que pouvait être cette femme pour qu'on se souvienne d'elle ?

Evidemment une chrétienne.

Non moins évidemment une martyre.

Comment est-elle morte ?

Là-dessus quelque bonne légende se forme. Des moines pieux appliquent à cette Reine la légende de S<sup>te</sup> Marguerite d'Antioche – Antioche est bien loin – Personne ne viendra protester.

Mais il ne suffit pas de savoir qu'on a une Sainte. Son tombeau est nécessaire.

Il ne manque pas de tombeaux gallo-romains autour d'Alise. On en prend un qui se distingue des autres par quelque particularité ou par sa beauté.

C'est celui-là.

On y fait bâtir une petite chapelle.

Et nous voici l'année 864 .....

Translation effective des reliques.

C'est un petit roman que je vous sers là. Pas tellement peut-être.

J'ai lu d'un bout à l'autre la vie de S<sup>te</sup> Reine par l'Abbé Grignard. La première manifestation certaine du culte de Reine est la translation de ses restes. Un contemporain déclare que son souvenir était alors « presque oublié ».

Son sarcophage – on dut creuser profondément pour l'atteindre – n'était pas dans une « basilique ».

Ceux qui prétendent le contraire ne peuvent invoquer qu'un seul document, et il est faux d'une manière éclatante. C'est le testament de Widerade, fondateur de l'abbaye de Flavigny. Il est daté de 606 et du règne d'un roi qui régnait en 722.

Cela rappelle les faux des Cordeliers d'Alise et des Bénédictins de Flavigny, au cours d'une contestation au sujet d'un 3<sup>e</sup> bras de Ste Reine. Commencée en 1648, la querelle durait encore en 1789.

Pour écraser leurs adversaires, les Cordeliers eurent recours à tous les moyens, surtout à des extraits de « vieux livres ».

La palme dans cette chasse aux vieux documents revient à un abbé du nom de St Amour. Il servit à ses contradicteurs un argument qui devait être sans réplique, et déclara l'avoir trouvé dans un livre imprimé en 1343.

L'histoire ne dit pas ce que répondirent les Bénédictins.

Mais vous avez déjà perdu beaucoup de temps à me lire. Je m'arrête.

Votre ami bien respectueusement affectionné.

E. E.

C'est M. Marcel Baudoin<sup>229</sup> qui m'a envoyé sa prose pour mon Bulletin. Je ne pouvais guère la refuser, ayant publié le reste. Mais j'ai supprimé les attaques contre l'Académie qui ne peut pas être rendue responsable des sottises débitées devant elle par M. Toutain.

---

<sup>229</sup> D<sup>r</sup> Marcel Baudoin (1860-1941), préhistorien, co-fondateur de la Société préhistorique de France, et de la revue *L'homme préhistorique*. Espérandieu cite l'article de Baudoin paru dans cette revue en 1913, p. 30-32, pour ajouter un argument contre l'utilisation du sanctuaire dolménique à l'époque gallo-romaine (hypothèse avancée par J. TOUTAIN, « Le sanctuaire dolménique d'Alésia », *REA*, t. XV, 1913, p. 53-59), *Bulletin des fouilles d'Alise*, 1914, p. 54.

< Fonds Reinach, MAN >

< ce document n'est pas une lettre mais sans doute un mémo accompagnant une lettre >

20 août 1915

tome VI

(Trévires)

32 feuilles sont tirées,

9 en bon à tirer et visées

17 non encore visées, mais complètement corrigées. Il n'y a plus à s'occuper du tome VI que pour le tirage de ces 17 feuilles. Aucun cliché ne manque.

Tome VII

(Germanie)

Pour ce qui concerne la Franche-Comté, la suite de l'Alsace est en placards. Le reste de la rive gauche du Rhin est à composer. Jusqu'à Mayence, le ms est terminé et n'a plus besoin que d'être un peu revu. Au delà, un certain nombre de notices sont à faire, d'après mes carnets. Mais il est probable que le tome VII ne dépassera pas Mayence. Les dossiers contiennent toutes les photographies nécessaires pour la Franche-Comté, la Suisse, l'Alsace, Mayence et Cologne. Je n'ai qu'une partie des bas-reliefs de Spire. Il me manque ceux de Worms et de Bonn. Mais on peut trouver des images dans des publications allemandes.

Tome 8 et peut-être 9

Contiendrait les bas-reliefs de Germanie (rive gauche du Rhin) qui n'auront pas trouvé place dans le tome VII, et dont je viens de parler.

En outre : 1) les bas-reliefs de la Grande Germanie (rive droite du Rhin), si on ne décide pas de les exclure. Le ms de cette partie n'est pas complet et il me manque beaucoup de photographies. Mais tout a été publié, ou à peu près, par la Commission du Limes. 2) les additions et corrections. Cette partie a été rédigée au jour le jour ; elle est donc complète et n'a besoin que d'être un peu revue. La plupart des photographies existent dans les dossiers ; il est facile de se procurer les autres. Les additions et corrections formeront largement la matière d'un ½ volume. Si les sculptures de la rive droite du Rhin doivent passer dans le tome VIII, il faudra, de toute nécessité, un tome IX.

Il importe, en effet, de prévoir des tables dont la rédaction est entièrement à faire. Ce tome IX ne sera que plus indispensable si Cologne ne peut pas passer dans le tome VII.

Dans cette hypothèse, on aurait alors :

Tome VII

Franche-Comté, - Suisse, - Alsace, - Rive gauche du Rhin jusqu'à Mayence.

Tome VIII

Bonn, - Cologne, - etc. et Hollande (Batavia). Rive droite du Rhin, - commencement des additions ( ?)

Tome IX

Additions et corrections. Tables générales. Et, si je le pouvais, une assez longue introduction qui serait comme une sorte de synthèse des neuf volumes.

En résumé, en ce qui concerne la rédaction :

Tome VI – rien à faire

Tome VII – rien à faire, ou peu de chose, si l'on ne dépasse pas Mayence. Les photographies existent.

Tome VIII – beaucoup à rédiger, mais aussi beaucoup de photographies (Cologne) et de notes pour les deux rives du Rhin, surtout pour la rive gauche.

Tome IX – Très peu à faire pour mettre au point les additions et corrections. Les photographies existent presque toutes. Les tables sont à rédiger.

Monuments de la Gaule

Ce travail n'est guère commencé que depuis trois mois. J'ai dépouillé le Bulletin monumental, la Revue des Sociétés savantes et le Bulletin archéologique et rédigé chemin faisant peut-être un millier de notices, dont beaucoup, naturellement, ne sont pas définitives. J'ai mis entièrement sur fiches la Bibliothèque de Lasteyrie, pour les époques gallo-romaine et mérovingienne. Ainsi, pour chaque localité, on peut savoir ce qui a été publié dans les volumes de toutes les sociétés savantes de France. J'ai à dépouiller la Revue archéologique et, d'une manière plus générale, toutes les publications qui ne dépendent pas d'un corps savant.

---

< Fonds Reinach, Méjanès >

Ville de Nîmes

Musées archéologiques et monuments romains

Direction

Nîmes, le 7 février 1929

Mon bien cher Maître et Ami,

J'ai bien reçu la réponse et le devis de Protat ; ils sont tout ce qu'il y a de plus encourageants. Les prix d'abord.

En 1919, alors que je pensais qu'il me serait possible de publier un Recueil général des bronzes de la Gaule, je m'étais adressé en même temps à l'Imprimerie nationale et à Protat.

Protat demandait 230 fr. pour une feuille de 8 pages, tirée à 1 000 exemplaires. L'Imprimerie nationale exigeait 750 fr., « sous réserve des majorations reconnues nécessaires ». Aujourd'hui, les prix de l'une et de l'autre imprimerie sont bien plus élevés ; mais l'écart reste le même.

Protat demande 475 fr., l'Imprimerie nationale fait payer en principe 1 000 fr., mais, en réalité beaucoup plus.

Quant au travail, vous jugerez certainement, comme moi, par le spécimen que je vous adresse, que celui de l'Imprimerie nationale est loin de valoir celui de Protat.

De sorte que le prix de revient d'un volume de 60 feuilles de texte illustré de 800 clichés serait, ou à peu près, le suivant :

Gravure des clichés	
(Prix convenu).....	20 000 fr.
Typographie (tirage	
et brochage).....	28 500
Corrections.....	1 500
	-----
Total.....	50 000 fr.

Cela mettrait l'exemplaire à 50 francs. M. Protat envisage le lancement d'une souscription et l'idée serait peut-être à creuser ?

Il est bien évident qu'un éditeur – Picard ou Leroux, ou tout autre, – voudrait réaliser un sérieux bénéfice. Cela n'aurait qu'une importance relative, s'il devait faire les frais de l'édition ; mais en France, les éditeurs qui éditent sont plutôt rares.

En définitive, je vous suis extrêmement reconnaissant, et je vous remercie encore du nouveau et précieux témoignage de votre amitié que vous me donneriez, en faisant l'avance de toute la dépense. Mais je me demande s'il ne serait pas possible de s'arranger différemment ?

Le Ministère qui, jusqu'ici, m'a toujours donné au moins 15 000 fr. par an (car l'Imp. nat. est un gouffre et ne se contente pas de cette somme), pourrait facilement payer les clichés en deux ans. Il ne resterait à solder que la typographie et le brochage.

En tout cas, je m'occupe, en ce moment de la mise au point de mon manuscrit, et je tâcherai de me rendre assez prochainement en Allemagne pour une dernière révision de mon travail. Ce qu'il faut éviter, ce sont les corrections d'auteur, et d'autre part, il est nécessaire que le manuscrit soit entièrement achevé, afin de ne pas laisser à d'autres personnes le soin de le parfaire, en cas de mort.

Non seulement les Allemands ne risquent pas de m'en vouloir de publier les sculptures de la rive droite du Rhin, mais M. Drexel, de Francfort, vient de m'écrire que l'Institut archéologique allemand qu'il dirige est tout disposé à faire les frais de la publication. Il a été avisé de mon embarras, non par moi, mais M. Gossler, conservateur du Musée de Stuttgart, à qui j'en avais parlé. Bien entendu, j'ai remercié, mais en faisant connaître à M. Drexel que je pouvais, en France même, me tirer d'affaire.

Votre ami bien affectueusement dévoué.

E. Espérandieu



Lettre d'Espérandieu à  
**Pierre-René ROLAND-MARCEL**

< Fonds Espérandieu, Archives du Palais du Roure msE8 >

Clamart, le 11 septembre 1919,

Monsieur le Secrétaire Général,

Avant la guerre, j'étais en relation avec M. Keune, alors Conservateur des Musées de Metz. Il m'est venu en aide dans la plus large mesure et le plus complet désintéressement pour la préparation du tome V du Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine dont le ministère de l'Instruction publique m'a confié la publication. J'étais alors Chef de bataillon, en activité de service. Le concours que M. Keune voulût bien me prêter me fut d'autant plus précieux que je ne pouvais pas me rendre en Lorraine.

Les faits qui se sont passés depuis 1914 m'imposent des réserves pour l'avenir. Mais des personnes dont quelques-unes ont beaucoup souffert des Allemands et, par conséquent, dont le patriotisme est indiscutable, me demandent en raison même du témoignage que je puis rendre d'intervenir auprès de vous en faveur d'un savant justement apprécié par tous ceux qui s'occupent d'archéologie romaine, et je le fais de grand cœur, en m'excusant de mon importunité.

M. Keune a été, dès le mois de novembre 1918, mis à la porte de son bureau, ce qui n'a rien peut-être que de très naturel. Mais on lui a pris ou on lui refuse toute sa correspondance personnelle, y compris les lettres de sa femme et les miennes, tous ses livres, tous ses documents photographiques, ses cartes, ses plans, ses gravures, ses manuscrits destinés à l'impression, en un mot tout ce qui constitue le matériel de travail dont il a besoin pour gagner sa vie et poursuivre, hors de nos frontières, des recherches dont la science profitera.

Qu'on blâme la barbarie des Allemands et qu'on exige d'eux la réparation de leurs crimes, nul plus que moi ne le souhaite. Que les pouvoirs publics prennent des précautions pour empêcher le retour de pratiques détestables : c'est un droit. Mais il me semble qu'au-

cun particulier ne peut, de sa propre autorité, s'ériger en justicier, quelle que soit la raison de sa conduite, et se faire, au demeurant, le persécuteur d'un ennemi sans défense.

Si vous partagiez ce sentiment, je vous serais personnellement très obligé, Monsieur le Secrétaire Général, de bien vouloir vous intéresser à M. Keune. Quelqu'un qui le connaît bien m'écrit à son sujet : « cet homme est un savant de grande valeur, aussi laborieux que modeste, scrupuleusement honnête et n'ayant d'autre souci que de passer dignement à son successeur la garde des collections auxquelles il avait consacré son existence... M. Keune est un parfait honnête homme ; il n'a jamais fait de politique d'oppression. Le musée de Metz était devenu toute sa vie et, par son travail, lui-même était devenu comme une sorte de gallo-romain attardé depuis 18 siècles... » Ce portrait me paraît exact. Je sais, d'ailleurs, que certains de mes confrères de l'Institut verraient avec plaisir que l'on se montrât juste, et même très bienveillant, à l'égard d'un savant dont ils reconnaissent comme moi le grand mérite. Ce n'est qu'après leur en avoir parlé que je me suis permis de vous écrire.

Veillez bien agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma plus haute considération.

Espérandieu

**CORRESPONDANCE CONSERVEE AUX ARCHIVES NATIONALES**

DOSSIER RECUEIL DES BAS-RELIEFS, AN F 17/176.....	291
DOSSIER ALESIA, AN F 17/ 17263.....	295

**DOSSIER RECUEIL DES BAS-RELIEFS, AN F 17/176**

< Brouillon de note manuscrite, sans date >

Note pour Monsieur le Directeur

Résolutions prises par la C<sup>on</sup> des musées dans sa séance du ... X<sup>bre</sup> < date absente >  
au sujet de la constitution d'un corpus des bas-reliefs gallo-romains.

Après l'adoption du procès-verbal la question s'est posée au sein de la commission des musées de savoir dans quelles conditions l'œuvre pourrait être entreprise.

M. S. Reinach donne lecture d'un projet préparé par ses soins. Il distingue 2 phases dans l'exécution des travaux :

- 1 - la période de préparation
- 2 - la période de rédaction du recueil.

Il insiste surtout sur la période de préparation qui comporte toute la recherche préparatoire de la réunion des matériaux intéressant le recueil. Il est d'avis de confier l'exécution à une seule personne plutôt que de répartir le travail entre plusieurs collaborateurs comme le voudrait M. Cagnat.

M. S. Reinach estime qu'un travail de cette importance ne peut être accompli que par un homme dévoué à l'œuvre à laquelle il désire attacher son nom et qui a le légitime orgueil d'en assumer le succès en s'y consacrant tout entier.

M. Cagnat pense au contraire que le travail pourrait être mieux et plus rapidement exécuté par une commission dont chaque membre serait chargé de poursuivre ses investigations dans une région déterminée.

M. Perrot se rallie au sentiment de M. S. Reinach et après une discussion très élevée sur la portée psychologique des opinions émises, la commission décide d'adopter le projet de M. S. Reinach et de confier à M. le capitaine Espérandieu le soin de réunir les matériaux nécessaires en vue de la constitution du recueil.

Il est décidé, en outre, qu'il sera tenu compte à M. le Capitaine Espérandieu des dépenses que lui occasionneront ses recherches et la C<sup>on</sup> est d'avis de s'en remettre à l'administration du soin de rechercher les moyens de faire face à ces dépenses. M. de Saint-Arroman appuie la C<sup>on</sup> : l'administration fera tout son possible pour faciliter les travaux de M. le Cap. Espérandieu et pour reconnaître d'une façon ou d'une autre les services que ce savant est appelé à rendre à la science et au Comité. Mais, il ajoute que comme il est fait appel au concours financier de l'Etat, il lui paraît indispensable qu'un membre de la Commission représentant l'administration auprès de M. le capitaine Espérandieu soit chargé du contrôle des travaux et qu'il agisse en quelque sorte comme un commissaire responsable de leur bonne exécution. Il semble que M. S. Reinach est tout indiqué pour accomplir ces fonctions.

M. Cagnat appuie cette proposition qui est acceptée avec empressement par M. S. R.

Avant de se séparer la C<sup>on</sup> charge également M. S. R. de préparer le texte des instructions qu'il y aura lieu de donner à M. le Cap. Espérandieu.

< Sans signature >

---

Lettre de S. Reinach au directeur de l'enseignement supérieur

25 novembre 1903

Monsieur le Directeur,

Le capitaine Espérandieu qui a travaillé avec un zèle et une conscience au-dessus de toute éloge, n'a cessé de me tenir au courant de ses travaux. C'est sur mon conseil qu'il vous a écrit pour vous proposer de publier d'abord le volume des bas-reliefs de la Narbonnaise ; nous sommes donc parfaitement d'accord.

Le devis est un peu faible. En effet, le Capitaine Espérandieu ne tient pas compte du travail de retouche des clichés. Il pense, il est vrai, le faire lui-même ; mais, quelle que soit son habileté, il me semble indispensable de prévoir environ 500 francs pour rémunérer l'artiste de profession qui retouchera les clichés les plus importants.

Il me semble que le I<sup>er</sup> volume devrait être publié d'urgence dans le Recueil in 4<sup>o</sup> des Documents inédits. S'il y avait quelque difficulté de ce chef, je crois que la maison Leroux, ou la maison Picard, ou même la maison Hachette consentiraient à publier le volume moyennant une souscription ministérielle. La vente des 500 premiers exemplaires, en France et à l'étranger, est assurée, si le prix du volume ne dépasse pas 20 francs ; cela fait, en tenant compte des remises, 5 000 francs. Le déficit serait donc de 8 000 francs environ, qui pourraient être couverts par une souscription. Mais la publication directe dans la série des Documents inédits me semble préférable ; il serait singulier que ce recueil, où l'on a imprimé à grands frais tant de choses inutiles, ne s'enrichît pas d'une publication qui, j'en ai l'assurance, consolera la science française d'avoir laissé publier le corpus des inscriptions de la Gaule par l'Allemagne.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma haute considération et de mon dévouement.

Salomon Reinach

---

Lettre de S. Reinach au directeur de l'enseignement supérieur

Samedi soir 23 sept 1905

Cher Monsieur,

Je suis absolument opposé au projet de mettre à part les clichés de l'ouvrage du Commandant Espérandieu ; ce serait diminuer de moitié la valeur et la commodité de cet ouvrage.

Ceux d'Edm. Le Blant datent d'une époque où la simili-gravure était dans l'enfance ; on aurait grand tort de le prendre pour modèle, quand on peut faire beaucoup mieux.

La juxtaposition de l'image et de la description répond à un besoin universellement ressenti et dont tiennent compte, de nos jours, toutes les publications scientifiques.

Les objections faites par l'Imprimerie nationale vaudraient quelque chose s'il s'agissait d'un ouvrage de format luxe ; ce n'est pas le cas, il s'agit d'un ouvrage purement scientifique.

Après en avoir longuement causé avec le Commandant Espérandieu, et d'accord avec lui, j'exprime l'opinion qu'il faut en revenir simplement au format in 4° carré, quitte à laisser des zincs non habillés, avec du blanc autour et même en dessous. Les savants seront d'autant plus heureux de ces blancs, qui leur permettront d'inscrire des observations. Même à la Gazette des Beaux-Arts, publication de luxe, on admet ces blancs sans hésiter.

Il n'y a pas davantage le moindre inconvénient à ce que certains clichés dépassent un peu la justification du texte. Cela se fait dans les plus beaux livres.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments dévoués.

Salomon Reinach

**DOSSIER ALESIA, AN F 17/ 17263**

Paris le 24 août 1908

Note pour Monsieur le Ministre  
Affaire des fouilles d'Alésia

Le 6 février dernier, M. Matruchot adressait au Ministère une demande de subvention en faveur de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur, dont il est le vice-président.

Suivant l'usage, cette demande fut soumise à la Section d'Archéologie du Comité des Travaux historiques et scientifiques qui, dans sa séance du 16 mars, émit un avis favorable en principe ; toutefois elle exprima le vœu d'être mise au courant des découvertes faites sur le Mont Auxois pendant l'année 1907.

Une lettre écrite dans ce sens est adressée, le 28 mars, à M. le D<sup>f</sup> Simon, président de la Société de Semur. De plus, à la fin de cette lettre, il est rappelé que le commandant Espérandieu, désigné par la Section d'Archéologie pour diriger les fouilles demeure toujours l'intermédiaire naturel entre la Société de Semur et le Ministère et qu'en conséquence nous le chargeons de rédiger le rapport demandé par la Section d'Archéologie.

Le D<sup>f</sup> Simon nous répond, le 5 avril, en nous remerciant pour la subvention promise ; puis il marque son étonnement d'apprendre que le commandant Espérandieu ait été désigné sur la proposition de la Section d'Archéologie pour diriger officiellement les fouilles d'Alise. Selon lui, la Commission des fouilles, nommée par le Congrès d'Alise (7bre 1905) proposa spontanément à cet officier, qui les accepta, les fonctions de directeur scientifique des fouilles. En conséquence, le D<sup>f</sup> Simon estime que le commandant Espérandieu a manqué à ses obligations envers la Commission en remettant au Ministère son rapport sur les fouilles de 1907 au lieu de le réserver uniquement pour le Bulletin annuel de la Société de Semur.

De son côté, le 8 avril, M. le commandant Espérandieu nous informait que le fait d'avoir répondu à notre demande lui avait valu de la part du D<sup>f</sup> Simon deux lettres assez



violentes contenant des accusations sur lesquelles il nous priait de vouloir bien provoquer le jugement du Comité des Trav. Hist. et scient.

Saisie de l'affaire, le 13 avril, la Section d'Archéologie votait à l'unanimité une motion de confiance et de félicitations en faveur du commandant Espérandieu.

A la date du 5 mai, tout en communiquant au D<sup>r</sup> Simon le texte même de cette motion, nous lui rappelons que la Section d'Archéologie, dans sa séance du 9 avril 1906 avait tenu à marquer son accord avec la Société de Semur en confiant au commandant Espérandieu la mission de la représenter s.<ur ?> la direction des recherches. Comment, dès lors, cet officier, qui était d'une part le directeur des fouilles et d'autre part le représentant de la Section d'Archéologie, aurait-il pu trahir la confiance de la Société de Semur en envoyant au Ministère un rapport qui lui était demandé ?

Le 19 mai, le D<sup>r</sup> Simon répond que la Société de Semur n'a jamais méconnu le droit du Ministère de désigner une personne de son choix pour contrôler l'emploi fait des subventions ; mais il ajoute que la Société a également le droit de confier à qui bon lui semble la direction des fouilles. Il ne lui paraît pas possible d'accepter que la personne désignée par le Ministère pour exercer le contrôle dont il est question soit en même temps chargée par notre administration de la direction des fouilles.

Cette lettre ne nous donnant nullement satisfaction, M. le Ministre écrivit le 3 juin au D<sup>r</sup> Simon que, puisqu'il se refusait à attribuer au commandant Espérandieu le rôle qu'il devait avoir dans la direction des fouilles, il ne pourrait accorder la subvention demandée par la Société de Semur que lorsqu'il aurait obtenu d'elle les garanties nécessaires pour assurer la bonne conduite des travaux archéologiques.

L'incident en était là, lorsque dans les derniers jours de juin des échos de journaux annoncèrent que le commandant Espérandieu n'était plus chargé de suivre, au nom de la Société de Semur, les fouilles du Mont-Auxois. Par lettre du 4 juillet, M. le Ministre demandait au D<sup>r</sup> Simon si ces renseignements étaient exacts et, dans en cas d'affirmative, il réclamait l'envoi du procès-verbal de la séance où cette décision aurait été prise.

M. le D<sup>r</sup> Simon répondit, le 15 juillet, qu'en effet le commandant Espérandieu n'était plus chargé de la direction des fouilles d'Alise, que, d'ailleurs, M. Bayet avait reçu verbalement des renseignements détaillés sur les circonstances dans lesquelles cet officier s'était séparé de la Société de Semur. Et le D<sup>r</sup> Simon ajoutait :

« Votre administration sait donc que, si cet honorable officier supérieur n'est plus à la tête des fouilles d'Alise, c'est par son fait et sa volonté, et non par notre fait et notre volonté ; elle sait comment le commandant Espérandieu a cessé lui-même spontanément ses fonctions de directeur des fouilles d'Alise ; comment il a refusé de se rendre, au mois d'avril dernier, à deux importantes réunions de la commission des fouilles, réunions qui avaient pour but l'élaboration des mesures à prendre pour la campagne des fouilles de 1908, comment il a refusé au même moment de nous fournir les indications et le plan de campagne qu'il devait statutairement nous remettre avant la reprise des travaux ; comment, enfin, la commission des fouilles, ayant à assurer la bonne marche de l'œuvre entreprise par notre Société, a confié à M. Pernet les fonctions qu'elle avait autrefois confiées à M. le commandant Espérandieu et que celui-ci cessait de remplir... »

le D<sup>r</sup> Simon n'ayant fait, dans cette lettre, aucune allusion au procès-verbal qui lui était demandé, M. le Ministre lui réclama de nouveau cette pièce par lettre du 8 août.

M. le D<sup>r</sup> Simon répond, à la date du 11 août, qu'il nous prie de nous reporter à sa lettre du 15 juillet où il a pris soin de nous expliquer que le commandant Espérandieu « a cessé lui-même, spontanément, ses fonctions de directeur des fouilles. » Et le D<sup>r</sup> Simon ajoute : « La Société des Sciences de Semur ne pouvait, d'ailleurs, enlever à M. le commandant Espérandieu des fonctions qu'elle ne lui a jamais confiées : il n'existe aucune délibération de la Société des Sciences de Semur attribuant la direction des fouilles à M. le commandant Espérandieu. Cet honorable officier supérieur, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'expliquer longuement dans ma lettre du 6 avril dernier, tenait ses fonctions exclusivement de la Commission des fouilles qui avait reçu mission d'exécuter les recherches archéologiques sur le Mont-Auxois, avec faculté de s'adjoindre les collaborateurs dont elle jugerait bon de réclamer le concours. »

Tel est le point où en est l'affaire.

< Sans signature >

**SOUVENIRS D'E. ESPERANDIEU**

(4 cahiers, la numérotation des pages du manuscrit réalisée par Espérandieu est indiquée entre parenthèses (p.xx) dans le texte)

### Cahier n°1

**3 Juin 1931**

8 h du soir

J'entreprends, à 73 ans et demi, l'histoire de ma vie, du moins, dans la mesure où je peux l'écrire, sans notes, car mes souvenirs, assez nets pour certains détails, le sont beaucoup moins pour beaucoup d'autres.

Je suis né à St Hippolyte de Caton (Gard) le 11 octobre 1857. Mon père s'appelait Jules Cézard (*sic*) ; ma mère eût dû s'appeler Marie Bernard. Le prénom Marie est, sauf erreur, celui qu'on donna à la mairie, lorsque je vins au monde ; en réalité, ma mère était née le même jour qu'une autre personne qui devint Mme Courdesse. L'employé de la mairie, avisé des naissances, dut faire une confusion de prénoms. Ma mère fut enregistrée sous le nom de Suzanne, et la future Mme Courdesse sous celui de Marie. Ma mère ignore tout de cette confusion, sur laquelle, par la suite, on passa l'éponge, pour me dispenser (p. 1) des frais d'un jugement.

Ma grand-mère maternelle était morte depuis très longtemps. Mon grand-père, Pierre Bernard, devenu veuf de bonne heure, avait eu la charge des propriétés de la famille Berthézène d'Alais. Mme Berthézène, très bonne personne, que j'ai bien connue, prit ma mère en affection et la garda chez elle presque jusqu'à son mariage, à partir du jour où elle devint orpheline. Ainsi, elle fut élevée beaucoup mieux qu'elle ne l'eût été dans le milieu paysan auquel elle appartenait.

Mon père, né à Serviers, près d'Uzès, en 1828, appartenait de son côté à une bonne famille. Il était le plus jeune de trois frères, et sa part de collaboration, à la mise en valeur d'un assez grand domaine, fut, tout simplement la garde des moutons. Il n'alla jamais, ou presque à l'école, ce qui ne l'empêcha pas (p. 2) d'acquérir par son travail personnel, une assez solide instruction. Il ne faisait presque pas de fautes d'orthographe ; il écrivait des brochures religieuses. Il avait des connaissances assez étendues sur beaucoup de choses, et composait des vers, qui n'étaient pas toujours corrects, mais généralement remarquables par l'élévation des pensées.

Puisque je parle de mon père, je puis bien dire que c'est l'homme le mieux doué que j'ai connu. N'ayant appris aucune profession manuelle, il les pratiquait toutes. Il était capable, sans préparation aucune, de faire tout ce qu'il voyait, non pour les autres, mais pour lui. Il ne travaillait, en somme, que pour sa famille. En arrivant à St Hippolyte, en 1856, il commença par doubler, de ses mains, la longueur de la maison assez petite où il venait habiter. Il se fit maçon et ajouta à la construction quatre (p. 3) pièces (une cuisine-salle à manger, un salon et deux chambres dans l'une desquelles je suis né). Pour se rendre à ces chambres, qui constituaient un premier étage, il fit un escalier débouchant sur une large terrasse ajourée par de grands arceaux. De toutes les professions qu'il connaissait sans les avoir apprises, la maçonnerie est celle qu'il affectionnait. Il fut bon maçon toute sa vie, et la petite maison de ses jeunes années, est devenue avec le temps, un ensemble de bâtiments de 80 ou 90 m de long. Il travaillait seul, n'ayant pour l'aider qu'un gâcheur de mortier. Il taillait lui-même ses pierres de taille assez adroitement pour en faire les montants avec corniches d'un portail de fer. Il était briquetier, et je fis, en 1870, avec lui un four de boulanger qui dure encore. Il était puisatier et la maison lui dû le creusement et la maçonnerie de deux puits. Je lui (p. 4) ai vu faire des charrues et des charrettes d'une beauté impeccable. Il se fit même un jour une jolie jardinière, pour la facilité de ses déplacements. Il était, à l'occasion, bourrelier et savait travailler le fer. Je ne lui ai jamais vu faire des chaussures, mais je suis presque sûr qu'il se fût acquitté de la tâche convenablement, s'il l'eût entreprise. Bien entendu, tous les instruments aratoires sortaient de ses mains. Il n'était pas seulement que charron et charpentier, mais aussi menuisier, et les portes, et les fenêtres, et les meubles dont il avait besoin ne lui coûtaient que la peine de les faire. Je n'en finirais pas, si je voulais ne rien omettre de ses aptitudes. Elles n'ont séparément rien d'extraordinaire pour ceux qui ont appris l'une ou l'autre des professions que connaissait mon père. Mais les pratiquer presque toutes (y compris par exemple la reliure) par esprit d'imitation, est franchement déconcertant ! Je ne crois pas que l'on puisse être d'un autre avis. (p. 5)

Au moment de ma naissance, mon arrière-grand'mère maternelle et mes grands parents paternels vivaient encore. J'étais déjà grandelet (4 ou 5 ans) lorsque ceux-ci moururent tous les deux, sinon le même jour, du moins la même semaine. Mon arrière-grand'mère était morte avant – sauf erreur de ma part, en 1859 ; je ne devais pas avoir deux ans, et je me souviens d'elle, comme aussi de son enterrement. Je vois encore cette bonne grand'mère assise au coin du feu et m'attirant sur ses genoux pour me nourrir. A son enterrement, je donnais la main à un parent éloigné, du nom de Fargès. Evidemment, il me serait difficile de préciser davantage la triste cérémonie ; mais je me souviens de la foule qui assistait à ses obsèques et des pleurs de mon père et de ma mère. Je me souviens même d'un fait qui doit se rapporter à la guerre d'Italie de 1859. Des (p. 6) soldats, qui se

rendaient d'Uzès à Alais, par la grande route sur le côté de laquelle est bâtie la maison où je demeurais, quittèrent leurs rangs pour pénétrer dans une de nos vignes et voler des raisins. J'assistais à leur passage et leur acte dut me révolter, puisque je ne l'ai pas oublié. La chose devait se passer en août ou septembre 1859. Je devais avoir 2 ans.

De cette même époque, sinon plus tôt, date le premier de mes actes d'énergie. Les routes n'étaient pas alors sillonnées d'autos et de motocyclettes qui eussent risqué d'écraser des enfants. Il n'y avait encore que de très rares bicyclettes à roues de bois cerclées de fer, qui n'allaient pas vite. Les charretiers étaient de braves gens qui surveillaient de près leurs attelages. Les enfants pouvaient se promener et je ne m'en privais guère. J'étais, un jour, allé seul chez un de nos voisins qui demeurait à 500 mètres de chez nous. J'étais coiffé (p. 7) d'un bonnet de femme, ce qui prouve que je ne devais pas être bien grand. Le voisin me fit honte. Il me dit qu'un « homme » ne devait pas porter de bonnet. J'arrachais tout de suite le mien, et je rentrai chez moi où je déclarai à ma mère que c'était fini, et que jamais plus je ne porterais de bonnet. Je tins parole ; on m'acheta une sorte de béret, orné d'un beau pompon bleu, dont je fus très fier.

###

#### 4 Juin

Mon enfance s'écoula heureuse. Il me vint une sœur en 1862, et je la retirai un jour d'une cuve pleine d'eau où elle était tombée la tête la première. Je devais avoir 5 ou 6 ans. Jamais mon père ne me battit ; mais ma mère, qui pourtant me gâtait beaucoup, avait la main assez leste. J'avais fini, lorsque j'avais fait quelque chose (p. 8) de travers, par me sauver dans les champs où ma mère renonçait vite à me poursuivre. Le difficile était de revenir. Astucieusement, je ramassais de l'herbe et je m'amenais à la maison en criant à ma mère : « Maman, j'apporte de l'herbe pour les lapins », sans faire la moindre allusion au méfait qui m'avait fait prendre la fuite. Ma bonne mère ne pouvait pas être dupe ; mais elle en faisait semblant et me disait simplement « Va la leur donner », ce que je faisais bien vite, sans me le faire répéter. De ma vie, je ne me suis querellé avec ma sœur. Notre entente est toujours restée parfaite. Mais elle me fit un jour recevoir une correction que je n'avais pas méritée, et dont, naturellement, j'ai gardé le souvenir. Elle devait avoir 3 ou 4 ans et on lui avait acheté une petite ombrelle – qu'elle cassa. Ma mère lui demanda des explications ; sans (p. 9) barguigner, elle déclara que le coupable était son frère. Je reçus la taloche avant d'avoir pu essayer de me disculper. Elle me resta longtemps sur le cœur !

On m'envoya à l'Ecole assez tardivement. Je devais avoir 6 ans  $\frac{1}{2}$  ou 7 ans. Ma mère me conduisit à l'institutrice communale qui nous reçut dans sa salle de classe où garçons et filles étaient

mêlés. Pour m'amadouer, ma mère me fit donner, par l'institutrice, des dragées qu'elle lui avait apportées. Je les trouvais bonnes ; mais lorsque ma mère essaya de me laisser, je ne voulais rien entendre et je lui dis, en patois : « Pas aujourd'hui, demain ».

Notre maison étant à un kilomètre du village, on me remettait mon déjeuner, que j'allais manger chez l'institutrice. Mais elle était très dévote et avant son repas, faisait des prières protestantes que je trouvais un peu longues, car (p. 10) j'avais faim, généralement, et je ne pouvais pas entamer mon déjeuner avant qu'elle ne m'en eût donné la permission.

Cette institutrice, qui me choyait, fut bientôt remplacée par un instituteur, M. Molines, mort à Nîmes vers 1913 ou 1914, peut-être plus tard. Elle n'avait pas eu à m'apprendre à lire, pour cette bonne raison que je savais déjà, par mon père, qui me l'avait enseigné, dans le principe avec une bûche avec laquelle il traçait des lettres, le soir, dans les cendres, égalisées, du foyer.

M. Molines devait être un bon instituteur ; mais sa sévérité était assez grande. Il tirait les oreilles trop facilement et frappait avec une règle plate sur les doigts, ce qui n'était pas sans faire mal. Un jour où il m'allongeait plus que de raison les (p. 11) oreilles, je me mis à beugler comme un veau. J'aurais pu me dispenser de le faire, comme d'autres fois, mais j'attendais quelque bien de ma petite ruse. Du fait, il me lâcha presque aussitôt.

Je connaissais mieux le patois que le français et facilement, je mêlais les deux langues. A l'instituteur qui croyait un jour qu'on avait frappé à la porte de sa classe, je servis cette belle phrase : « Mais on n'a pas frappé ; c'est l'aure (le vent) qui boulège (remue) la cadaule (serrure). » En 1865, on me conduisit à la foire de Beaucaire.

En 1866, j'étais encore à l'école à Saint Hippolyte. Le local était minable. J'apportais toujours mon déjeuner ; mais il m'arrivait assez souvent d'être puni avec d'autres de mes petits camarades, et d'être, avec eux enfermés, à l'heure des repas, dans la salle de classe. Nous mangions alors mon (p. 12) déjeuner ; puis nous nous échappions par une fenêtre qui nous permettait d'atteindre un portail, au risque de nous casser le cou. Chacun allait redéjeuner chez soi, – pour mon compte chez un écolier avec lequel j'étais apparenté, et qui est devenu mon beau-frère. Puis, nous rentrions en classe par le même chemin, avant le retour de l'instituteur, qui avait cru nous punir en nous privant de déjeuner.

Cela dura jusqu'au jour où l'un des petits garnements, que l'instituteur avait bouclés, fut aperçu par lui dans le village. Il fallut s'expliquer ; mais nous n'osâmes plus nous échapper par le même chemin, car une surveillance plus étroite pesa sur nous.

L'instituteur était abonné au Monde illustré. Il l'oubliait sur sa table et, en son absence, nous en admirions les belles images. (p. 13) Certaines se rapportaient à la guerre de 1866, entre la Prusse et l'Autriche, et c'est par elles que j'ai connu la bataille de Sadowa.

En octobre 1867, on m'envoya à l'école communale d'Euzet, dont le maître, M. Courdesse avait une très grande renommée. C'était loin – à peu près 3 kilomètres – mais d'autres enfants venaient de plus loin et de Monteils – 2 kilomètres de plus. Ils étaient armés chacun d'une lance qui leur eût permis, le cas échéant, de se défendre contre un chien enragé. Je ne me souviens pas si j'en avais une ; mais c'est possible.

Au retour, pendant la bonne saison, nous allions nous baigner dans l'eau limpide d'une petite rivière. En jouant, mes petits camarades m'y noyèrent. Ce fut mon futur beau-frère, de deux ans plus âgé que moi, et qui (p. 14) faisait partie de la petite troupe d'écoliers, qui me tira d'affaire en venant me chercher dans le gouffre où je barbotais.

Ce n'est pas, du reste, la première fois qu'un accident a failli me coûter la vie. Déjà, – et j'avais oublié de le dire – j'avais reçu, de mon père, un coup de bêche en pleine figure, au-dessus de l'œil gauche, en me précipitant, sans la moindre réflexion (je devais avoir 3 ou 4 ans) sur une cigale verte qu'il venait d'extraire du sol, en travaillant.

Un peu plus tard, j'étais tombé du plafond d'un 1<sup>er</sup> étage, dans la basse-cour de la maison, c'est-à-dire d'une hauteur d'à peu près 6 ou 7 mètres, en cherchant à voir ce que contenaient des nids d'hirondelles. J'aurais dû me tuer ; je ne me fendis que la lèvre inférieure. Et comme j'étais seul à la maison, je me soignai (p. 15) de mon mieux, en rapprochant et tenant avec les doigts les deux bords de ma blessure. A la vérité, ma sœur était avec moi ; mais elle était bien trop petite pour m'aider. Elle se contenta de me plaindre et de me dire : « Mais pourquoi es-tu passé par là ? » Je devais alors avoir 8 ans.

###

A Euzet, mes progrès furent rapides. Le pasteur du lieu, M. Jules Gardes, pensant que je pourrais aussi faire un pasteur, me donna des leçons de latin. J'avais, à l'école, pour condisciple, un enfant très intelligent, mais un peu plus jeune que moi, Clodomir Delfour, aujourd'hui à Nîmes, et naguère encore, vicaire-général de l'Evêque qui, je ne sais pourquoi, l'a depuis lors remercié. Question, sans doute, de mésentente !

En octobre 1869, mes parents me mirent comme (p. 16) externe libre, au collège d'Alais, pour parfaire mon éducation. Le principal de ce collège s'appelait Itschner. J'entrai en cinquième, dans la classe de M. Antoine où je commençai d'apprendre le grec.

On me fit concourir, à Nîmes pour une bourse de Lycée. Je fus, je crois, reçu le 1<sup>er</sup>, sur six candidats admis. Le Gouvernement, – si je ne fais pas erreur – accorda toutes les bourses, sauf la



mienne ! Mon père, pourtant d'opinion républicaine très modérée, était noté comme « personne dangereuse », et l'on ne me jugea pas digne de bénéficier d'une faveur.

Je logeais et je prenais mes repas au faubourg de Rochebelle, chez la sœur de mon grand père, mariée à un M. Larguier, père de 4 enfants, dont un de mon âge, mais (p. 17) infirme à la suite d'une chute, et avec lequel je couchais. Cela ne dura qu'un an. Aux grandes vacances, la guerre avec l'Allemagne fut déclarée et je revins à St Hippolyte au mois de Juillet 1870. J'y passai toute l'année scolaire suivante. Mon Père, nommé Maire vers la fin de l'Empire, avait conservé ses fonctions après le 4 septembre, et je lui servais de secrétaire. J'avais 13 ans. Je fis alors mes débuts dans la presse, en écrivant aux Droits de l'Homme, de Montpellier, une lettre qu'ils publièrent, et où je prenais la défense de mon Père, condamné par le Juge de Paix de Vézénobres à inscrire, apparemment contre tout droit, sur la liste électorale de St Hippolyte, les domestiques du Baron d'Hombres, de qui le domicile était à Alais, et qu'ils habitaient toute l'année. Mais le Baron d'Hombres, remplacé (p. 18) par mon Père à la Mairie, voulait y revenir, ce qui du reste, n'eut jamais lieu.

Pendant cette année scolaire 70-71, j'aidais mon Père aux travaux des champs. J'appris à labourer et je devins bien vite capable de conduire assez adroitement une charrue. J'évitais ainsi des fatigues à mon Père, qui utilisait d'autre manière son activité.

Le Principal Itschner, ne m'ayant pas revu, s'informa des causes de mon absence. Il me fit accorder une bourse d'externat par la municipalité d'Alais, et insista si bien auprès de mes parents, pour me ravoïr, qu'ils finirent par y consentir. Je revins donc au Collège le 1<sup>er</sup> octobre 1871. Mais mes études se ressentirent fortement de l'année que je venais de perdre. (p. 19)

Un enseignement spécial<sup>230</sup> avait été fondé, en 1867, à Alais, par le ministre Duruy. On m'y fit entrer dans la classe de préparatoire, confiée au professeur Gaujous. Je ne fis plus ni latin, ni grec, autrement que par mes propres moyens, c'est-à-dire assez pauvrement.

La chimie, l'histoire naturelle et la géologie m'attiraient particulièrement. Je devins vite assez fort dans ces branches de l'enseignement. J'étais servi par une excellente mémoire. Il me suffisait de lire une seule fois ma leçon, pour la répéter presque mot à mot.

J'avais appris à dessiner, je ne sais comment, presque par intuition. J'illustrais mes cahiers de figures qui me valaient des éloges. Je me souviens d'une cigale que chacun voulut admirer, tellement elle était fidèle !

---

<sup>230</sup> Créé par V. Duruy en 1865, cet enseignement est qualifié de « secondaire spécial » dans le texte de loi. Il est sanctionné par un diplôme d'études spéciales, et non par un baccalauréat. En 1881, ce cursus obtiendra le baccalauréat et permettra d'accéder aux facultés de sciences et de médecine. Voir G. BODE, « Un baccalauréat pour l'enseignement technique ? (1860-1980) », Ph. MARCHAND (dir.), *Le baccalauréat : 1808-2008, Certification française ou pratique européenne ?*, p. 200.

J'étais externe libre ; mais j'allais assez (p. 20) souvent aux études surveillées et le principal me le permettait. Je logeais place du Marché, au 2<sup>e</sup> étage d'une maison formant le côté gauche d'un escalier conduisant au pont de Rochebelle, et dont le 1<sup>er</sup> étage (rez-de-chaussée du quai) était occupé par un cafetier (M. Dumas), dont la mère, marchande de sabots, sur la place du Marché, était propriétaire de l'immeuble. Le 3<sup>e</sup> étage (2<sup>e</sup> au-dessus du café) était loué à des fileuses passablement gaies, qui rentraient chez leurs parents, à la campagne, le samedi, et en revenaient, le lendemain soir, ou le lundi matin de très bonne heure. Je partageais moi-même ma chambre avec un commis de nouveautés, appelé Ayrat, avec lequel j'étais vaguement apparenté. Nous couchions dans le même lit ; mais nous n'avions naturellement pas de femme de ménage ! Chacun de nous faisait la chambre à tour de rôle. Ce n'était pas long ! C'est le lit qui (p. 21) nous demandait le plus de temps !

Je mangeais quelquefois au restaurant ; mais je me rendais toutes les semaines chez mes parents, à pied bien entendu (12 kilomètres), du mercredi soir au vendredi matin, du samedi soir au lundi (en profitant, quand je le pouvais, de quelque ~~véhicule~~ occasion), et je rapportais des provisions, sauf du pain, que je prenais chez un boulanger.

Tout à fait au début de mon retour au collège, mes parents avaient essayé de me loger, en face de l'église de Rochebelle, dans une maison dont une bonne partie leur appartenait. Il me fallut encore coucher à deux comme avant, toujours pour réduire la dépense ; mais j'en eus vite assez, et c'est alors que je vins à la place du Marché.

Seulement, la maison que je venais de quitter avait une écurie, où les paysans, les lundis, jours de marché à Alais, logeaient leurs bêtes (p. 22) de somme. Ils payaient 0 frs 10 par bête, que percevait la tenancière d'un petit restaurant contigu, et, le soir, j'allais chercher le produit de la journée, déduction faite du gardiennage. La somme que je recevais n'était pas forte et dépassait rarement 30 sous. Mais cela me faisait de l'argent de poche. J'en employais une partie à l'achat de petites bouteilles ; nous verrons dans un moment, pour quoi faire.

Le souvenir de la guerre était encore trop grand pour que les Allemands ne fussent pas détestés. Nous eussions dû, au collège, apprendre l'allemand que nous enseignait un professeur appelé Malinowsky. Pas un de nous n'y voulut consentir ! Les heures de classe consacrées à cette langue étaient marquées par un vacarme infernal ponctué de cris d'animaux. M. Malinowsky, peut-être polonais, ne se fâchait que pour la forme ; (p. 23) mais notre instruction n'avancait guère !

L'allemand étant facultatif, je n'appris pas un mot de cette langue et je me fis inscrire au cours d'anglais, où je travaillais assez sérieusement.

Notre admiration, par contre, allait au professeur de mathématiques, qui était Alsacien, et nous avait présenté son neveu, officier rentré depuis peu de l'armée et qui avait fait la guerre.

Ainsi que dans beaucoup d'autres lycées ou collèges sans doute, mes petits camarades abusaient des sorties de classes, pour aller fumer dans les cabinets. L'idée de les imiter ne me vint jamais, et l'odeur même du tabac m'incommodait.

####

Le 1<sup>er</sup> octobre 1872, je changeai de classe. J'eus pour professeurs : de physique et chimie, (p. 24) M. Lacharme ; de mécanique, M. Maumejan (de Lunel) ; de français, M. Corporandy ; d'histoire et de géographie, M. Delmas ; d'autres encore.

Pour M. Corporandy, qui le permettait, je faisais mes devoirs en vers français – du moins assez souvent. Cela me paraissait plus facile. Mes poésies, certainement, ne ressemblaient en rien à des chefs-d'œuvre ; mais elles ne contenaient pas de fautes de prosodie. Comment l'idée de faire des vers m'est-elle venue, et comment ai-je appris la versification ? Je n'en sais plus rien ; sans doute en lisant.

A titre de spécimen de mon talent, qui ne pouvait être que très modeste, voici quelques vers d'une pièce inspirée par la guerre, et écrite en décembre 1870. J'avais 13 ans, et je m'adressais au roi Guillaume !! Je lui disais : (p.25) :

...car il faut bien qu'un jour ton noir vautour succombe,  
que tes derniers soldats l'emportent dans leur tombe,  
A côté de leurs corps glacés,  
Et que dans le sang frais de tes dernières races,  
« Les pieds de nos chevaux marquent à larges traces,  
La place où nous serons passés. »

Quand tous seront tombés sur un champ de bataille,  
Quand les canons brutaux n'auront plus de mitraille,  
Tes deux pieds glisseront,  
Tu te relèveras pour retomber encore,  
Et de ce sang vermeil que le soleil colore,  
Les brunes tâches jailliront.

Alors, abandonnant leurs neiges éternelles,  
Tous les oiseaux de proie avec de longs bruits d'ailes,  
S'abattront, de leur vol lassés,

Et les loups, attirés par d'immondes pâtures, (p. 26)  
Hurleront à la mort pendant les nuits obscures,  
Sur des cadavres entassés.

Evidemment, ce n'est pas fameux ; mais il ne faut pas être trop exigeant, tout de même, pour un enfant de 13 ans.

#####

J'ai dit plus haut que j'achetais beaucoup de petites bouteilles qui n'étaient à proprement parler, que des flacons plats de 5 centimètres de haut. Je me faisais donner, ou je me procurais par achat, les produits chimiques dont j'avais besoin, et j'avais transformé ma chambre en laboratoire, où je refaisais, assez intelligemment, les combinaisons qu'on m'apprenait au Collège. Les flacons servaient à (p. 27) contenir ces combinaisons qui avaient parfois de jolies couleurs.

Je ne fermais jamais à clé la porte de ma chambre. Je ne craignais guère les voleurs. Mais je ne me doutais pas qu'un condisciple jaloux viendrait me dépouiller de mes flacons, jusqu'au dernier !

Je fus navré ! Je pris la décision de ne plus faire de combinaisons à domicile et je m'acharnai à découvrir le nom du coupable. Je finis par y parvenir. Il était exactement de mon âge et, par conséquent, devait être, ou à peu près, de ma force. Je ne voulus pas le frapper en traître ; mais je le fis provoquer en duel à coups de poings.

La chose se passa dans une remise dont nous avions fermé les portes. Chaque (p. 28) duelliste était accompagné de deux camarades, qui lui servaient de témoins. Ce ne fut pas long ! Au signal donné, je tombai, fou de rage, sur mon adversaire. On eut de la peine à m'en séparer ; mais je lui avais infligé, de son méfait, une sérieuse correction, dont il ne dut pas manquer de garder le cuisant souvenir. Je ne reçus, pour ma part, que des coups insignifiants et très peu nombreux. Je m'étais vengé ; mais je ne changeai pas ma décision. Et c'est ainsi que je suis devenu un militaire-archéologue, alors que j'aurais pu faire un bon chimiste, chef d'industrie ! A quoi tient la destinée !

#####

## 5 Juin

Jusqu'à la fin de mes études au collège d'Alais, (p. 29), mes années de classes (*sic*) n'eurent rien de bien intéressant. J'eus des prix ; mais plutôt des accessits en toutes matières. Un excellent élève appelé Zyromski, devenu, je crois, professeur de faculté, en raflait le plus grand nombre. Il était pensionnaire et j'appartenais au groupe des externes, qui avait pris la fâcheuse habitude d'aller assez souvent au Café où nous faisons de longues parties de billard. Ce qui veut dire qu'on me faisait perdre beaucoup de temps, car je n'avais pas, à cet égard, le goût et les raisons de mes camarades pour me dissiper ; mais ils m'entraînaient, et je me laissais faire...

En 1873 ou 1874, je ne sais pas au juste, nous décidâmes d'aller jouer une pièce de théâtre à Durfort. Nous choisîmes Don César de Bazan, parce qu'il n'y a, dans cette pièce, qu'un seul rôle de femme. Un impresario, costumier (p. 30) du théâtre d'Alais, se mit à notre disposition pour les costumes – qu'il nous fit payer assez cher – et pour l'artiste femme dont nous avons besoin.

De grandes affiches imprimées où chacun de nous avait pris un nom de guerre, furent apposées dans ce village de Durfort, de 700 à 800 habitants.

Au jour voulu, d'assez bonne heure, toute la bande partit en omnibus. Ceux de mes camarades qui jouaient d'un instrument de musique, n'avaient pas oublié de l'emporter, et ce fut, au cours du voyage, un beau vacarme, au grand ébahissement des habitants des localités que nous traversions !

La femme artiste, venue de Nîmes, nous avait précédés à Durfort, d'où l'un de nous était originaire. Elle avait l'habitude des cafés-concerts ; mais elle (p. 31) ne connaissait pas le premier mot de la pièce où elle devait jouer. La situation devenait embarrassante. Nous décidâmes que je m'emploierais, jusqu'au soir, pour éduquer notre partenaire tandis que mes camarades feraient danser la jeunesse du pays. Ceux-ci s'acquittèrent bien de leur mission et ne reçurent que des félicitations. La mienne fut sans gloire et beaucoup plus difficile !

D'abord la femme artiste n'était pas d'une grande volonté. Il lui arrivait d'avoir soif plus que de raison.

Ensuite, elle avait des idées, dont je ne parvenais pas à la faire démordre. Puis, elle me tutoyait ; en raison de mon âge, ma personne ne lui inspirait pas le moindre respect.

Il y a, dans Don César de Bazan, (p. 32) au premier acte, une chanson que chante la femme appelée la Catarina<sup>231</sup> (je cite de mémoire) :

Un roi de Castille,

---

<sup>231</sup> En fait, Maritana, chanteuse des rues dont la beauté attire le roi d'Espagne. Drame de Dumanoir et d'Ennery en 5 actes de 1844.

Un jour chevauchait,  
 Une jeune fille,  
 Dans les prés fauchait, etc  
 .....  
 Et la jeune fille,  
 Après la moisson,  
 Fut reine en Castille,  
 Pour une chanson.

Toute la pièce roule, en quelque sorte, sur cette chanson. Notre artiste eût dû l'apprendre. Mais elle n'en voulut rien faire, et me déclara tout net qu'elle « n'était pas venue pour ça » ! « J'ai, me dit-elle, un répertoire de café-concert ; je chanterai une chanson de mon répertoire. J'en connais une très jolie qui s'appelle « la marchande de macaroni » ; tu verras que ça fera (p. 33) tout aussi bien ».

Notre femme artiste savait utiliser les services d'un souffleur. Notre impresario, lorsque la salle eut été bondée de spectateurs, – ce qui ne demanda pas beaucoup de temps, – voulut bien tenir l'emploi de celui qui nous était nécessaire. Il ferma la porte de la salle et vint s'asseoir sur la scène dans la coulisse, mais assez près du plateau, pour que la femme ne risquât pas de ne pas entendre. En personne prudente, celle-ci, du reste, ne s'éloigna jamais de cet impresario - souffleur !

Au lever du rideau, notre artiste chanta, à peu près convenablement, sa « marchande de Macaroni » Aucun de nous n'avait besoin d'un souffleur. Le premier acte de la pièce se passa donc sans graves accrocs. Il en fut de (p. 34) même au second. Mais nous n'étions éclairés que par une rampe de bougies qui déjà étaient fort basses ! Nous constatâmes qu'elles ne dureraient pas jusqu'à la fin de la représentation. Au lieu d'exposer le cas au public, et de faire appel à l'amabilité de quelque épicier présents dans la salle – car les magasins ne pouvaient être que fermés depuis longtemps – nous eûmes la malencontreuse idée de courir tous, pendant l'entracte, à l'hôtel où nous étions descendus, pour y chercher ce qui nous manquait. On ne put – ou l'on ne voulut pas – nous donner de bougies. Le conducteur de l'omnibus qui devait nous ramener à Alais après la représentation, n'était pas couché et flânait dans les parages de sa voiture : nous eûmes alors l'idée folle de lui dire (p.35) d'atteler ses chevaux tout de suite, et nous partîmes, sans plus nous préoccuper des spectateurs, de l'artiste et de l'impresario qui nous attendaient !

Nous respirâmes ; mais les choses, par la suite, prirent une tournure que nous n'avions pas prévue ! Il nous fut dit que l'impresario, pour ne pas rendre sa recette, qui devait être relativement assez forte, s'arrangea avec l'artiste, qui termina la représentation par des chansons de son

répertoire. Mais l'impresario, de retour à Alais, le lendemain, nous menaça d'aller se plaindre au Principal, si nous ne lui donnions pas 20 francs chacun !

Il fallut les trouver, et la chose fut laborieuse ! (p. 36)

####

## 6 Juin

A de longs intervalles – quand nous le pouvions, ce qui n'était pas toujours commode, – nous allions à quatre (Ducros, Labrousse, Gasquiel et moi) faire des déjeuners, près d'Anduze. On emportait d'Alais les victuailles dont nous avons besoin et nous nous arrêtions dans une propriété de la famille Ducros, où nous trouvions les vins et toute la vaisselle nécessaire. Je n'aime pas le vin ; je n'en buvais point. Mais mes camarades étaient moins sobres, et savaient bien ce qui pouvait leur arriver, et ce qui, de fait, se produisait assez souvent. Ils comptaient sur moi comme (p. 37) soigneur de leur indisposition et me faisaient emporter de l'ammoniaque. Quand j'estimais que c'était nécessaire, je leur en faisais prendre quelques gouttes dans un verre d'eau, et leur guérison en était hâtée ; mais j'avais parfois une peine infinie à leur faire entendre raison.

Tout cela, évidemment, faisait du tort à mes études, et c'est ainsi que j'arrivai, en 1875, à la fin de mes années d'enseignement secondaire spécial. Mes bulletins trimestriels, généralement parfaits, étaient lus attentivement par mon père et par ma mère, à qui je les remettais, – car on les leur envoyait à mon adresse à Alais, et je me hâtais d'en prendre connaissance sans scrupule.

Sur le bulletin du dernier trimestre de l'année (p. 38) scolaire 1874-1875, j'eus la surprise de lire cette annotation, d'ailleurs très méritée : « Cet élève n'a pas donné au cours du trimestre tout ce qu'on pouvait attendre de lui ».

Je ne pouvais pas supprimer ce bulletin, ni le remettre avec son annotation, sans m'exposer à de graves reproches. Je pris alors la résolution de faire supprimer l'annotation par un camarade, qui écrivit à côté : « Erreur d'écritures ; l'élève E. n'est pas en cause ». Le bulletin fut envoyé à mon père par la poste. Il crut, ou ne crut pas ce qu'on lui disait ; mais mes notes de cours se ressentaient du jugement porté sur moi, et n'étaient pas bonnes. J'étais à la veille de mes examens. Mon père me gronda peu ; mais il me dit : « Je ne suis pas dupe ; tu n'as pas travaillé (p. 39) convenablement. Tu dois te rendre très prochainement à Montpellier. Reviens-en avec ton diplôme ou ne reviens pas ! »

C'était sévère, et je suis bien sûr que mon père n'eût pas, en cas d'échec, renoncé à me recevoir. Mais ce coup de fouet me fut utile. Mes examens, à Montpellier, ne laissèrent rien à

désirer ; une vingtaine de candidats furent reçus ; il n'y eut que deux mentions et j'obtins la meilleure, ce qui prouvait que j'avais été classé 1<sup>er</sup>.

Au retour, mon père fut heureux et me félicita. Mais le diplôme de l'enseignement spécial, presque aussi difficile à obtenir qu'un baccalauréat, était fort loin d'ouvrir les mêmes portes<sup>232</sup> ! Il ne conduisait, je crois, qu'à Cluny<sup>233</sup> (p. 40) et au professorat. Je n'avais aucun goût pour l'enseignement, et je ne savais que faire, pour arriver à gagner ma vie. Je concourus pour les Ponts et Chaussées ; mais je ne reçus, de longtemps, aucune réponse sur le résultat favorable de l'examen qu'on me fit subir.

Un peu découragé, l'idée me vint de faire le plus tôt possible mon service militaire, et de revenir à Saint-Hippolyte, pour y travailler la terre.

Le Principal du Collège d'Alais, M. Hischner, que je consultai, me dit que j'avais raison de vouloir accomplir sans retard le service militaire auquel j'étais tenu. Il me conseilla de choisir le 17<sup>e</sup> d'infanterie, à Béziers, où le Lieutenant-Colonel Bertrand était de ses parents, et à qui (p. 41) je serais chaudement recommandé ! Je suivis le conseil. Le 17 décembre 1875, je vins m'engager à Nîmes, pour cinq ans<sup>234</sup>.

###

## 6 Juin

Avant d'aborder la seconde partie de mes souvenirs, il n'est peut-être pas inutile que je revienne sur mes années d'adolescence, pour dire ce que je faisais, quand j'étais à St-Hippolyte.

D'abord, j'étais un grand dénicheur d'oiseaux, dont j'allais chercher les couvées jusqu'à la cime des peupliers et sur d'autres arbres. Je ne les mangeais généralement pas ; je me contentais d'essayer de les apprivoiser, et j'avais, à domicile, de véritables volières. Beaucoup de ces oiseaux mouraient, ce qui réduisait leur nombre. Mais j'étais assez (p. 42) adroit, pour le dressage de ceux qui restaient, surtout des chardonnerets, des fauvettes, des pies, des tourterelles – et des chouettes ! J'avais aussi des perdreaux, qui venaient manger dans ma main ; mais je ne parvins jamais, comme pour les tourterelles, les chouettes et les pies, à les élever en liberté.

Les pies surtout s'apprivoisent très facilement et deviennent d'une familiarité surprenante. On peut leur apprendre à dire quelques mots. J'en avais une qui me suivait partout, et savait venir

<sup>232</sup> Voir *infra* vol. 2, note 230, p. 304.

<sup>233</sup> V. Duruy crée une école normale destinée à former des professeurs d'enseignement professionnel à Cluny, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye (1865). Elle fermera en 1891 pour faire place à une école de contremaîtres puis, en 1901, à l'Ecole Nationale des Arts et Métiers.

<sup>234</sup> La loi de juillet 1872 instaure le service personnel obligatoire, mais maintient le tirage au sort : les mauvais numéros font 5 ans, et les bons numéros de 6 mois à 1 an. Voir A. CREPIN, *Histoire de la conscription*, p. 278.



me rejoindre, lorsque je m'absentais à son insu. Elle était, malheureusement, voleuse comme toutes ses congénères, et cachait le produit de ses larcins. On pouvait heureusement lui reprendre ce qu'elle avait dérobé. Il suffisait de lui faire voler un objet brillant, et de la surveiller lorsqu'elle allait le cacher avec (p. 43) les autres.

Un oiseau qu'on pourrait, je crois, apprivoiser très facilement est le martin-pêcheur. Mais il ne se nourrit que de poissons, et je n'ai jamais essayé de pousser bien loin son élevage.

Je ne me contentais pas de détruire des nids ; je me procurais aussi d'autres oiseaux, tels que des merles, des grives ou des alouettes, pour m'en nourrir. J'étais un piègeur d'une certaine adresse, et je savais, pour les perdreaux, me servir de lacets de crin.

J'allais à la pêche, avec des carafes à goujon ; sans trop me préoccuper du moment. Je crois, du reste, que ce genre de pêche a toujours été prohibé.

En temps de neige, je braconnais copieusement. Je suivais les lapins à la piste, et je les assommais, lorsque je parvenais (p. 44) à les rejoindre.

Je me rendais bien parfaitement compte que tout ce que je faisais n'était pas très correct. Mais c'était à peu près général, et mes méfaits ne dépassèrent jamais ceux des petits paysans de mon âge. Je veux croire, ce qui n'est pas sûr, qu'on n'agit pas de même de nos jours.

Seulement, tous mes méfaits me faisaient redouter les gendarmes ! Je filais prestement, lorsque j'apercevais leur bicorne ou entendais le bruit des pas de leur cheval.

Mon père ne braconnait que fort peu ; il n'en avait, du reste, pas le temps. Mais il m'accompagnait quelquefois, lorsque j'allais, en hiver, à la poursuite des lapins. A la saison propice, nous cherchions ensemble des champignons. Quand il avait fait un gros orage, et que l'eau de la rivière était trouble, nous allions pêcher à la balance.

###

A mes moments perdus, je continuais à faire des vers. Je passai l'été de 1872 à écrire une tragédie ayant pour titre : Vercingétorix. Le plan de cette pièce n'était pas très compliqué : Vercingétorix, prisonnier, avait une sœur convoitée par César, qui eut voulu l'épouser. Elle refusa, hautement, les avances du dictateur, jusqu'au moment où celui-ci lui dit qu'il rétablirait son frère sur le trône des Arvernes. Puis elle accepta, mais en se promettant, quand César aurait tenu sa promesse, de s'affranchir de la sienne par la mort. Cette Gauloise, (p. 46) effectivement, se poignardait au cinquième acte, et Vercingétorix était conduit au supplice, malgré l'engagement pris par César. Je n'ai plus le manuscrit de cette pièce, dont j'ai retenu beaucoup de vers. Je donne ceux-ci, à titre d'exemple. Vercingétorix s'adresse à César :

La Gaule succombait sous le poids de vos armes ;  
 La Gaule était vaincue, et ses peuples en larmes  
 Voyaient avec terreur, comme un spectre odieux,  
 Le joug et ses douleurs se lever devant eux.  
 Tout tremblait au seul nom des cruautés romaines.  
 Les femmes dans le deuil, leurs fils chargés de chaînes,  
 Les soldats mutilés pour prix de leur valeur,  
 Voulaient une vengeance et la mort du vainqueur.  
 Et cependant la Gaule, en sa lente agonie,  
 Voyait avec regret tant d'horreur impunie, (p. 47)  
 Et du Romain barbare allait subir la loi,  
 Quand un homme parut ; cet homme c'était moi !  
 Bientôt, à mon appel, la Gaule toute entière,  
 De ses membres meurtris secouant la poussière,  
 Dans un dernier élan, revit avec fierté,  
 Deux cent mille soldats cherchant sa liberté !  
 Un instant la fortune à nos armes fidèle,  
 Fit grandir dans nos cœurs toute une ardeur nouvelle,  
 Un instant vos lauriers semblèrent se flétrir.  
 Hélas, tant de bonheur devait bientôt finir !  
 Il fallut succomber ; en vain, dans la balance,  
 Jetions-nous tout le sang que voulait la vengeance,  
 Les dieux avaient fixé le terme des combats !  
 Un jour, dans votre camp, parmi tous vos soldats,  
 Un Gaulois apparut ; c'était bien le même homme,  
 Qui deux ans avait fait trembler César et Rome,  
 Mais il était vaincu !...

Je n'insiste pas. Les vers sont à peu près justes ; mais c'est tout ! (p. 48)

Seulement, je n'avais pas encore 15 ans, et j'avais composé ma tragédie en plein été, tandis  
 qu'on dépiquait le blé sur l'aire, et alors qu'on m'appelait à chaque instant pour retourner la paille,  
 ou pour défaire et étaler les gerbes ! (p. 49)

###

**8 juin**

**Au 17<sup>e</sup> régt d'infanterie**

J'arrivai à Béziers le 18 ou le 19 décembre<sup>235</sup>, et je descendis dans un hôtel, rue de la Balance, près de la citadelle, où un habitant de Saint Hippolyte était chef de cuisine. Je ne fis, du reste, qu'y coucher, et, le lendemain, je me rendis à la caserne St Pierre, où se trouvaient les bureaux du Major.

Je fus incorporé immédiatement, sous le n° 12146, et affecté à la 2<sup>e</sup> Compagnie du Dépôt (Capitaine Lévy dit Waltenfeld). On m'habilla avec des vêtements à peu près neufs de garde mobile, pour une partie, de vieilles hardes pour le reste. Je ne reçus, en effets tout à fait neufs qu'un pantalon, que je n'étais autorisé à mettre que dans les grandes circonstances. Le pantalon que je portais journellement, ma veste, ma tunique, mon (p. 51) képi, mon schako, mon ceinturon, tout avait servi, et n'était pas d'une propreté irréprochable. Le linge de corps lui-même ne se composait pas uniquement que d'effets neufs. Je suis sûr qu'on ne me donna pas de chaussettes ; je ne sais pas si je reçus des mouchoirs autres que celui sur lequel était imprimé, pour les inspections, la place des menus objets de mon sac à brosse. Ni mes guêtres blanches, ni celles de cuir, ni mes chaussures Godillot n'étaient neuves. Je me souviens que ma veste, en forme de vareuse, était en drap de billard.

Tous ces effets, en principe, ne valaient rien, ou pas grand chose. Ils provenaient de récupérations faites sur les soldats de la guerre ou des approvisionnements constitués à la hâte, et fabriqués par des (p. 52) adjudicataires peu scrupuleux. Ce sont les effets de ces approvisionnements qui étaient, peut-être, les plus mauvais : une veste durait deux mois, une paire de chaussures à peu près autant.

On m'avait armé d'un fusil Chassepot (modèle 1866) et de son sabre baïonnette. J'avais reçu une couverture de campement, une toile de tente, ses piquets, une pelle-bêche, une gamelle, des vivres de réserve, etc. Mon sac ne devait pas peser loin de 30 kilos – sinon plus ! Et j'avais 18 ans ! Mon schako de couleur rouge était surmonté d'un pompon vert et ne devait pas avoir moins de 25 centimètres de haut. Mes épaulettes aussi étaient vertes. C'était la couleur du dépôt.

J'arrivais au régiment avec deux mois de retard sur l'incorporation du contingent. Le Lt Colonel Bertrand me fit un excellent accueil, (p. 53) et me mit tout de suite à l'instruction, sous

---

<sup>235</sup> En 1875.

les ordres d'un gradé particulier. Elle fut, du reste, assez rapide, j'eus vite fait de rattraper mes camarades, et de prendre place parmi eux.

Un sculpteur de talent, Bastet<sup>236</sup>, de Bollène, faisait partie de mon escouade ; mais il avait obtenu des sursis d'incorporation, et était de 6 ou 7 ans, plus âgé que moi. Nous nous liâmes bien vite, et c'est ensemble que nous faisons nos promenades de désœuvrés surtout sur les bords du canal de l'Orb. Bastet me fit, d'après une petite photographie, un grand portrait de ma mère, que possède ma sœur.

La caserne Saint Pierre, à Béziers, était d'une malpropreté repoussante<sup>237</sup>. Les locaux étaient infestés de punaises. Non seulement les fournitures de couchage en étaient remplies ; mais (p. 54) il y en avait des grappes dans les trous des murs et nous nous efforcions, mes camarades et moi, de les empêcher de nous nuire, en bouchant ces trous avec de la chandelle. Car, à cette époque, la chandelle était seule autorisée comme moyen d'éclairage. La bougie, le gaz et surtout le pétrole étaient formellement interdits. Il n'y avait de lampe à huile que dans le bureau du sergent-major.

Le colonel du régiment s'appelait Vallessie ; il était de Cette, où se trouvait un de ses bataillons. Il y avait un détachement à Agde. A mon arrivée au régiment, la loi des cadres de 1875 n'était pas encore en vigueur. Le corps avait des cantinières (une par bataillon) dont le costume était assez coquet : chapeau plat à larges bords, tunique, robe rouge (p. 55) n'arrivant que jusqu'aux genoux, guêtres de drap noir – et barillet en sautoir ! Leur rôle, sur le champ de bataille, était de donner à boire aux soldats blessés. En temps de paix, leur tonnelet était vide.

###

## 10 juin

Le sergent-major de la compagnie à laquelle j'appartenais était des Pyrénées Orientales, et s'appelait Vidal. Il ne fut pas long pour s'apercevoir que je pouvais lui être utile, d'autant plus que j'avais dû faire, en arrivant au corps, une page d'écriture et une petite épreuve de calcul. Il me désigna pour travailler à son bureau, et j'y gagnai d'être dispensé des plus grosses corvées.

---

<sup>236</sup> Victorien Antoine Bastet (1852-1905), sculpteur né et mort à Bollène. Sa rencontre avec l'entrepreneur Joseph Vallarino de Béziers lors de son service militaire lui ouvre la clientèle des notables de Provence et du Languedoc-Roussillon dont il réalise les portraits, notamment les industriels du vin ou du papier à cigarette "JoB". On lui doit aussi le monument à Joseph Roumanille inauguré par Mistral, square Perdiguer à Avignon. Voir S. FÉTISSON, *Victorien Antoine Bastet, un sculpteur bollénois méconnu*, Saint-Paul-Trois-Châteaux, 2004.

<sup>237</sup> La conscription entraîne l'augmentation du budget de l'armée pour construire de nouvelles casernes. Mais comme le décrit Espérandieu, les anciennes casernes sont souvent dans un état de salubrité problématique. Sur l'hygiène et la salubrité des casernes, voir Jean-François CHANET, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 229-244.

A cette époque, on faisait encore des feuilles trimestrielles de journées, qui étaient la terreur des sergents-fourriers. Il fallait, pour toutes choses, (p. 56) faire ressortir ce qu'on avait dépensé par homme et par jour, dans le courant du trimestre ! On conçoit que, pour arriver à un chiffre marquant, il fallait quelquefois pousser fort loin le quotient des divisions. De fait, on ne s'arrêtait, pour tous les quotients, qu'à la 7<sup>e</sup> décimale ! Comme je savais calculer par logarithmes, la corvée ne me demandait pas beaucoup de temps, et les résultats que je donnais avaient l'avantage d'être exacts. Pour cette raison, et pour d'autres, les comptables de ma compagnie me tenaient en grande estime. Le capitaine aussi, et il me donna, en 1876 ou 1877, une preuve de l'affection qu'il me portait. M. Waldtenfeld avait l'habitude de faire lui-même certaines pièces importantes du service de ses comptables. Un jour, à la table commune (car le capitaine était célibataire), le trésorier du (p. 57) régiment déclara que toutes les compagnies lui avaient remis un rapport ridicule sur un sujet qu'il leur avait fait demander par le Colonel. – « Pas la mienne, dit M. Waldtenfeld ». – « La vôtre, comme les autres », lui répondit le trésorier. – « Non ; car ce rapport, c'est moi qui l'ai fait ; vous me donnerez raison de cette injure ! ».

Des témoins furent aussitôt constitués, et le duel fut fixé au lendemain. M. Waldtenfeld me fit appeler chez lui, dans la soirée, me fit connaître ce qui s'était passé et ce qui devait avoir lieu, et me demanda de l'aider à se faire la main par des passes d'armes. Nous ferrâillâmes assez longtemps et le duel du lendemain lui fut favorable ; mais, fort heureusement, la chose n'eut rien de tragique !

J'étais bien dispensé de beaucoup de (p. 58) corvées, mais non pas du service de garde et des prises d'armes. Il en fut ainsi, du reste, pendant tout le temps que je restai au 17<sup>e</sup>.

Le lieutenant colonel Bertrand, chez qui j'allais déjeuner quelquefois, me pria de donner des leçons à deux de ses neveux ; nous résolûmes ensemble, lui et moi, des problèmes de balistique.

Il me dit un jour : « Il faut, de toute nécessité, que vous arriviez officier. Vous avez deux moyens pour y parvenir : le Camp d'Avord et St Cyr. Si vous voulez aller au Camp d'Avord, je vous ferai nommer Caporal, puis sergent, dans un délai aussi court que possible ; si vous voulez essayer d'entrer à St Cyr, vous resterez soldat de 2<sup>e</sup> classe ; mais vous irez au Collège, pour vous préparer au concours que vous aurez à subir. »

– « Je préférerais St Cyr », lui répondis-je ; (p. 59) « mais je ne suis pas bachelier ! »

– « Devenez-le ; puis présentez-vous ! »<sup>238</sup>

Le hasard venait de faire nommer à Béziers M. le principal Hischner, que j'avais eu à Alais. L'entente avec lui fut facile. Il me reçut au Collège, presque avec enthousiasme, et j'entrai en mathématiques élémentaires, dans la classe de M. le professeur Toureng. Je me remis à faire du

---

<sup>238</sup> Dans les archives du palais du Roure, au dos d'une photo du général Bertrand, Espérandieu a noté « G<sup>al</sup> Bertrand, de Nîmes, ancien lieut<sup>t</sup>-colonel du 17<sup>e</sup>, colonel du 22<sup>e</sup> ; qui a contribué à faire de moi ce que je suis. »

latin avec un jeune professeur, M. Rigal. Je travaillai le latin surtout à la caserne – et au corps de garde, quand mon service me le permettait.

En juillet 1877, je me crus assez fort pour réussir. Je me présentai donc à Montpellier, et j'en revins avec le diplôme que j'étais allé chercher. (Je concourus pour Saint Cyr la même année ; mais je ne fus pas reçu ; l'histoire et la géographie me firent échouer). (p.60)

En rentrant à Montpellier, après mon baccalauréat, je rencontrai le lieutenant colonel Bertrand, qui rentrait chez lui d'une promenade à cheval. Je m'arrêtai pour le saluer, et au signe de tête qu'il me fit en l'accompagnant des mots « Et bien ? », pour me demander le résultat de l'examen que je venais de subir, je répondis par un autre signe de tête et le mot « oui ».

Le lieutenant-colonel Bertrand descendit aussitôt de cheval et, sans prêter la moindre attention aux quelques badauds qui se trouvaient là, il me prit dans ses bras et m'embrassa sur les deux joues. Cela peut donner la mesure de sa bonté.

Je viens de dire que le concours de Saint Cyr ne me fut pas favorable ; à vrai dire, je n'étais pas prêt. Je retournai au Collège, je fis des mathématiques spéciales, et je continuai à travailler le latin. (p. 61)

Je me représentai au concours de 1878 et, cette fois, je fus admis 326<sup>e</sup> sur 365.

Mon examen écrit fut quelconque. Je fus toutefois à peu près le seul à Montpellier, à résoudre le problème de Géométrie descriptive, et j'eus le plaisir de faire paraître ma solution dans le *Journal des Mathématiques élémentaires*<sup>239</sup> que dirigeait alors M. Vuillier. Je crois qu'il s'agissait de l'intersection d'un cylindre et d'un cône, dans certaines conditions particulières. Je me tirai fort bien aussi de ma version latine.

Je passai l'oral à Nîmes, dans les salles du Collège (17 Grande rue), qui font aujourd'hui partie de l'École primaire de la rue Poise, en attendant qu'elles soient données au Musée d'Histoire naturelle, après le transfert de cette école (p. 62) dans les bâtiments de l'ancien lycée de Jeunes filles.

Cet oral fut brillant pour certaines matières ; à peu près bon pour quelques autres et nul dans deux cas. En mathématiques surtout, il n'eût pas été possible d'obtenir mieux. L'examineur se nommait Fabre. Il me demanda si je m'étais déjà présenté à Saint Cyr ; puis me dicta, au tableau noir, un problème. Après l'avoir très rapidement examiné, je dis au professeur : « Comment voulez-vous que je résolve ce problème ? » Le professeur, interloqué, me répondit : « Que voulez-vous dire ? » – « Je veux dire que je puis vous en donner 3 ou 4 solutions différentes. » – « Bien ; alors donnez-les. »

---

<sup>239</sup> Par curiosité sans doute, Espérandieu a écrit à la librairie Vuibert, qui lui répond en 1937 pour lui donner ce renseignement : *Journal de mathématiques élémentaires*, 2<sup>e</sup> année, 1877-78, n° 15, février, éd. Delagrave.

Je commençai par la géométrie ; je continuai par l'algèbre ; puis par la trigonométrie ; enfin par l'arithmétique. M. Fabre m'avait écouté sans dire un mot. Quand j'eus (p. 63) fini, il me remercia et me dit alors : « C'est très bien ! Cela vous tiendra lieu d'examen de géométrie, d'algèbre, de trigonométrie et d'arithmétique, et je vous donne vingt pour chacune de ces sciences. » Vingt était le maximum.

En histoire, en géographie, je fis de bonnes réponses. Il semblait difficile que je dusse être refusé, et pourtant, je faillis l'être !

Ne prévoyant pas que je me présenterais un jour à St Cyr, je n'avais pas fait de l'allemand à Alais et, à Béziers, je m'étais figuré, au moins dans le principe, qu'on pourrait m'interroger en anglais ! Et l'examen, sur cette langue, avait 10 de coefficient !

L'examineur était M. Charles ; il était du Gard, et d'Anduze, et je le savais ! Je m'étais rendu compte (p. 64) de la façon dont il opérait : d'abord un thème, puis une version ; ensuite une conversation. Mon tour venu, M. Charles me demanda si j'étais fort ? Je lui répondis honnêtement que je ne savais rien. « Nous allons voir », me dit-il ; « traduisez-moi ceci : les jours de la semaine sont : lundi, mardi, – etc – et dimanche. » Je commençai par écrire, au tableau noir, le mot Die, puis, me tournant vers le professeur, je lui demandai : « Comment se dit jour ? » – « Mettez une barre, me répondit-il, et mettez-en d'autres pour les mots que vous ne savez pas » ! C'est ce que je fis ; mais mon thème ne se composait que des mots Die et und, séparés par sept barres, plus une huitième pour le mot dimanche.

M. Charles n'insista pas. « Passons à la version », me dit-il. Il me remit un livre et (p. 65) je lus quelques lignes qu'il me désigna. Je ne fis usage, naturellement que de la prononciation française ! Dès le premier mot, je restai coi. – « Allons, je vais vous aider », me dit M. Charles. Effectivement, peut-être parce qu'il était énervé de mon ignorance, il me traduisit, ou me souffla les mots de la première phrase. – « Ah ! J'y suis, m'écriai-je ; je comprends ! » M. Charles me regarda avec étonnement. – « Que comprenez-vous ? » – « Ceci : Un tzar demandait un jour à un de ses familiers pourquoi il n'était pas prince ? Ce familier lui répondit que son père, en temps de guerre, et en hiver, ayant eu le choix entre le titre de prince et un manteau fourré, avait pris le manteau fourré. »

– « C'est à peu près ça », me dit M. Charles ; mais là-dedans, quels sont les mots qui signifient « manteau fourré » ? Je dus reconnaître que je (p. 66) n'en savais rien, ce qui le fit sursauter ! – « Et alors, comment avez-vous fait pour traduire ? » – « Je n'ai pas traduit ; j'ai tout de suite compris de quoi il s'agissait, et comme je savais l'historiette pour l'avoir lue en français, je vous l'ai dite ». M. Charles fut abasourdi ; « passons à la conversation », continua-t-il. Mes camarades m'avaient prévenu que la conversation commençait toujours par les mots : « Où êtes-

vous né ? » Avec aplomb, je répondis : « Près d'Anduze », à des mots dont je ne comprenais pas le sens.

– « Comment ! près d'Anduze ? »

– « Oui, Monsieur. »

– « Mais alors, nous sommes presque compatriotes ! »

Je fis semblant de ne pas le savoir.

– « Alors, vous devez connaître le patois ? »

– « Oh ! oui Monsieur ! »

– « Et bien, continuons en patois ! » (p.67)

C'est ce qui eut lieu et, bien entendu, je ne fus pas en reste avec M. Charles ! Nous ne parlâmes guère que d'Anduze ; mais je connaissais cette ville à fond !

Toutefois, au bout d'un long moment, M. Charles me dit : « C'est parfait ; mais tout ça n'est pas de l'allemand. Je vois vos notes ; elles sont telles que vous devriez être reçu. Je vous en empêcherais, en vous donnant le zéro que vous mériteriez, mais je n'ai pas le courage de me montrer si rigoureux à l'égard d'un presque compatriote ! Je vous donne 1 ; cela vous fera 10 points immérités ; mais on peut bien faire ça pour un presque compatriote ! »

De fait, je l'ai dit, je fus reçu. Seulement, il y avait eu, pour le classement, un écart au maximum de 190 points, au minimum d'environ 100 points, entre mes camarades et moi, pour la seule langue allemande, et cela me fit rejeter assez loin sur la liste d'admission.

Je ne me montrai pas plus fort en gymnastique. Je m'en tirai, de même, avec un 1 ; mais (p. 68) celui-là était mérité.

###

## 11 juin

Au régiment, jusqu'à mon départ pour St Cyr, on m'employa de toutes les manières. Je n'encourus jamais aucune punition.

D'abord (bien que protestant), je participais à des piquets de messe. Chaque dimanche, ou jour de fête, on envoyait à l'église un de ces piquets, qui formait la haie entre la porte de l'édifice et l'autel, et s'agenouillait au moment de l'élévation.

Pour la Fête-Dieu, l'évêque qui, dans chaque paroisse à tour de rôle, conduisait la procession avait un piquet d'honneur, et des soldats, espacés de 5 ou 6 mètres, encadraient cette procession.



Le jour de Noël, il y avait un piquet à la messe de minuit. Des soldats avertis, tâchaient d'en faire partie. A la sortie de la messe, en effet, (p. 69) certains assistants leur donnaient une pièce blanche ou des sous. Il m'arriva, un jour, de recevoir, de cette manière, 50 centimes, que je m'empressai de remettre à mon voisin, moins chanceux.

Quand le Saint-Sacrement était porté dans la rue, et passait devant un corps de garde, la sentinelle criait « Aux armes ! ». Le poste sortait et s'alignait, le clairon ou le tambour sonnait ou battait « au champ » et les hommes s'agenouillaient<sup>240</sup>.

En 1876, sauf erreur, on posa la première pierre (ou l'on inaugura) la nouvelle caserne du 8<sup>e</sup> régiment de chasseurs. Il y eut, à cette occasion, de grandes fêtes mi-partie civiles et religieuses, auxquelles l'armée fut largement représentée. On fit des quêtes, et l'on m'avait confié une bourse, qui me valut de passer parmi les spectateurs des tribunes.

On chanta beaucoup de cantiques. Je me (p. 70) souviens d'un chant de circonstance qui commençait ainsi :

Bénis puissant Dieu des Chrétiens  
Ces murs où notre chère France,  
Vient abriter son espérance  
En ces soldats qui sont les tiens.

Et, au refrain, quelque chose comme ceci :  
Que les Français séchant enfin leurs larmes,  
Aient confiance à l'heure des combats,  
Bénis leurs cœurs, bénis leurs armes,  
Qu'ils soient chrétiens, qu'ils soient soldats !

La « Vendéenne » ne fut pas oubliée !

L'armée fournissait alors un piquet et des figurants au théâtre municipal. Mon tour de l'un ou l'autre service arrivait souvent ! Les figurants n'étaient pas payés, mais les hommes du piquet recevaient 50 centimes. Ils avaient, de plus, le droit d'assister gratuitement à la représentation. Quand j'étais de piquet, je m'entendais avec un camarade, qui prenait la faction (p. 71) à ma place,

---

<sup>240</sup> Un décret de 1863 définit le rôle et la présence de la troupe lors des processions du Saint-Sacrement, aux honneurs funèbres, aux services religieux officiels, et aux messes militaires. Conservé au début de la III<sup>e</sup> République, il est complété en 1871 par un autre décret spécifiant la participation aux prières publiques dans les églises au début de chaque session parlementaire. En 1883, après de nombreuses discussions au parlement, un nouveau décret abrogea ces dispositions. Voir X. BONIFACE, *L'Armée, l'Eglise et la République*, p. 52-53.

et à qui je donnais mes 50 centimes. Cela me permettait d'assister à toute la représentation ; mais des plus mauvaises places ! De sorte que, d'une façon ou d'une autre, j'ai vu jouer tous les opéras, opéras-comiques et opérettes du répertoire, sans parler des drames et des comédies.

Pour être sincère, je dois dire que l'emploi de figurant ne me déplaisait pas. Je voyais de près la vie des coulisses, qui m'intéressaient beaucoup. Je fus, un soir, dans *Aïda*, nommé chef de figuration. Je devais, au signal du grand air donné par l'orchestre, porter à ma bouche, la trompette que chaque figurant avait reçue, et l'enlever dès la dernière note jouée. Mes camarades, les yeux sur moi, n'avaient qu'à m'imiter.

Par malheur, ma trompette était fort lourde. A un moment donné, je n'y tins plus et, ne (p. 72) pensant pas à l'exemple que je devais donner, je la mis sur mon genou ! Tous mes camarades, comme un seul homme, en firent autant au beau milieu de l'air ! Le public, se tordant de rire, ne prit pas la chose de travers, et nous applaudit. D'autant plus que j'eus vite fait de m'apercevoir de ma sottise et de faire remettre à toutes les lèvres les longues trompettes d'*Aïda*. Mais le metteur en scène ne fut pas content, et ne prit pas des gants pour me le dire !

J'ai déjà parlé de la malpropreté de la caserne. Pendant l'hiver, les punaises ne nous gênaient pas trop ; mais à partir des premiers beaux jours, les chambres devenaient inhabitables. Comme presque tous mes camarades, je prenais ma paillasse et j'allais dormir à la belle étoile, dans la cour du quartier. L'autorité fermait les yeux ; elle eut mieux fait d'ordonner la destruction des punaises ! (p. 73)

L'ordinaire des soldats ne comportait que la gamelle. Une fois par semaine, on leur servait, sous le nom de rata, une sorte de ragoût de haricots blancs très mal assaisonnés. Tous les autres repas se composaient invariablement d'une soupe grasse où nageaient deux ou trois pommes de terre et un morceau de viande plus ou moins volumineux. La valeur de la soupe dépendait de l'habileté du cuisinier. Celui de ma compagnie était assez adroit ; mais il se servait de ses marmites pour faire cuire de gros rats d'égout, proprement écorchés, dont il était très friand. Il était illettré ; vers la fin de 1877, il me demanda de lui faire sa correspondance, et de lui lire les lettres qu'il recevait de sa fiancée. Pour me laisser plus de loisirs et me rendre plus facile la préparation de St Cyr, le lieu<sup>t</sup>-colonel m'avait confié la gérance de la Bibliothèque de (p. 74) garnison. On y pouvait faire du feu. Je rendis au cuisinier les services qu'il me demandait, mais, en échange, je me fis donner la viande, la graisse et les pommes de terre auxquelles j'avais droit. Je renonçai à ma gamelle, et je m'arrangeai pour la préparation secrète de mes aliments. Ils furent, dorénavant, bien meilleurs !

La liaison du cuisinier était sérieuse ; sa fiancée habitait chez un maître-chevrier de la Ville-aux-Clercs, par Vendôme (Loir-et-Cher), et les lettres qu'elle lui envoyait étaient foncièrement

honnêtes. Pour les réponses, je demandais au cuisinier : « Que faut-il dire ? » Il me répondait invariablement : « Je ne sais pas ; fais comme pour toi ! »

Dès mon arrivée au régiment, je m'étais lié d'amitié avec la famille de M. Diemer, brigadier-maître sellier du 8<sup>e</sup> chasseurs. Le chef-ouvrier était Alsacien, de Brumath, et ne se consolait pas de la cession (p. 75) de son pays à l'Allemagne. Il avait un fils, un peu plus jeune que moi, et j'allais souvent déjeuner, le dimanche, dans cette famille. On me recevait sans la moindre cérémonie, mais cela me changeait de mes pitoyables gamelles.

Je m'étais aussi lié avec un maréchal-des-logis, Jules Martin, de ce même régiment de chasseurs. Il se préparait également à Saint Cyr, où il fut reçu en 1877, et il nous arrivait de travailler en commun.

Je savais monter à cheval ; j'avais appris chez mes parents, en conduisant des mules au pâturage. Mais le lieu<sup>t</sup>-colonel Bertrand jugea bon, comme préparation à Saint Cyr, de me détacher au 8<sup>e</sup> chasseurs, où je fis mes classes, jusqu'à l'école de peloton, dans l'escadron de mon ami Martin. Je devins, de la sorte, un (p. 76) bon cavalier.

###

### **A Saint-Cyr**

En octobre 1878, je partis pour Saint-Cyr. Ma mère venait de mourir, sans avoir eu la satisfaction d'apprendre que j'avais été reçu à cette école. On m'affecta à la 6<sup>e</sup> compagnie, que commandait le capitaine Rousseau. Mon lieutenant s'appelait Jacobée ; il devint par la suite contrôleur.

L'instruction, à St Cyr, était individuelle ; chaque ancien était chargé d'une recrue. Le capitaine me remit à M. Erard, en lui disant : « Vous n'aurez sans doute pas grand chose à lui apprendre ; il doit être plus fort que vous. » Mon ancien, en effet, ne m'apprit guère ; mais nous devînmes bien vite de bons amis. (p. 77)

Le général commandant l'Ecole s'appelait Hanrion. L'aumônier catholique était l'abbé Lanusse ; son collègue protestant, pasteur à Versailles, se nommait Passa. Il n'y avait pas d'aumônier juif. L'Ecole ne comptait du reste, je crois, qu'un seul élève israélite ; nous étions 20 ou 25 protestants.

L'abbé Lanusse était un miniaturiste remarquable ; sa grande joie était de nous faire admirer les petites scènes religieuses qu'il imaginait. C'était probablement le prêtre le plus décoré de

France. Sa soutane, quand il se mettait en grande tenue, était couverte de croix et de médailles ! Sa bonté était proverbiale et chacun l'aimait beaucoup<sup>241</sup>.

Le pasteur Passa était moins familier avec les élèves. Il avait assisté, à Satory, le capitaine Rossel, ex-ministre de la guerre de la Commune, et les détails qu'il nous donnait, sur le courage de ce Nîmois, en face du peloton de soldats qui allaient le fusiller, nous faisaient frémir. « J'étais blême », nous disait Passa ; « Rossel<sup>242</sup> n'avait rien perdu de son sang-froid, et c'est lui qui m'encourageait ! »

J'étais arrivé à l'Ecole ne sachant rien en allemand et d'une très grande maladresse en gymnastique. Je travaillai la langue avec zèle et, en gymnastique, je devins assez fort pour sauter en longueur un cheval vivant. On me nomma, du reste, moniteur, dès la fin de ma première année d'école.

A St-Cyr, il y avait un coiffeur qu'on appelait, je ne sais pourquoi, le capitaine bulle ; il devait tailler les cheveux ; mais il lui était défendu de raser. Or, les élèves qui obtenaient des sorties ne pouvaient franchir le seuil de l'Ecole que rasés de très près. Ils devaient donc se raser eux-mêmes, et, (p. 79) pour quelques uns, ce n'était pas sans peine ! Un petit Breton de ma compagnie, appelé Hervé, ne put jamais y parvenir. Il se coupait invariablement ! J'eus pitié de lui et, le dimanche, j'avais à faire sa barbe, et la mienne.

Dès les premières interrogations auxquelles je fus soumis, je m'aperçus de l'influence qu'un bon classement exerce sur l'esprit des examinateurs. Je l'ai dit ; j'étais entré à l'Ecole 326<sup>e</sup>. Le premier examen que je passai fut absolument sans reproche. « C'est très bien, me dit l'examineur ; mais votre rang d'entrée à l'Ecole me prouve que vous n'avez pas dû comprendre ce que vous venez de me dire ; je vous donne la note 13 ; nous verrons plus tard ! »

A Pâques 1879, je fus classé 13<sup>e</sup> sur l'ensemble de la promotion, et le premier de ma compagnie ; on me nomma caporal à la fin de l'année scolaire. (p.80)

###

## 18 juin

Aux vacances de Pâques, je me rendis chez mon père, qui fut très heureux de me revoir en Saint-Cyrien.

Le congé du jour de l'An ayant été beaucoup trop court, j'étais resté à St-Cyr, d'où je venais à Paris. Les journées de ce congé furent très froides ; la Seine était gelée. Le 1<sup>er</sup> janvier, il y eut un

<sup>241</sup> Sur l'abbé Lanusse, H.-J. MESSINES, *L'Aumônier de Saint-Cyr : étude sur l'abbé Lanusse*, éd. Lavauzelle, Paris, 1893.

<sup>242</sup> Le capitaine Rossel, insurgé de la Commune exécuté avec Bourgeois et Ferré.

verglas considérable, dont le souvenir, associé à un petit événement personnel, m'est resté. J'étais vers les 4 ou 5 heures du soir, dans une brasserie du quartier latin dont le nom m'échappe. A cette époque d'ailleurs, entre la place St-Michel et celle de l'Observatoire, et dans les rues avoisinantes, les brasseries foisonnaient. On en comptait au moins une quarantaine. Le service y était fait par des femmes qui étaient abominablement exploitées par les tenanciers de cet établissement (p. 81).

Elles y venaient dans la matinée et y restaient jusqu'à minuit. On leur faisait verser un droit au travail plus ou moins élevé, le plus souvent de 15 à 20 fr., que ces tenanciers empochaient. Elles étaient donc obligées pour vivre et faire vivre leurs enfants, car certaines en avaient, de se faire donner par leurs clients, indépendamment des menus pourboires, les sommes dont elles avaient besoin. Elles y parvenaient, en demandant une consommation, qu'en principe on ne leur refusait que très rarement. Ce qu'elles désiraient était généralement « un verre de chartreuse ou de fine champagne », c'est à dire une consommation coûteuse. Mais on conçoit que l'abus des liqueurs fortes, non seulement les eût rendues malades, mais ne leur eût laissé aucun gain. Aussi, allaient-elles chercher leur « petit verre » à la caisse. Le tenancier leur remettait de l'eau claire (p. 82), colorée de quelque façon, qu'il leur faisait payer la moitié du prix de la consommation correspondante.

C'était une seconde exploitation, qui s'ajoutait à la première ! De retour à la table du client, la fille de brasserie choquait son verre avec lui, et buvait à la hâte jusqu'à la dernière goutte. Le tour était joué.

Donc, le 1<sup>er</sup> janvier 1879, j'étais dans une brasserie de la rue Cujas, lorsque j'entendis un grand bruit, mêlé d'éclats de rire, dans la rue. Je sortis pour en connaître la cause, et je vis un cercle de jeunes gens entourant une femme étendue sur le sol. La malheureuse faisait des efforts désespérés pour se relever ; ses pieds glissaient sur le verglas, et personne ne venait à son secours. Bien au contraire, le cercle s'élargissait, pour que chacun pût mieux voir ! Un peu outré je fendis ce cercle et vins à la femme, que j'aidai à se (p. 83) remettre d'aplomb. Elle était jeune et de bonne mise, mais celle-ci naturellement n'était plus très propre. En outre, cette femme était fortement émue. Je lui dis : « Rentrez chez vous ; je vous accompagnerai ; où demeurez-vous ? » « 33, rue Gay-Lussac »

Mon costume, sans doute, lui avait inspiré confiance ; en tout cas, elle ne fit aucune difficulté pour me donner cette adresse.

Nous arrivâmes au numéro 33 de la rue indiquée. « C'est ici » me dit-elle. « Bien Madame ; il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne nuit et l'oubli de votre frayeur ». Cela parut l'étonner ; sans doute avait-elle donné à mon acte un autre but, beaucoup moins désintéressé – « Merci » me dit-elle, « je vous suis très reconnaissante ; mais serais-je indiscreète, si je vous

demandais votre nom ? » Je lui remis ma carte, et je retournai à la brasserie (p. 84), où je retrouvai mes camarades.

Je reçus les semaines suivantes, à St-Cyr, quelques lettres chaleureuses, et bien écrites de remerciements. La femme que j'avais aidée n'était qu'une fille de brasserie, mais qui semblait avoir reçu une bonne instruction. Elle servait à la brasserie de Médicis, où sont actuellement les magasins du libraire H. de Boccard.

###

A la rentrée d'octobre, je fus nommé sergent. J'étais le seul sous-officier de la 6<sup>e</sup> compagnie, et je n'eus aucun collègue jusqu'à Pâques. Je fus désigné, naturellement, pour la surveillance, à l'étude, des recrues, et je pris, ou presque, la place qui, l'année précédente avait été occupée par le sergent, puis sergent-major Maistre, héros de la dernière guerre, dont les restes sont depuis peu aux Invalides (p. 85).

Au cours de mon année de recrue, je lui avais rendu quelques services. Il dessinait très mal ; je lui faisais la majeure partie de ses dessins de fortification ou de topographie, et il m'en savait gré.

Maistre, sorti d'ailleurs le 1<sup>er</sup> de sa promotion, était un excellent élève, auquel il arriva une histoire désagréable. Il était entré à St Cyr en 1877 et venait du lycée de Nancy, où il avait eu pour condisciple un élève, du nom de Lemoine, reçu à l'Ecole seulement en 1878. Un jour, au réfectoire, Maistre, lui fit une observation un peu vive. Lemoine, se souvenant de leur camaraderie passée, répliqua par une injure, que Maistre releva aussitôt, par 2 jours de consigne (le maximum de ce qu'il pouvait donner) transformés par le Capitaine, en 8 jours de salle de police, puis augmentés par le Général (p. 86) commandant d'Ecole. C'était déjà bien ; mais ce ne fut pas tout. A la fin de l'année scolaire, Lemoine passa devant le Conseil de discipline de l'Ecole et fut retenu pendant les vacances, au moins deux ou trois semaines, sinon plus. Cette sévérité de Maistre, pour un de ses anciens camarades de classe, déplut fort à la promotion dont je faisais partie.

Comme seul sous-officier de la 6<sup>e</sup> compagnie, j'étais forcément employé, par le capitaine Rousseau, de toutes les manières, et de façon permanente, alors que mes collègues, d'autres compagnies plus favorisées et comptant plus d'élèves gradés, pouvaient alterner. Comme conséquence, et surtout en raison de mon caractère trop indulgent, il m'arrivait quelquefois de recevoir des reproches, pour des fautes, commises par d'autres, mais sur lesquelles j'avais fermé les yeux. J'en commis, pour mon (p. 87) compte, une assez lourde, qui me coûta cher !

Une de mes fonctions était d'accompagner, le matin, le lieutenant de la Compagnie, qui passait l'inspection des élèves dans leur chambre commune. Ce lieutenant qui avait remplacé

M. Jacobée, était très rigoureux et, pour un rien, infligeait des jours de consigne, qui se traduisait par du maniement d'armes pendant la récréation du milieu de la journée. Je notais ces punitions, et j'avais le devoir de les inscrire sur un registre déposé au cabinet de service. Je ne le faisais guère que le jour où mon propre lieutenant était de garde, et je le savais par le tableau de service. Mais, un jour, j'eus la désagréable surprise de l'apercevoir où je ne m'attendais pas à le trouver ! Il avait, à la dernière minute, remplacé un de ses collègues.

– « Et les punitions que j'ai infligées ce matin », me dit il. « Je vais les poster sur le cahier » (p. 88)

– « Bien, mais celles d'hier ? » Je dus avouer que je les avais « oubliées ». « Et celles d'avant-hier ? »

– « C'est tellement grave, poursuivit le lieutenant, que je ne vous punis pas moi-même. Je vais rendre compte au Capitaine, qui fera ce qu'il voudra ».

Le capitaine ne prit pas la chose trop au tragique. Il avait été St Cyrien ; mais il m'infligea 8 jours de salle de police, que j'allai passer sous les toits de l'Ecole. Ce fut ma seule punition, pendant mes deux années de St Cyr, au cours desquelles j'eus toujours des moyennes de notes me donnant droit à toutes les sorties, mais, à Pâques 1880, quand on nomma des sergents-majors, je fus écarté.

En principe, le 1<sup>er</sup> de la compagnie était toujours le sergent-major choisi par le capitaine. J'avais ce classement et, pour devenir sergent-major, il fallait être sergent. De toute manière, j'étais donc (p. 89) le seul que le capitaine Rousseau pût choisir.

Mais, le général Hanrion avait quitté l'Ecole, le général Choletton, qui l'avait remplacé, laissa les capitaines libres de choisir à leur guise leur sergent-major. Le capitaine Rousseau prit le sien dans les 100 premiers, et fit nommer l'élève Bartet, qui n'avait aucun grade, et était sauf erreur de ma part, le 83<sup>ème</sup> de la liste de classement.

Toutefois, on me nomma fourrier, seulement je n'avais ni les galons, ni le sabre que je croyais avoir mérités, et cela me parut une injustice qui m'indigna ! Je voulus rendre mes galons de sergent-fourrier et redevenir élève de 2<sup>e</sup> classe ; on se contenta de me rire au nez ! Seulement, comme on le verra par la suite, le capitaine Rousseau cause de ma peine, se souvint de moi et me fit du bien.

###

Cahier n°2Au 22<sup>e</sup> régiment d'Infanterie<sup>243</sup>

Durant mes deux années d'Ecole, le lieutenant-colonel Bertrand avait été promu Colonel du 22<sup>e</sup> régt d'infanterie (dépôt à Romans, portion principale à Lyon).

Les examens de sortie que je dus passer ne modifièrent pas mon classement ; je restai le 1<sup>er</sup> de ma Compagnie. J'avais, par suite, absolument le choix d'un régiment à ma convenance. Mon ami Martin m'avait vanté les avantages de l'infanterie de marine, où il s'était fait affecter. J'étais assez disposé à l'imiter. Mon père, en me laissant toutefois libre, me dissuada d'aller servir au loin. D'un autre côté, le Colonel Bertrand m'avait écrit d'aller le rejoindre.

Je demandai donc le 22<sup>e</sup> et je fus envoyé à Romans, où se trouvait la vacance que je devais combler.

Presque dès mon arrivée, je fus désigné pour conduire à Marseille un détachement de recrues destinées au régiment de Corse.

J'arrivai à Marseille, avec ce détachement, et je (p. 1) me présentai au Général Vincendon, qui commandait la place. Il m'apprit que l'officier de Corse, chargé de me remplacer à la tête de ces recrues, n'était pas à Marseille et il me demanda si je me sentais les reins assez solides pour les administrer jusqu'au jour de leur embarquement. J'acquiesçai, et j'allai retrouver ma troupe à la caserne des Passagers où on l'avait conduite.

Elle y resta 8 jours ; lorsque vint l'heure de son embarquement, je reçus un ordre du général Vincendon, prolongeant jusqu'à Ajaccio la mission qui m'avait été confiée. Je pris place, avec mes hommes, sur un tout petit vapeur qui tenait assez mal la mer.

Notre traversée fut très dure. Un orage épouvantable nous surprit en cours de route, et le malheureux vapeur nous parut, à chaque instant, sur le point de sombrer. En arrivant à Ajaccio, nous étions tous exténués. La terre ferme nous remit et je restai obligatoirement en Corse jusqu'au retour d'un autre navire affrété, c'est-à-dire toute une semaine. Ainsi, un voyage qui, dans le principe, n'eut dû durer que 48 heures, me retint près de 3 semaines loin de Romans. Mais j'avais vu la Corse, qui me parut un fort (p. 2) beau pays !

Au commencement de 1881, on m'envoya, pour 3 mois, à l'Ecole de tir du camp de la Valbonne. J'y travaillai sérieusement et j'en sortis le 2<sup>e</sup> sur une cinquantaine d'élèves. Le 1<sup>er</sup> fut M. Alombert-Goget, aujourd'hui contrôleur de 1<sup>e</sup> classe, du cadre de réserve ; mais nous nous suivions de très près. Il est aujourd'hui Grand Croix de la Légion d'Honneur.

---

<sup>243</sup> En 1880.



Je revins à Romans, où la vie, à cette époque, était facile. Les lieutenants et sous-lieutenants ne payaient que 42 fr. de pension par mois, et leur nourriture était bonne. Mon lieutenant, M. Guy, m'avait retenu une belle chambre, avec cabinet de toilette, qui ne m'était comptée que 15 fr. par mois. Elle était rue Pêcherie, n° 13.

Beaucoup de lieutenants avaient fait la guerre. Les officiers-élèves, sortis de l'Ecole de St Cyr en 1873, n'étaient encore que sous-lieutenants. Un de mes camarades, M. du Châtelet, était de ce nombre. Il avait un singe et un chien qui venaient avec lui au restaurant. Il confiait au chien la conduite du singe, en les réunissant par une chaîne ; mais ce n'était pas toujours sans inconvénient ! Quant les deux animaux rencontraient une personne, le singe passait d'un côté, le chien de l'autre, et la personne ne pouvait plus se mouvoir. (p. 3)

Le singe, très familier connaissait mon domicile, où son maître l'avait conduit maintes fois. Un bec de gaz était placé sous ma fenêtre ; mon attention fut un jour attirée par un grand bruit de verre cassé et des cris. Je me penchai pour voir, et j'aperçus à terre le globe de ce bec de gaz, réduit en miettes, et le singe qui essayait de se dépêtrer de son ouvrage. Car c'était le singe qui avait tout fait : pour arriver à ma fenêtre, il était monté dans la lanterne. Y trouvant des vis humectées d'huile, il les avait dévissées une par une pour les sucer, et, la dernière vis enlevée, singe et lanterne étaient tombés dans la rue.

Un autre de mes camarades s'appelait Rigault, son oncle avait été fusillé comme membre de la Commune.

###

Le major du régiment, commandant le dépôt de Romans, s'appelait M. de Givrey ; sa bienveillance était très grande.

L'adjudant-major du régiment se nommait M. de Ramel ; son frère devint député du Gard (p. 4). Celui-ci avait fait la guerre, en qualité de sous-lieutenant de réserve, et était décoré. Je l'eus pendant un mois sous mes ordres ; M. Guy avait été détaché pour commander une compagnie qui n'avait pas d'officiers, et mon capitaine étant mort n'avait pas été remplacé.

Vers le milieu de l'année, le colonel Bertrand vint à Romans. On avait commencé d'envoyer des bataillons en Tunisie, et je prévoyais que le 22<sup>e</sup> devrait en fournir. Il y avait des vacances de sous-lieutenant aux bataillons de Lyon. Je priai le colonel Bertrand de ne pas oublier de m'en faire combler une, si un de ces bataillons devait partir. Le colonel me le promit formellement.

Aussi, quand ce que j'avais prévu se réalisa, je ne doutai pas de mon départ. Le dépôt de Romans avait reçu l'ordre d'envoyer à Lyon une vingtaine d'hommes par compagnie. Je fus à la

caserne demander des volontaires. Un de mes soldats me posa cette question : «Viendrez-vous avec nous, mon lieutenant ? » Je le croyais ; de bonne foi, je lui répondis «oui ». Et, pour laisser à ces soldats le temps de réfléchir à ce qu'ils devaient faire, je descendis dans la cour de la caserne (p. 5), où se trouvaient d'autres officiers.

Quand je revins au bureau de mon sergent-major, la compagnie toute entière s'était fait inscrire pour la Tunisie. J'appris qu'un seul homme avait hésité quelques instants ; ses camarades l'avaient raillé en lui disant : «Aurais-tu peur ? » et il avait fini par donner son nom. De sorte qu'il ne me fallait que 20 soldats et j'avais 150 demandes. Je désignai les 20 plus anciens, et mon soldat-ordonnance étant du nombre, je l'envoyai à Lyon, après avoir partagé avec lui le peu d'argent que je possédais.

Entre temps, j'avais télégraphié au Colonel Bertrand, pour lui rappeler sa promesse, et lui demander si je pouvais partir ? Il me répondit ce simple mot : «Attendez ».

De fait, je ne fus pas désigné pour combler une vacance. Le colonel n'avait pas manqué à sa promesse. Mon nom figurait bien sur la liste des partants ; mais le général de Miribel, qui commandait la division, et devait autoriser les mutations, vit cette liste et dit au colonel : «Espérandieu ; mais c'est le plus jeune officier de votre régiment ! »

M. Bertrand eut beau insister sur le désir que (p. 7) j'avais de faire campagne, il n'obtint que cette réponse : «Non, non ; pas de paternité, faites partir les plus anciens de vos sous-lieutenants disponibles ».

Cette décision, que je connus dans tous ses détails, me navra. Les bataillons partirent sans moi et débarquèrent à Tabarca. A leur première rencontre avec les Kroumirs, le sous-lieutenant Payet fut tué d'une balle en plein front.

Le colonel Bertrand passa presque tout de suite au 3<sup>e</sup> régiment de Zouaves, avec lequel il continua la campagne. Il fut remplacé par le colonel Motas d'Hertreux. Je n'avais plus aucun intérêt à rester au 22<sup>e</sup>. Ayant lu dans le journal « La France militaire » qu'un sous-lieutenant du corps expéditionnaire demandait un permutant, je lui écrivis, et je fus assez heureux pour prendre sa place, en août 1882. Ce sous-lieutenant qui, en pleine guerre, demandait à s'en aller, se nommait M. Mercier-Desponteilles ; il appartenait au 77<sup>e</sup> d'infanterie. On le nomma, par la suite, à la Direction de l'Infanterie (p.9<sup>244</sup>).

###

---

<sup>244</sup> Espérandieu s'est trompé dans sa pagination, la p. 8 n'existe pas.

**19 juin**

**Au 77ème de ligne**

De Romans, on m'avait envoyé à Lyon, où le changement de corps me concernant était venu me rejoindre.

Je m'embarquai le < non renseigné > août<sup>245</sup> à Marseille et je ne descendis qu'à Gabès. Le bataillon du 77<sup>e</sup> occupait la redoute de Raz-el-Oued. Il y avait aussi un bataillon du 104<sup>e</sup>, que commandait un chef de bataillon M. Denis que j'avais eu comme professeur d'art militaire à St Cyr.

Le commandant de la redoute était le général de Laroque. Les soldats étaient très déprimés et mouraient en grand nombre. Indépendamment de la chaleur, qui était très forte, ils ne pouvaient boire que de l'eau magnésienne qui les fatiguait horriblement.

Mon lieutenant, M. Mazier, remplissait les fonctions de trésorier ; mon capitaine, M. Lamaury, souffrait de la dysenterie, et ne faisait aucun service. De sorte que je pris, dès mon arrivée, le commandement de la Compagnie où je venais d'être nommé. (p. 10)

Le 77<sup>e</sup> était à Cholet et avait pour chef le colonel des Garets. Sa femme, ex-M<sup>lle</sup> de Herminat, avait été dame d'honneur de l'impératrice Eugénie.

Le bataillon de Raz-el-Oued était sous les ordres du Commandant Sartor. Il vit, un jour, arriver au camp tout un détachement de sergents et de caporaux du 77<sup>e</sup>, c'était le colonel qui avait envoyé ces gradés pour combler les vacances du bataillon. Le commandant Sartor se fâcha. Il fit observer qu'il était en campagne, et que toutes les vacances de gradés revenaient à ses hommes. On lui donna raison ; les gradés, venus de Cholet, reprirent le chemin de leur garnison ; mais le colonel des Garets ne pardonna jamais cet échec que donnait à son autorité le commandant Sartor, et ce fut plus tard le bataillon qui supporta, comme on le verra plus loin, les conséquences de sa mauvaise humeur. M. des Garets ne put pas se venger sur le commandant Sartor, qui ne revint plus à Cholet ; mais il se rattrapa sur les autres officiers du bataillon, quand ils retombèrent sous ses ordres. (p. 11)

J'eus la chance d'être remarqué par le général de Laroque et son adjoint, le Colonel Mille (je crois!) qui venait des Sapeurs-Pompiers de Paris. Ils me confièrent quelques petites missions, dont je me tirai à mon avantage.

Les baraques de Raz-el-Oued étaient de bois, et le sable fin du désert passait entre les planches qui les composaient. J'eus la patience d'acheter à l'une des deux oasis de Gabès (Menzel et Djara) tout ce que je pus trouver de toile ; et de tapisser complètement le local qui m'avait été attribué. Ainsi, la poussière passait moins ; mais j'en avais tout de même ! La redoute était entourée

---

<sup>245</sup> En 1882.

d'un large et profond fossé ; c'était fort heureux, non seulement pour éviter toute surprise des Arabes, mais aussi pour se garantir des vipères à cornes (cérastes) qui ne manquaient pas dans les environs, et dont la morsure est toujours mortelle.

Les petites expéditions étaient souvent entreprises dans un but de sécurité. Je fus un (p. 12) jour appelé par le G<sup>al</sup> de Laroque, qui me tint ce langage : « Vous êtes jeune ; vous savez que je m'intéresse à vous ; je vais vous fournir une belle occasion d'être décoré ! Je sais qu'un fort parti de dissidents passera, cette nuit, à (endroit dont je n'ai pas retenu le nom) ; tendez-y une embuscade avec votre compagnie ; tuez le plus grand nombre de ces dissidents ; si vous le pouvez, amenez-moi des prisonniers, et je me chargerai du reste ! »

Je partis enthousiasmé ! J'allai tendre l'embuscade où tous mes hommes, sauf ceux de garde, et moi-même, dormirent comme des loirs ; mais je ne vis pas de dissidents !

Je revins le lendemain matin à Raz-el-Oued, la tête basse. Je rendis compte au G<sup>al</sup> de Laroque, qui me répondit simplement : « Ils ont dû prendre un autre chemin ; ce sera pour une prochaine fois ! »

A propos de dissidence, un curieux épisode se produisit au camp, vers cette époque. Beaucoup de tribus, fuyant les Français, s'étaient réfugiées en Tripolitaine. Elles ne s'entendirent pas. Les (p. 13) unes voulaient rentrer ; les autres étaient d'un avis contraire. Elles se battirent.

Une nombreuse députation vint un jour, à Raz-el-Oued, demander l'aman (le pardon). Le G<sup>al</sup> de Laroque la reçut solennellement, en présence de tous les officiers du camp, et comme il connaissait admirablement la langue arabe, il fit, à cette députation, un discours qui parut la frapper.

A un moment donné, sur un geste de celui qui la conduisait, des Arabes, jusque là impassibles, qui en faisaient partie, écartèrent les pans de leur burnous ; leur poitrine apparut pleine de sang ! Pour prouver la loyauté de sa démarche, le chef de la députation s'était fait accompagner des blessés de sa tribu capables de supporter les fatigues du voyage !

###

Au cours d'une mission que le G<sup>al</sup> de Laroque m'avait encore confiée, je fus assez embarrassé. Il avait adjoint à ma compagnie un peloton de (p. 14) hussards commandé par un sous-lieutenant d'une ancienneté de grade moindre que la mienne. J'étais, par suite, le chef de la colonne.

Arabes soumis et dissidents n'avaient naturellement pas de costume particulier. Les uns et les autres voyageaient à cheval et portaient des armes.

A peine notre colonne avait-elle pris position, que nous vîmes au loin un fort groupe d'indigènes qui venait vers nous. Que faire ? Tirer sur lui, sans avoir la certitude de sa malignité me parut abominable ; laisser surprendre ma troupe était grave.

Je dis au sous-lieutenant de cavalerie : « Je vous passe le commandement, je vais au-devant de ces gens-là. S'ils sont de mauvaise foi, ils me tireront dessus, et je ferai demi-tour de toute la violence de mon cheval. Vous prendrez alors vos dispositions pour les arrêter. S'ils ne me disent rien, je reviendrai avec eux ».

Je partis, mais on me laissa bien tranquille ; je revins avec ces Arabes, qui m'accueillirent presque cordialement et parurent enchantés de n'avoir rien à redouter de leurs compatriotes (p. 15) insoumis. Ils allaient reconnaître un autre territoire, où ils se proposaient d'établir les tentes de leur tribu.

Je n'étais certes pas très fort en langue arabe. Je n'ai jamais su ni l'écrire ni la lire ; mais j'avais appris quelques mots en très peu de temps, à des heures de loisir qui, au camp, ne me manquaient pas. Je devins un peu plus fort par la suite.

Les bataillons de Raz-el-Oued escortaient souvent, jusqu'à Aïn-el-Guettar, des convois de vivres, destinés à la garnison de Gafsa, et qui lui arrivaient par Gabès. Les transports se faisaient à dos de chameaux. Lorsqu'il s'agissait de caisses, tout marchait à peu près bien, sous réserve de celles que les animaux cassaient en se bousculant ou se couchant. Mais le transport des balles de fourrage était plus laborieux. Les chameaux se nourrissaient de tout le foin qu'ils pouvaient atteindre, et il fallait, en cours de route, refaire tant bien que mal, les balles qui ne tenaient plus.

Pour les convois destinés à des troupes voisines du camp, on ne commandait qu'une compagnie (p. 16) d'escorte.

Il m'arriva de voir la mort d'assez près en accomplissant une mission de cette sorte. Pour éviter la chaleur, ma compagnie et le convoi étaient partis du camp à 2 heures du matin. Un guide arabe m'avait été donné ; mais il lui fut impossible de reconnaître sa route. La nuit était d'une obscurité telle, que je jugeais prudent d'arrêter la colonne et d'attendre le lever du jour, pour la remettre en marche.

La chaleur qu'on avait voulu éviter ne tarda pas à se faire sentir. Mes hommes encadraient le convoi, afin de pouvoir le défendre, le cas échéant. Ils avaient leur bayonnette (*sic*) au bout de leur fusil, et ils s'amusaient, chemin faisant, à essayer d'atteindre les petits animaux qui couraient dans le sable.

A un moment donné, je vis un soldat qui, lâchant son fusil, se sauvait à toutes jambes devant un serpent. Les camarades l'imitant, celui-ci avait le champ libre et marchait vers le convoi. C'était

un naja, aperçu en boule sous une touffe d'alfa, et que le soldat avait (p. 17) dérangé sans l'atteindre. J'étais trop loin de lui pour tirer mon sabre. Je pris mon revolver et, à une distance d'environ 10 mètres, je lui envoyai une première balle. L'animal, seulement éraflé, comme je m'en rendis compte plus tard, tomba, mais se releva tout de suite et, sans la moindre hésitation, vint sur moi à une telle vitesse qu'il était à moins de 6 mètres, lorsque je fis feu pour la seconde fois. Je le manquai ; il continua sa course et, à bout portant, je finis par l'abattre d'une 3<sup>e</sup> balle. Il était temps ; mes soldats l'achevèrent à coup de crosse et l'un d'eux le piqua au bout de sa bayonnette. Il mesurait 2 m 10. On le porta au camp où il eut du succès, car c'était le premier naja qu'on voyait. Dans le sud de la Régence, un professeur de Montpellier, M. Valéry Mayet, de passage à Raz-el-Oued, le connut ; il en a parlé dans ses écrits. Quant à la bête, qui était d'une assez jolie grosseur, mes soldats voulurent la manger. Je leur en donnai la permission ; mais je lui fis couper la tête, en raison du venin qu'elle contenait. (p. 18)

###

Il n'y avait pas de carte à grande échelle de la Tunisie. L'autorité militaire en voulut une, et cinq brigades d'officiers topographes furent chargés (*sic*) de la lever. Je fus désigné pour l'une d'elles, que dirigeait le lieutenant Meissen. Le secteur qui lui avait été attribué avait une superficie de 4 600 kilomètres carrés. Chaque brigade se composait de 5 officiers, d'une compagnie d'escorte et d'un assez grand nombre d'animaux de bât. L'escorte de ma brigade était du 122<sup>e</sup> régiment. Son commandant s'appelait Tourot. Mes camarades se nommaient : Messein, Privé, Baraton et de Deleney ; M. Messein était le lieutenant ; tous les autres étaient sous-lieut. Baraton était de ma promotion. Les officiers étaient montés et accompagnés chacun d'un cavalier, qui lui servait d'ordonnance et portait ses instruments. La brigade disposait de deux mulets, chargés de quatre grandes caisses de médicaments ; mais elle n'avait pas de médecin. Comme j'étais le plus jeune officier, et comme il s'agissait d'une corvée, je fus désigné pour tenir lieu d'un docteur. Cela me valut d'être souvent appelé en consultation par des Arabes et de voir de près leurs douars où ne sont pas admis des étrangers. J'avais fait des progrès en arabe parlé, et j'étais à peu près (p. 19) capable de me faire comprendre.

Le secteur de la brigade, limité à l'ouest par l'Algérie, s'étendait autour du Kef, qui en occupait le centre. Bien entendu, la compagnie d'escorte ne suivait pas les officiers topographes. Elle se tenait dans leur voisinage et, chaque jour, allait d'un point d'eau à un autre point d'eau. Les officiers étaient entièrement libres de se déplacer à leur convenance.

La région avait été parcourue jadis par un voyageur appelé Victor Guérin, mais très rapidement, et nous rencontrions partout des ruines romaines qui lui avaient échappé. C'est de cette époque que datent mes recherches d'épigraphie.

###

## 20 juin

Tunis, d'où partirent les brigades, n'était encore qu'une ville arabe entourée de remparts. L'avenue de la Marine, jusqu'au lac El Bahira était, ou à peu près, déserte. On n'y rencontrait guère que le Palais de la Résidence, une église, un hôtel et quelques cafés arabes, près de la Porte < non renseigné >. Un libraire, M. Demoflys, occupait une baraque de bois, près de ces (p. 20) cafés. Deux gares avoisinaient l'avenue : l'une, au sud, était dite française et conduisait à Souk-Arras (*sic*), l'autre, au nord, était italienne et permettait d'atteindre Carthage et la Marsa. Les paquebots ne débarquaient pas à la Goulette, mais en pleine mer ; les passagers et les marchandises étaient transbordés sur des chalands. On les laissait à la Goulette.

Les brigades topographiques se mirent en mouvement dans le courant de janvier. On voulait éviter la chaleur ; on eut de la neige. Celle dont je faisais partie fut immobilisée dans la plaine du Sers, et dut regagner le Kef, où elle resta inactive au camp des Oliviers, pendant une huitaine de jours. C'est à ce camp que je vis, pour la première fois, M. Cagnat, aujourd'hui Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Indépendamment du Kef où il n'y avait aucune demeure européenne, les points les plus remarquables du secteur que nous devions lever étaient Souk-el-Arba, Teboursouk, Nabeur, Dougga, Medeina, Zanfouf, Uzappa, Macteur, Ellez, Ksour, la (p. 21) Kalaa-es-Senam et Zama.

A son départ de Tunis, chaque brigade avait reçu une exacte triangulation faite par le service géographique de l'Armée. Les officiers, guidés par cette triangulation dont les côtés étaient de plusieurs kilomètres, n'étaient chargés que du remplissage qu'ils faisaient le plus souvent à la vue. Ils n'avaient à leur disposition qu'une boussole, un podomètre, une alidade et une planchette.

La mission qui dura 3 mois, se déroula sans incidents. Le caïd de Ksour, ayant à me remercier, nous fit les honneurs d'une chasse à courre et d'une très belle fantasia.

Je découvris les phosphates de la Kalaa-es-Senam ; je ne sus pas tirer parti de cette richesse.

Tout en m'acquittant consciencieusement de fonctions qui, du reste, m'étaient faciles, j'explorai beaucoup de ruines et je copiai de nombreuses inscriptions latines, dont l'Académie d'Hippone eut la primeur, pour une partie. Les autres firent, de ma part, l'objet d'un rapport au

Ministère de la Guerre, que celui-ci transmet à l'Académie des (p. 25<sup>247</sup>) Inscriptions. Je fus, pendant un certain nombre de jours, accompagné par M. Letaille, de Paris, envoyé en Tunisie par Charles Tissot, ancien ambassadeur. Quelques-unes des inscriptions que nous découvrîmes ensemble lui furent communiquées.

Aucun de nous ne vit jamais de lion, mais les Arabes vinrent un jour nous dire que des lions leur avaient saigné plusieurs chameaux.

Près de Souk-Arrhas (*sic*), je vis une panthère ; elle sortait d'un ravin que je me proposais de franchir. Elle s'arrêta net, en m'apercevant ; mais mon cheval ne l'attendit pas ! Il fit immédiatement une tête à queue et se sauva à une vitesse folle. Les bonnes leçons d'équitation que j'avais prises à Béziers me servirent !

Nous vîmes souvent des chacals et, quelquefois, des hyènes ; mais ces animaux ne sont pas dangereux pour l'homme.

Comme les Arabes ne le chassaient pas, le gibier était extrêmement abondant. Les perdreaux ne s'envolaient pas à notre approche, et nous en mangions à satiété. (p. 26)

Les brigades prirent fin dans le courant d'avril. Tous les officiers qui en avaient fait partie furent décorés du Nicham-Iftikhar (croix d'officier).

###

En mon absence, le bataillon du 77<sup>e</sup> était venu dans le Nord de la Tunisie. Une compagnie était au Kram ; une autre à la Goulette, les deux autres et le chef de bataillon à Tunis. Le Commandant Sartor était parti et avait été remplacé par le Commandant (plus tard Général) de Pellieux.

Ma compagnie était à la Goulette, où je ne restai pas longtemps et où je fis la connaissance du R. P. Delattre, à qui je rendis un petit service, en lui fournissant des dessins de lampes chrétiennes, qui parurent dans *le Cosmos*.

Le bataillon fut envoyé au Kef, et j'eus l'honneur d'être choisi, comme officier d'ordonnance, par le Général d'Aubigny, commandant de la subdivision, gendre du maréchal Lebeuf. Je logeai à l'hôtel de la subdivision, auprès du général. Le lieutenant-colonel de Reinach, plus tard colonel du 80<sup>e</sup> à Tulle, (p. 27) lui était adjoint ; je l'avais connu à Tunis, dans un café, près de la gare italienne, où beaucoup d'officiers se réunissaient le soir. Le lieutenant-colonel de Reinach, très instruit, se distrait en lisant Homère dans le texte grec. Il était fort gai, et, le soir, se mettait au piano, pour faire danser les jeunes gens.

---

<sup>247</sup> Erreur de pagination, les p. 22-24 n'existent pas.



Le chef d'état-major était le capitaine Oudard, plus tard, commandant le corps d'armée de Bordeaux. Il appartenait, en 1914, au cadre de réserve ; il reprit du service, et, pour la seconde fois, je fus appelé à servir sous ses ordres.

L'interprète se nommait M. Oehlschlager, et avait le grade de sous-lieutenant.

Vers le milieu de l'année, le général d'Aubigny partit pour la France, où je l'accompagnai. Son domicile était au boulevard St Germain, au n° 266 (je crois!). Ce voyage me valut de déjeuner ou de dîner plusieurs fois avec le maréchal Lebeuf. Il était assez taciturne, et j'avais l'ordre de ne jamais faire allusion, devant lui, à la guerre de 1870. Ses moustaches à la russe étaient remarquables !

Le général, qui avait fait la campagne de Crimée, y avait reçu une grave blessure. (p. 28) Après sa guérison, on le désigna pour apporter à l'Empereur des drapeaux conquis sur les Russes. M<sup>me</sup> Lebeuf le vit aux Tuileries, et ils s'épousèrent. La bonté du G<sup>al</sup> d'Aubigny était très grande. On le nomma général de division, et je retournai seul au Kef, où je devins officier d'ordonnance de M. de Reinach.

L'expédition de Tunisie avait pris fin ; les bataillons rentraient en France, les uns après les autres, quand le mouvement fut arrêté, en prévision d'une expédition d'Egypte. C'était l'époque d'Arabi-Pacha, et la France devait se joindre à l'Angleterre, pour le mettre à la raison.

Le bataillon du 77<sup>ème</sup> était désigné pour faire partie de cette expédition. Il avait reçu les cartouches qui devaient lui être nécessaires ; un vote de la chambre des députés vint tout changer ! Aucun bataillon ne partit pour l'Egypte, et les Anglais chargés seuls d'y mettre de l'ordre, y prirent pied, probablement pour toujours.

###

Avant l'arrivée des Français, il y avait au Kef (p. 29) un bureau de poste assez insignifiant. Il était dirigé par un Français, M. Roy, secondé par un indigène. Un général tunisien commandait la place au nom du Bey. La demeure (le dar el bey) était en face de la poste. La ville du Kef était fortifiée, ou du moins, entourée d'un mur, qui ne pouvait guère résister au canon.

Quand l'arrivée des Français lui fut signalée, le général fit fermer les portes et prendre les armes à la petite troupe qu'il commandait. Un siège n'eut pas duré 20 minutes ; mais eût coûté des pertes. M. Roy sortit de chez lui, un pistolet dans chaque poche, et vint au dar-el-bey. Il pénétra, sans se faire annoncer, dans le bureau, mal gardé du général, et, sortant ses deux pistolets, il dit simplement à ce chef : «Fais ouvrir les portes ! » Le général essaya de se rebiffer ; M. Roy reprit :

« Fais ouvrir les portes, ou je tire ! » L'ordre attendu fut signé immédiatement et les Français entrèrent au Kef sans coup férir. Ils n'y commirent aucun dégât. Dès ce jour, M. Roy devint célèbre. Le général d'Aubigny l'avait en très grande estime. On le (p. 30) nomma agent-consulaire, vice-consul, consul, puis secrétaire-général de la Régence. Il était ministre plénipotentiaire au moment de sa mort, et certainement, après le Gouverneur, le premier personnage de la Tunisie.

Il me fit, en 1906, commandeur du Nicham Iftikhar.

Comme son service postal n'avait jamais été bien absorbant, M. Roy s'était occupé d'archéologie. Il avait formé, et il me passa, un fort dossier d'inscriptions latines, dont il me chargea de tirer parti.

###

## 22 juin

En 1883, la population européenne du Kef était de 150 à 200 habitants ; tous avaient quelque méfait sur la conscience. Je tiens de M. Roy lui-même le récit d'une aventure qui lui arriva.

Un Français venait d'arriver au Kef, et avait donné son nom au consul, qui avait tenu à se renseigner, avant de lui demander ce qu'il venait faire. L'homme n'avait pas de condamnation ; (p. 31) c'était tellement extraordinaire, que M. Roy le fit alors appeler pour l'interroger. Il le reçut aimablement et se mit d'avance à sa disposition pour lui venir en aide, le cas échéant. L'individu paraissait embarrassé. M. Roy finit par où il eut dû commencer et lui demanda quel genre d'industrie ou de commerce il se proposait d'exercer ? L'homme finit par avouer qu'il venait solliciter l'autorisation d'ouvrir, au Kef, une maison publique ! M. Roy, n'en revenant pas, le mit à la porte !

A Tunis, la même aventure était arrivée au général Forgemol. Avec cette différence toutefois que le solliciteur était accompagné de sa femme. L'un et l'autre étaient vêtus très correctement ; le général Forgemol crut à une visite de courtoisie, et voulut, de toute force, faire appeler Mme Forgemol !

L'homme, assez ennuyé, se dépêcha d'exposer sa requête, et fut mis à la porte avant l'arrivée de la générale. Mais celle-ci l'échappa belle ! (p. 32)

Au Kef, deux individus aussi peu recommandables l'un que l'autre, avaient obtenu d'ouvrir chacun un débit de boissons. Le G<sup>al</sup> d'Aubigny, entraîné un certain soir dans un de ces débits, par le Colonel de Reinach, en revint scandalisé et n'attendit pas d'être rentré à la subdivision pour me le dire ! L'un et l'autre débit étaient logés dans des maisons arabes. Le second occupait un fondouk et tenait dans une seule pièce. Il avait pour enseigne « A la grenouille altérée » et, sur les parois, qu'il

avait fait blanchir, de la pièce, le tenancier avait peint lui-même, à la détrempe, une procession de grenouilles, quelques unes avec des parapluies, qui étaient assez amusantes. On pouvait, à ce débit, boire du café ; on n'y trouvait comme liqueurs alcooliques, que du pimpermint. La bière n'arrivait pas jusqu'au Kef !

Le tenancier était intelligent ; mais passablement canaille. Il avait à peine atteint la quarantaine et passait pour être un ancien notaire d'Aix-en-Provence, appelé Mille.

Par une voiture venant de Souk-el-Arba, (p. 33) il s'amena, certaine après-midi, accompagné d'une élégante jeune femme, qu'il introduisit dans son fondouk, lequel était assez long. En curieux, et sans en avoir l'air, je vins la voir quelques instants plus tard. Elle était seule, assise sur un lit plus que sommaire, une valise à ses côtés, et pleurait à chaudes larmes.

J'essayai de m'intéresser à son chagrin. Elle leva la tête et, me prenant les mains, me cria : « Oh, monsieur, je ne vous connais pas ; mais vous êtes militaire, et vous aurez pitié de moi. On m'a trompée ; je ne veux à aucun prix rester ici ; tirez-moi de ce guet-apens, sinon je me tuerai tout à l'heure ! »

L'énervement de cette femme était tel, qu'il n'y avait pas de discussion possible. Je lui répondis : « Bien, Madame, je tâcherai de venir vous prendre dans 2 heures ; consolez-vous. » Je sortis, et je fus tout de suite chez un Juif qui faisait bâtir une maison européenne, – la première ! – du côté du camp des Oliviers. Je lui dis : « Il me faut une chambre dans ta maison. » (p. 34)

– « Tu prendras plus tard toute la maison, si tu veux ; mais pour le moment, elle n'est pas finie. Il n'y a aucune boiserie à la porte et aux fenêtres, et les chambres ne sont pas pavées ! »

J'insistai ; il finit par consentir à ce que je voulais. L'administration militaire me donna deux caisses et des planches ; je me procurai une pailleasse, un drap et une couverture, et je fus chercher la personne qui m'attendait.

Je m'excusai de n'avoir pu mieux faire ; « Demain, lui dis-je, on fermera la porte : mais, pour cette nuit, ayez le courage de ne pas dormir profondément ; vous avez un revolver ; voici le mien qui est plus solide ; en cas de danger, tirez ; mais il est probable que personne ne viendra vous déranger, car on ignore votre présence dans cette maison. »

Les choses se passèrent comme je l'avais prévu et, le lendemain, l'habitation eut une porte provisoire.

La personne était une ancienne actrice du Châtelet de Paris, circonvenue à Bône par l'ancien (p. 35) notaire, qui lui avait laissé entendre que le Kef était une grande ville, extrêmement curieuse, où elle trouverait de bons hôtels.

Vers la fin de décembre, le bataillon du 77<sup>e</sup>, détaché en Tunisie, reçut l'ordre de rentrer en France. Il s'embarqua à La Goulette et débarqua à Marseille le 1<sup>er</sup> janvier 1884. Il rentra à Cholet, où se trouvait la portion principale du régiment, par Saint-Etienne, Roanne, Moulins, Nevers, Bourges, Tours et Thouars. Le colonel des Garets nous accueillit froidement.

A Cholet, je me liais d'amitié avec le sous-lieutenant Ubicini, dont le père avait été ambassadeur en Roumanie. Il se maria presque tout de suite, et l'idée me vint de l'imiter. Je fis, en février, une demande en mariage, qui fut agréée ; mais il fut décidé que ce mariage n'aurait lieu qu'en septembre.

Ma fiancée habitait Alais. Pour m'y rendre ou en revenir, le moyen le plus rapide était de passer (p. 36) par Paris.

Certainement par brimade de M. des Garets – car il était coutumier du fait pour tout le monde – je n'obtins de lui, en mars, pour me rendre à Alais, qu'une permission de 3 jours, finissant un samedi à minuit ; et je dus même promettre de rentrer, ce jour-là, pour un bal que donnait le colonel ! Ainsi, la journée du lendemain, dimanche, ne m'était pas accordée !

Je partis, et je pris mes dispositions pour ne pas outrepasser la permission qui m'était donnée. Je devais, au retour, prendre à Avignon, un train rapide, qui m'aurait permis de monter dans un autre à Paris, et d'arriver à Cholet dans le délai voulu.

J'eus la malchance de manquer le train d'Avignon. Un retard de train venant d'Alais en fut la cause. Je fis toute la diligence possible ; mais je n'arrivai à Cholet que le dimanche matin.

Le Commandant de Pellieux m'avait envoyé un mot, me faisant connaître que mon absence au bal avait été remarquée par le (p. 37) colonel, et que j'étais invité à aller le trouver dès mon arrivée. C'est ce que je fis. J'essayai d'expliquer ce qui m'était arrivé. – « Avez-vous, me dit le colonel, un certificat du Chef de Gare ? » – « Non ; je n'ai pas pensé à le lui demander, et d'ailleurs, j'aurais supposé que la parole d'un officier pourrait suffire. » – « Avec moi, elle ne suffit pas ; retournez chez vous ; vous y recevrez de mes nouvelles. » Je les eus bientôt sous la forme de 8 jours d'arrêts de rigueur « pour avoir dépassé de 24 heures [ce qui était inexact] une permission de 3 jours. » Je les fis ; mais mon sabre n'alla pas chez le Colonel, et je n'eus pas de sentinelle à ma porte ; un ordre tout récent du Ministre venait de supprimer ce surcroît de châtement.

Mes arrêts finis, le régiment partit pour le camp du Ruchard. Dès la première étape, le colonel me dit : « Et bien ; et vos arrêts ? » – « Ils sont finis. » – « Voudriez-vous les recommencer ? » – « Non ; je n'y tiens pas essentiellement. » – « Peut-être préféreriez-vous une autre permission ? » – « Oui, mais plus longue. » – « Gagnez-la ; je (p. 38) désire un dessin à la plume de la chapelle de Champigny-sur-Veude ; faites-le, et vous aurez votre permission. »

Il tint parole ; je lui remis un dessin qu'il jugea satisfaisant, et j'obtins, après le séjour au camp, une permission de 10 jours.

###

### **23 juin**

En une autre circonstance le Colonel des Garets, resté St Cyrien et brimeur, s'amusa aux dépens de quelques uns de ses officiers rentrés d'Afrique.

L'un d'eux mariait sa sœur et beaucoup de ces officiers s'étaient fait un devoir de se rendre à la messe de mariage. A cette époque, le col réglementaire était formé de deux bandes noires entre lesquelles on insérait de la percale ; c'était lourd, et disgracieux. Les jeunes officiers surtout, le remplaçaient volontiers par un faux-col blanc, tenant au dolman, qu'il ne dépassait que de fort peu ; c'est d'ailleurs le système, encore en vigueur, qui devint réglementaire sans tarder. (p. 39)

Pour la messe précitée, j'avais fait usage d'un de ces cols, provenant d'une douzaine entièrement neuve et, par suite, d'une blancheur immaculée. En rentrant chez moi, j'eus la désagréable surprise d'y trouver une lettre du Colonel m'infligeant 2 jours d'arrêts « pour m'être rendu à une cérémonie religieuse avec un faux-col non réglementaire, et pas propre ! » Le « pas propre » me blessa. Je ne me consolai que lorsque je sus que le Colonel, dans les mêmes termes, avait fait d'autres victimes.

Presque à mon arrivée à Raz-el-Oued, en raison surtout de mon numéro de sortie de l'Ecole de tir, on m'avait proposé pour le grade de lieutenant. J'avais obtenu, avec la mention « très bien », le certificat nécessaire, et l'on m'avait inscrit au tableau d'avancement.

Mon tour d'être promu arriva le 12 juillet 1884. Le régiment me fit la réception habituelle, qui me valut d'être placé, au Café, à la droite du Colonel. Celui-ci me fit un petit discours auquel je dus répondre. Je lui dis quels (p. 40) regrets j'éprouvais de quitter un régiment avec lequel j'avais fait campagne et où je comptais de solides amitiés, etc. Ce fut mon discours officiel ; mais j'ajoutai, à voix basse, que je parlais attristé des punitions qu'il m'avait infligées, et surtout de la dernière ! Le colonel me regarda avec étonnement et me répondit « Espèce de farceur, vous n'avez donc pas compris que je n'avais voulu que vous balancer ? » Je fis semblant de sourire. Mais les deux exemples personnels que je viens de citer dépeignent tout le colonel des Garets.

###

Un hasard curieux me fit affecter au 17<sup>e</sup> de ligne que j'avais quitté depuis moins de six ans. Je me mariaï le 4 septembre et je revins à Béziers, où je pris un appartement dans l'avenue de Bessan.

On me désigna presque tout de suite pour des travaux de révision de la carte d'Etat-major, dans l'Aveyron et la région des Causses.

En 1885, le bataillon auquel j'appartenais fut (p. 41) envoyé à Montlouis, dans les Pyrénées Orientales. Son commandant s'appelait Jeudy et il logeait dans un bâtiment militaire ; j'occupais une chambre à l'Hôtel de France.

L'hiver, dans cette région, est assez rigoureux. J'y vins en septembre et le sol était couvert de neige. Je descendis, en avril 1886, pour occuper Villefranche-de-Conflent, et je ne vis pas la fonte de cette neige.

Le chemin de fer entre Villefranche et Montlouis n'existait pas encore.

A Villefranche, vint me trouver une lettre du Capitaine Rousseau, alors Commandant en second de l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent. Il m'offrait le poste de professeur-adjoint de fortification et de topographie et il m'engageait vivement à ne pas le refuser.

Je l'acceptai, et je quittai le régiment, non sans avoir encouru les reproches de son Colonel, M. Malcor, qui eût voulu me conserver. (p. 42)

### **A Saint-Maixent**

Le Commandant de l'Ecole de Saint-Maixent était le Colonel Marchand. J'eus pour élève en 1886, un de ses homonymes, qui traversa l'Afrique et devint célèbre par son expédition de Fachoda<sup>251</sup>. Un autre de mes élèves fit de la politique et devint le sénateur Humbert.

Mes années de professorat à l'Ecole militaire n'eurent rien de bien sensationnel. Je fis correctement mon métier et n'encourus pas de reproches. Mais elles marquent une date importante de ma carrière scientifique.

Dans mes fonctions, je connus la gêne. Mon beau-père (mort juge de paix) eût le malheur de perdre, non seulement toute sa fortune, qui était assez grande, mais aussi la majeure partie de celle de son propre beau-père. Les rentes qu'il m'avait promises, et que rien ne garantissait, ne me furent plus comptées, et je n'eus, dès le début, pour toutes ressources, que mon traitement de lieutenant (205 frs par mois) majoré d'une quarantaine de francs, en raison de mon emploi spécial. (p. 43)

---

<sup>251</sup> Jean-Baptiste Marchand (1863-1934), en 1896, est nommé à la tête de la mission d'exploration « Congo-Nil » dont le but est d'implanter au sud de l'Egypte un nouveau protectorat français. La colonne militaire est arrêtée à Fachoda par les Britanniques qui établissent un blocus entraînant une crise internationale.

En mai 1888, j'eus une fille, à laquelle il fallut une nourrice dont les gages étaient de 60 frs par mois. Mes dépenses dépassaient de beaucoup mes recettes. Je ne parvins à me tirer d'affaire que péniblement, et en sacrifiant jusqu'au dernier sou du peu que j'avais hérité de ma mère. Je dus emprunter, et cette dette fut remboursée plus tard par ma sœur, qui m'en tint compte sur l'héritage de mon père.

###

## 26 juin

Lorsque je vins à St Maixent, la Préfecture de Niort possédait un archiviste très instruit et très actif, M. Berthelé, sorti, depuis peu, de l'Ecole des Chartes. Les travaux d'archéologie, du reste assez rares et sans grande valeur, que j'avais publiés, lui avaient fait connaître mon nom, que n'ignoraient point, dès cette époque, et pour les mêmes causes, M. Salomon Reinach, M. Héron de Villefosse et bien d'autres savants, comme Edmond Le Blant et Maximin Deloche par exemple.

M. Camille Jullian venait de faire paraître, (p. 44) en deux magnifiques volumes, les Inscriptions romaines de Bordeaux<sup>252</sup>. M. Berthelé me demanda de publier celles du Poitou et de la Saintonge, et mit à ma disposition les pages de la Revue Poitevine et Saintongaise, qu'il avait fondée. J'acceptai, peut-être avec trop d'empressement, et c'est ainsi que j'entraï en relations avec Alfred Richard<sup>253</sup>, le P. Camille de la Croix, Belisaire Ledain<sup>254</sup>, Louis Audiat<sup>255</sup>, Musset<sup>256</sup>, René Valette<sup>257</sup>, l'abbé Julien Laferrière<sup>258</sup> et, de façon générale, avec tous les érudits des deux provinces. Je correspondis avec Mommsen, Hirschfeld, Allmer, etc.

Pour le plan de mon travail, je tâchai de suivre celui des Inscriptions de Bordeaux. Mes articles, tirés à part, formèrent un volume de 410 pages, accompagné d'une soixantaine de planches, qui parut en librairie en 1888, et fut assez favorablement accueilli. Les planches, toutes

---

<sup>252</sup> En 1887 et 1890.

<sup>253</sup> Alfred Richard (1839-1914), archiviste des départements de la Creuse et de la Vienne ; membre du CTHS, inspecteur de la Société française d'archéologie, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest et de la Société des archives historiques du Poitou.

<sup>254</sup> Belisaire Ledain (1832-1897), avocat, archéologue et collectionneur ; membre du CTHS, membre de la Société française d'archéologie, des antiquaires de l'Ouest et des archives historiques du Poitou.

<sup>255</sup> Vol. 1, note 160, p. 52

<sup>256</sup> Georges Musset (1844-1928), archiviste, notaire, bibliothécaire des archives et du musée de la Rochelle (1883-1927), conservateur des antiquités et objets d'art du département des Charentes maritimes ; membre du CTHS, de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle.

<sup>257</sup> René Valette (1854-1939), avocat, publiciste ; fondateur de la Revue du Bas-Poitou, inspecteur de la Société française d'archéologie, correspondant du ministère de l'Instruction publique.

<sup>258</sup> Vol. 1, note 9, p. 159.

autographiées par mes soins, furent tirées à la presse de l'Ecole. Un peu plus tard, je fis paraître les Inscriptions du Limousin, dans les Mémoires des Antiquaires de l'Ouest.

On m'avait fait entrer dans un certain nombre de sociétés savantes, en qualité de Correspondant. J'appartenais déjà aux Antiquaires de France<sup>259</sup>, à la Société française d'Archéologie<sup>260</sup>, (p. 45) aux Antiquaires de l'Ouest<sup>261</sup>, à l'Académie des sciences de Toulouse<sup>262</sup>, qui m'avait décerné plusieurs fois le prix Gaussail<sup>263</sup>, à la Société archéologique du Midi de la France<sup>264</sup>, à l'Académie de Nîmes<sup>265</sup>, etc.

Le Ministère de l'Instruction publique m'avait, en 1884, nommé Officier d'Académie et j'étais devenu, grâce à M. Héron de Villefosse, Correspondant du Comité des travaux historiques.

La carrière scientifique, que j'ai suivie, commençait à prendre une assez bonne tournure. Les événements imprévus, dont je reparlerai plus loin, eurent pour conséquence de me faire porter vers elle une attention d'autant plus grande, que je me rendis bien vite compte que tout avancement, dans l'armée, me serait interdit, au-delà du grade de Chef de bataillon.

Ces événements, dont je ne pouvais encore mesurer la portée, commencèrent en 1887. Je me présentai à l'Ecole supérieure de guerre<sup>266</sup>. Je passai de bons examens écrits, et je fus admissible dans un très bon rang (le 17<sup>e</sup> sur 605, me dit-on). A l'oral, à Paris (p. 46) mes réponses aux questions posées me parurent très convenables. Au classement final, mon nom ne figura pas sur la liste des candidats admis. Il y eut 76 admissions ; on me dit que j'avais été classé 77<sup>e</sup> ; mais je n'en suis pas certain.

Je m'en étonnai ; je me rendis au Ministère de la Guerre, chez le Colonel Desmazures, sous-chef de l'Etat-major général, et je lui fis part de ma surprise.

« Mon cher camarade, me dit-il, vous pouvez vous présenter tant que vous voudrez à l'Ecole de guerre ; vous n'y serez jamais reçu. »

– « Mais, pour quelles causes ? »

– « Question de notes. »

Je n'en sus pas davantage ce jour-là. Ce n'est que plus tard, quand j'eus entre les mains mon dossier du personnel, que je compris la réponse du Colonel Desmazures. J'étais noté, en cette année 1887, comme un officier « actif, intelligent, instruit, s'acquittant bien de ses fonctions »,

<sup>259</sup> Correspondant national en 1887.

<sup>260</sup> Membre en 1885.

<sup>261</sup> Membre non résidant en 1886.

<sup>262</sup> Correspondant national en 1885.

<sup>263</sup> Prix Gaussail en 1888 pour l'*Epigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge* ; en 1893 pour les *Inscriptions antiques de Périgueux*, les *Cachets d'oculistes romains* et les *Inscriptions antiques de Corse*.

<sup>264</sup> Membre correspondant en 1885.

<sup>265</sup> Associé-correspondant en 1886.

<sup>266</sup> Sur l'Ecole supérieure de guerre, cf vol. 1, note 23, p. 27.



mais « ayant des tendances beaucoup (p.47) trop prononcées à s'occuper de questions qui, en rien, n'intéressent l'armée. »

On est moins difficile de nos jours !

Malgré tout, comme mon service ne souffrait aucunement de mes travaux d'archéologie, je fus proposé au choix, et maintenu, pour le grade de Capitaine.

A Pâques 1890, je fus nommé Officier de l'Instruction publique, à la demande d'Edmond Le Blant et du Comité des travaux historiques. L'autorité militaire n'y fut absolument pour rien et, du reste, n'eût pu, d'aucune sorte, me proposer. Je fus, sans doute, le 1<sup>er</sup> lieutenant de l'armée française nommé Officier de l'Instruction publique. Pour obtenir cette distinction, il était nécessaire d'être Officier supérieur ou Officier de la Légion d'Honneur<sup>268</sup>. Le Colonel Tournier, qui avait remplacé le Colonel Marchand dans le Commandement de l'Ecole, n'en revint pas de ce qui lui parut un accroc sérieux aux règlements militaires ! Mais M. Bourgeois était ministre de l'Instruction publique, et M. Freycinet, ministre de la Guerre...<sup>269</sup>

Mon tour d'être promu vint en septembre 1890, et je fus envoyé, comme adjudant-major, au 61<sup>e</sup> régiment d'infanterie, à Toulon.

J'eus, en septembre-octobre de cette même année, une première angine phlegmoneuse, qui me tint alité pendant un mois, mais sembla disparaître sans laisser de traces.

J'arrivai au 3<sup>e</sup> galon bien avant mes camarades de promotion, bien avant même mes anciens de St Cyr. On s'accordait pour me croire capable de parvenir à de hauts grades.

A quelqu'un qui me répéta la phrase, M. de Firmas (mort prématurément comme Capitaine) avait dit : « Espérandieu est du bois dont on (p. 48) fait les généraux. »

Ainsi que je l'avais prévu, je n'ai pas dépassé le grade de Commandant. On verra, plus loin, pour quelles causes.

###

---

<sup>268</sup> Espérandieu semble se tromper car en 1885, un décret avait ouvert la décoration aux non fonctionnaires. C'est donc au titre de Correspondant du Comité des travaux historiques, et non comme officier, qu'il est nommé Officier de l'Instruction publique. Ce qui apparaît comme « un accroc », est le fait que ce soit le ministère de l'Instruction publique et non celui de la Guerre qui prenne la décision. Espérandieu deviendra Chevalier de la Légion d'Honneur en 1898, Officier en 1919 et Commandeur en 1931.

<sup>269</sup> Il s'agit du cabinet Freycinet (1890-1892) où Léon Bourgeois (1851-1925) parlementaire radical, était ministre de l'Instruction publique, et Charles de Freycinet (1828-1923), président du Conseil et ministre de la Guerre, sous la présidence de Sadi Carnot.

**27 juin**

Fin octobre 1890, j'arrivai au 61<sup>e</sup> le jour même où son Colonel, M. de Taradel, donnait une soirée de « têtes », à laquelle il voulut bien m'inviter.

Le colonel de Taradel, d'une bienveillance extrême, était beaucoup aimé de ses officiers. Physiquement, il était très grand et très maigre. Les personnes qui vinrent – la plupart des officiers en grande tenue – ne l'aperçurent pas tout d'abord. Ce fut Madame de Taradel qui les reçut. Le colonel ne fit son apparition qu'au bon moment, alors que son salon regorgeait de visiteurs. Il était costumé en danseuse, bras, jambes et poitrine nus, et n'avait pour tout vêtement, que le tutu des demoiselles d'un corps de ballet. Il est inutile (p. 49) de dire quels éclats de rire provoqua cette apparition !

Je retins au Faron, un agréable logement qui appartenait à la sœur du poète Jean Sicard.

Le 30 novembre, je participai à l'extinction d'un incendie, qui me valut d'obtenir un peu plus tard une médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe, pour acte de courage et de dévouement, avec cette mention « s'est distingué en différentes circonstances, et notamment le 30 nov. 1890, en travaillant à l'extinction d'un violent incendie survenu dans un magasin de pétrole. »

Antérieurement, à St Maixent, j'avais arrêté des chevaux emportés attelés à une fourragère.

En décembre, on m'envoya au ministère de la Guerre, où je restai 3 mois, pour la préparation de l'Historique du régiment. J'eus le déplaisir de retrouver, à Toulon, le général des Garets, qui commandait la brigade dont le 61<sup>e</sup> faisait partie !

Au cours de ma mission à Paris, je découvris, dans un carton où il n'eût pas dû se trouver, le Journal, signé et certifié exact, par Davout, des opérations du 3<sup>e</sup> Corps de la Grande-Armée, pendant les années 1806 et 1807. Je pris une copie de ce journal et des nombreux croquis qui s'y rapportent. J'aurai à en reparler<sup>271</sup>.

Le 25 juillet 1891, le 61<sup>e</sup> régiment partit pour la Corse, où il remplaça le 111<sup>e</sup>. Il y fut transporté par le Ferdinand de Lesseps. L'Etat-major du régiment fut laissé à Bastia ; les garnisons d'Ajaccio, Bonifacio, Calvi et Corte furent fournies par des détachements. Ma place fut à Ajaccio, sous les ordres du lieutenant-colonel Delmas de Grammont. (p. 50)

En septembre, des manœuvres de brigade furent exécutées dans les environs de Corte, sous les ordres du G<sup>al</sup> Couston (ancien colonel des sapeurs-pompiers de Paris). Elles furent ridicules, en ce sens que, dès la première halte horaire, le G<sup>al</sup> obligea les Commandants de C<sup>ie</sup> à lire à leurs hommes l'ordre de clôture des manœuvres où étaient exaltées les qualités de toute sortes et

---

<sup>271</sup> Voir *infra*, vol. 2, p. 349.

l'endurance dont chacun avait fait preuve. Je n'ai jamais compris, et je ne comprends pas encore, à quelle idée saugrenue a pu obéir le G<sup>al</sup> Couston ? Peut-être a-t-il voulu, par ce moyen, montrer le peu de cas qu'il faisait de ces manœuvres, mais la chose n'eut pas été digne d'un général.

En 1892, le 1<sup>er</sup> bataillon du 61<sup>e</sup> (Co<sup>mt</sup> Pastoureau) dont je faisais partie en qualité d'adjudant-major, fut envoyé à Bonifacio. Il m'y arriva une aventure désagréable. Un dimanche matin, je reçus la visite de deux lieutenants de Vaisseau, qui me demandèrent pour le lendemain (car je commandais le bataillon, en l'absence du Co<sup>mt</sup> Pastoureau), des hommes dont ils avaient besoin pour des manœuvres. Je leur accordai tout ce qu'ils voulurent ; je les retins à déjeuner et, dans le courant de l'après-midi, je leur fis visiter en barque, à mes frais, les curiosités naturelles de la côte.

Dans le courant de la semaine, je reçus une lettre du G<sup>al</sup> Couston, m'invitant à lui faire connaître pour quelles causes je n'avais pas rendu, aux lieut. de Vaisseau, la visite qu'ils m'avaient faite ! Je fus stupéfait. Je répondis qu'un Commandant d'armes (ce que j'étais) ne devait de visite qu'aux généraux. J'avais absolument raison ; mais le Général me donna tort, et me donna l'ordre de faire cette visite, à la première occasion qui se présenterait. Elle ne se fit pas longtemps attendre ! Le dimanche suivant, les lieut. de Vaisseau étaient dans le port ! Je me mis en grande tenue et je vins demander celui des deux qui avait le commandement. Un quartier-maître me reçut et me dit que son commandant était à la chasse. Je lui laissai ma carte, dont je me fis délivrer un reçu, et je le chargeai de dire à son chef (p. 52 verso) qu'il s'agissait d'une visite faite par ordre. Je pensais que le lieut. de Vaisseau me demanderait raison de ce manque de courtoisie ; il n'en fit rien et se tint pour satisfait. Le lieut. de Vaisseau s'appelait Provençal.

En février 1893, le colonel de Taradel passa au commandement du 83<sup>e</sup> d'infanterie, à la suite de discussions de famille, qui le mirent en fâcheuse posture avec le mari de sa belle-fille (fille de Mme Taradel). Il avait pour lui tous les droits, sauf ceux que son adversaire tenait de son contrat de mariage. Un dimanche (p. 51), la ville de Bastia fut couverte d'affiches annonçant la vente, par autorité de justice, des meubles de M. de Taradel ! Elle n'eût pas lieu ; mais le colonel dut payer la dote de Mme de F., sa belle-fille, qui, pour sévices graves, avait quitté, avec son jeune fils, le domicile conjugal et était revenue chez sa mère.

Il fut remplacé d'abord par le colonel de Geyer d'Orth, puis par le Colonel Nion, qui ne parurent jamais au corps ; enfin par le colonel Urion.

En septembre, je fus envoyé à Sartène, pour y commander une compagnie de réservistes. Sans me prévenir, le G<sup>al</sup> Couston vint un dimanche, et prescrivit, pour le lendemain, une manœuvre sur laquelle il ne me donna aucun détail. Mes hommes étaient presque tous en permission de la journée ; grâce à l'obligeance de la gendarmerie, je pus les faire rentrer, et la manœuvre commença, le lendemain, à l'heure prescrite. Nous pensions tous qu'elle serait de courte durée. (p. 52)

Nous n'avions pris aucun vêtement de rechange. Elle dura deux jours et, dès le premier, un orage épouvantable nous trempa jusqu'aux os ! J'y gagnai un refroidissement qui me conduisit à l'hôpital de Bastia. J'eus encore une angine phlegmoneuse, qui nécessita des interventions chirurgicales, et dont je fus très lent à me remettre. Elle s'accompagna d'insupportables bourdonnements d'oreilles ; ma surdité commençait !

A ma sortie de l'hôpital, je restai à Bastia.

En juin 1894, le 61<sup>e</sup> fut remplacé en Corse par le 40<sup>e</sup> et vint à Marseille. Il y fut conduit par le Winh-Long, dont la traversée fut très pénible. Ce navire militaire transportait gratuitement, mais sans aucune garantie, les bagages personnels des officiers et sous-officiers. En arrivant à Marseille, le débarquement de ces bagages se fit sans aucun soin. Quelques-uns tombèrent à la mer et y sont restés. Je perdais ainsi des livres, et une (p. 53) collection de monnaies antiques à laquelle je tenais beaucoup.

Pendant mon séjour à Bonifacio, j'avais rédigé un Recueil des cachets d'oculistes romains, qui fut publié par tranches, par M. Salomon Reinach, dans la Revue Archéologique, et parut en volume en 1894.

J'avais écrit antérieurement une Expédition de Sardaigne et Campagne de Corse<sup>272</sup>, éditée par Lavauzelle et un volume des Inscriptions romaines de Corse<sup>273</sup>, qui parut d'abord en articles dans le Petit Bastiais.

En 1893, je m'étais offert au Commandant Mattei, explorateur du Niger, qui venait de publier un livre ayant pour titre : Niger, Soudan, Bénoué<sup>274</sup>, et était à Paris, commissaire du gouvernement au conseil de guerre. Non seulement, il accepta, mon offre ; mais il m'écrivit que les demandes de la nature de la mienne n'abondaient pas ! Nous réglâmes ensemble ce que nous ferions. Il s'agissait de traverser l'Afrique, de l'Ouest à l'Est et, par le Tchad, d'atteindre l'Océan Indien ou la Mer Rouge.

Mon beau-père connaissait M. Jamais, député du Gard, qui était alors sous-secrétaire (p. 54) d'Etat aux Colonies. Je fus le trouver, je lui exposai notre plan, qu'il approuva pleinement, en principe. En réalité, c'était mon plan, car le commandant Mattei m'avait laissé entendre qu'étant âgé, il se contenterait de me guider au début, et m'abandonnerait par la suite. Seulement, M. Jamais me fit observer que nous ne pouvions pas partir encore, bien que l'armateur Cyprien Fabre eût mis à notre disposition toute la pacotille nécessaire. « La guerre avec Behanzin<sup>275</sup>, me dit M. Jamais, n'est pas terminée. C'est par le Dahomey qu'il faut passer pour aller au Tchad ; vous ne le pouvez pas.

<sup>272</sup> E. ESPERANDIEU, *Expédition de Sardaigne et Campagne de Corse, 1793-1794*, Paris, 1895.

<sup>273</sup> En 1893.

<sup>274</sup> Commandant MATTEI (1832-), *Bas-Niger, Bénoué, Dahomey*, Grenoble, 1890.

<sup>275</sup> La France est en guerre contre Behanzin, roi du Dahomey (1844-1906), entre 1891 et 1894, date de son abdication.

Sans doute vous pourriez envoyer par le Nigeria ; vous n'iriez pas loin ; on vous ferait assassiner tout de suite. Attendez un peu. Dès que les affaires de Dahomey seront terminées, vous partirez ».

La mort prématurée de M. Jamais arrêta tout. L'idée fut reprise plus tard, et c'est mon ancien élève, le capitaine (aujourd'hui général) Marchand<sup>276</sup> qui le réalisa.

### Cahier n°3

#### **29 Juin**

Dès mon arrivée à Marseille, on me donna le commandement d'une Compagnie, qui fut logée à la caserne de la rue Montaux (aujourd'hui Edmond Rostand). Je pris un petit logement au n° 12 de la rue Lafon.

Mais, presque tout de suite, on m'envoya à l'Ecole de tir du camp de Chalons, où j'appris à monter à bicyclette ! Ce moyen de locomotion n'avait pas encore, dans l'armée, beaucoup d'adeptes, et me valut, à mon retour à Marseille, des reproches de mon Colonel !

Mon séjour au camp dura trois mois. Certaines choses m'y intéressèrent ; d'autres moins. Mais il est à remarquer, que j'avais été à mon régiment, capitaine de tir avant de me rendre à l'Ecole, et que je cessai de l'être, lorsque j'en fus revenu. Mystère des affectations !

Le colonel Urion logeait dans un hôtel ; le drapeau du régiment, qu'il eût du avoir chez lui, se trouvait à la caserne. Il brula, et ce fut (p. 1) un beau tapage dans la presse marseillaise et dans les bureaux de l'armée ! Le colonel Urion ne savait plus que devenir ; je lui vins en aide, en arrangeant les choses à ma façon, avec la complicité de l'Agence Havas. Le Colonel n'encourut aucun blâme, et le drapeau fut remplacé !

Je me fis inscrire à l'Ecole de médecine, que dirigeait alors le docteur Livon<sup>277</sup>. Je fus de la dernière série précédant le PCN<sup>278</sup>. J'obtins de faire de la dissection, dès la première année, d'abord à l'Hôpital de la montée des Accoules, ensuite au Pharo, où les salles de dissection furent transportées. Elles étaient vitrées, et exposées en plein Midi. De grosses mouches y pullulaient !

---

<sup>276</sup> Voir *infra* note 251, p.341.

<sup>277</sup> Charles-Marie Livon (1850-1916), directeur de l'école de médecine et de l'institut antirabique. Maire de Marseille en 1895.

<sup>278</sup> Certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (dit PCN) dont la détention était nécessaire, à partir de 1893, pour entreprendre des études dans les facultés et écoles de médecine.

Par mon âge, je pouvais encore faire presque figure d'étudiant. Mais j'étais capitaine, et il m'arriva d'être désigné avec la compagnie que je commandais, pour aller mettre de l'ordre chez les étudiants du Pharo, en pleine effervescence, pour des raisons dont je ne me souviens plus très bien. Les mouches (p. 2) précitées y étaient, je crois, pour quelque chose. Je parvins à calmer ces jeunes gens sans trop d'efforts et, aux élections suivantes, ils me nommèrent de leur comité des fêtes.

Je m'intéressais surtout aux cours pratiques du docteur Combalat. Je fis de la médecine pendant 2 ans. Je cessai en 1896, lorsque je fus, comme on le verra tout à l'heure, nommé professeur à l'Ecole d'infanterie. Dans une petite ville, loin de toute faculté, la médecine n'est pas possible. En arrivant à S<sup>t</sup> Maixent, l'idée me vint de faire du droit. Je me fis inscrire à la Faculté de Poitiers ; mais, gêné déjà par ma surdité, je ne dépassai pas la 4<sup>ème</sup> inscription.

Ce fut la fin de mes études.

###

Revenons maintenant en arrière et à mes années de commandement au 61<sup>e</sup> d'Infanterie.

On se rappelle que j'étais allé me documenter, au Ministère de la Guerre, pour la rédaction (p. 3) d'un historique du régiment. Je m'employai à la rédiger, et je le remis au colonel Urion avant mon départ ; mais il ne parut qu'en 1897<sup>279</sup>.

En Corse, indépendamment du Recueil des cachets d'oculistes<sup>280</sup> dont j'ai déjà parlé, et d'autres travaux de moindre valeur, comme le Recueil des Inscriptions de l'île<sup>281</sup>, j'avais rédigé deux petits volumes, l'un sur les Inscriptions de Lectoure<sup>282</sup>, l'autre sur celles de Périgueux<sup>283</sup> d'après les notes que j'avais prises, avant 1890, en visitant les Musées de ces deux villes. Mes manuscrits parurent, le premier, en 1892 dans une revue pyrénéenne, le second, l'année suivante, dans les Mémoires de la Société du Périgord.

A Marseille, j'achevai la rédaction, commencée en Corse, des notes d'un gros volume, dont le fond était constitué par le Rapport de Davout, dont j'avais pris, au Ministère, une copie. Je me proposais de publier mon travail. Au moment de le faire, un scrupule me prit ; la famille de Davout n'était pas éteinte ; le Général de division Davout duc d'Auerstaedt, (p. 4) était un petit neveu du maréchal. Je me fis un devoir d'aller le trouver et de lui présenter mon manuscrit. Il en tourna les feuillets avec beaucoup d'attention et le jugea très intéressant. Il me demanda de le lui confier, ce

<sup>279</sup> *Histoire abrégée des campagnes du 61<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, d'après les archives du ministère de la Guerre*, Marseille, 1897.

<sup>280</sup> En 1894 (paru d'abord dans la *Revue archéologique* 1893-94).

<sup>281</sup> *Inscriptions antiques de la Corse*, Bastia, 1893.

<sup>282</sup> *Inscriptions antiques de Lectoure*, Paris, 1892.

<sup>283</sup> *Musée de Périgueux : inscriptions antiques*, Périgueux, 1893.

que je fis avec empressement. Je n'avais malheureusement (ou heureusement) pas emporté à Paris les cartes qui devaient accompagner mon travail. Le général Davout ne les eut pas sous les yeux ; il n'osa sans doute pas me les demander, et il ne sut pas où elles étaient au Ministère car, je l'ai dit, le fameux rapport n'était pas à sa place.

Comme conséquence, on fit sauter du manuscrit presque tout ce qui concernait la bataille d'Auerstaedt à laquelle elles s'appliquaient, et que le maréchal avait partagé en 10 ou 12 moments, c'est-à-dire la partie la plus intéressante du rapport !!

Quoiqu'il en soit, ce manuscrit ne me fut retourné qu'assez tardivement. Je venais à peine de le recevoir, lorsque j'aperçus en vitrine, en passant à Marseille, devant la Librairie Flammarion (rue Paradis) un beau volume, à 7 f 50, des éditions Calmann-Lévy, ayant pour titre : « Rapport des opérations du 3<sup>e</sup> corps de la Grande Armée » etc ... publié par le Général de Division Davout etc (ou quelque chose d'approchant, (p. 5) car je ne me souviens plus très bien du titre exact<sup>284</sup>).

J'achetai le volume : c'était mon propre travail ! Un secrétaire avait dû copier mon manuscrit, mais en le criblant de fautes d'orthographe ; le général l'avait envoyé à l'impression sous son nom, sans y changer une virgule ; mais en le faisant précéder d'une courte préface où il se déclarait heureux que le nom d'un Davout fut encore associé à ceux de Morand, Friant et Gudin ! De moi, rien ; pas une ligne à mon adresse ! Et j'avais préparé le travail ! Je fus indigné ! Je courus chez le Général Canonge, qui était commandant d'Armes à Marseille ; je lui présentai à la fois le volume et le manuscrit qui avait servi à sa publication, et je lui dis : « Qu'en pensez-vous ? »

« C'est une belle canaillerie me dit-il ; mais il ne faut pas en rester là »

De fait, il réunit, dans le courant de la semaine tous les officiers de la garnison. Il leur dit, à mots couverts (plus ou moins) ce qui venait de se passer, et me donna la parole, pour (p. 6) une conférence sur la bataille d'Auerstaedt.

A Paris, j'essayai de revoir le général Davout. Je fus reçu par son officier d'ordonnance.

« Mais enfin, me dit-il, mon cher camarade, de quoi vous plaignez-vous ? Ce travail était intéressant, il fallait le publier, pour l'instruction de nos jeunes officiers ; et bien ! C'est fait ».

On voit, par cette belle réponse quelle était, il n'y a pas encore 40 ans, la mentalité des grands chefs de l'Armée française !

###

A Marseille, je continuai de servir aussi honnêtement que possible. Je fus appelé à remplir,

---

<sup>284</sup> G<sup>al</sup> d'AVOUT, *Opérations du 3<sup>e</sup> corps (1806-1807) : Rapport du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt*, Éditions Calmann-Lévy, Paris, 1896.

auprès du G<sup>al</sup> Canonge, les fonctions d'adjudant de la garnison, ce qui me valut d'être reçu par Félix Faure – mais à distance du G<sup>al</sup> que j'accompagnais ! Le Président devait être fatigué ; en tout cas, si sa morgue était grande, son discours ne fut pas long, et il me fut impossible d'en comprendre un seul mot. Et pourtant, mes oreilles étaient encore à peu près bonnes ! (p.7)

Une nouvelle angine phlegmoneuse me reconduisit dans un hôpital militaire en 1895. C'était au moment de l'expédition de Madagascar, à laquelle j'avais vainement essayé de prendre part, non seulement en donnant mon nom au Commandant du 15<sup>e</sup> corps d'Armée, mais aussi en tentant de permuter, lors du passage à Marseille du 200<sup>e</sup>, avec un Capitaine que j'avais connu comme lieutenant, à St-Maixent, et qui partait la mort dans l'âme.

Il eut bien voulu de la permutation que je lui offrais ; mais, par amour propre, il n'osa pas l'accepter. On fut, du reste, obligé de le rapatrier bien avant la fin de l'expédition.

Quand je fus atteint de ma troisième angine, le docteur Mourier, du 61<sup>e</sup> (frère du Directeur actuel de l'assistance publique) me vit vers les 4 heures du soir et, d'urgence prescrivit mon transport où je l'ai dit.

L'hôpital regorgeait d'hommes évacués de Madagascar. Pendant le jour, le service était assuré, ou à peu près, par des docteurs militaires qui ne couchaient pas dans l'établissement ; (p. 8) pendant la nuit c'était le médecin-chef (à 5 galons) qui, seul, assurait le service.

Vers 8 ou 9 heures du soir, le jour même de mon entrée, je le fis demander par la sœur de charité qui me soignait. Il me fit répondre qu'il me verrait le lendemain. Je renvoyai chez lui, un infirmier, en suppliant le docteur de me voir tout de suite, car j'estimais que c'était nécessaire. Cet infirmier revint ; il avait été rabroué et le docteur l'avait mis à la porte.

Or, je sentais que ma maladie faisait des progrès effrayants ; je ne pouvais plus respirer. Je me fis donner un crayon et du papier et j'envoyai (par la sœur) cette lettre au docteur : « .... Si votre réponse est définitive ; si vous ne devez me voir que demain, ne prenez pas la peine de vous déranger en passant devant ma porte. Ce soir, avant minuit, je serai mort ».

Cette lettre produisit l'effet que j'en attendais. Le médecin-chef se dérangea, mais pour m'agonir tout d'abord de sottises, – sinon d'injures.

« Est-ce à pareille heure qu'on peut (p. 9) déranger un médecin-chef ? Et f..... , vous auriez pu rester où vous étiez ; je ne serais pas venu vous chercher ! » et autres amabilités pareilles. Il me fit ouvrir la bouche ; il sursauta. « Vite, dit-il à l'infirmier, ma trousse ! »

Il m'opéra sur le champ et me sauva l'existence. Mais, que serait-il arrivé, si le malade, au lieu d'être un capitaine assez hardi, eût été un petit soldat ?

Plus tard, j'étais à l'hôpital, pour une Commission de réforme. Le médecin-major du régiment



s'y trouvait aussi. Le médecin-chef, me reconnaissant, lui dit en me présentant : « Voilà le plus beau cas d'angine phlegmoneuse que j'aie jamais vu ! » Je me contentai de sourire.

En 1895, le bataillon dont je faisais partie fut envoyé à Privas, par étapes. Je précédais généralement la colonne, pour m'occuper du cantonnement avant son arrivée. Je parlais, avec les fourriers (p. 10) d'assez bonne heure. Voyageant à bicyclette, je les avais même précédés, entre Cavaillon et Avignon, lorsque j'aperçus, en arrivant dans cette dernière ville, des ouvriers qui achevaient la démolition de l'une des portes de ses remparts. J'en fus étonné, je m'informai auprès d'un cafetier du voisinage, et j'appris que cette démolition avait lieu, par ordre du Maire, M. le député Pourquery de Boisserin, malgré l'avis contraire du service des Beaux-Arts.

Je courus chez le Préfet. Il était à peine 5 heures du matin, et son concierge, peut-être pour ne pas troubler son repos, me répondit qu'il était absent.

Je fus alors à la Poste et j'envoyai un télégramme officiel au Ministre de l'Instruction Publique, alors M. Rambaud.

La réponse ne se fit pas attendre ! A sept heures, des gendarmes gardaient la porte et la démolition était arrêtée.

M. Pourquery de Boisserin ne me le pardonna jamais. Il fut un moment question de faire rebâtir cette porte à ses frais. Il s'arrangea tant (p. 11) et si bien à Paris, avec ses amis politiques, qu'on ne lui fit absolument rien payer. Bien plus, comme il ne restait plus grand chose de la porte, on ferma les yeux sur sa démolition complète.

M. Pourquery de Boisserin avait triomphé ; mais il jugea à propos de m'attaquer à la Chambre, aux applaudissements d'ailleurs de la majorité dont il faisait partie, et à manifester le regret de ne pas m'avoir pas fait arrêter « en vertu de son pouvoir discrétionnaire ! » Il n'oubliait qu'une chose : c'est qu'il n'avait pas ce pouvoir.

Malgré tout, comme j'avais été violemment pris à partie, je jugeai bon d'aller voir M. Rambaud, qui n'était plus Ministre, et de le prier de prendre ma défense au Sénat, si l'interpellation de Pourquery de Boisserin y trouvait quelque écho.

« Oui, me dit M. Rambaud, je me souviens. J'étais au lit, quant votre télégramme me fut apporté, et c'est de ma chambre que je donnai au Préfet l'ordre de faire arrêter les travaux ».

Je lui répondis : « Sans doute ; j'y ai gagné (p. 12) l'animosité du Maire d'Avignon ! »

« Bah ! reprit M. Rambaud, Pourquery, ça ne compte pas. Il fait de la politique ! »

M. Rambaud me promit de prendre ma défense, si j'étais attaqué au Sénat, mais il n'eût pas à le faire.

La démolition de la porte (Porte Limbert) fut peut-être une affaire politique ; des

Avignonnais prétendirent qu'elle eût surtout pour but de donner de la plus-value, à une propriété de la famille du Maire...

Ce que je sais bien, c'est que les Avignonnais de l'Académie de Vaucluse furent enchantés de ma démarche. Malheureusement, leur société, et le Musée Calvet, dépendaient trop du Maire, pour que personne eût osé combattre ouvertement ses projets.

Ainsi disparut la plus belle porte des remparts d'Avignon !<sup>285</sup>

###

Pendant l'été de 1896, des manœuvres (p. 13) de division, dirigées par le G<sup>al</sup> Derrécagaix, eurent lieu dans la région du Var et de ses affluents. Le bataillon de Privas s'y rendit par étapes, et par le chemin le plus court. Ma bienveillance pour les hommes que je commandais me valut de ne pas avoir un seul malade au cours de ces étapes. Lorsqu'un de mes hommes était fatigué, je le faisais monter sur mon cheval et je portais son sac. Un de mes officier, le cas échéant, m'imitait pour le port du sac.

Cela peut paraître bizarre, et certains peuvent crier à l'abomination. J'étais sûr de ce que je faisais, et de l'influence que mes actes pouvaient avoir sur le moral de mes hommes. Ils se seraient fait hâcher pour moi et, pendant ces étapes, aussi bien que pendant les manœuvres, quand un homme n'en pouvait plus, des camarades lui venaient en aide. Par le simple moyen que j'ai indiqué, j'avais développé, au plus haut point, en donnant l'exemple, l'esprit de solidarité, si nécessaire entre des gens qui accomplissent une même tâche. A l'appui de ce que je viens de dire, de ces manœuvres des Alpes, il y a (p. 14) des articles de journaux, que je n'ai pas sous la main.

Au cours de ces manœuvres, je reçus un ordre de la Direction de l'Infanterie me désignant comme professeur titulaire à l'Ecole de St Maixent, des cours de topographie et de géographie. Je partis de Nice pour rejoindre, par voies ferrées, mon nouveau poste et je laissai au plus ancien de mes lieutenants le soin de ramener à Privas une compagnie que je ne devais plus revoir, mais qui ne m'oublia pas.

###

---

<sup>285</sup> S. CLAP, O. HUET, *Les remparts d'Avignon*, éd. Bénézet, 2005. Maire d'Avignon de 1888 à 1903, Gaston Pourquery de Boisserin à partir de 1888, inaugure une politique de grands travaux : percement de rues, destruction de bâtiments anciens pour ouvrir la ville sur ses faubourgs. Dans son projet de détruire les remparts de la ville, seules les portes de l'Oulle et Limbert disparaîtront.

### A Saint-Maixent

En 1896, l'Ecole de St Maixent était commandée par le Colonel Robiquet. Ce n'était pas un mauvais homme ; mais il était extrêmement bourru.

Il me fit appeler, presque dès mon arrivée, pour me charger de refaire entièrement, en vue de leur impression par la maison Charles-Lavauzelle, les cours de topographie et de géographie.

Je commençais par le premier. Lorsque le (p. 15) manuscrit de ce cours fut achevé, je le portai au Colonel. Pour de la copie destinée à l'impression, je ne m'étais naturellement pas amusé à la présenter sous une forme irréprochable. A sa vue, le Colonel Robiquet bondit : « Qu'est ce que c'est cette cochonnerie ? » Réponse aimable : « Cette cochonnerie, mon Colonel, est le cours de topographie, dont vous avez bien voulu me charger ? » « Pourquoi y a-t-il des pages plus longues les unes que les autres ?! « Mais ce n'est pas mon affaire d'égaliser les pages ; c'est celle de l'imprimeur ! » « Je m'en f..., je veux des pages toutes pareilles, pour que l'imprimeur n'ait qu'à les copier » « Bien mon Colonel, vous les recevrez toutes pareilles ».

Comme je n'avais pas la moindre intention de recopier moi-même ce manuscrit, je me rendis dans une étude des élèves, j'en donnai à chacun un feuillet, en chargeant celui qui le recevait d'en faire tenir le texte suivant le cas, en une ou deux pages. Le manuscrit fut recopié en deux heures et le (p.16) Commandant fut satisfait – ou parût l'être.

###

### **30 juin**

Le Colonel Robiquet était très rigoureux pour tout le monde, mais surtout pour les élèves. Il ne pouvait évidemment pas les empêcher de fumer, exception faite des études ; mais il leur interdit de se servir d'une pipe dans la rue.

Or, cela se passait sous le proconsulat de M. Felix Faure, et personne ne pouvait ignorer que le Président de la République donnait un mauvais exemple.

M. Robiquet tourna la difficulté par l'ordre suivant :

« Il n'est permis de fumer la pipe dans la rue qu'aux personnes de la plus haute catégorie et à celles de la plus basse. MM. les élèves n'appartenant ni à l'une, ni à l'autre, je leur interdis formellement de fumer la pipe dans la rue ». (p. 17)

Et c'est ce qui eût lieu, car le Colonel Robiquet savait faire respecter ses ordres.

###

**1<sup>er</sup> juillet**

La publication du cours de géographie suivit de près celle du cours de topographie. Les deux volumes parurent sans nom d'auteur.

Pour le second, je m'occupai activement des croquis qui lui étaient nécessaires, et qui furent, à la presse de l'Ecole, tirés en plusieurs couleurs. Ne figuraient, sur ces croquis, que les renseignements à retenir, si bien que l'interrogation d'un élève pouvait ne consister qu'en l'exécution, au tableau noir, du croquis de la question qui lui était posée. Aux examens de fin d'année de 1898 (ou 1899?) le commandant Dubail (aujourd'hui Grand Chancelier de la Légion d'Honneur), vint à l'Ecole, en qualité d'examineur, pour les cours dont j'étais chargé.

En 1898, je fus décoré de la Légion d'honneur. Dès 1897, j'avais été proposé pour (p. 18) le grade de commandant ; mais cette proposition, renouvelée les années suivantes, n'aboutit pas.

En décembre 1897, le colonel Robiquet fut remplacé par le lieutenant-colonel Rödel.

L'année 1898, n'eut de remarquable, pour moi, que la bienveillance d'Allmer. J'étais en relations avec lui depuis de nombreuses années. En 1891, je lui étais venu en aide, à propos d'une ridicule histoire de vol de documents, qui ne pouvait que tourner à son avantage ; mais à la condition de ne pas se décourager. On trouvera le récit de cette histoire, dans les n° 60 à 62 de la Revue épigraphique du Midi de la France. Je dois dire seulement à ce sujet que c'est en réponse aux accusateurs d'Allmer que je fis paraître en 1892, les Inscriptions de Lecture dont j'ai parlé précédemment. M. Camoreyt, conservateur du Musée de cette ville m'en avait prié, pour ne pas laisser, sans le relever, un défi (p. 19) du docteur Garrigou, ennemi juré d'Allmer.

Certes, le savant épigraphique lyonnais avait fini par retrouver sa sérénité. Mais l'épreuve qu'il venait de subir l'avait beaucoup éprouvé. L'âge et les infirmités l'accablaient. Il se sentait perdu, et il voulût, dès le mois de juillet, que mon nom figurât à côté du sien sur la revue qu'il dirigeait.

Allmer mourut le 27 novembre 1899 et j'héritai de ses papiers. Ils sont aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université de Paris, où je les donnai en 1913. Il avait dû vendre ses livres (achetés 500 fr par M. Dissard), et les regrets qu'il éprouva de leur cession furent très grands. Allmer avait 85 ans ; mais sa fin fut hâtée par des déboires de toute sorte.

###

En 1899, la fièvre typhoïde se déclara à St Maixent et y fit de nombreuses victimes,

principalement dans la garnison. L'Ecole fut envoyée, le 25 août, au camp de Ruchard (p. 20), puis licenciée le 15 septembre.

Les élèves ne furent rappelés au camp que le 1<sup>er</sup> novembre et ne rentrèrent à St Maixent que dans les derniers jours de décembre.

La révision du procès Dreyfus eut lieu à Rennes pendant que nous étions au camp. Il n'y avait guère alors, dans l'armée, qu'un nombre insignifiant de personnes qui croyaient à l'innocence du Capitaine. Elles se taisaient, car il leur en eut coûté d'exprimer publiquement leur opinion.

Nous n'étions à St Maixent, que deux officiers, le capitaine Romagny et moi, favorables à Dreyfus. A l'issue du procès de Rennes, quand la nouvelle d'une seconde condamnation parvint au camp, ce fut du délire !

Les officiers dansaient et jetaient en l'air leur coiffure. Le Colonel donnait l'exemple de la joie ! On eût dit que l'Armée venait de remporter une grande victoire !

Romagny et moi, nous nous taisions ; mais cela nous (p. 21) fit perdre beaucoup de la sympathie de nos camarades !

Personnellement mon opinion était faite, depuis 1895, sur l'irrégularité du premier procès.

Comme tout le monde, je croyais, après sa condamnation, à la culpabilité de Dreyfus. Peu de jours après le procès, je reçus à Marseille, la visite du capitaine Piales d'Axtrez, alors employé à la direction de l'Infanterie, et que j'avais connu à St Maixent. Nous parlâmes du procès, sur lequel je n'étais renseigné que par les journaux. Comme je m'étonnais que la condamnation d'un traître n'eut pas été plus rigoureuse, je m'attirai cette réponse :

– « C'est que cela n'a pas marché tout seul ! »

– « Que voulez-vous dire ? »

– « Qu'il n'y avait pas de preuves matérielles qu'on pût invoquer en public »

– « Et alors ? »

– « Alors, d'après les débats et les pièces (p. 22) officielles du procès, aucune condamnation n'était possible. Pour l'obtenir, il fallut qu'un officier du Ministère vint dans la salle même de délibération des membres du Conseil de Guerre, et leur montrât des documents qu'ils ne connaissaient pas ; ce sont ces documents qui assurèrent leur vote. »

– « Et Dreyfus, et son avocat, en eurent-ils aussi connaissance ? »

– « Oh ! Vous devriez bien penser que cela ne se pouvait pas ! »

– « Comment, « ne se pouvait pas », et pourquoi ? Il me semble qu'il eût été élémentaire d'écraser l'accusé en lui montrant les preuves de son forfait ! »

– « Mais alors, l'avocat eut pu discuter ces preuves, et il ne le fallait pas ! »

– « Et si elles sont fausses ? »

– « Comment voulez-vous que des pièces, présentées par le Ministère, puissent être fausses ? »

Il est bien évident que cette conversation ne pouvait suffire pour me faire tout à fait changer (p. 23) d'avis ; mais j'eus, dès ce moment, l'impression très nette que les choses ne s'étaient pas passées correctement. L'affaire Dreyfus m'intéressa davantage, et je fus d'autant plus vite convaincu de l'innocence du condamné, que j'eus la bonne fortune de pouvoir acquérir tout un paquet de lettres écrites d'Afrique, à son homme d'affaires à Paris, par le misérable Commandant Esthérazy.

Je donnai ces lettres à M. Joseph Reinach. Il n'a pas dû les détruire et elles sont vraisemblablement dans ses papiers

En février j'avais fait aux élèves une conférence sur Fachoda, qui fut imprimée et distribuée avant leur départ. J'avais fait fabriquer une quarantaine d'exemplaires d'une boussole topographique dont on trouvera la description dans la <sup>e</sup> < non renseigné > édition de mon Cours de topographie (dont la 1<sup>ère</sup> édition remonte à 1888). (p. 24)

Les élèves se disputaient cette boussole, qu'ils jugeaient plus pratique que celle du commandant Peigné. Elle obtint, à l'Exposition de 1900, une médaille qui lui fut accordée par une commission que présidait le colonel Laussédats<sup>286</sup>.

Je me suis désintéressé de mon invention, depuis mon départ de l'Ecole. Je crois savoir qu'elle a été reprise par une autre qui, bien entendu, s'est dispensé de me citer, et a décrit la boussole sous son nom.

En 1899, je publiai (dans les Mémoires de l'Académie de Vaucluse) les Inscriptions antiques du Musée Calvet. L'ouvrage obtint une mention de l'Académie des Inscriptions à Belles-Lettres, au concours des Antiquités nationales.

En 1900, le G<sup>al</sup> de Gallifet était encore Ministre de la Guerre. Il fut remplacé, au mois de mai, par le G<sup>al</sup> André ; le Commandant Sarrail faisait partie de son Etat-Major. Je vis celui-ci, dans son bureau, pour (p. 25) une question de service, et ce fut, sans doute, ma visite qui le décida à demander le commandement de l'Ecole de S<sup>t</sup> Maixent. Il l'obtint, en tout cas, sans aucune peine et, en février 1901, il prit la place du Colonel Rödel, qui fut envoyé au 87<sup>e</sup> d'infanterie.

En raison de ma surdité, déjà assez forte, mon départ de l'Ecole avait été envisagé. L'inspecteur général l'avait demandé.

Le Commandant Sarrail, à son arrivée à Saint-Maixent, me dit : « je ne puis naturellement pas vous garder ; mais je puis vous faire obtenir ce que vous voudrez ; que désirez-vous ? » Je lui

---

<sup>286</sup> Note d'Espérandieu : Voir, à ce sujet, l'Historique de l'Ecole sup d'Infanterie (St Maixent, 1927), p. 157. Ce volume contient d'autres renseignements sur mes passages à l'Ecole.

répondis : « D'abord, Paris ; ensuite un emploi où de bonnes oreilles ne soient pas absolument nécessaires. »

– « La Revue du Cercle militaire vous irait-elle ? »

– « Oui, mais je ne sais pas ce qu'on y fait. »

– « Voyez le Colonel Frocard qui, précisément est à Nanteuil, chez un de ses amis ; s'il vous accepte, je me chargerai du reste. » (p. 26)

Je fus à Nanteuil ; je vis le Colonel, qui me fit traduire deux articles, l'un en italien, l'autre en espagnol, et me dit que je serais, à la Revue, chargé de ces deux langues. Ma nomination eut lieu sans retard, et je vins à Paris dans les premiers jours de mars.

###

Je pris un logement 59, Route de Clamart, à Vanves. La Revue du Cercle militaire avait ses bureaux au n° 37 de la rue de Bellechasse où se trouvait aussi la bibliothèque du Cercle militaire, dont je fus chargé. Cette revue, imprimée chez Chaix, paraissait tous les samedis, sous la seule responsabilité de son Directeur. Elle dépendait du Cercle militaire, de l'Avenue de l'Opéra, qui en faisait les frais. Nous avions des articles en réserve ; mais ils ne suffisaient pas toujours, et il arrivait assez souvent que des articles, rédigés à la hâte, furent nécessaires. Nous en prenions les éléments dans les journaux militaires de l'Etranger. (p. 27)

Un de mes camarades de promotion, Painvin, s'occupait du russe et de l'anglais, qu'il connaissait bien, et le cas échéant de l'allemand et du hollandais.

Un autre Capitaine, M. Noirot, était chargé de tirer parti des écrits en langue allemande.

Pour ma part, indépendamment des publications en italien ou en espagnol, j'avais la charge de lire ce que nous recevions du Portugal et de la Roumanie. Je comprenais assez bien le portugais ; beaucoup moins bien le roumain, mais avec l'aide du latin, je parvenais cependant à me tirer d'affaire.

Le Colonel Frocard m'indiquait des sujets d'articles. C'est ainsi que j'eus à m'occuper de deux sièges de Belfort (publiés en un très petit volume), de la bataille d'Auerstaedt, avec toutes les cartes, si étrangement passées sous silence par le G<sup>al</sup> Davout (voir plus haut), des quatre sergents de la Rochelle, etc.

J'avais le titre, que je devais à mon (p. 28) ancienneté de grade, de Sous-Directeur de la Revue ; en réalité, j'en étais souvent le véritable Directeur, car le Colonel Frocard, mêlé à la vie

politique de M. Berthaut<sup>287</sup>, pour lequel il ne cessait de faire des rapports ou de rédiger des projets, n'avait pas le temps de voir de près ce qui se passait rue de Bellechasse.

Le Capitaine (aujourd'hui général) Mordacq m'apporta un jour un long et sérieux travail sur l'Armée nouvelle. Il me demanda de le publier dans la Revue, mais sans nom d'auteur. Je lui répondis que je ne le pouvais pas, car ce serait alors la Revue qui prendrait la responsabilité de ce travail. Il le comprit et remporta son manuscrit, qu'il fit paraître en volume sous la signature J.B. Autant que je puisse me souvenir, le travail de M. Mordacq avait des points communs avec celui que Jaurès fit paraître par la suite. Il est certain qu'il ne nuisit pas à son auteur, et je me doute que M. Clémenceau dû le connaître. Ce fut M. Clémenceau, en tout cas, qui fit de M. Mordacq un Général après l'avoir fait entrer au Ministère (p. 29) de la guerre dans son Etat-Major.

Un autre Général de Clémenceau fut le Colonel Picquart, mis en réforme au moment de l'affaire Dreyfus. J'eus souvent l'occasion de recevoir le Colonel Picquart à la Bibliothèque du Cercle militaire, et de lui prêter des livres. Je fis ainsi sa connaissance personnelle, et il ne m'oublia pas lorsqu'il devint ministre<sup>288</sup>.

En 1905, je fus, à l'ancienneté, nommé chef de bataillon et affecté au 31<sup>e</sup> de ligne, à Paris. Le Colonel Frocard était alors au Ministère, où l'avait appelé M. Berthaut (*sic*)<sup>289</sup>. Je le voyais tous les jours, mais il ne s'occupait plus de la Revue.

Le colonel Frocard et le capitaine Driant (héros du bois des Caures<sup>290</sup>) avaient fait partie, en même temps, de l'Etat-major du G<sup>al</sup> Boulanger. Ils se connaissaient, par suite, très intimement, et le Colonel Frocard eut voulu profiter de son passage au Ministère, pour donner quelque avantage à son ancien collègue. (p. 30)

En arrivant, un matin, rue St-Dominique, je trouvai le Colonel navré. Il me montra une lettre violente écrite dans un journal<sup>291</sup>, par Driant, et me dit textuellement « L'imbécile ! Il vient de m'empêcher de le faire passer Général ! »

---

<sup>287</sup> Erreur d'orthographe de la part d'Espérandieu, il s'agit de Maurice Berteaux (1852-1911), ministre de la Guerre en 1904-05 (Ministère Combes puis Rouvier) et en 1911 (Ministère Monis).

<sup>288</sup> Général Picquart, ministre de la Guerre de 1906 à 1908 : Ch. PROCHASSON dans son article « Le colonel Georges Picquart ou la vertu cachée » (*Mil neuf cent*, 1993, 11, p. 15-20), propose un portrait du colonel, intellectuel agnostique, qui pourrait entre autre expliquer sa marginalité au sein de l'armée au moment de l'Affaire ; il n'est pas étonnant qu'il se soit entendu avec Espérandieu, lui-même républicain laïc et certainement en marge du fait de ses occupations archéologiques.

<sup>289</sup> Lieutenant-Colonel Frocard, chef adjoint du Cabinet du ministre de la Guerre Berteaux (en 1904-1905). Voir M. ANTOINE, P. BARRAL, Ph. DELPUECH, *Origines et histoire des Cabinets des ministres en France*, p.157.

<sup>290</sup> Lieutenant-Colonel Driant (1855-1916), gendre du G<sup>al</sup> Boulanger, écrivain, député d'Action libérale de Nancy, meurt au bois des Caures, en première ligne de la bataille de Verdun.

<sup>291</sup> Article paru dans *L'éclair*, 22 mars 1905. Driant se plaint de ne pas être inscrit au tableau d'avancement, soupçonnant ses liens avec le G<sup>al</sup> Boulanger d'être à l'origine du frein à sa carrière, alors même que le



Après la mort à Issy de M. Berthaut<sup>292</sup>, le colonel Frocard revint rue de Bellechasse. Je fus, au 31<sup>e</sup>; mais je n'y restai que fort peu de temps. On me fit entrer, presque tout de suite, à la Section historique de l'Etat-major de l'Armée.

###

#### 4 juillet

Le 20 novembre 1901, je fus nommé Correspondant de l'Institut. En 1903, le Ministère de l'Instruction publique, sur la proposition de la Commission des Musées, me chargea de la préparation du Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Je me mis à l'œuvre tout de suite, et le manuscrit du tome I de ce travail fut achevé en 1905. Un décret du 10 août m'en confia la (p. 31) publication ; M. Salomon Reinach fut désigné comme Commissaire responsable de cette publication, dont le tome X (et dernier) n'a pu paraître qu'en 1928<sup>293</sup>.

En 1904, Otto Hirschfeld, au nom de l'Académie de Prusse, me proposa de publier, dans le tome XIII du Corpus latin, les cachets d'oculistes romains. Ils parurent d'abord dans ce tome XIII, puis à part, en un volume, chez Leroux, accompagné de 68 planches, qui ne sont pas au Corpus.

Je me servis beaucoup du volume sur le même sujet que j'avais publié d'abord dans la Revue Archéologique, puis en volume, en 1894. Sa bibliographie fut complétée ; elle laissait à désirer, et l'abbé Thédenat m'en avait fait violemment le reproche, dans la Revue critique. En 1904, j'avais tenu compte des références qu'il me reprochait d'avoir omises, et je citais son nom et la page de la revue où se trouvait sa critique.

Comme Héron de Villefosse nous avait remis en bons termes, je lui fis voir mon manuscrit.

« Ah ! Non, me dit-il, ne me citez pas, l'attaque dont vous avez été l'objet de ma part est une (p. 32) mauvaise action que j'ai commise ! » Je garantis l'exactitude de la phrase. Je sus d'ailleurs qu'Edmont Le Blant lui avait reproché cette attaque qui lui paraissait imméritée. Mais, pour la comprendre, il ne faut pas oublier que l'abbé Thédenat et Héron de Villefosse s'étaient spécialisés dans la question que je venais de traiter, bien que leur dernier travail sur des cachets remontât à plus de 10 ans. Héron de Villefosse ne s'était pas offusqué du mien, l'abbé Th. en avait été fort contrarié.  
Inde irae !

---

nouveau ministre de la Guerre Berteaux avait promis que les dérives précédentes, comme l'affaire des fiches, ne seraient plus possibles. Voir la biographie de G. JOLLIVET, *Le colonel Driant*, Delagrave, Paris, 1918.

<sup>292</sup> Le 21 mai 1911, sur le terrain d'aviation d'Issy-les-Moulineaux, lors de la course Paris-Madrid, l'aviateur Louis-Émile Train, tentant un atterrissage d'urgence, fauche le groupe des personnalités qui avait envahi la piste. Le ministre Berteaux est tué, le Président du Conseil, Monis, est blessé.

<sup>293</sup> Espérandieu rédige ses *Souvenirs* en 1931 ; deux autres tomes des *bas-reliefs* paraîtront encore.

Au ministère de la Guerre, je m'occupai plus spécialement de campagnes de la Révolution dans les Pyrénées Orientales. Je fus envoyé à Perpignan, où je fis des recherches dans les Archives. Celles-ci contenaient entre autres documents importants, toute la correspondance des Conventionnels à l'Armée des Pyrénées et des Généraux qui commandaient cette armée.

A mon retour à Paris, je dis au Chef (p. 33) de l'Etat major général, le Général Brun, que cette correspondance serait mieux à sa place aux Archives de la Guerre. Il me répondit : « Croyez vous ? Elle ne serait pas ici plus en sécurité qu'à Perpignan ! »

Elle resta donc dans les Pyrénées Orientales ; je crois qu'un incendie l'a détruite, il y a une vingtaine d'années.

Je fis une étude particulière du Conventionnel Milhau, qui devint, sous l'empire, Général d'une division de cuirassiers. Elle est restée manuscrite et doit se trouver à la section historique. Ce Conventionnel, qui avait voté la mort de Louis XVI et qu'on n'envoya pas en exil en 1815, fut un bien triste personnage ! Son rôle, après Waterloo, fut odieux.

Le capitaine Sadi Carnot, fils aîné du Président, travaillait à la section historique et s'occupait de la guerre de 1870 en Alsace. A 4 heures, chaque jour, l'un de nous deux faisait du thé ; l'autre lavait les tasses et la théière.

Quand le général Picquart devint ministre de la (p. 34) Guerre, je l'accompagnai à Longchamp, à la Revue du 14 juillet.

En 1908, le G<sup>al</sup> Brun m'avait proposé pour officier de la Légion d'Honneur ; mais pour prendre date, car j'étais encore trop jeune chevalier, pour être maintenu.

En 1909, il me fit appeler et me conseilla de faire le stage obligatoire de commandement, qui me permettrait de passer lieutenant-colonel. J'eus la mauvaise idée de quitter le 31<sup>e</sup> auquel je comptais pour ordre, et de me faire affecter au 101<sup>e</sup>, à St Cloud, plus proche de mon domicile, alors à Clamart.

Le G<sup>al</sup> Brun me permit de continuer de travailler au Ministère, dans la mesure où je le pourrais, et il me dit que j'y reprendrais ma place comme Chef de la section historique dès ma promotion au grade de Lieutenant-Colonel.

Je fus donc au 101<sup>e</sup> où j'arrivai tous le courant de janvier. Je pris, tout de suite, le commandement du 1<sup>er</sup> bataillon de ce régiment.

L'accueil que me fit le chef de corps, le (p. 35) colonel Verraux, fut correct, mais froid. – « Je viens, lui dis-je, dans des conditions particulières. Je suis très dur d'oreilles ; mais je ne resterai au régiment que les deux années nécessaires pour arriver au grade de lieutenant-colonel. On a promis de me reprendre au Ministère. J'ai la conviction que mon service ne souffrira pas de la surdité dont je suis

atteint ; mais si vous constatiez le contraire, je vous saurai gré de me le dire »

– « C'est entendu », me répondit le Colonel Verraux. Je le remerciai, mais il oublia vite sa promesse.

Ce chef, très ambitieux, affichait des idées politiques outrées qu'il ne professait aucunement, mais qui lui paraissaient nécessaires pour arriver Général.

– « Puisque vous êtes bien avec le Ministère, me dit-il un jour, débarrassez-moi du capitaine F..., dont les opinions conservatrices me gênent ! » – « Je ne le puis pas, mon Colonel, le capitaine F... est un excellent officier, et la politique ne saurait être invoquée pour le faire déplacer. On ne m'écouterait pas au Ministère ; d'ailleurs je serais désolé de (p.36) nuire à M. F ... »

Le colonel Verraux fut dépité de ma réponse

Tout cependant me sembla marcher convenablement, jusqu'au jour où le régiment (en juillet) dut partir pour le camp de Chalon où devaient avoir lieu des manœuvres du corps d'Armée. Dès la première étape, le Colonel Verraux, blessé au talon, quitta la colonne et se rendit à Epernay d'où il était originaire. Il y resta jusqu'à la fin des manœuvres, c'est-à-dire pendant plus d'un mois et je dus, à sa place, commander le régiment et veiller à toutes choses.

La division à laquelle appartenait le 101<sup>e</sup> était commandée par le G<sup>al</sup> Chapel, qui me connaissait depuis St Cyr. La brigade était sous les ordres du G<sup>al</sup> Boelle. Tout se passa admirablement, et je fus félicité par l'un et l'autre général.

Le 101<sup>e</sup>, après les manœuvres, revint par étapes à St Cloud, toujours sans le Colonel, qui ne nous y rejoignit que le lendemain de notre arrivée.

Il n'eut pas un mot pour s'excuser de la peine (p. 37) qu'il m'avait donnée, et se garda bien de m'adresser des félicitations ! Son secrétaire, quelques jours après, m'en donna la raison : « Méfiez vous, me dit-il, le Colonel Verraux a demandé directement au Commandant de corps d'Armée (le G<sup>al</sup> Cary de Langle) votre mise à la retraite d'office, sans prendre l'avis des Généraux Boelle et Chapel. Le commandant de Corps d'Armée a donné son assentiment, et votre dossier est au Ministère ».

Le directeur de l'Infanterie était alors le Colonel Sarrail. Je le vis le lendemain. « Cela ne va pas avec votre colonel », me dit-il. – « Je le sais ; je venais précisément vous en parler » – « Très bien, mais il faut aller vite et vous tirer de ses « griffes ». Il y a urgence ! A dater d'aujourd'hui vous me compterez plus au 101<sup>e</sup>. Je vous envoie au Havre, dans le service du recrutement ».

Et c'est ainsi que le Colonel Sarrail, sans aucune proposition, sans aucun examen, me fit, en 24 heures, passer dans un service où l'on n'entre pas commodément, quand on le désire, et pour lequel des examens sont nécessaires.

En essayant de me faire mettre à la retraite (p. 38) par anticipation, le colonel Verraux n'avait

aucunement en vue l'intérêt du service ; je venais de prouver que j'étais aussi capable que lui de commander un régiment. Mais il voulait se prémunir contre tout reproche, qu'il croyait nuisible à son avancement, de tolérance à l'égard d'un subordonné dur d'oreilles (*sic*).

Le colonel du 31<sup>e</sup> me dit un jour : « Quel dommage que vous ne soyez pas resté au régiment ! Jamais personne ne vous y eut inquiété » Mais le chef du 31<sup>e</sup> n'était pas un colonel Verraux ! Quant à celui-ci, il fut promu général de brigade en 1911 – et limogé en août 1914, après Charleroi ! Il devint rédacteur militaire de l'Œuvre.

###

## 5 Juillet

### A Alésia

J'intercale ici, mais en me proposant de n'en parler qu'en quelques lignes, ce qui depuis 1905, s'est passé sur le Mont Auxois (Alésia). On trouvera, (p. 39) sur cette vieille et déplorable affaire, des renseignements exacts dans un ouvrage de M. Salomon Reinach ayant pour titre : Ephémérides d'Alésia (Paris, 1925, in 8°, 75 pages). Voir les pages 45 à 75.

Les originaux des lettres que cite M. Reinach sont au Musée de St Germain. Je dois, à la page 57, à la date du 1<sup>er</sup> décembre, relever un mensonge de M. Matruchot. Jamais, aucun acte de ma part n'a pu donner lieu à la moindre suspicion. L'idée ne m'en est pas venue, et ne pouvait pas me venir, de faire « déguerpir » la Société de Semur. Et pour la remplacer par qui ? Le « fonds et le tréfonds de cette histoire », pour me servir des termes de M. Matruchot, est l'ambition et la vanité de celui-ci. C'est lui le grand coupable ! il eût voulu pour lui la direction des fouilles, afin de s'en servir comme d'un tremplin vers de plus hautes destinées. Il fit tout ce qu'il put pour me lasser et amener ma démission ; n'y parvenant pas, il fit casser les vitres par la lettre qui me fut écrite le 3 avril par le D<sup>r</sup> Simon (p. 54<sup>294</sup>), alors que je m'étais contenté d'exécuter fidèlement les (p. 40) ordres que j'avais reçus du Ministère et, par surcroît fourni à la Société de Semur un rapport de près de 200 pages ! Matruchot voulait arriver à la députation ; il lui fallait, pour cela, plus de notoriété qu'il n'en possédait dans l'arrondissement de Semur. Député, il comptait bien qu'une combinaison ministérielle lui procurerait le portefeuille de l'Instruction publique. Et ce que je dis là n'est pas une supposition mais une certitude. Je tiens ces projets d'avenir de lui-même. Le lieu où ils me furent exposés est le Café Voltaire, près de l'Odéon, où nous déjeunions ensemble.

---

<sup>294</sup> Espérandieu cite la page des *Ephémérides*.

La Société de Semur a répondu par des contre-vérités aux Ephémérides de M. Reinach. Je répète que tout ce que disent ces Ephémérides est rigoureusement exact !

Il est bien vrai que, par un acte notarié (aux archives de St Germain), je m'étais assuré, pour 5 000 fr, la propriété de tous les champs Lapipe, fouillés par la Société de Semur, et aussi celle des droits sur les objets qui en provenaient. Comme l'ancien maire Epery avait fait écrire au D<sup>f</sup> Simon, (p. 41) président de la S. S. par 71 propriétaires d'Alise qu'ils n'étaient plus disposés à lui prêter leurs champs, les fouilles de la Société de Semur eurent dû cesser ; en tout cas ne plus rapporter de droits de visite. Ce fut M. Salomon Reinach qui me déconseilla de faire transformer en acte d'achat la promesse de vente valable pour 5 ans, signée par M. Lapipe. M. Reinach y vit comme une « panthère à Agadir », nuisible à la science.

Mais le D<sup>f</sup> Simon ne m'avait-il pas donné le mauvais exemple, en achetant à l'un de ses ouvriers, à la Croix St Charles, un lopin de terre – qu'il me fut impossible de fouiller – contenant à peu près la moitié des substructions du temple de Moritasgus ?

J'ajoute qu'en cette année 1931, j'ai obtenu de M. Toutain qu'il continuerait mes travaux et fouillerait ce champ. M. Simon m'a refusé la permission de le faire moi-même ; mais cela n'a pas d'importance, si le travail est effectué, et si nous arrivons à posséder le plan complet de la construction. (p. 42)

#### Cahier n°4

(écrit le 23/VII/1936)<sup>295</sup>

Le 24 juin 1905, je fus nommé chef de bataillon et affecté à Paris, au 31<sup>e</sup> d'infanterie à Ménilmontant. Mais je restai, momentanément, à la Revue du Cercle militaire, d'autant plus que son directeur, le L<sup>t</sup>-Colonel Frocard, n'était toujours pas disponible.

Je ne fis que peu, sinon pas, de service au 31<sup>e</sup>, en sus de mes visites d'arrivée.

Le 10 janvier 1906, on me détacha aux Archives historiques de l'Etat-major de l'Armée, où le Capitaine Carnot, fils aîné du Président Sadi Carnot, vint me retrouver. Une table nous était commune, et tous les après-midis, l'un de nous faisait du thé, l'autre lavait les tasses et

---

<sup>295</sup> Ce cahier a été rédigé en 1936 : apparemment Espérandieu a oublié les cahiers précédents de 1931, car il répète la fin du cahier 3.

réciroquement.

Le capitaine Carnot eut à s'occuper de la Guerre de 1870 et des opérations en Alsace. Je fus chargé, pour ma part, d'une relation de la guerre franco-espagnole de 1792-1793.

Cela me valut d'aller à Perpignan consulter les archives départementales (p. 1). J'y restai quelques mois, et je fis la connaissance de Pierre Vidal<sup>296</sup>, réputé par ses écrits, sur les Pyrénées Orientales, dont l'érudition me fut d'un grand secours.

Je copiai, ou à peu près, toutes les pièces militaires des archives qui se rapportaient aux évènements dont j'avais à m'occuper. C'est ainsi que je fis aussi la connaissance (si l'on peut dire !) des Conventionnels Cassanyes, Milhau (futur général des cuirassiers), et de bien d'autres hommes illustres mais de caractères très différents. Alors que je servais au 17<sup>e</sup> de ligne, à Montlouis, je m'étais déjà occupé du général Dagobert, pour lequel je fis un projet de pyramide-souvenir, sur la place où se trouve l'hôtel de France que j'habitais.

Pendant que j'étais à Perpignan, il y eut dans cette ville, un congrès de la Société française d'archéologie. J'assistai au dîner final où l'on avait invité le Préfet. Il y eut des discours plus ou moins politiques ; mais le plus ahurissant peut-être fut celui d'un habitant qui se termina par ce cri : « Vive la Catalogne, libre et indépendante ». Il jeta un certain froid dans l'assistance !<sup>297</sup>

A mon retour à Paris, j'allai (p. 2) rendre compte au G<sup>al</sup> Brun, chef d'Etat-Major, du résultat de mes recherches. Il me reçut très aimablement et me complimenta de la peine que j'avais prise.

Au cours de la conversation je lui fis connaître que toutes les pièces relatives à la guerre de 1792-1793 devaient se trouver à Perpignan, et que les archives historiques du ministère n'en contenaient probablement pas.

« Mais me dit le Général, les pièces sont aussi bien à Perpignan qu'ici ? »

Je lui répondis : « Sans doute, mais alors il faudrait en prendre des copies, car elles peuvent se perdre ou être détruites .... »

Nous en restâmes là, et l'avenir me prouva combien j'avais eu raison de m'inquiéter de ces pièces. Elles ont brûlé quelque temps après mon passage, et il n'en existe plus que des résumés, à défaut de copies, qui sont aux Archives du Roure.

En même temps que je travaillais à la guerre franco-espagnole, l'idée me vint d'écrire une

---

<sup>296</sup> Pierre Vidal (1848-1905), bibliothécaire de la Ville de Perpignan et érudit roussillonnais à qui l'on doit de nombreux ouvrages et articles historiques de 1872 à sa mort, notamment sur les campagnes révolutionnaires en Catalogne. Fondateur et directeur de la revue *Ruscino, revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon et des autres pays catalans* (1911-1926). Voir notice nécrologique dans *Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, volume LVII, 1933, p. 322-326.

<sup>297</sup> Lors de ce banquet du 27 mai 1906, l'architecte et archéologue barcelonais Josep Puig y Cadafalch avait en effet souligné la fraternité catalane et porté « un toast en catalan au Roussillon, à la Catalogne française et catalane », *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales* 73, 1907, p. 215-216.

biographie du général Milhau. Elle est (p. 3) inédite, et au Bureau des Archives historiques. Le caractère de Milhau ne sort pas grandi des pièces que j'ai consultées. Le Conventionnel Milhau avait voté la mort de Louis XVI. Les conventionnels qui étaient dans son cas, furent bannis à la Restauration ; Fouché lui-même, dût se retirer dans son duché d'Otrante. On essaya de toucher à Milhau, qui se défendit âprement, et écrivit au Ministre de la Guerre : « Le roi doit bien savoir ce que j'ai fait pour lui ». De fait si Milhau combattit vaillamment à Ligny, il paraît être revenu aux Bourbon après Waterloo, et avoir contribué à la retraite de l'armée derrière la Loire, en abandonnant Napoléon 1<sup>er</sup>. Ce service méritait bien une faveur ; on oublia son rôle à la Convention !

En 1908, je fus pour la première fois, proposé pour le grade d'Officier de la Légion d'Honneur. J'étais trop jeune ; je ne fus pas maintenu. L'année suivante, le G<sup>al</sup> Brun me dit : « Votre ancienneté de chef de bataillon pourrait vous permettre d'être promu lieutenant-colonel ; mais il vous faut deux années de corps de troupe. Allez les faire, conservez (p. 4) votre table aux archives historiques, et revenez ensuite à l'Etat-major où vous ne serez pas remplacé.

J'habitais Clamart et mon régiment le 31<sup>e</sup>, en était fort loin. J'eus la malencontreuse idée de me faire changer de corps et affecter au 101<sup>e</sup>, à Saint-Cloud. Le colonel de ce régiment se nommait Verraux. Il était fort ambitieux et me reçut froidement. Je lui dis carrément : « Je ne suis venu au 101<sup>e</sup> que pour y accomplir un stage de deux ans ; Je ne suis pas sourd, mais j'ai l'oreille assez dure ; je veux espérer que mon service n'en souffrira en rien, mais si vous jugiez incapable de bien remplir mes fonctions, veuillez me le faire connaître, et je me ferai déplacer. » Le Colonel me répondit : « C'est entendu. »

Ayant déjà quatre années de grade, j'étais le plus ancien commandant du régiment. On me donna le commandement du 1<sup>er</sup> bataillon.

Presque dès mon arrivée des manœuvres au Camp de Chalons furent prescrites. Au jour indiqué, le 101<sup>e</sup> quitte Saint-Cloud ; le dépôt du régiment et le Lieut-Colonel étaient à Dreux. Tout se passa bien dès la première étape ; mais à la seconde, le Colonel se dit blessé au pied et quitta la colonne. Je fus obligé d'en prendre le commandement, et de le garder (p. 5) jusqu'à la fin des manœuvres, qui furent très dures.

Le 101<sup>e</sup> était sous les ordres du Général Chapel (division) et du G<sup>al</sup> Boelle (brigade). Par un ordre de régiment, le Colonel du 102<sup>e</sup>, formant brigade avec le 101<sup>e</sup>, et le commandant de ce corps furent félicités des capacités militaires dont ils avaient fait preuve. Le colonel Verraux ne vint pas au Camp de Chalons ; pour ne pas lui nuire, on le considéra comme présent, mais il ne put donner aucune instruction, ni aucun ordre, et pour cause.

Le colonel revint à Saint-Cloud dès la rentrée du régiment. Je fus prévenu par un secrétaire que j'étais menacé. « Le Colonel, me dit-il, a écrit au Commandant de corps d'armée, le G<sup>al</sup> Carry

de Langle, pour que vous soyez mis à la retraite d'office. » j'en éprouvai quelque surprise, après la promesse qu'on m'avait faite, mais, à la réflexion, je compris que l'acte du colonel s'expliquait par un désir d'avancement. Il ne voulait sans doute pas que le commandant de corps l'accusât d'avoir gardé un officier dur d'oreille. En tout cas, prévenu, je me tins sur mes gardes.

J'ai appris, plus tard, que ni le (p. 6) Général Chapel, ni le Général Boelle n'avaient été consultés par le colonel. Le G<sup>al</sup> Boelle (qui vit toujours) me dit textuellement : « Je me serais bien gardé de faire quoi que ce soit contre vous. »

Mais la demande de retraite d'office dut être transmise au Ministère par le G<sup>al</sup> Carry de Langle. Je connaissais le colonel Sarrail, directeur de l'Infanterie. On a vu que ce fut lui qui me fit nommer à la Revue du Cercle militaire, en quittant Saint-Maixent dont il venait de recevoir le commandement de l'Ecole. Il me dit un jour : «Ça ne va pas avec votre colonel ? Je lui répondis : « Je le sais ; mais qu'y faire ? » – « Je vais vous tirer de ses griffes ; mais les promotions viennent d'avoir lieu, et je n'ai pas de place de Commandant qui soient disponibles. Acceptez d'aller au Havre où je puis vous envoyer. » J'acquiesçais, et le même jour, sans aucun examen, sans aucune proposition, je fus désigné pour aller au Havre, et y apprendre la direction du bureau de recrutement de cette ville dont le titulaire, chef de bataillon retraité, était libérable dans un an. – J'obtins ce bureau en 1910, mais je ne le conservais qu'un an. Le (p. 7) commandant du bureau de recrutement d'Evreux, qui s'ennuyait dans sa ville, m'offrit de permuter avec lui. L'importance des deux bureaux n'est pas la même ; celui du Havre doit être le second de France, l'autre est le plus petit. Les indemnités de fonction ne tenaient pas suffisamment compte de cette différence. J'en fis la remarque à mon correspondant, et je lui dis que le bureau du Havre m'avait beaucoup coûté. De fait, j'y avais dépensé près de 2 000 fr. mon correspondant me dit qu'il avait de la fortune, et tenait surtout à se distraire. L'ayant loyalement prévenu, je n'avais plus aucune raison de ne pas accepter ce qu'il me proposait, d'autant plus que cela me rapprochait de mes livres, qui étaient à Clamart, où se trouvait toujours mon domicile.

La permutation fut accordée, et je restai, jusqu'à ma retraite, au bureau de recrutement d'Evreux. J'aurais pu en partir ; on me le proposa, et revenir à la Section historique. Mais n'ayant pas fait le stage de 2 ans de corps de troupe, je ne pouvais pas être nommé lieutenant-colonel. Je restai donc à Evreux, où je pouvais, au titre du recrutement, obtenir ce grade. L'âge de la retraite m'atteignit, le 10 octobre 1913. Je me retirai à Clamart. (p.8)

###



### Mes fouilles d'Alise

En 1905, la Société des sciences de Semur projeta de faire des fouilles sur le Mont-Auxois. Une assemblée eut lieu, en septembre, à Alise-Sainte-Reine, présider par M. Héron de Villefosse, et M. Salomon Reinach posa les grandes lignes des fouilles projetées, pour lesquelles, par la suite, le Ministère de l'Instruction publique accorda une première subvention de 10 000 fr.

Une commission fut nommée dont M. le docteur Simon, président de la Société de Semur, reçut la présidence ; les membres en étaient Pernet, ancien maire d'Alise, qui avait fouillé jadis sous les ordres du Colonel Stoffel, pour l'ouvrage de Napoléon III, sur Jules César, Epéry, maire d'Alise, Fornerot, père et fils, agents voyers, Grosjean, sous-préfet de Semur, Testard, conducteur des Ponts et chaussées, et Matruchot, professeur de botanique à l'Ecole normale. Aucun des membres de cette commission ne possédait les connaissances archéologiques nécessaires pour l'accomplissement de ces fonctions. Le président s'adressa à Salomon Reinach pour lui demander un (p. 9) Directeur des fouilles, et c'est par lui que mon nom fut proposé.

Le Comité des travaux historiques s'occupa de la question. Plusieurs noms furent proposés. Georges Perrot, notamment, aurait voulu que les fouilles fussent confiées à un membre de l'Ecole de Rome ; l'accord se fit sur mon nom, et le Ministre de la Guerre me donna l'autorisation d'accepter la fonction qui m'était offerte.

Les fouilles commencèrent en 1906 ; elles furent dès le début, très fructueuses. Il me paraît inutile d'en donner ici la description. Il suffirait, d'ailleurs, pour les connaître, de consulter les brochures que j'ai consacrées, jusqu'en 1908, aux fouilles du Mont-Auxois, à partir du n° 28 de la Bibliographie (édition de 1934)<sup>298</sup>.

A partir de 1908, tout cela changea. Je ne tiens pas à revenir sur la brouille tenace qui se produisit ; ni d'en indiquer les causes. Mais les brochures postérieures à cette date, jusqu'en 1912, les font suffisamment connaître, et les lettres ministérielles, que contient la première des brochures consacrées à la Croix-Saint-Charles, sont assez claires pour que mon rôle, dans cette affaire, ne puisse pas souffrir la moindre discussion.

De 1909 à 1914, je fouillai, pour mon propre compte, dans des champs que j'avais acquis pour cet (p. 10) objet. Les antiquités provenant de ces fouilles sont, pour le plus grand nombre, au Musée de S<sup>t</sup> Germain, et remplacées au Musée municipal d'Alise par des moulages ; pour le surplus, au Musée municipal d'Alise. Je n'en ai conservé qu'une très faible partie.

---

<sup>298</sup> *Bibliographie d'Emile Espérandieu, 1883-1934, Nîmes, 1934.*

Après la guerre, j'ai fouillé toutes les années sur le Mont Auxois, et découvert des objets qui sont aussi, les uns, à Saint Germain, les autres à Alise.

###

Rendu à la vie privée le 6 avril 1919, je me fis nommé, à Nîmes, en qualité de conservateur des musées, en remplacement de M. Mazauric<sup>299</sup>, qui venait de mourir.

J'y suis encore à la date du 25 juillet 1936.

####

Le Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, qui est, je crois, l'œuvre principale de ma vie, était souhaité depuis longtemps (voir p. V et VI dans l'introduction du tome I de ce Recueil ce qu'ont écrit Salomon Reinach et Camille Jullian). L'idée de l'entreprendre fit son chemin et surtout de remplacer, par des gravures plus exactes, les vieux ouvrages (p. 11) de Bernard de Montfaucon et de Caylus. On s'illusionnait un peu sur la facilité de la besogne ; pour le plus grand nombre des musées de France, on n'avait pas de Catalogues ; on supposait, de bonne foi, qu'il pourrait suffire de deux ou trois volumes pour publier toutes les sculptures romaines ou gallo-romaines qu'ils contenaient. En 1903, Salomon Reinach me conseilla d'entreprendre officieusement la préparation de ce travail. Son musée de S<sup>t</sup> Germain possédait des moulages dont on avait des photographies. M. Salomon Reinach me promit de mettre à ma disposition (contre paiement des épreuves à son gardien de la Bibliothèque), toutes celles que je voudrais. Mais ces photographies ne concernaient que des pièces de choix ; or, je ne mis pas très longtemps pour me rendre compte que les Musées de France contenaient un grand nombre de sculptures complètement ignorées, qui ne pouvaient être négligées. Pour les sculptures, comme pour les inscriptions il fallait tout publier, car le moindre débris peut avoir de la valeur pour des restitutions ou des interprétations d'autres pièces incomplètes.

Mon premier acte fut d'acheter un appareil (p. 12) photographique : une chambre noire avec pieds, de modèle 13 x 18, qui me coûta 120 francs. C'est avec cet appareil, que j'ai encore (et dont la place serait au Roure) qu'ont été faits les milliers de clichés sur verre dont je me suis servi. Il est vrai que je me rendis compte, dès les premières épreuves, que l'objectif de la chambre noire était mauvais ; j'en achetai un autre, qui me coûta 125 francs et qui m'a rendu de bons services.

---

<sup>299</sup> Félix Mazauric (1868-1919), instituteur, fondateur de la Société de spéléologie en 1895, conservateur des musées archéologiques de Nîmes.

L'ordre suivi, pour les sculptures, fut celui que M. Otto Hirschfeld avait adopté pour les inscriptions latines. En deux ans, toutes les sculptures du Midi de la France furent photographiées, et, sur chacune, je pris des notes et des mesures, pour leur description.

Dès 1905, un premier volume pouvait être livré à l'impression. Sur le rapport de la Commission des Musées, dont M. S. Reinach et C. Jullian faisaient partie, le Ministre de l'Instruction publique ordonna, par un arrêté du 1<sup>er</sup> août, la publication du Recueil général des bas-reliefs de la Gaule dans la collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France. L'ouvrage devenait ainsi officiel, et devait, par conséquent, (p. 13) pour son impression, être confié à l'Imprimerie nationale.

Des essais de composition furent tentés ; M. Salomon Reinach, nommé Commissaire responsable de la publication, – ainsi qu'il était de règle de le faire pour toutes les publications officielles scientifiques – aurait voulu des clichés retouchés, pour le tirage des gravures. C'eut été plus beau, évidemment, mais je lui fis observer qu'un cliché retouché le serait par quelqu'un qui ne comprendrait pas, ou comprendrait mal, le travail qu'on lui demandait et ferait sûrement des erreurs. A mon avis, la reproduction directe pourrait seule permettre d'échapper à cet inconvénient, et laisser à chacun de ceux qui se serviraient du Recueil le soin de contrôler l'exactitude des descriptions. Cet avis prévalut, de même que la méthode de notices séparées, ayant chacune un numéro ; mais on convint de mettre rigoureusement, dans le texte de chaque notice, le dessin qui lui convenait, et de placer les notices sur deux colonnes. Il en est résulté plus de clarté à la lecture du livre ; mais une énorme difficulté de composition et de mise en page, surtout pour le (p. 14) placement des clichés qui dépassaient la largeur de la colonne ou la hauteur de la page.

Les notices du manuscrit se suivaient dans un ordre voulu ; pour les causes que je viens d'indiquer, cet ordre n'a pas pu être suivi, et c'est, à certains égards, très regrettable.

Dans le principe, le Recueil ne devait contenir que des bas-reliefs ; j'obtins d'y insérer toutes les sculptures antiques, à l'exception de celles qui se rapportaient à l'architecture ; mais ce n'est qu'à partir du tome III du Recueil que je pus le faire, ce qui se traduisit par une légère modification du titre de l'ouvrage.

Le Ministère avait pris l'avis de l'éditeur Leroux, pour savoir ce que coûterait le volume, s'il était chargé de l'imprimer. Leroux demanda 8 000 francs ; l'imprimerie nationale réclama le travail et promit de le faire au même prix. En réalité ses tarifs ne le lui permirent pas. Le tome I du Recueil a coûté, en chiffres ronds, 19 000 francs, et encore dus-je presque me fâcher pour l'obtenir à ce prix ! Il contient pour 10 000 francs de similigravures, faites par la maison Demoulin. Ce tome I, comme du reste, (p. 15) les suivants, a été tiré à 800 exemplaires donnés aux bibliothèques et à un petit nombre de personnes dont j'avais fourni les noms.

Ce fut un rédacteur du Ministère, M. Gaston de Bar, qui eut à s'occuper du travail, sous les ordres de M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur. Il s'y employa avec un véritable dévouement pour le mener à bien, et les services qu'il me rendit, pour trouver dans le budget les sommes nécessaires, a toujours été de tout éloge. M. de Bar est devenu, en fin de carrière, chef du 2<sup>e</sup> Bureau de l'Enseignement supérieur et Sous-Directeur honoraire de cet Enseignement. Il a été remplacé, il y a quatre ou cinq ans, par un autre chef de Bureau qui n'est resté que peu de temps ; M. Galampoix l'a remplacé, mais les crédits dont dispose le Ministère, aujourd'hui dit de l'Education nationale, sont considérablement réduits et, pour ainsi dire, devenus insignifiants ! Un XI<sup>e</sup> volume des Bas-reliefs, à l'impression depuis cinq ans, ne pourra pas paraître avant 20 ans, si rien n'est changé dans les conditions actuelles<sup>300</sup>.

Le premier volume du Recueil fut présenté, en 1907, à l'Académie des Inscriptions au Concours des antiquités nationales. Il obtint, (p. 16) à l'unanimité, le premier prix, à la suite d'un rapport de M. Noël Valois.

Lorsque le tome V eût paru, le Recueil fut présenté en 1915 à l'Académie, pour le prix Gobert. On lui accorda le second prix, qui fut maintenu, à l'unanimité, en 1916, pour l'ensemble de mes travaux.

Il me fut dit que dès que le Recueil serait plus avancé, j'obtiendrais probablement le 1<sup>er</sup> prix. Mais mon élection à l'Institut, en 1919, aurait empêché la réalisation de cette espérance, qui ne pouvait pas être tentée, si j'en avais eu l'idée.

#####

< Fin du dernier cahier >

---

<sup>300</sup> Edité en 1938.